



HAL
open science

Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges

Pascal Audabram, Jean-François Ayrault, Stéphane Bourdoncle, Jean-Philippe Claverie, Christine Dieulafait, Nathalie Dupuy, Sylvie Favre, Florence Guillot, Yves Krettly, Thibaut Lasnier, et al.

► To cite this version:

Pascal Audabram, Jean-François Ayrault, Stéphane Bourdoncle, Jean-Philippe Claverie, Christine Dieulafait, et al.. Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges. [Rapport de recherche] TRACES. 2008. hal-01957800

HAL Id: hal-01957800

<https://hal.science/hal-01957800>

Submitted on 17 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

2008

Programme collectif de recherche

Naissance, évolutions et fonctions des
fortifications médiévales dans les comtés de
Foix, Couserans et Comminges



Responsable : Florence Guillot

SOMMAIRE

Introduction	p. 3
Participants et remerciements	p. 5
1. Le cadre géographique : de la haute montagne à la plaine	p. 6
2. Un cadre géopolitique et documentaire	p.9
3. Etudes de cas	p. 15
Le <i>castrum</i> de Cazavet	p. 15
Le <i>castrum</i> de Roquefort-les-cascades	p. 26
Le <i>castrum</i> de Montégut-en-Couserans	p. 41
Le <i>castrum</i> de Mirabat	p.51
4. Travail sur le bâti : travail sur les parements	p. 60
4.1 Fiches d'études	p. 62
-Montréal-de-Sos	p. 62
-Montorgueil	p. 77
-Lordat	p. 83
-Usson	p. 89
-Ax, Castel Mau	p. 104
-Cazavet	p. 122
-Montesquieu-Avantès	p. 134
-Sainte-Catherine	p. 145
-Montégut-en-Couserans	p. 161
-Mirabat	p. 173
-Roquebrune	p. 182
-Durban	p. 197
4.2 Conclusion commune	p. 204
5. La définition du programme 2009	p. 218
5.1 Cadre géographique	p. 218
5.2 Problématiques communes, cohérence de la recherche	p. 219
5.3 Etapes	p. 221
Conclusion	p. 231

Depuis l'impulsion donnée par Charles HIGOUNET, relayée par A. DEBORD et les travaux universitaires notamment ceux de l'Université Toulouse-le-Mirail, les fortifications médiévales sont devenues des sujets d'études nombreuses dont la plus grande qualité est d'appréhender le fait castral dans une dynamique historique globale.

Un premier programme réalisé en 2004 a permis de recentrer et de définir plus précisément les cadres et les acteurs de notre recherche actuelle « **Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges** ».

Une seconde année en 2005 a permis de préciser les méthodes et de débiter les travaux. Elle a été présentée dans le rapport 2005. Les travaux se sont poursuivis en 2006 et en 2007.

Le présent rapport vous présente les travaux de l'année 2008 et les perspectives 2009.

Ces résultats sont parcellaires et ne constituent pas un tout car ils reprennent les avancées du programme depuis 2004 et parce que le programme doit se poursuivre encore une ou deux années : ainsi certains sujets sont plus avancés que d'autres, ce qui empêche à l'heure actuelle tout travail synthétique. Les résultats vous sont présentés tels quels, selon leur avancement.

Ils sont le fruit d'un travail interdisciplinaire, grâce à la diversité des participants, interdisciplinarité aujourd'hui largement répandue et acceptée dans la recherche parce que prolifique. C'est pourquoi vous trouverez aussi des études de l'histoire et de l'analyse des textes et non pas uniquement des approches archéologiques.

Comme en 2007, trois réunions étaient déjà passées quand nous avons reçu le rapport de monsieur le rapporteur de la Commission Interrégionale de l'Archéologie. Ses remarques sont donc prises en compte avec un temps de décalage de presque un an, puisque lorsque nous les recevons, il ne nous reste qu'une seule réunion à venir sur l'année.

Vous trouverez d'abord ci-dessous une description du cadre géographique et géomorphologique, suivie d'une analyse du cadre politique médiéval sur le secteur d'étude de ce programme. Ces éléments avaient été déjà présentés auparavant, mais nous avons jugé utile de les repositionner en introduction au travail.

D'autres rapports comportaient précédemment des éléments que nous avons choisis de ne pas réinsérer, non pas parce qu'ils seraient obsolètes, mais pour éviter de constituer une compilation d'anciens textes. Parmi eux l'étude des sources documentaires éditées en 2007 n'a pas été réinsérée. Elle peut être consultée sur le rapport 2007, nos rapports étant téléchargeables sur notre site web <http://chateaux09.free.fr>. Vous y trouverez aussi, dans le rapport 2006, les tableaux présentant le contexte géopolitique secteur par secteur, car le rapport 2008 ne représente pas ces contextes.

Parallèlement à notre travail collectif, nous poursuivons la présentation de quelques sites pour enrichir la connaissance régionale des sites. Pour plus de lisibilité et comme il nous a été conseillé par monsieur le rapporteur de la CIRA en 2007, ces présentations sont maintenant réalisées sous la forme de fiches monographiques dont les plans sont comparables entre elles. Cette année, sont abordés les sites de Cazavet et de Roquefort-les-Cascades sur lesquels

l'équipe du P.C.R. s'est rendue. Il s'agit de deux *castra* incluant un habitat subordonné déserté mais dont on peut encore observer les vestiges. Sans être totalement absents, les vestiges de villages médiévaux sont fort rares dans notre secteur et ces deux exemples constituent donc des cas fort intéressants.

Ensuite, est proposée l'étude qui nous a rassemblés durant toute l'année 2008. Il s'agissait, dans le cadre des études du bâti menées par l'équipe sur notre sujet, de réaliser une synthèse d'étude de parements, à partir d'exemples choisis et suffisamment diversifiés. Des analyses ont donc d'abord été réalisées par des membres du P.C.R. sur différents murs et différentes fortifications. Le choix des murs analysés a été laissé à chacun, suivant des critères que nous avons prédéfinis. Il s'agissait d'abord de choisir des sites et des vestiges les mieux datés possibles. Il s'agissait aussi de tâcher de présenter -suivant les vestiges existants- des vestiges suffisamment divers dans la chronologie et dans la fonction pour élargir notre discours au maximum de nos possibilités actuelles.

Enfin, ce rapport se termine par la définition de problématiques et de méthodologies de recherches futures qui s'intègrent dans le cadre d'un projet de Programme Collectif de Recherche prévu sur deux années supplémentaires en 2009 et 2010. Il s'agit maintenant d'ouvrir notre étude au contexte, c'est-à-dire de replacer les ouvrages dans l'occupation du sol qui les caractérise.

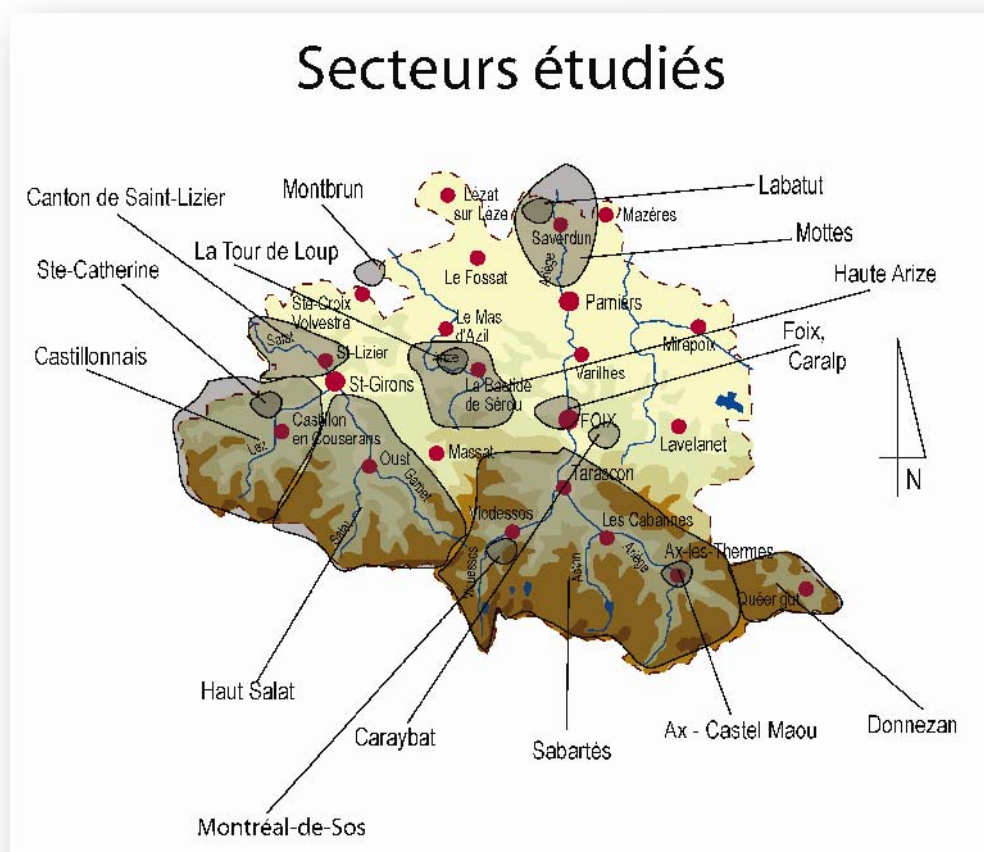
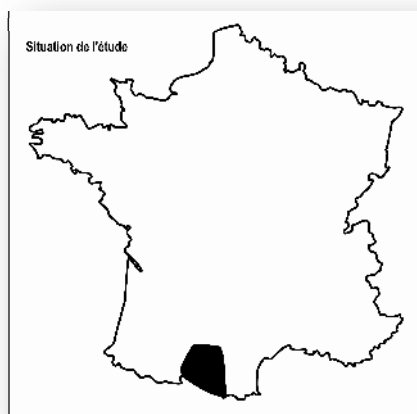
PARTICIPANTS ET REMERCIEMENTS

Ce rapport est la conclusion d'un travail collectif annuel qui a rassemblé des chercheurs de tout horizon.

La collectivité de ce travail est soulignée par la diversité des personnes qui ont participé à l'élaboration ce rapport.

Les activités et les comptes-rendus retranscrits ci-dessous sont le fruit des travaux de :

- Pascal AUDABRAM
- Jean François AYRAULT
- Stéphane BOURDONCLE
- Jean-Philippe CLAVERIE
- Christine DIEULAFAIT
- Nathalie DUPUY
- Sylvie FAVRE
- Florence GUILLOT
- Yves KRETTY
- Thibaut LASNIER
- Denis MIROUSE
- Philippe ROUCH
- Hélène TEISSEIRE
- Patrice TILLET

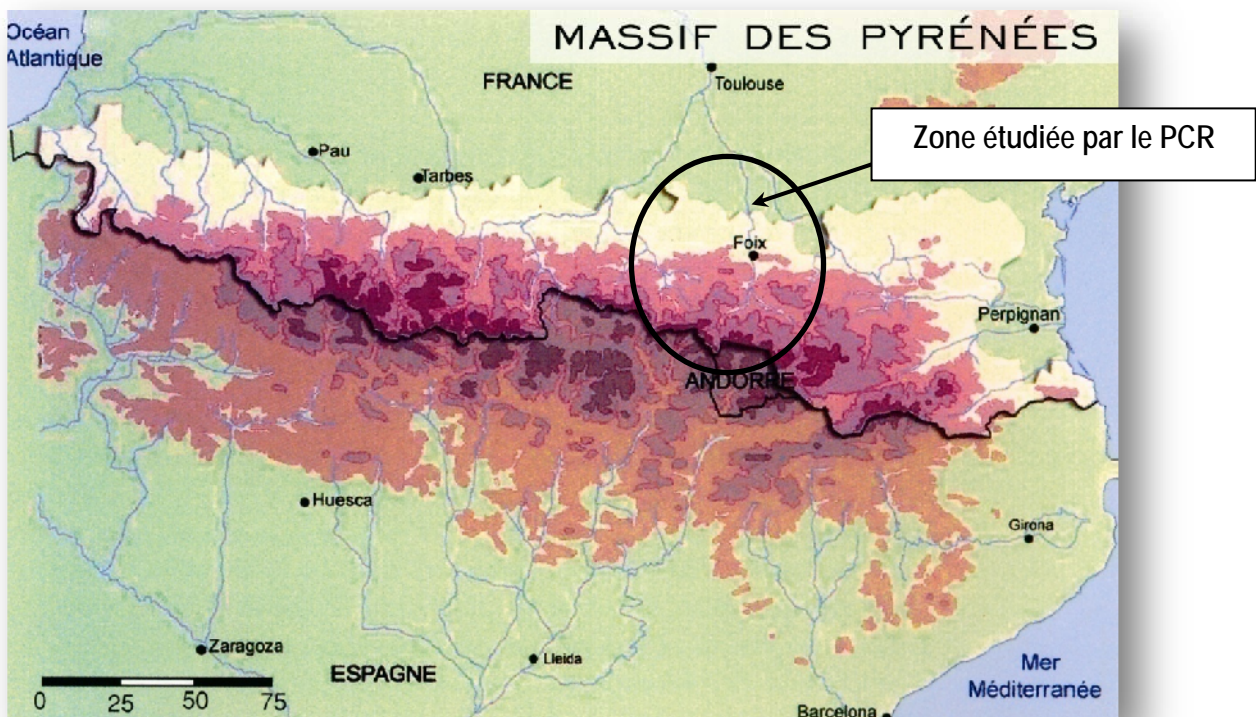


1. LE CADRE GEOGRAPHIQUE : DE LA HAUTE MONTAGNE A LA PLAINE

Flo GUILLOT

Le cadre géographique choisi s'étend sur le versant français des Pyrénées Centrales. Il correspond grossièrement à l'actuel département de l'Ariège, c'est-à-dire aux bassins versants du Salat, de l'Arize, de l'Ariège, de l'Hers et à une portion de la haute vallée de l'Aude.

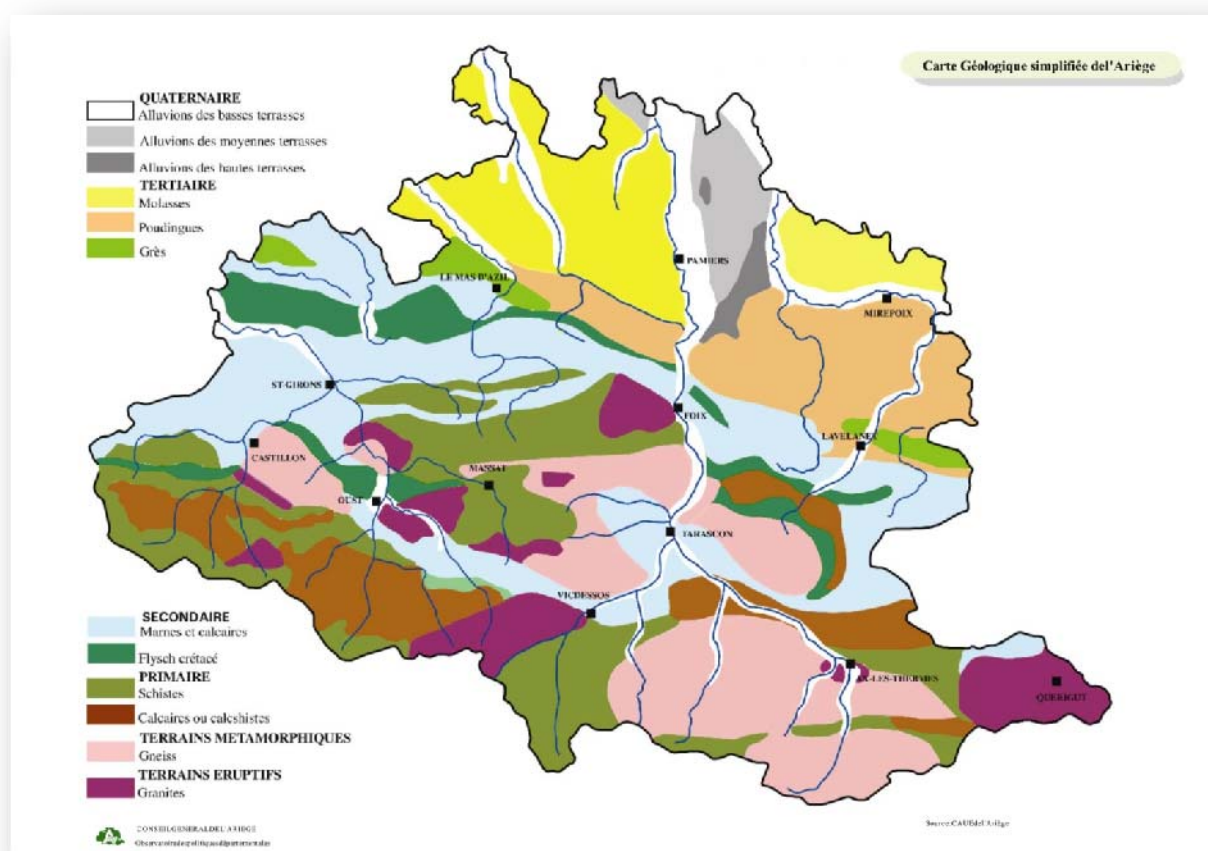
Les Pyrénées centrales ont une double réputation à première vue contradictoire entre la vision historique d'un massif ouvert vers l'extérieur, dynamique dans ses échanges et une vision géomorphologique moins ouverte voire particulièrement cloisonnée.



On caractérise le massif pyrénéen de barrière naturelle compacte car les reliefs sont puissants, les vallées étroites et les cols particulièrement élevés. Ce faciès est spécialement typique du versant nord et de la zone centrale des Pyrénées étudiée dans ce programme. Dans un cœur composé essentiellement de roches cristallines, les montagnes sont hautes et larges, irriguées par de rares vallées étroites aux profils glaciaires. Ces vallées ont tendance à privilégier un écoulement du sud vers le nord et forment de minces entailles qui souvent ne confluent qu'au pied du massif. Elles cloisonnent donc le massif en blocs parallèles entre eux difficilement connectables avant l'abaissement du relief à l'avant. Elles se regroupent sous la forme d'arbres dont les confluences sont presque toujours tardives à proximité de la naissance de la plaine ce qui amplifie l'impression de cloisonnement.

Les débouchés des vallées de l'Ariège ou du Salat à l'avant du massif se réalisent dans des profils de cluses rétrécies par le biais de gorges encaissées. En fait, au Crétacé, avant la

seconde orogénèse pyrénéenne¹, se mirent en place des mers et donc des sédimentations importantes. A l'Eocène, la collision entre les deux plaques –hispanique et européenne– provoqua la surrection de ces unités sédimentaires en même temps que des roches cristallines présentes et de l'ancienne pénéplaine. Les roches cristallines eurent tendance à subsister sur le relief central, tandis que les roches sédimentaires « s'écoulèrent » et furent charriées des deux côtés de la crête centrale. C'est pourquoi, on retrouve ces roches de la couverture sédimentaire en longues bandes ouest-est situées à l'avant du massif, aux débouchés des vallées (en bleu et vert sombre sur la carte géologique). Constituées de calcaires durs (car métamorphisés) pour la plupart, ces roches forment des rétrécissements notables des vallées partout où elles sont présentes. Les vallées pyrénéennes ne sont donc pas des unités s'élargissant au fur et à mesure que l'on descend, mais connaissent souvent un profil inverse, alors qu'elles sont déjà étroites -car glaciaires- à l'amont.



A l'avant de la zone de haute montagne, les vallées majeures, celle du Salat et surtout celle de l'Ariège, s'élargissent au profit d'un alluvionnement d'origine glaciaire pour l'essentiel. Mais la tendance au regroupement des cours d'eau dans la zone la plus basse de la haute montagne, c'est-à-dire avant leur « sortie » vers des reliefs moins accentués, limite l'impact en surface de ces vallées somme toute peu nombreuses. D'est en ouest, entre elles, s'étend un paysage collinaire confus.

¹ La première, l'orogénèse Hercynienne (-360 à -290 MA) fut quasiment arasée sous la forme d'une pénéplaine. La seconde dite « pyrénéenne » eut lieu entre -53 et -33 MA.

Nettement moins élevée que le massif lui-même, cette zone de piémont n'en est pas moins cloisonnée. En effet, les reliefs y sont nombreux et ne connaissent que rarement une organisation interne propice aux déplacements. Au sud, ces reliefs peuvent être importants car ils sont taillés dans des roches calcaires dures disposées en grandes crêtes édentées de direction est-ouest, tel le massif du Plantaurel (rive droite et gauche de l'Ariège). Au nord, ils s'arrondissent peu à peu car ils se développent dans des mollasses et des poudingues. Ils n'ont pas connu d'ouvrages glaciaires et n'ont pas bénéficié de la pente qui aurait pu hiérarchiser les réseaux valléens. En résulte un paysage complexe et désordonné marqué par des phénomènes de cluses perçant tant bien que mal du nord au sud les reliefs calcaires perpendiculaires, voire de percées souterraines comme au Mas d'Azil.

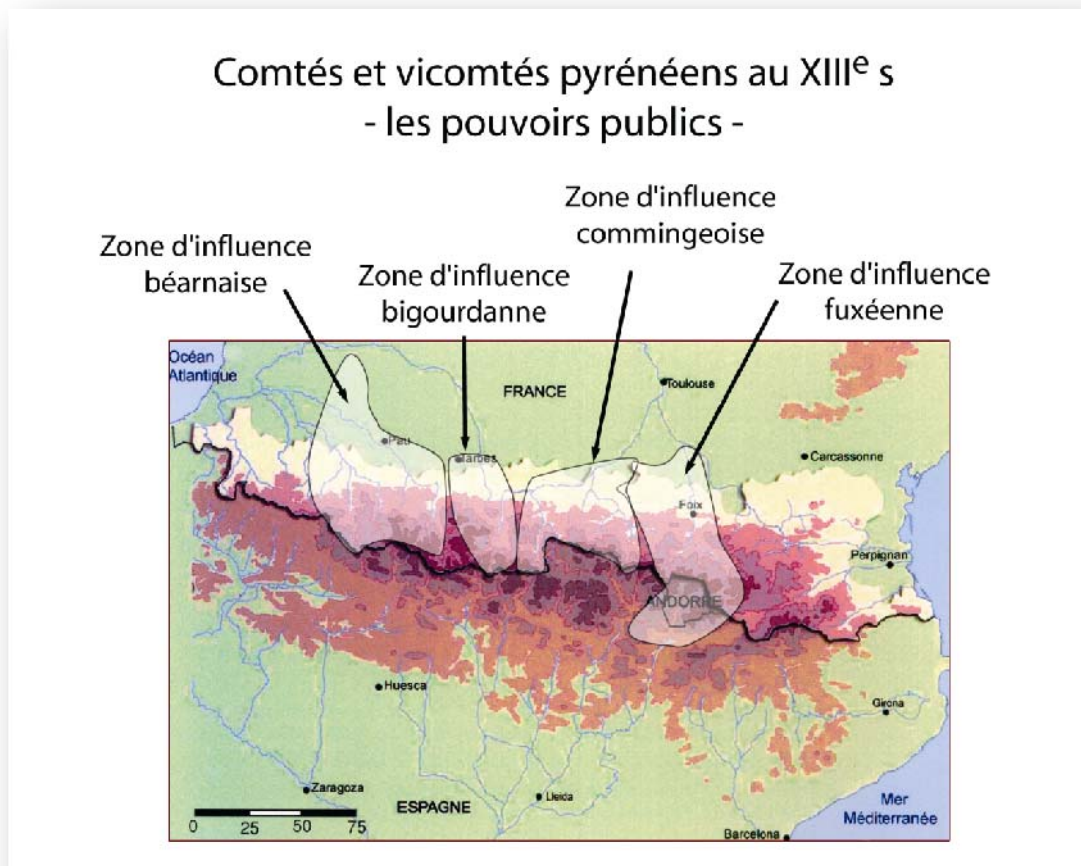
La zone étudiée est donc caractéristique d'un secteur montagnard cloisonné et réparti en deux bandes de direction est-ouest :

Un secteur de haute montagne partagée par d'étroites vallées parallèles.

A l'avant, un relief collinaire désordonné enclavé par un relief complexe et aéré par quelques grandes vallées alluviales issues du haut massif.

2. UN CADRE GEOPOLITIQUE : LES COMTES²**Flo GUILLOT**

Le secteur étudié est formé au Moyen Âge du comté de Foix, de celui de Couserans et de la vicomté qui en est déclinée et du comté de Comminges qui intègre la majeure partie du comté de Couserans. Du point de vue des pouvoirs, à partir du XII^e siècle, cette zone est partagée en deux grandes zones d'influence : celle des comtes de Comminges et celle des comtes des Foix. De devenir différents, ces structures du pouvoir public connaissent une étape de définition spatiale qui aboutit à structurer des zones politiques homogènes au XII^e siècle, mais dont les frontières véritablement linéaires ne sont précisées qu'au XIII^e siècle. Leur cadre géographique est lié au réseau valléen et est constitué de « tranches » de secteurs de la haute montagne et du piémont aval. Situées hors du contexte des opérations militaires de la grande Guerre Méridionale, ces entités politiques n'en subissent pas moins les conséquences de l'expansion du domaine royal aux XIII^e et XIV^e siècles. Tandis que dès le XIII^e siècle, les pouvoirs locaux purement seigneuriaux tendent à être concurrencés par des structures consulaires franchisées dont les plus puissantes sont souvent situées en aval, révélant le glissement du dynamisme économique vers les piémonts. Cette région subit moins les conséquences de la guerre de Cent Ans que d'autres zones du Sud-Ouest de la France, privilégiée par un pouvoir resté puissant et parfois quasi-autonome, mais aussi par une situation en arrière des grands axes de



communication.

² Il s'agit d'une présentation synthétique. Un travail commun plus fourni a été réalisé par le Programme Collectif en 2005 et 2006 ; il a été retranscrit dans les rapports correspondants.

2.1. Etudes globales des deux comtés

Flo GUILLOT

Le comté de Foix (XI-XVe siècles)*Un nouveau comté mal acquis*

Le comté de Foix appartient au grand *pagus* carolingien de Toulouse dont la partie pyrénéenne fut démembrée au Xe siècle au profit des comtes de Carcassonne. Roger, comte de Carcassonne, dit « le Vieux », met au point sa succession en faveur de ses fils et de sa femme en 1002³. Le benjamin Pierre, évêque de Gérone, reçoit les possessions ecclésiastiques sur toute la *potestas* de Roger. Raimond, l'aîné, reçoit des biens concentrés surtout autour de Carcassonne, des droits sur la plaine toulousaine dans la zone de Cintegabelle et des droits sur le Razès qui dépend aussi du frère de Roger, tandis que Bernard, le cadet, reçoit les pouvoirs sur la zone toulousaine de montagne, comté et évêché de Couserans et vallée de l'Ariège. Dans ce dernier secteur, une grande partie des droits sont en fait tenus par sa mère en usufruit, tandis que d'autres secteurs, au nord, le Volvestre ou le bois de Boulbonne sont conservés en indivis avec Raimond, l'aîné. Roger, successeur de Bernard, est le premier personnage à porter le titre de comte de Foix, il doit partager son autorité sur la vallée avec Pierre, évêque de Gérone, son oncle survivant des trois fils héritiers de Roger-le-Vieux.

Durant la première moitié du XIe siècle, on assiste à une évolution politique somme toute classique : fixation territoriale du pouvoir des fuxéens avec la création du comté de Foix, disparition progressive des indivisions qui s'accompagne d'une dissociation entre la zone carcassonnaise et fuxéenne. Mais des droits familiaux subsistent permettant aux fuxéens jusque dans les années 1070 de posséder des pouvoirs sur le comté de Carcassonne. Ces pouvoirs ont été abandonnés (dans un cadre conflictuel) entre les années 1065 et 1126 suite à la mainmise des Trencavel et des Barcelonnais sur le Carcassonnais.

Ce qui caractérise le plus ce premier comté de Foix au XIe siècle est la nouveauté du pouvoir de cette branche de la famille carcassonnaise. En fait, les droits cédés par Roger-le-Vieux sont d'acquisition récente puisqu'ils dépendaient auparavant du comté de Toulouse. Ils sont donc mal acquis, d'autant que les familles seigneuriales présentes sur cette zone sont depuis longtemps dans une fidélité toulousaine. Par exemple, au nord du comté, dans la vallée de la Lèze, la plupart des *nobiles* appartiennent à la famille des *Amelius* issue de celle des vicomtes de Toulouse⁴.

Le comté de Foix du XIe siècle n'est donc absolument pas un espace homogène, mais plutôt une addition de droits et de pouvoirs diffus et en concurrence avec d'autres.

Des concurrences nombreuses, une expansion régulière

³ Héritage effectif à sa mort en 1011. Son fils aîné est alors mort, mais l'héritage de celui-ci est dévolu à son fils homonyme, petit-fils de Roger-le-Vieux.

Vers 1002, Cop. fin XIIe et moderne : A.D.A. E1., Cop. Doat, 165, f°86. ; Édition, DEVIC-VAISSETTE, H.G.L., V, acte 162, col. 344-346.

⁴ Voir LATOUR (de) P., La dynastie *Amelius* X-XIIe siècle, *Revue du Comminges*, 2003, 3^e trimestre, p. 399.

A partir de ces droits mal acquis, les comtes de Foix vont régulièrement élargir leur pouvoir sur la vallée de l'Ariège, comté de Foix, tandis qu'ils vont perdre les pouvoirs périphériques, ceux du comté de Carcassonne et de celui de Couserans.

Sur le secteur fuxéen, la progression du pouvoir comtal est sensible à partir des années 1060. Elle s'effectue grâce à un élargissement spatial du comté sur ses marges dans un premier temps, puis par l'assujettissement de seigneuries plus ou moins adultérines au cœur même du comté.

En concurrence avec d'autres pouvoirs comtaux, le comté de Foix s'étend, à la fin du XI^e siècle et au début du XII^e siècle, vers le comté de Carcassonne, dans le secteur de Mirepoix et de Laroque d'Olmes et vers le sud, en concurrence avec le comté de Cerdagne, autour de Lordat, d'Ax et de Mérens.

Dès la fin du XI^e siècle, mais surtout au cours des deux premiers tiers du XII^e siècle, on assiste à une succession de fiefs de reprises permettant le contrôle de grandes seigneuries plus ou moins indépendantes au sein même du comté, telles celles des Quié et des Rabat en Sabartès ou des seigneuries Marquefave ou Belpech au nord du comté. Les fiefs de reprises permettent aussi d'assujettir des espaces d'attributions mal définies, limitrophes du Couserans, tel le secteur du Séronais jusqu'à la seigneurie des Durban en vallée de l'Arize.

A la fin du XII^e siècle, le comté de Foix a entièrement changé : il est devenu une entité homogène dans laquelle le pouvoir des comtes est suzerain.

Dès lors, les comtes de Foix vont mettre en place un glacis de fortifications comtales, souvent isolées du monde civil, réseau castral assurant le contrôle politique du comté qui forme un ensemble. Mais cet ensemble mieux défini connaît encore des zones d'attributions floues sur ses marges.

Avec l'insertion du pouvoir royal français en toulousain au XIII^e siècle, cette frontière s'est précisée. On assiste, dans la seconde moitié du XIII^e siècle, à une course au peuplement (mise en place de bastides et de consulats) qui aboutit à la fixation d'une frontière quasi-linéaire au nord du comté.

En même temps, la progression du domaine royal aboutit dans un cadre très conflictuel à la reconnaissance par les comtes de Foix de la suzeraineté française pour le nord du comté en 1263 et pour le Sabartès en 1277.

Désengagement puis réorganisation

L'acquisition par mariage de la vicomté de Béarn par la famille fuxéenne au tournant des XIII^e-XIV^e siècles représente un événement essentiel pour l'histoire politique de la vallée de l'Ariège.

Les comtes de Foix devinrent dès lors beaucoup plus vicomtes de Béarn qu'ils n'étaient comtes de Foix, et ce, malgré l'acquisition de droits importants sur l'Andorre et la vicomté de Castelbon au XIII^e siècle. Eut lieu, dès la première moitié du XIV^e siècle, un désengagement politique des comtes de la vallée de l'Ariège. Ce désengagement s'est matérialisé par l'abandon d'une politique castrale homogène et du glacis de châteaux du XIII^e siècle. L'abandon de nombreux ouvrages ne doit cependant pas masquer les investissements nouveaux. Alors que de nombreuses seigneuries anciennes sont très affaiblies par un endettement perceptible dès le XIII^e siècle et une concurrence importante avec les nouveaux pouvoirs consulaires et les pouvoirs comtaux et royaux, les comtes de Foix renforcent un

clientélisme privilégié avec les élites pré-urbaines des villes de franchises dont les limites fortifiées se modernisent régulièrement. Parallèlement, les marges du nord du comté sont des zones de plus grand investissement comtal, tant parce qu'elles sont au contact des vellétés d'expansion des officiers des rois de France, que parce qu'elles sont situées à proximité des nouvelles zones de conflits de la guerre de Cent Ans commençante, mais peut-être surtout parce qu'elles sont devenues des secteurs économiquement plus dynamiques.

Dans ce cadre, le pouvoir des comtes de Foix, particulièrement celui de Febus (1343-1391) est prépondérant et puissant, organisé sur le principe de l'administration par le biais de la châtelainie-baylie comtale.

A la mort de Febus, la famille des vicomtes de Castelbon (branche cadette séparée au XIIIe siècle) récupère les pouvoirs des comtes. Il semble maintenant acquis que la mise en place de cette famille fut délicate sur la vallée de l'Ariège et que les élites locales eurent du mal à reconnaître ces nouveaux comtes. On dénombre en effet une multiplication d'hommages seigneuriaux en même temps que les comtes s'engagent à conserver les franchises et les coutumes des pouvoirs consulaires et seigneuriaux. Suit une réorganisation castrale à l'échelle du comté et à l'initiative des nouveaux comtes dont l'objectif est de montrer et d'asseoir leur pouvoir. Mais cette réorganisation -dont le point d'orgue est la construction de la tour ronde du château de Foix- fut la dernière et fut de courte durée. Dès le début du second tiers du XVe siècle, le pouvoir comtal opéra un second désengagement effectué à nouveau au profit de la vicomté de Béarn et de l'acquisition de pouvoirs dans le secteur occidental des Pyrénées.

Le Couserans (XI-XIVe siècles)

L'étude politique du comté de Couserans est un tâche difficile car les carences de la documentation écrite sont énormes. L'histoire politique de ce secteur reste donc très fragmentaire.

Le comté de Couserans est une entité ancienne, structurée sur l'évêché du Couserans dont le siège est à St-Lizier, au débouché de la haute montagne.

Issu donc d'une cité tardo-antique, le comté de Couserans réapparaît dans la documentation écrite au début du XIe siècle en deux occasions. Le comté et son évêché sont attribués au début du XIe siècle à Bernard, cadet du comte de Carcassonne et fondateur de la famille de Foix, dans le testament de Roger-le-Vieux vers 1002, en même temps que des territoires plus à l'est qui vont former le comté de Foix⁵. Ces territoires forment des conquêtes récentes arrachées vers le milieu du Xe siècle au *pagus* de Toulouse. Dans les années 1030-1050, le premier comte de Foix, successeur de Bernard, contrôle toujours le comté de Couserans qui est mentionné dans des accords familiaux⁶.

Dans les années 1090-1095, une documentation écrite plus riche démontre que le comte de Foix est toujours comte de Couserans à la veille de son départ en Terre Sainte pour la première

⁵ Cité ci-dessus.

⁶ 1030-1050

Original perdu. Cop. fin XIIe s. et moderne : A.D.A., E 1.

Cop. A.N., J. 879, n°7.

H.G.L., V, acte 202, col. 408 - 411.

CROS-MAYREVIEILLE, *Histoire du comté et de la vicomté de Carcassonne*, tome I, 1846, pp. 49-50, acte XXXIX

Croisade⁷. La dernière mention d'un rassemblement des deux comtés sous la *potesta* fuxéenne date des années 1125-6⁸ ; mais au XIIe siècle, comme auparavant, les deux territoires ne sont jamais confondus dans les actes. En effet, le comté de Foix est de création récente, tandis que celui de Couserans paraît être issu du haut Moyen Âge et correspondre au territoire épiscopal.

Dans la première moitié du XIIe siècle, entre Roger, comte de Foix de 1126 à 1148 et son successeur Roger-Bernard, le comté de Couserans change de main sans que nous possédions d'explication à cette modification. Il est alors récupéré par le comte de Comminges, seigneurie pyrénéenne plus à l'ouest et ce changement fut peut-être conflictuel comme le suggère une guerre entre comtes de Foix et de Comminges qui aurait pu perdurer et dont on a mention à la fin du XIIe siècle. Le début du XIIe siècle est aussi marqué par l'affaiblissement du pouvoir épiscopal, dont le temporel est régulièrement usurpé par les comtes de Comminges.

A la fin du XIIe siècle, le comte de Comminges, érigea dans cet ensemble une vicomté de Couserans qu'il légua à son fils cadet. Cet ensemble nouveau constitué de droits d'origines publiques incluait une partie des hautes vallées en amont du bassin de St-Lizier, dont la vallée du Garbet. Il ne concerne donc qu'une partie du comté originel. L'évêché lui-même ne semble pas avoir disposé des dîmes sur cette vicomté nouvelle qui est donc différente de la seigneurie de l'évêché contrairement au comté.

Les vicomtes de Couserans, après une étape conflictuelle avec les comtes de Foix à propos d'un château du Sabartès (Quié), réalisèrent un rapprochement très fort avec ces mêmes comtes à la fin du XIIIe siècle et au début du XIVe siècle. Roger-Bernat, comte de Foix et Arnaud d'Espagne, vicomte de Couserans s'associent pour des profits personnels dans leurs vellétés d'expansions vers les territoires catalans d'Andorre et de Palhars. En même temps, l'expansion royale et, la sujétion du Comminges, compliquent la carte politique de la montagne couserannaise notamment dans le secteur de Seix, qui s'insère dans le domaine direct royal, mais aussi sur le secteur de la mine d'argent de Castel Minier d'Aulus en activité au début du XIVe siècle. La concurrence entre les vicomtes de Couserans et les officiers du roi de France se renforce dès les premières années du XIVe siècle, évidemment le plus souvent au profit du pouvoir royal.

Le reste de l'ancien comté de Couserans, sa portion nord et la zone occidentale de la montagne subsista au sein du comté de Comminges. Elle connaît une organisation classique, centrée sur des châtelainies-baylies tenues par des fidèles des comtes de Comminges. C'est dans la zone occidentale de la montagne couserannaise, le Castillonnais, que l'on peut le mieux apprécier les seigneuries locales en place au moins dès le XIIe siècle grâce aux actes de la commanderie templière de Montsaunès (Gers) possessionnée sur ce secteur.

Au XIIe siècle, le cartulaire de la commanderie templière de Montsaunès démontre que les comtes de Comminges possèdent quantité de biens sur cette vallée, biens dont certains sont

⁷ Voir notamment 1095, Original perdu, Copie : Bibliothèque Nationale, fonds Doat, volume 165, f°240. Editions : H.G.L., VIII, acte 388 - II, col. 736-7 et DOVETTO J., *Cartulaire des Trencavel*, CRIHCC, Carcassonne, 1997, acte 347, p. 81.

⁸ 1126, 2 des kal. d'av.

Original perdu : Caisses du château de Foix,

H.G.L., VIII, acte 490 - II, col. 928-9.

Cop. Doat, 166, f°107.

DOVETTO J., *Cartulaire des Trencavel*, CRIHCC, Carcassonne, 1997, acte 373, p.89.

donnés aux templiers. Les seigneurs de Castillon, soumis aux comtes de Comminges paraissent être les acteurs principaux de la domination nobiliaire sur cette zone, même si d'autres seigneuries apparaissent çà et là dans les actes de la documentation écrite templière et comtale. L'extension des ouvrages seigneuriaux castraux au Moyen Âge central paraît avoir connu deux étapes. Une histoire ancienne, difficilement perceptible, montre une diffusion limitée de petits ouvrages seigneuriaux dans la *potesta* de familles locales et de la famille d'Aspet, seigneurie la plus occidentale du comté de Comminges. Ces ouvrages sont concurrencés par le bourg castral de Castillon tenu par un fidèle des comtes. Par la suite, dans une seconde étape, ce bourg devint chef-lieu de châellenie comtale au XIV^e siècle. Cette montée en puissance de Castillon occulte dès lors l'expansion des autres villages castraux déjà peu dynamiques du fait de la structuration ancienne du peuplement autour d'habitats casaliers. La fin du Moyen Âge est donc marquée sur ce secteur par la domination d'un seul ouvrage ce qui démontre que la structuration politique en châellenies-baylies est effective et primordiale dans le paysage politique et dans l'occupation du sol.

3. ETUDES DE CAS

SITE : CHATEAU DE CAZAVET
COMMUNE : CAZAVET
CANTON : SAINT-LIZIER N° I.N.S.E.E. : 09091

Pascal AUDABRAM & Nathalie DUPUY

Localisation



Fig. 1 - Ariège, fond de carte PCR, Flo Guillot.



Fig. 2 - Cazavet vers 1750 – Carte Cassini



Fig. 3 - Cadastre Napoléonien, 1830, détail (section A, feuilles 1, 2 et 3).

Documentation écrite :

Datation	Mention	Origine de l'acte	Edition
1301	«... in loco de casavello » "castet ...de casauet"	Charte de coutumes	AD09-5J2
1512	«...vinea au pe de la costa confrontatam cum costa castri...	Reconnaisances	AD09-30J2-5J2
1683	« a la coste du castet », « le chasteau ».	Terrier	AD09-80Ecc1

Cartes et plans :

Carte I.G.N.	1/25000 ^{ème}	N° 2047OT - Saint-Girons - Couserans
Carte de Cassini	1/86400 ^{ème}	Feuille 15, N° 39 – Saint-Lizier vers 1750
Cadastre napoléonien	1/1250 ^{ème}	1830

Le château :

Coordonnées Lambert III : X= 494,667 Y= 3078,442 Z= 586

1^{ère} mention : 1301

Terminologie : *castet* et *castrum*

Dernière mention :

- 1683, dans le terrier il est cité comme lieu ou confront de parcelles : « a la coste du castet », « le chasteau », « la place du castet ».
- 1750, symbolisé en ruine sur la carte de Cassini (Fig.2)

Type topographique :

Site perché à 586m d'altitude, en moyenne à 150m au dessus des plaines et principaux habitats de la commune.



Fig. 4 - Le château de la Bouche vers 1900 – D'après une carte postale.

Situation par rapport à l'habitat et aux voies de communication :

Château perché sur une colline dominant le village de Cazavet, les hameaux de Cazaux, de la Caubère, d'Aliou et le moulin d'en haut ainsi que la majeure partie des terres agricoles. Son positionnement permet d'avoir une large vue au nord, sur la basse vallée du Salat qui relie le Couserans et le Comminges (Saint-Lizier, Caumont, Prat- Bonrepaux, Lacave, etc.) et aussi sur les « petites Pyrénées ». Au sud le massif de l'Estelas lui interdit toute vision directe sur les vallées de Balaguères et du Castillonnais en général. Cazavet avec Montgauch et, plus loin, Montégut, forment une zone intermédiaire entre ces deux espacesouserannais. L'actuelle D33, dite de Riverenert à Salies du Salat, traverse ce plateau en rive gauche du Salat et date du milieu du XIXe siècle. Son tracé a probablement compromis le maillage plus dense de voies anciennes qui reliaient toutes ces communautés.

Voies d'accès :

Actuellement on monte depuis le hameau de la Caubère et l'on emprunte un chemin constitué d'une succession de rampes aménagées entre les terrasses des parcelles de deux propriétés privées. Rien ne nous interdit de penser à un accès originel pour ce tracé. Les autres possibilités restent des passages aléatoires à travers les broussailles et les rochers.

Description des vestiges :**Formes générales :**

L'ensemble des fortifications (environ 3800 m²) se distribue autour de la tour maîtresse par des enceintes concentriques épousant la forme du sommet de la colline qu'une masse rocheuse traverse sur un axe nord-ouest/sud-est.

Enceinte(s) :

Deux enceintes

La première enceinte est de forme quasi circulaire d'environ 300 mètres de circonférence.

La deuxième, d'un périmètre approximatif de 100 mètres, se distingue par une forme polygonale, en forme de "fer à repasser". Cette muraille repose sur la roche naturelle arasée par endroits pour l'édification de la terrasse de la basse-cour et du *caput castris* où l'on accédait par une porte percée dans le mur nord.

Tour maîtresse :

Présence d'une tour maîtresse, dont certaines parties sont encore en élévation (4 mètres au plus haut). Dimensions extérieures : 7,1m x 4,5m, épaisseur des murs : 1m. Avec une superficie intérieure d'environ 13 m², elle est relativement exigüe, et rend toute résidence peu probable.

Deux ouvertures de tir sont encore en place. Les traces d'une ancienne porte alignée avec des corbeaux de pierres nous renseignent sur une division par étage de l'aménagement intérieur.

Des fouilles clandestines réalisées à l'intérieur de la tour ont compromis les unités stratigraphiques sur près de 2 m de profondeur.

Autres bâtiments :

Des structures bâties sont apparentes dans l'enceinte du *caput castris*, une citerne a été identifiée grâce à des restes d'enduit sur les parois, parmi les autres constructions, il serait bien hasardeux à ce stade d'y déchiffrer toutes traces d'un bâtiment religieux. Entre les deux enceintes des nombreuses constructions de murs évoquent un habitat castral (permanent, temporaire...).

Seigneurie du château :

La mention la plus ancienne concernant la situation seigneuriale de Cazavet est la charte des coutumes établie en 1301. Le texte qui rapporte cette charte est une copie probablement exécutée entre le XVII^e et le XVIII^e siècle⁹, à partir d'un parchemin datant de 1393 comme il est écrit en tête de ce document. Le temps ainsi figé au mois de mars 1301 nous donne une liste de huit coseigneurs ainsi que l'esquisse d'un finage sur lequel vont s'exercer ces coutumes.

En tout premier lieu on voit Guillaume d'Eycheil, *Guillem Deshels*, que l'on retrouve dans d'autres actes de la même époque : le 11 septembre 1273 c'est *Guilhermus de Seilh* qui signe avec Bernard Comte de Comminges et Roger de Francazal la fondation de la Bastide de Lacave¹⁰. Puis *Guillem de Exilio* rend hommage et fait serment de fidélité à Thibaud de Levis¹¹ le 1^{er} octobre 1294 pour le château de Prat¹².

⁹ Il porte les sceaux de la Cour des Aides et Finances de Montpellier créée en 1629 et supprimée en 1791. Pas d'indication particulière pour connaître les motivations qui ont exigé qu'une copie de la charte des coutumes soit faite ainsi que celle des reconnaissances de 1520.

¹⁰ SAMIAC (F.J.), La bastide de Lacave en Couserans, BSALSA, 1922-25, p280-296. ADA Per3/1922.

¹¹ Thibaud de Levis est l'arrière petit fils de Gui I^{er} de Levis qui fut lieutenant de Simon de Montfort, Thibaud est baron de Lapenne et par mariage en 1290 avec Englésie de Montégut, il devient aussi

Pons de Francasal, *pounts de francasal* est le second coseigneur, il est cofondateur de la bastide de Lacave, *Poncii de Franco Casali*, il y est déclaré mort et son exécuteur testamentaire est Raymond de Tersac, tuteur de Roger son fils. Plus bas dans le texte il y a un *bernardus de francocasalli publicus de pratis et terri domini comitis comienarium notarius* qui paraît être l'un des protagonistes de la copie de la charte en 1393.

C'est Bernard de Castillon, qui semble ici agir au nom de ce Pons, *en pounts de francasal donhel peu si et pet senhor en berner de castilho cauet aue le [...] del dit pounts et peu tots los successos*. Est-il à ce titre un coseigneur ?

En quatrième position on trouve Pierre Gros de Cazavet (damoiseau) *peyre gros de casaueg donhel*.

Le cinquième est *Bernad de la Cambera clere* qui prête serment pour lui, ses cohéritiers et pour tous ceux de la Caubère et ses successeurs. Nous avons déjà situé la Caubère et sa proximité avec le site étudié.

Guillaume de Rieu, *guillem de rieu*, est *clere payre et loyal* administrateur des biens de Raymond, Pierre et *Nogandia* ses enfants et aussi représentant de Caumont¹³ ; il est le sixième coseigneur de Cazavet

Ensuite nous voyons apparaître Bernard de Gamat, *bernad de gamat*, pour lui et pour ceux du *casal de la lana*. Il est difficile de situer le lieu qu'il représente, les toponymes cazavetois portant le nom de Lane sont nombreux, on pourrait privilégier Cazaux mais avec pour seul argument le mot *casal*.

C'est *ramond de la roca peusi et persos coheretes et par soes dal casal de la roca* qui clôture la liste. La Roque est le nom qui figure sur la carte de Cassini vers 1750 à l'emplacement de l'actuelle ferme de Billoc qui a traversé les siècles en conservant son unité parcellaire groupée autour des granges, de la maison et du petit ruisseau qui traverse la propriété.

Le roi de France, le comte de Comminges et l'évêque du Couserans sont hiérarchiquement nommés puis vient *Bernardus de monteguito domicelles castellanus castri de casaveto*, ce damoiseau est le châtelain du château de Cazavet. Parmi les autres témoins il y a un clerc de Prat, un abbé, mais aussi *guillermus de losa* de Bareille¹⁴ et *guillermus de riuo*, un des coseigneurs, qui est aussi le *publicus notarius* de Cazavet qui transcrit cette charte.

Après 1301, suit une période d'environ un siècle et demi dont il faudra au grès des textes rencontrés et surtout s'ils existent, tenter d'expliquer la manière dont les acquisitions se sont faites.

Dans tous les cas, l'influence politique de la maison de Comminges est indéniable en ce début du XIV^e siècle.

En 1336¹⁵, Cazavet dépend de la châtellenie de Salies qui dépend elle-même directement du comte de Comminges.

baron de Montbrun. Il meurt en novembre 1309. Son fils Thibaud II épousera Séguine de Comminges, fille d'Arnaud d'Espagne seigneur de Montespan et petite fille d'Arnaud vicomte de Comminges et Philippa de Foix.

¹² Hommage de Guillem d'Eycheil à Thibaud de Lévis, ADA 1J317.

¹³ Il est écrit *clarimont* mais en raison de la proximité du village de Caumont avec Gèle qui est un hameau de Cazavet on privilégie une erreur du copiste qui pourrait avoir lu *clarimont* à la place de *calvimont*.

¹⁴ Hameau de Montgauch.

¹⁵ Ibid., p.220, note 205.

Le 15 septembre 1449 Mathieu de Foix, Comte de Comminges, cède à Manaud de Sus, seigneur de Serrières « toute la seigneurie, fiefs, rentes, droits, revenus, pertes, aubaines, saisines, maisons, moulins, terres, vignes, prés et tous autres biens appartenant à la maison de Francazal dans le château et lieux de Taurignan, de Lafite, de Cazavet et dépendances d'iceux, que bien avant nous avons acquis du seigneur Descadros et de Saint-Blancat »¹⁶. Plus tard nous retrouvons l'ensemble de ces biens tenus par différentes branches de la famille des Roquemaurel¹⁷. Celle qui détient Cazavet débute avec Jean de Roquemaurel, écuyer, né vers 1535, il épouse Anne de la Oueilhère en 1560, ils ont trois enfants. Le premier d'entre eux un autre Jean, seigneur de Cazavet meurt en 1614. C'est son frère Pierre qui lui succède ; avec Marguerite de Cabalby, sa femme, ils eurent un fils nommé François qui mourut en 1631 sans successeurs. Il fut enseveli comme ses ancêtres dans l'église de Cazavet¹⁸.

Le 28 mai 1716 Jean de Vendômois et François de Narbonne¹⁹ sont décrits coseigneurs de Cazavet en procès avec Paul de Soulan Saboulies seigneur de Balaguères au sujet de délimitation de propriétés.

Le 20 novembre 1736 dans son testament Jean de Vendômois seigneur de Poucharamet et d'autres lieux dont Cazavet déclare vouloir que la terre de Cazavet appartienne au premier mâle de Marie de Vendômois sa sœur²⁰, et c'est donc après la mort de sa mère que Jean de Jugonoux, le 11 février 1745, vendra la totalité de ses biens à deux notables cazavetois et une douzaine d'autres habitants excepté le moulin sur la Gouarège avec ses dépendances et ses accès²¹.

Le village/habitat :

Le village de Cazavet est assis au pied du château, à une altitude de 440 m. Le village est-il contemporain, antérieur ou postérieur au château lui-même ? Pour le moment, aucune indication ne permet de le préciser. Cependant, à la vue du nombre important de structures bâties situées entre les deux enceintes de l'édifice castral, il est probable qu'un premier village ait existé à Cazavet, à l'intérieur même du château, et ait subi un glissement progressif pour se retrouver enfin dans une situation, d'un point de vue topographique, nettement plus confortable. Une autre hypothèse est également envisageable : ces « loges » avaient-elles pour vocation de servir de refuges à une population soumise à un danger imminent ?

Au sud-ouest du village, à environ 500 mètres, se situe le hameau de Cazaux, agglomération tout aussi importante que Cazavet dans sa superficie et sa quantité d'habitations.

D'autres lieux-dits, dont sont d'ailleurs issus certains coseigneurs, constituaient cette ancienne seigneurie (La Caubere, Billoc).

Toponyme :

Lexique occitan: *casa* signifie "hutte", puis "maison rurale" et enfin "domaine".

Lexique gascon: *casau* signifie "maison et terres attenantes", parfois "métairie", "enclos", "domaine".

¹⁶ ADA Per3/1922, SAMIAC (F.J.), BSALSA, 1922-25, p 291-296.

¹⁷ <http://tderoquemaurel.free.fr>.

¹⁸ ADA 83 (côte inconnue), Registre des décès de Betchat.

¹⁹ Vente des vendômois aux cazavetois ADA 5J2, il détient une pièce de terrain à la Caubère.

²⁰ Testament de Jean de Vendômois, ADA 40J14

²¹ Vente des biens des Vendômois aux cazavetois, ADA 5J2

Les toponymes Cazavet et Cazaux pourraient donc avoir comme étymologie les acceptions citées ci-dessus.

En ce qui concerne Cazavet, le préfixe *vet*, *veth* en gascon, qui veut dire beau, dans le sens de bon, indique des notions de qualité (domaine bien structuré, richesse de son secteur agricole...?). Le nom du village de Cazavet doit-il son origine au caractère fertile de ses terres, à la présence du château, siège d'un pouvoir seigneurial et donc représentation d'une puissance politique, ou bien les deux à la fois ?

Dans tous les cas, Cazavet et Cazaux ont une étymologie commune qui évoque une exploitation, une organisation du terroir, une emprise seigneuriale structurée.

1^{ère} mention :

En 1283, un Raymond de Cazavet dans un recueil de l'abbaye de Bonnefont²².

Organisation topographique :

Cazavet est bordé par les communes de Balaguères, Francazal (31), Prat-Bonrepoux, Caumont et Montgauch.

Le ruisseau de la Gouarège passe près de Cazavet, village principal, qui est traversé par la D33 ; avec Cazaux ils constituent les habitats les plus importants positionnés sur la plaine autour de laquelle s'étendent les 1793 hectares de la commune. Salège, Hyder, Gèle, Aliou et de nombreux écarts se répartissent dans les autres vallées et versants de ce territoire qui est pour sa plus grande part recouvert de forêts.

Cazavet s'est installé en contrebas de la colline du château, au nord. Le parcellaire actuel laisse entrevoir un premier carrefour de ruelles autour desquelles se sont distribuées les habitations, leurs dépendances et jardins. Deux tracés concentriques les séparent de la trame rectiligne en lanières qui morcelle la plaine. Les maisons d'habitations de Cazavet s'étendent le long d'un l'axe sud-ouest nord-est (A). Cette rue est coupée par un second axe (B) qui remonte vers le nord et qui permet de rejoindre Prat-Bonrepoux. (Fig.5)

L'église est à l'entrée sud du village.

Fortifications et faubourgs :

Il n'existe aucune trace de fortifications ni faubourgs autour ou dans le village de Cazavet. Il n'a pas été jugé nécessaire de fortifier le village. En cas de danger imminent, la population pouvait se réfugier à l'intérieur du château²³.

²² Samaran, Higounet, recueil des actes de l'abbaye de Bonnefont. Acte 446.

²³ «*Item sals homes de las ditas vialas fugian peu [paurer] al castet del dit loc de casauet...* » Voir article charte de 1301.

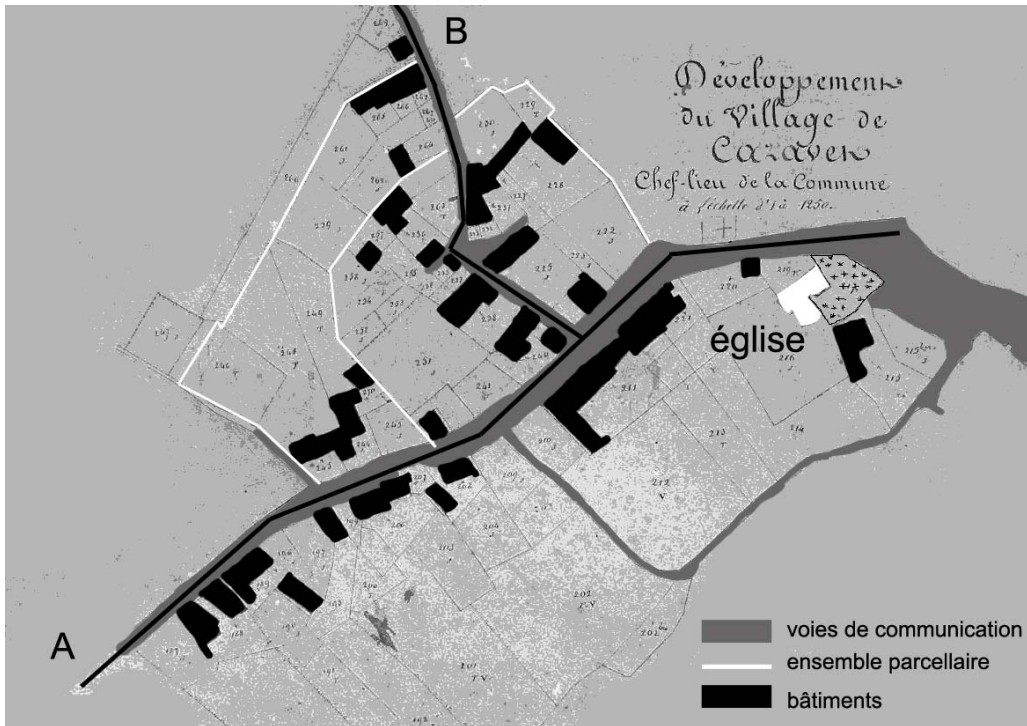


Fig. 5 - Village de Cazavet, d'après cadastre napoléonien, 1830.



Fig. 6 - Parcellaire en lanière, plaine et village Cazavet d'après cadastre contemporain

Economie :

Le cadastre contemporain conserve un parcellaire en lanières. On retrouve ce type de disposition parcellaire à l'époque médiévale dans tout le centre de l'Europe. Il témoigne d'une mise en valeur collective, dans le cadre d'une économie agraire (programme céréalière par exemple) sur un relief relativement plat²⁴. La pratique agricole devait être le pôle principal de l'économie de cette coseigneurie. Bien qu'appuyé sur les contreforts du piémont pyrénéen, le village de Cazavet est entouré de vastes plaines et terrasses cultivables.

L'économie liée à l'exploitation des produits de la forêt devait également jouer un rôle, Cazavet étant situé au pied de l'immense massif de l'Estélas.

Situation religieuse de l'habitat :**Eglise :**

L'église que nous voyons aujourd'hui a été construite pendant le XIXe siècle. Pour le sujet qui nous concerne, nous devons nous intéresser aux éléments traitant d'une autre église qui a été détruite après 1830, période d'élaboration du cadastre napoléonien. C'est la raison pour laquelle elles figurent toutes les deux sur les diverses feuilles du cadastre.

Dès 1832 les offices ont lieu dans l'église moderne et le processus de démolition est entamé.



Fig. 7 - L'église moderne (cadastre 1830)



Fig. 8 - L'ancienne église (cadastre 1830)

Vocabulaire

En 1559, l'église est dédiée à Saint-Vincent²⁵ et un siècle plus tard, en 1661²⁶, à Saint-Michel. La raison de ce changement de vocable reste à étudier. Dans le terrier de 1683 figurent un marguillier de *Nostre Dame du Rouzaire* et un marguillier de St Michel.

1ère mention

Dans la charte de 1301, on trouve un "*Raymundus del Clos subscapp ecclesie de Casavello*". Elle apparaît ensuite en 1382²⁷.

²⁴ Pour plus d'informations, on peut consulter les ouvrages suivants :

ABBE (J-L), "*L'aménagement de l'espace: le parcellaire rural de la bastide de Saint-Denis (Aude)*", dans "*campagnes médiévales: l'homme et son espace. Etudes offertes à Robert Fossier*", Presses de la Sorbonne, Paris, 1995, pp.103-119.

CHOUQUER (G.), *L'étude des paysages. Essais sur leurs formes et leur histoire*, Errance, Paris, 2000.

²⁵ AD31-B52.f°128, «...maintient de Geraud Casebonne dans la possession de l'église paroissiale St Vincent, Cazavet, diocèse de Couserans... », le 21 janvier 1559.

²⁶ FONT-REAUXX et PERRIN, *Pouillés des provinces d'Auch, de Narbonne et de Toulouse*, 1972: "*ecclesia et scholaris de Casavello*".

Dernière mention

Il est écrit dans le registre des délibérations du conseil municipal en mai 1835²⁸ : *Autorisation de démolir les murs de la vieille église et d'utiliser les matériaux pour faire le mur du cimetière et les réparations du chemin.*

Paroissiale ou non :

En 1301, Cazavet dépend du diocèse du Couserans²⁹. Cela est attesté par la présence, dans la charte de coutumes, d'Auger de Montfaucon, évêque de Couserans³⁰. Il est difficile de dire si un autre bâtiment religieux a existé sur le territoire cazavetois même si « *les terres de la chapelle* » sont citées en confronts de plusieurs parcelles de Cazaux ainsi que la présence de deux marguilliers³¹.

Bâtiment :

Eglise médiévale détruite.

Cimetière :

Les restes du mur de l'ancien cimetière s'élèvent encore sur près de 2 mètres de haut et 8 m de long. Le mur du nouveau cimetière est bâti avec des pierres de l'ancienne église. Une tête sculptée sur une pierre issue d'une arcature a été mise en évidence sur la façade qui longe la route départementale.

LE TERRITOIRE COMMUNAL

Situation du territoire communal :

Superficie : 1793 hectares.

Nombre de hameaux :

Sur la carte de Cassini apparaissent les hameaux suivants : Cazaux, la Caubère, Houillet, Ider, Salège, Aliou et Gelle. De certains de ces hameaux sont issus les coseigneurs nommés dans la charte de coutumes de 1301.

Nombre de fermes isolées :

Les fermes isolées de la carte de Cassini : la Roque, Peyhort, Tarte, le sont toujours excepté pour Rouzet et Ferrus. Le Crabouté est une ferme oubliée des cartes, mais ses murs s'élèvent encore à la lisière de la forêt et des prés qui porte son nom.

Autres sites à proximité :

La commune ne possède pas d'autres ouvrages fortifiés ou d'édifices religieux de la période médiévale.

Dans les communes voisines, d'autres sites castraux sont à signaler : (distances géographiques)

- Château de Bareille et le Castech³² à Montgauch : 1,8 km et 2,7 km.
- Château de Prat : 4,2 km.

²⁷ SAMIAC (Abbé), *Le Couserans paroissial*, Bull. historique du diocèse de Pamiers, 1932 : Comptes de décimes.

²⁸ Registre des délibérations de 1825 à 1858, ADA 80E suppl D1. Les fonts baptismaux conservés à gauche de l'entrée de la nouvelle église pourraient être transportés de l'ancienne église. Une pierre semi cylindrique longue d'environ 1 mètre est incluse dans le muret proche de l'église. Une description des abords nous indique la présence d'un porche accolé et à proximité de l'entrée du cimetière. Une implantation qui nous rappelle celle de l'église de Montgauch à quatre kilomètres de là.

²⁹ HIGOUNET (Ch.), *Le comté de Comminges...* op.cit, carte p.363.

³⁰ "*augeris consorani episcopo*".

³¹ AD09 80Ecc1, terrier, 1683

³² Malgré le nivellement de ce terrain communal fin XXe siècle, la description d'un fossé avec des pierres par les habitants, la toponymie locale, le parcellaire cadastral, et l'observation in situ renforcent l'idée d'une structure fortifiée au « castech » de Montgauch.

- Château de Caumont : 4,6 km.
- Château de Sainte-Catherine à Balagué : à 4,7 km.
- Château de Montégut : 4,8 km.
- Château de Francazal³³ : 4,8 km.
- Cité de Saint-Lizier : 7 km.

BIBLIOGRAPHIE DU SITE

HISTOIRE REGIONALE

HIGOUNET (Ch.), *Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la couronne*, Toulouse, éd. Privat, 1949.

HISTOIRE DE L'ARIEGE

MOULIS (A.), *L'Ariège et ses châteaux féodaux*, éditions Lacour, Nîmes, 1995
« réimpression de 1968 ».

MOULIS (A.), *La vie de nos ancêtres en comté de Foix et en Vicomté de Couserans d'après les anciennes chartes de coutumes*, éd. La pensée universelle, 1986

HISTOIRE DU COUSERANS

GERAUD-PARRACHA (G.), *Anciens châteaux du pays de Couserans*, imprimerie Fabbro, St Girons, 1993.

GERAUD-PARRACHA (G.), *Histoire du pays de Couserans*, imprimerie Fabbro, St Girons, 1993.

HISTOIRE ECCLESIASTIQUE

DELARUELLE (E.), *Le diocèse de Couserans*, Société archéologique et historique du Gers, 1956.

LESTRADE (J.), *Les huguenots en Couserans*, Champion éditeur, Paris, 1933. Réédition éd. Lacour, 2007.

FONT-REULX et PERRIN, *Pouillés des provinces d'Auch, de Narbonne et de Toulouse*, 1972.

ARCHEOLOGIE

AMIEL (M.C), *Occupation du sol dans le canton de Saint-Lizier au Moyen-Âge*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de FAVAREL (S.) et PRADALIE (G.), Toulouse, UTM, 1999.

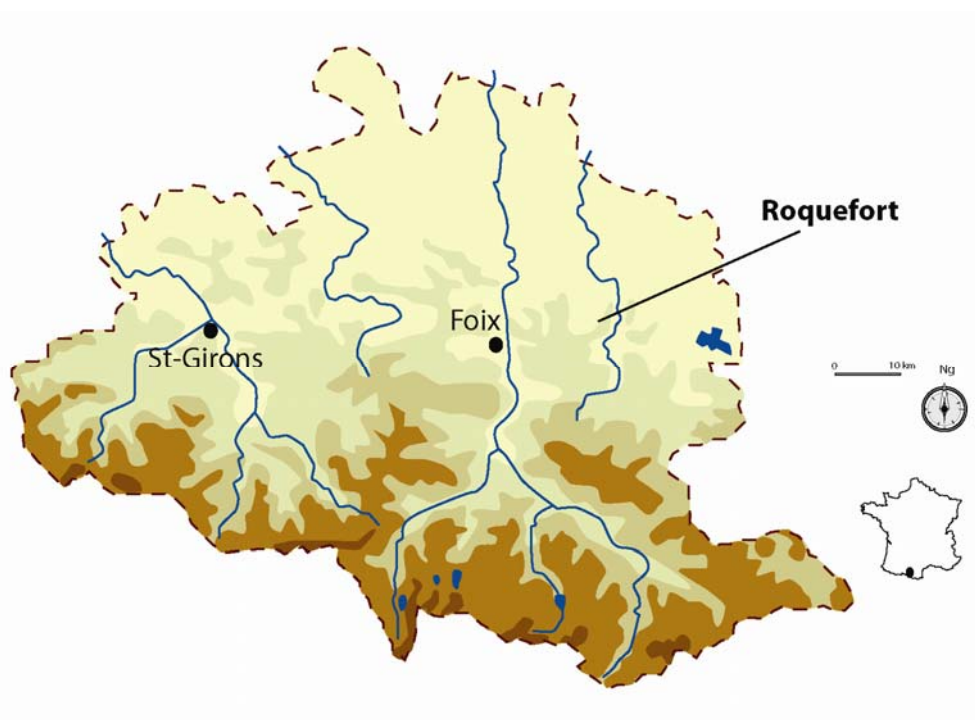
AUDABRAM (P.), *Inventaire des fortifications médiévales en bas-Couserans*, mémoire M1 sous la direction de POUSTHOUMIS (N.) et DEBAX (H.), UTM, 2008.

FETE (L.), *Inventaire archéologique des villages castraux dans le Couserans, cantons d'Oust, Saint-Lizier, Saint-Girons*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de FAVAREL (S.), UTM, 1990.

³³ Les dernières pierres du château ont été prélevées au milieu du XXe siècle par les habitants de Francazal.

SITE : Fortification de Roquefort
COMMUNE : Roquefort-les-Cascades
CANTON : Lavelanet N° I.N.S.E.E. : 09250

Florence Guillot



Documentation écrite :

Datation	Mention	Origine de l'acte	de	Edition
1160, 27 nov.	Fief de reprise : Peire de <i>Du</i> , sa femme <i>Sibilia</i> , ses enfants et son frère Bertran Raimon, donnent à Roger Bernat, comte de Foix, tout ce qu'ils possèdent <i>in tolosano episcopo, in castello et in villis et in silvis et in bosquis, atque garrigis vel etiam in aquis, in terris cultis et incultis, dont le castellum de Laroque et castellum de Roquefort.</i> Roger Bernat leur rend sous sa <i>potesta</i> et « <i>a feu</i> ».	O.P. Cop. Arch. Du château de Léran, A I-5.		PASQUIER F., Cartulaire de Mirepoix, tome 1, p. 21.

1244, mai kal. 2	Mise en cause de Bertran de Roquefort ³⁴	O.P. Cop. Doat, 22, f°214r - 229v Cop. Doat, 22, f°229v - 232v.	DUVERNOY J., Le dossier de Montségur, Dijon, 1998, p. 101.
1250, 14 kal. juil.	G. de Roquefort et B. de Turre, chevaliers et frères sont cautions et témoins d'un accord entre G. du Mas Saint-Puelles et l'abbaye de Boulbonne.	O.P. : C.C.F. Cop. Doat, 84, f°259.	
1300, oct- nov.	Projet de partage de la succession de Gui de Lévis, seigneur de Mirepoix pour leurs 5 enfants. Mention de l'habitat de Roquefort dans une seconde part.	O.P.	PASQUIER F., <i>Cartulaire de Mirepoix</i> , tome 2, p.341.
1302, 14 juin.	Agnès, comtesse de Foix, donne à Braide d'Asouaire, abbesse de Valnègre un psautier en bois orné de plaques d'argent gravées aux armes du comte de Foix et à celles de Cardonne. Parmis les nones : Agnès de Roquefort ³⁵	O.P. Cop. Doat, 85, f°273.	HGL, IV, col. 851, partielle. Analyse : H.G.L., VIII, col. 1915. BARRIERE-FLAVY C., <i>Histoire de Saverdun</i> , Paris-Toulouse, s.d., pièce n°7.
1305, 5 déc.	Philippe, roi de France, ordonne au sénéchal de Toulouse d'assigner au comte de Foix, Gaston, 1102 livres tournois sur les revenus de la sénéchaussée pour la terre de Garrabet (<i>Gavarreti</i>) et le <i>castrum</i> de Roquefort (<i>Ruppis fortis de Martiano</i>) et autres qui avaient été donnés à son père.	O.P. Cop. Doat, 178, f°131.	
Début XIVe siècle	Bérenger de Roquefort ³⁶ est châtelain de Montailou pour le comte de Foix	Nbs mentions	Voir registres Inquisition Fournier et Le Roy Ladurie

³⁴ Le problème de l'anthroponyme Roquefort est qu'il est courant. Néanmoins, cette mention semble bien devoir être attribuée à une famille du Pays d'Olmes donc à des seigneurs issus du Roquefort étudié ici. La mention suivante est moins certaine car il existerait un « Roquefort » sur la rivière Hers.

³⁵ Même incertitude.

³⁶ Idem.

1336	Parmi les nobles du comté de Foix participant à la guerre entre les rois de France et d'Angleterre en Guyenne, on remarque : Bertrand de Roquefort Jean de Roquefort	O.P.	HGL, X, col. 424 Analyse de Garrigou, <i>Etudes historiques sur ...</i> , p. 253.
Milieu XIVe siècle	Nombreuses mentions d'Aimeric de Roquefort, un des nobles les plus importants du comté		
1398, août 31	Serment collectif de nobles du comté de Foix, assemblés à l'abbaye de St-Volusien, dans le cloître, à Isabelle et Archambaud, comtesse et comte de Foix. Le serment est prêté par : ..., Bésian de Roquefort ³⁷ , ...	O.P. : C.C.F Cop. Doat, 205, f°226r. Analyse : A.D.P.A., E 391, f°76/ E314, f°75.	
1510	Composition et évaluation des biens de la maison de Mirepoix par Anne de Lévis. Texte adressé au parlement de Toulouse à cause d'un procès entre elle et ses frères dont l'aîné Jean de Lévis était seigneur de Mirepoix. A Roquefort : <i>un château défensable, ... four, ...</i> A Carla-de-Roquefort : <i>..., four, ...</i>	O.P.	QUIER F., <i>Cartulaire de Mirepoix</i> , tome 2, p. 425
1671	Ordonnance de la visite épiscopale de l'église Notre-Dame de Roquefort.	O : A.D.A., G 58.	-

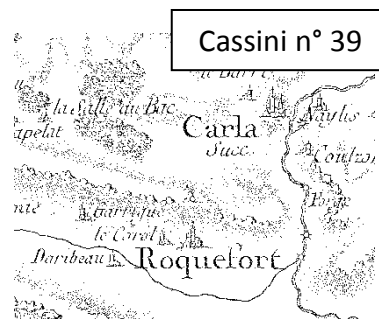
Cartes et plans :

Carte 1/25000 ^{ème}	I.G.N.	N°2147 Foix/Tarascon	ET	Castelas, bois du castel Hameau de Carol Pic des monges
Cadastre napoléonien		s.d. début XIXe s.		Rochers de la Caire La ville (site du village déserté) Castelas, bois du castel

³⁷ Seigneur sur la haute Ariège, famille n'ayant, apparemment pas ou plus aucun lien avec Roquefort en Pays d'Olmes.



Cadastre actuel – géoportail
Le château est sur le sommet, le village déserté sur le flanc visible



Cassini n° 39

CHATEAU : de Roquefort

Coordonnées Lambert III : X : 552,807 Y : 3074,068 Z : 610

1^{ère} mention : 1160

Terminologie : *castellum*

Dernière mention : 1510 au moins

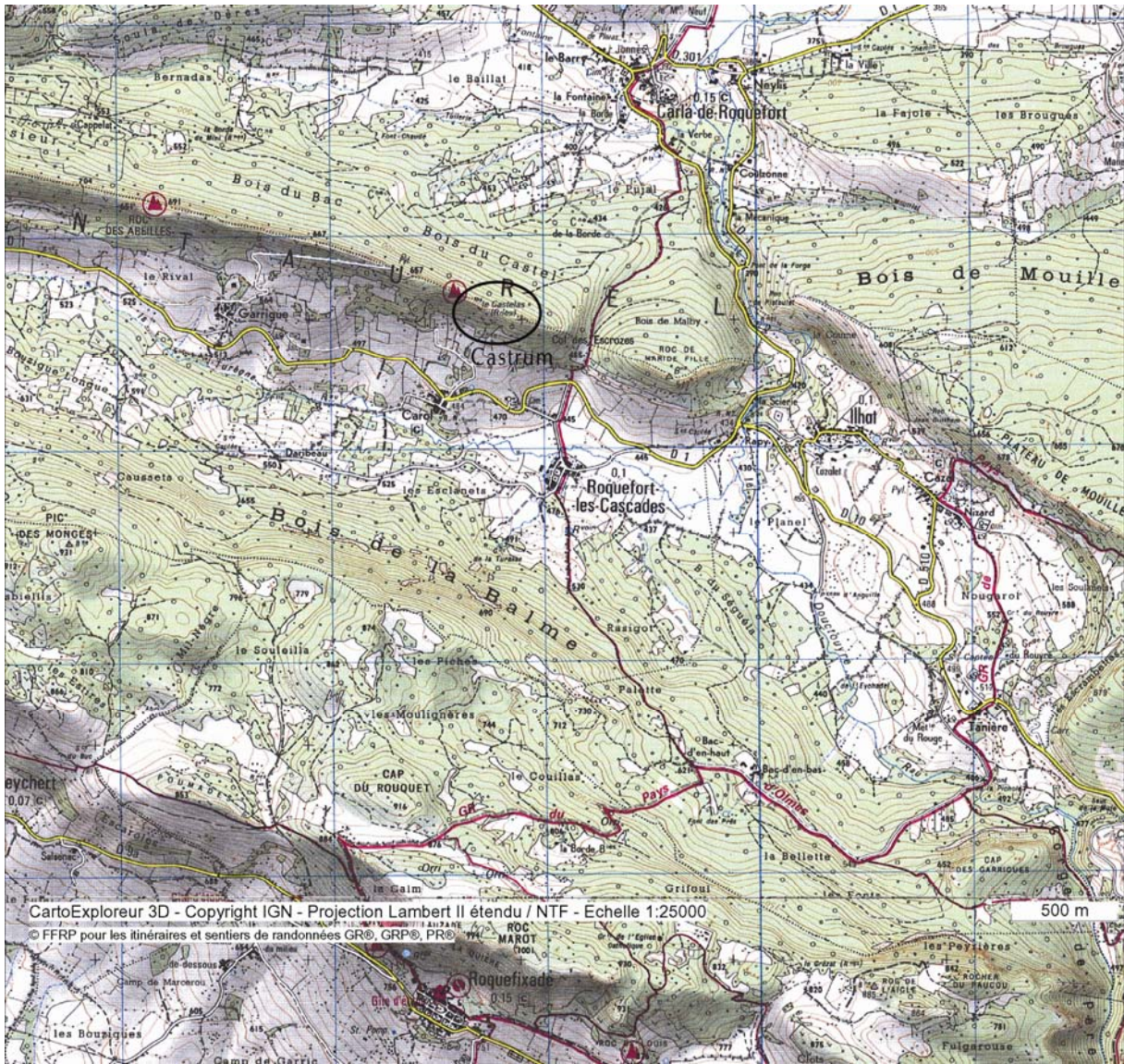
Type topographique : roque

Situation par rapport à l'habitat et aux voies de communication : dominant deux vallées

Situation dans le paysage : domination, sur ligne de crête est-ouest



La crête du château au loin



Description des vestiges :

- Formes générale :
Un village subordonné en pierres sèches en flanc sud et un ouvrage castral sommital de forme allongée comme la crête (relief du Plantaurel, très long pli est-ouest sur plusieurs dizaines de km). Traces de retailles du relief majeures sur des centaines de mètres cubes.
Relief calcaire (faciès urgonien).



Exemple d'une terrasse retaillée sur plus de 60 m juste sous et au sud du *caput castris*.

- Enceinte(s) :
Une longue enceinte externe avec le côté le plus exposé fossoyé. Longueur env 90 m rectilignes ! Subsiste sur 4 à 5 m de hauteur. Petits ou moyens moellons calcaires bien taillés, assises horizontales et régulières, blocage.



Enceinte avec archères régulières

Comporte régulièrement espacées des meurtrières de style et taille uniformes de type philippienne frustrée (XIIIe siècle ?). Ces meurtrières pourraient indiquer que ce mur a été construit au XIIIe siècle et n'existait donc pas dans le *castrum* initial : il semble de toute façon probable qu'à la prise en main par les Lévis il y ai eu des aménagements majeurs.



Extrémité ouest de l'enceinte

+ un partage en deux de la forteresse, avec une petite enceinte interne très dégradée.



Face interne de l'enceinte, vue du *caput castris*.

- Tour maîtresse :

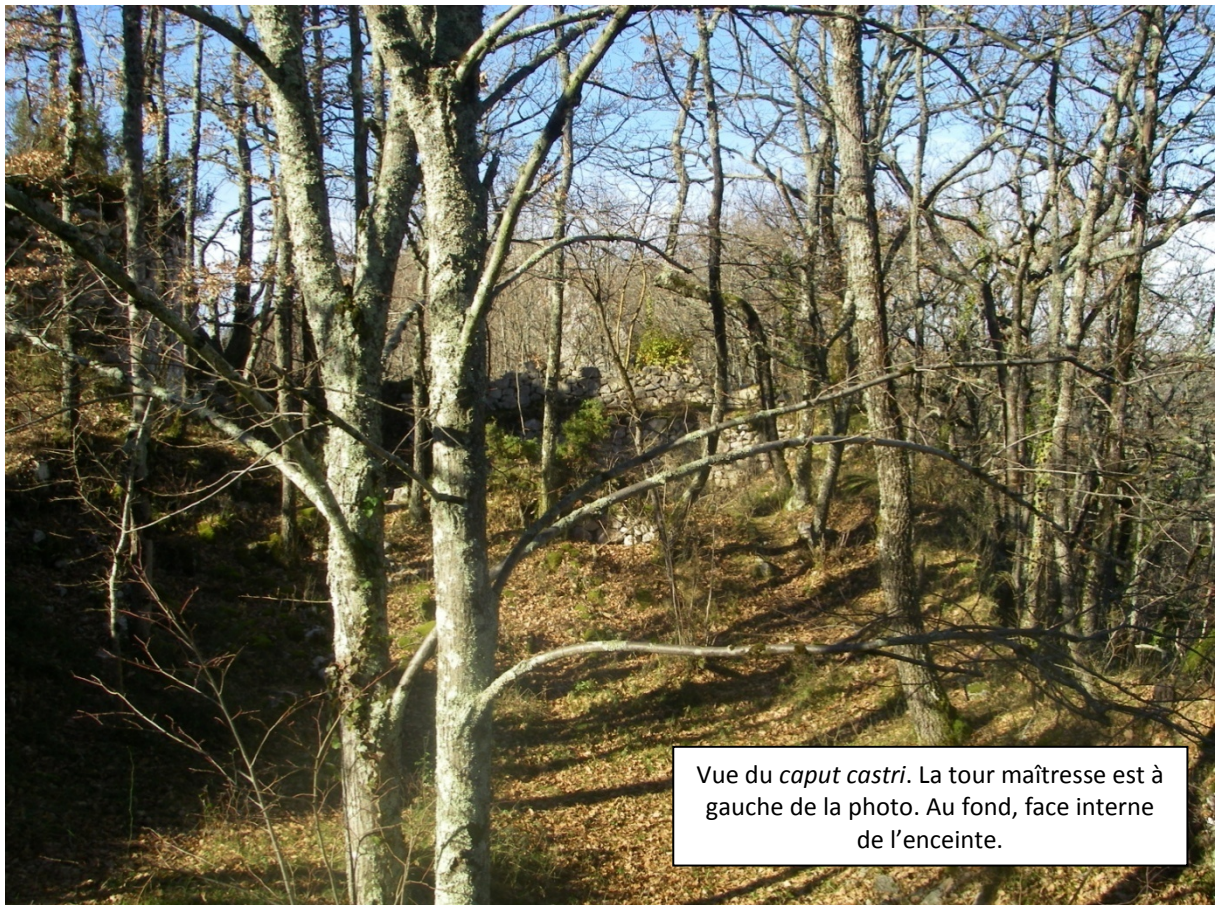


Vestiges des soubassements d'une tour de petite surface (15 m² avec les murs). Située à l'angle sud-ouest du *caput castri*, angle qui n'est pas le moins bien défendu naturellement, mais qui est le plus visible de la vallée de Roquefort et du côté du village subordonné.

Il pourrait avoir connu un premier niveau plein.

Les quelques m² de parements qui subsiste montrent un bâti de type roman qui peut tout à fait correspondre à la première mention du site, milieu XIIe siècle.

Parement externe à la base de la tour maîtresse



Vue du *caput castri*. La tour maîtresse est à gauche de la photo. Au fond, face interne de l'enceinte.

- Autres bâtiments :

Le *caput castri* montre des traces d'autres bâtiments *a priori* assez denses. Ce *caput castri* est globalement rectangulaire et couvre 300 m². A l'extrémité de celui-ci un mur encore en élévation sur 4 à 5 m semble de facture plus récente que le reste (présence



de tuiles dans le parement comme bouchons).

Mur d'enceinte interne avec présence de fragments de tuiles dans le parement



En dehors de celui-ci, on note des encoches nombreuses dans le rocher retillé et des anomalies qui démontrent aussi de la présence d'autres bâtiments.



Retaille et encoche en situation de guet



Mortaises d'un bâtiment situé sous le *caput castri*

Ce château paraît avoir été un site majeur densément bâti. L'ensemble de la partie forteresse couvre près de 2000 m², sur une vingtaine de mètres de large seulement.

SEIGNEURIE du château : du comté de Foix au royaume de France

Seigneur(s) éminent(s) : comte de Foix, puis roi de France.

Seigneur(s) immédiat(s) : Dun au XIIe siècle. Après la Croisade, récupération de la seigneurie par des Lévis, comme tout le secteur de Mirepoix et celui de Lavelanet.

Encadrement seigneurial : inconnu

LE VILLAGE/HABITAT : Roquefort ancien

Village/habitat : castral abandonné

Situation et voies : au pied du château sur le flanc sud et est

Alt : 550-580 m.

Toponyme : ? Roquefort

1^{ère} mention : Pas de mention médiévale.

Organisation topographique : Le village se développe sur des terrasses étagées. Habitat déserté. Pierres sèches.



Murs en pierres sèches du village





Murs en pierres sèches du village



Fortifications et faubourgs : fortifié par un grand mur en pierres sèches en aval et adossé au château en amont.

Retaille et encoche en situation de guet



LE VILLAGE/HABITAT : Roquefort actuel

Roquefort et l'église paroissiale isolée au premier plan



Village/habitat : indéterminé pourrait être un village à plan carré des Lévis (mis en place au XIVe siècle, il aurait provoqué l'abandon du village subordonné au *castrum*)

Situation et voies : fond de vallée, bord de rivière Alt : 450 m.

Toponyme : Roque-fort, nom de l'ancien habitat/château

1ère mention : pas de mention médiévale

Organisation topographique : 2 rues quadrangulaires organisent les maisons suivant un plan régulier. Aujourd’hui, l’habitat est lâche.

Fortifications et faubourgs : *a priori* n’ont pas de fortification



Roquefort – cadastre actuel - Géoportail

LE VILLAGE/HABITAT : Carol



Village/habitat : indéterminé

Situation et voies : flancs de la vallée

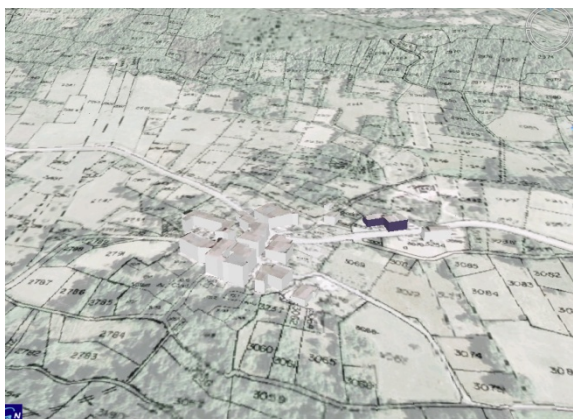
Alt : 484 m.

Toponyme : racine Ker- ; forme romane carol

1^{ère} mention : pas de mention médiévale

Organisation topographique : Aucune

Fortifications et faubourgs : Présence d’une maison bourgeoise XVII^e siècle au cœur du hameau. Un érudit local, Mr Boulet, détient des images d’un pan de mur détruit récemment à l’entrée ouest du village, pan de mur qui pourrait ressembler à une tour médiévale sur un petit promontoire.



Carol – cadastre actuel - Géoportail

Situation religieuse de l'habitat :

Eglise : **Vocable :** sainte Marie

1^{ère} mention : pas de mention médiévale, visite paroissiale XVIIe siècle

Paroissiale ou non : oui

Bâtiment : composite

Cimetière : attenant sur 2 côtés.



Eglise paroissiale – cadastre actuel - Géoportail

Le territoire communal :

Situation du territoire communal : Pré-Pyrénées, Plantaurel entre le Pays d'Olmes et la vallée de l'Ariège.

Superficie : 708 ha

Nb de hameaux : 5 (aujourd'hui)

Nb de fermes isolées : 12 (aujourd'hui)

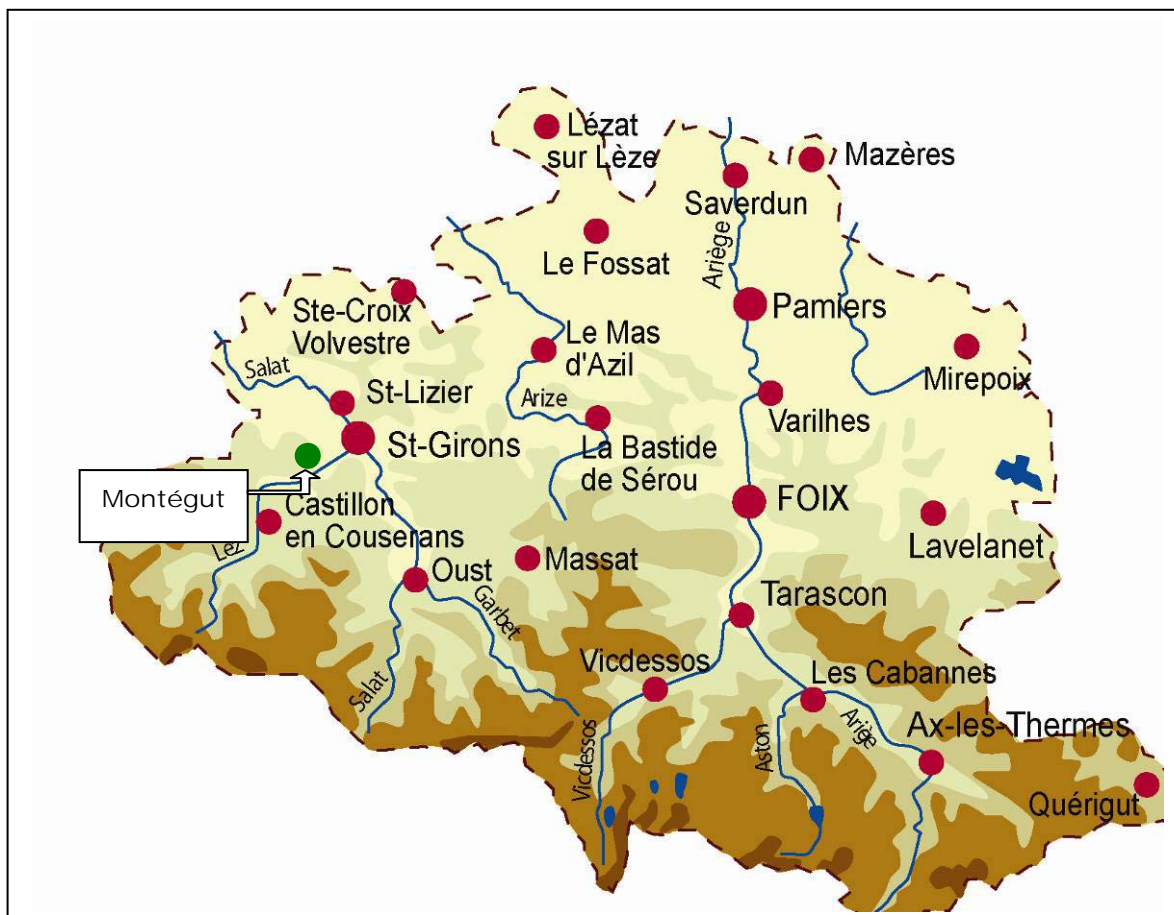
Autres sites à proximité : Carla-de-Roquefort ; habitat fortifié et château à 3 km.

BIBLIOGRAPHIE DU SITE :

Il y aurait eu un sondage archéologique en 1994 ; son rapport est aux ADAr mais n'est pas lisible.

SITE : MONTEGUT-EN-COUSERANS
COMMUNE : MONTEGUT-EN-COUSERANS
CANTON : SAINT-GIRONS N° I.N.S.E.E. : 09 201

Thibaut Lasnier



Documentation écrite :

Datation	Mention	Origine de l'acte	Edition
néant	néant	néant	Néant

Cartes et plans :

Carte I.G.N. 1/25000 ^{ème}	N° 2047 OT	x=498,980 ; y=3076,450 ; z=562 m
Carte de Cassini	N° 39	Saint-Lizier
Cadastre napoléonien	1826	Montégut-en-Couserans : section E, 2 ^e feuille, parcelles n° 175 et 176



CartoExplorateur 3 - Copyright IGN - Projection Lambert II étendu / NTF - Echelle 1:25000

500 m

© FFRP pour les itinéraires et sentiers de randonnées GR®, GRP®, PR®

Fig. 1. Carte IGN 1/25000^{ème}, coordonnées Lambert III du château de Montégut-en-Couserans, x= 498,980 ; y= 3076,450 ; z = 562 m.



Fig. 2. Cadastre napoléonien : château de Montégut-en-Couserans.

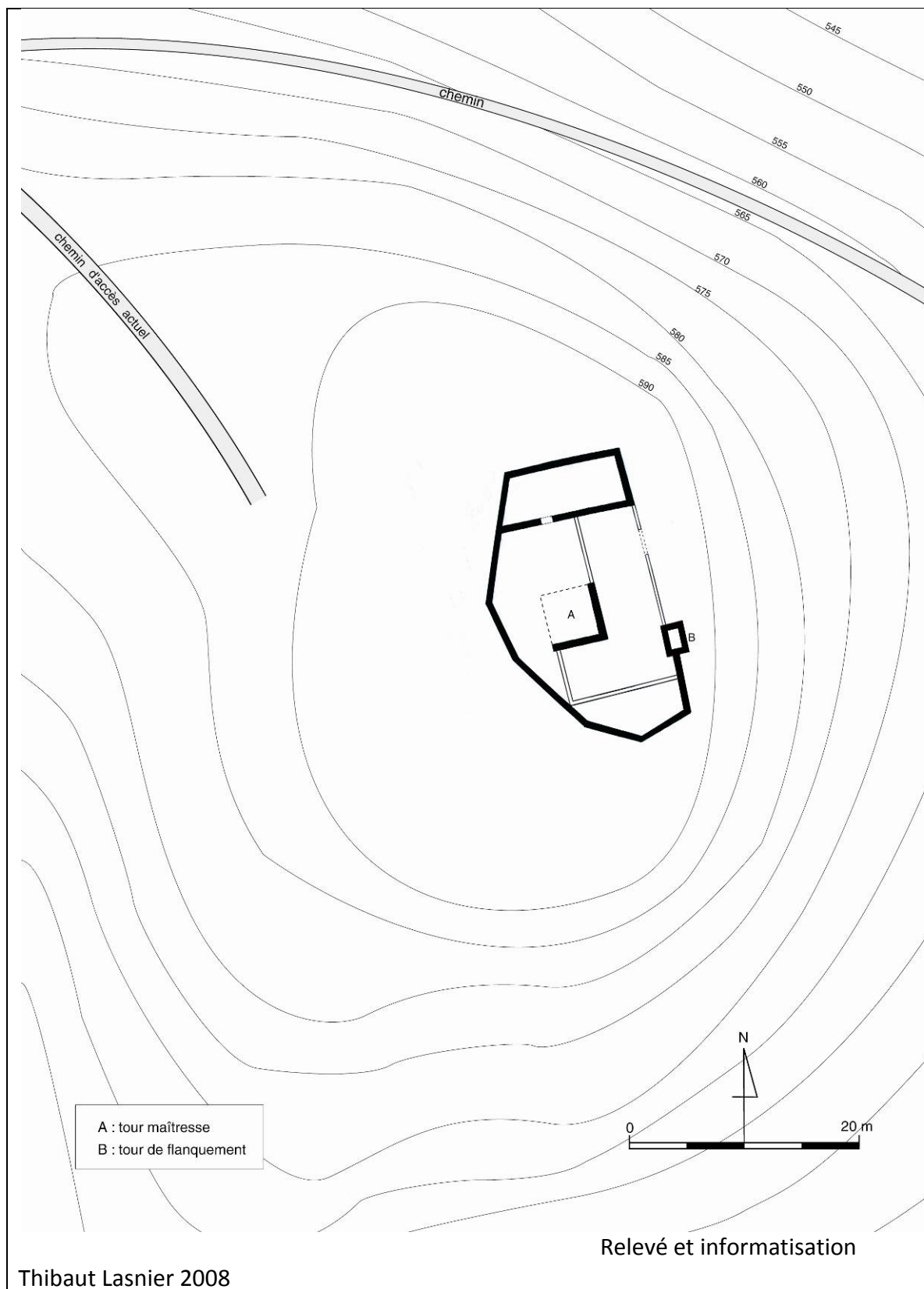


Fig. 3. Plan schématique de Montégut-en-Couserans.



Fig. 4. Vue aérienne donnant sur la façade ouest du château de Montégut (photo Denis Mirouse 2006).

1^{ère} mention : Les seigneurs de Montégut sont obligés d'abaisser les tours et le donjon carré par ordre de Simon de Montfort en 1216³⁸. Cette mention est sujette à caution.

Terminologie : Montegut

Seigneur : Montégut

Type topographique : Au sommet d'une colline de forme tronconique naturelle avec un flanc moins abrupt permettant l'accès au site.

Situation par rapport à l'habitat et aux voies de communication (fig. 1.) : Le château est excentré d'environ 300 m par rapport à l'habitat actuel qui se présente de façon dispersé. Il se trouve au sommet d'une petite colline dont le chemin d'accès vient du village. Le château ne se situe pas sur un axe de communication majeur, mais sur une voie secondaire tout de même importante qui permet de contourner les hauts reliefs et de relier plus rapidement la vallée du Lez (conduisant vers les hautes vallées) et la vallée du bas Salat (communiquant avec la vallée de la Garonne). Dans ce cas, le passage par Montégut évite de passer obligatoirement par la cité épiscopale de Saint-Lizier. Le château est en position dominante au dessus de cette voie de communication.

Situation dans le paysage (fig. 1.) : Le site domine le territoire alentour depuis le sommet d'une colline faiblement escarpée située à 590 m d'altitude et offre une vue dégagée sur une

³⁸ PHILIP (P.), Montégut en Couserans : le château, *Vieilles maison françaises*, 1968, p. 58.

zone importante (de façon panoramique variant de 2 à 3 km). Sa position dominante permet d'apercevoir les hauteurs de Saint-Lizier et de Montjoie de l'autre côté du bassin du Salat, et les reliefs jusque de l'autre côté du Lez, et notamment le château de Montfaucon.

Description des vestiges :

- Formes générale (fig. 3.): Le rempart du *caput castris* forme un polygone irrégulier assez ramassé. Cet espace ne mesure dans ses plus grandes longueurs 25 m sur 15 m, offrant une superficie intérieure inférieure à 350 m². L'enceinte externe s'organise de façon concentrique, formant un cercle approximatif avec au centre et au sommet le château seigneurial. Elle forme un complexe d'environ 2200 m².
- Enceinte(s) : Le château seigneurial est en bon état de conservation malgré les modifications apportées par les propriétaires jusqu'à aujourd'hui (fig. 4.). On y entre par un grand portail moderne qui a certainement repris l'emplacement de l'entrée d'origine du côté le plus abrupt. La chemise est conservée sur une hauteur de 9 à 10 m de hauteur, et se présente sous la forme d'un mur quasiment aveugle sauf sur une partie de la façade occidentale qui a été percée de douze fenêtres sans doute au XVIII^e siècle. En revanche, elle n'est percée que de trois ouvertures de tir de type archaïque remontant au Moyen Âge, donnant toutes sur la courtine orientale, du côté de l'entrée. De ce même côté, la ligne continue du rempart est interrompue par une tour de flanquement rectangulaire en saillie. Ses dimensions hors oeuvre sont de 2,80 m pour le grand côté, 2 m pour le petit et 10-11 m de hauteur. L'appareil de la tour diffère du reste du rempart et suggère une tour construite tardivement. En effet, mis à part les angles montrant un certain soin, la structure murale est construite en blocs à peine équarris, pas calibrés, mal ajustés, le tout lié au mortier dont les joints sont en partie recouvrants. A l'inverse, le rempart présente une certaine homogénéité et une qualité d'exécution qu'on ne retrouve nulle part ailleurs en haut Couserans : petits blocs taillés et calibrés, et à joints vifs.

Le site a été remodelé, notamment par la construction d'une route moderne qui contourne le sommet et fait disparaître la continuité de l'enceinte extérieure dont on peut çà et là apercevoir de rares portions d'arases, surtout au nord-ouest. Le profil du terrain révèle la présence d'une ligne concentrique déprimée à l'extérieur de cette enceinte correspondant sans doute à un fossé sec. Le chemin contournant le site est peut-être le seul indice qui subsiste du tracé du rempart dans la partie orientale. Sur le cadastre napoléonien (fig. 2.), la parcelle n° 176, correspondrait à peu de choses près au tracé de cette enceinte. Sa surface intérieure est suffisante pour avoir contenu un habitat directement subordonné au château pour lequel aucun indice n'a été relevé sur le terrain. En outre, lors d'une envolée littéraire qui ne correspond pas au style de l'abbé Samiac, celui-ci précise qu'il entrevoit (au début du siècle dernier) sous "le maigre gazon" les vestiges de "travaux de défense"³⁹. Aujourd'hui aucune trace n'est plus perceptible, peut-être une prospection aérienne à la verticale au dessus du site au début du printemps permettrait de confirmer ce que ce dernier attestait il y a un siècle.

³⁹ SAMIAC (abbé F.J.), Rapports féodaux des évêques de Couserans et des comtes de Comminges, BSALSA, 1909, p. 238.

- Tour maîtresse : A l'intérieur de la cour, au centre de la chemise et pris dans le corps de logis paraissant postérieur, la grande tour carrée correspond à la tour maîtresse. N'ayant pas encore eu l'occasion d'entrer dans l'édifice il est difficile d'apprécier avec précision ses dimensions. Cependant, il paraît évident qu'il s'agit d'une tour mesurant au minimum 15 m² de surface intérieure avec des murs d'au minimum 1 m d'épaisseur. Sa hauteur est actuellement d'environ 12 à 15 m. L'entrée actuelle au rez-de-chaussée correspond sans doute à une ouverture tardive.
- Bâtiments internes du *caput castris* (fig. 3 et 4) : Le corps de logis se compose de plusieurs bâtiments correspondant à plusieurs campagnes d'édification. Avec des murs d'un peu plus de 1 m d'épaisseur, le bâtiment au nord de forme rectangulaire présente des caractéristiques similaires au rempart du point de vue du bâti. Ceci peut signer une contemporanéité ou du moins deux campagnes de construction rapprochées dans le temps. Le bâtiment enserrant la tour maîtresse semble être pour sa part tardif. A la vue des ouvertures correspondantes au niveau du rempart ou donnant sur la cour, l'édifice n'aurait pas été construit avant le XVII^e siècle. Mais ceci peut-être le résultat d'une succession de campagnes comme l'attestent d'autres éléments d'architecture⁴⁰ datés du XVI^e siècle. Les bâtiments décrits ci-dessus occupent une grande partie de l'espace disponible, ne laissant qu'une surface réduite pour la cour au centre de laquelle se situe un puits.

SEIGNEURIE du château :

La seigneurie se trouvait dans la châtelainie de Salies-du-Salat⁴¹, faisant partie du comté de Comminges. De nombreux pans de l'histoire des seigneurs de Montégut restent obscurs mais il s'agit tout de même de l'une des familles les plus mentionnée du Couserans pour les XII^e et début du XIII^e siècle.

Durant la période qui oppose les évêques de Couserans et les comtes de Comminges entre 1130 et 1216⁴², ces derniers s'appuient sur leurs principaux auxiliaires, les seigneurs de Montégut⁴³. Une sentence papale de 1216 nous apprend que lorsque cette guerre éclate, le seigneur Vital de Montégut vient prêter main forte au comte⁴⁴. Puis le document signale également que ses fils, Vital et Odon, poursuivent cette politique jusqu'en 1209.

Les Montégut sont de haute lignée, peut-être un rameau de la famille comtale de Comminges. Entre 1191 et 1195, Vital de Montégut obtient la main de Béatrix, l'héritière du comté

⁴⁰ Les portes et les cheminées sont de style Louis XII selon le rapport de l'architecte des Bâtiments de France, Bernard CAILLY, du 25 janvier 1968.

⁴¹ Archives départementales de la Haute-Garonne, 1 A 2, t. 3, fol. 7 (SAMIAC (abbé F. J.), Notes et mentions pour l'histoire du Couserans au Moyen Âge, BSALSA, 1921, p. 228.)

⁴² Gallia Christiana, *Instrum. II*, SAMIAC (abbé F.J.), Rapports féodaux..., *Op. Cit.*, 1909, p. 238. Vers 1130, selon SAMIAC « Bernard I comte de Comminges serait entré, aurait pillé et transporté en son bourg de Saint-Girons les habitants de Saint-Lizier et l'aurait livré aux flammes ». Peu de temps avant sa mort, vers 1150, le comte restitue les terres usurpées. Mais son petit-fils, Bernard IV, les reprend et les tient jusqu'à l'arrivée de Simon de Montfort qui en 1212, à Saint-Lizier, remet l'évêque en possession de ses terres et pouvoirs.

⁴³ Id., 1909, p.232-243 et 1910, pp. 377-394.

⁴⁴ Id., p. 240 « ... Cujus (Vitalis de Monte acuto) pater, in violentia quam comes fecerat induabus partibus civitatis, partem habuerat et tenuerat ».

d'Astarac. A sa mort en 1211, Vital laisse à Centulle son fils unique, outre le comté d'Astarac, de nombreux domaines et châteaux en Couserans⁴⁵. Celui se marie avec Pétronille, une des filles de Bernard IV comte de Comminges⁴⁶. A son tour il donne vers 1230 ses possessions en Astarac et Couserans à son fils cadet Centulle II⁴⁷.

Les Montégut sont parmi les premiers témoins mentionnés aux côtés des comtes de Comminges dans les documents officiels :

- En 1197, Vital est le deuxième des six chevaliers donnés comme caution par Bernard IV de Comminges dans son contrat de mariage avec Marie de Montpellier. Il est nommé immédiatement après Raymond, comte de Toulouse.

- En 1202, le même Vital est pris pour arbitre par le comte de Toulouse et le comte de Foix, et il se trouve inscrit dans la charte d'arbitrage, à la suite de Bernard, comte de Comminges⁴⁸.

- En 1203, Vital est de nouveau le second témoin cité dans la charte de coutume accordé à la ville de Saint-Gaudens par Bernard IV de Comminges⁴⁹.

- En 1216, Simon de Montfort en quittant Saint-Lizier, remontait la Bellongue, et en chemin recevait l'hommage de Taregneux de Castillon et de ses deux fils auprès du château d'Aspet. Centulle comte d'Astarac (et fils de Vital de Montégut), est présent à cet hommage et en est caution⁵⁰.

- Dans la transaction de 1230 avec le diocèse de Couserans⁵¹, Bernard V de Comminges et Centulle II d'Astarac, seigneur de Montégut (Centulle Ier meurt cette même année et Centulle II lui succède), revendiquent deux des quartiers de la cité épiscopale en paréage.

La seigneurie appartient à la famille des Montégut jusqu'en 1290. A cette date, par le mariage d'Anglésie de Montégut, fille de Bernard de Montégut à Thibaud de Lévis, elle n'apporte qu'une partie des droits sur Montégut, ce qui suppose que les fiefs sont en coseigneuries. La terre de « Montagut » appartient au moins depuis l'hommage fait le 1^{er} juillet 1389 jusqu'à la Révolution à la famille de Méritens. Cependant, la coseigneurie subsiste avec la famille de Roquemaurel (branche de Montégut).

LE VILLAGE/HABITAT :

Le village actuel s'étire le long de la route départementale qui passe au pied de la colline pyramidale supportant le château (fig. 1.). Au milieu du village se trouve une chapelle (qui ne présente aucun caractère médiéval) ainsi que l'ancien presbytère. En revanche, l'église se situe à l'écart en contrebas du village, à l'opposé du château. L'aspect désordonné, étiré du village et le manque de cohérence avec l'église qui est excentrée, suppose que l'agglomération a succédé à un village castral. En effet, le village actuel aurait subi un déperchement depuis les

⁴⁵ Le château de Camarade (dans le secteur de la basse Arize) est acquis par Vital de Montégut en 1186 sur Arnaud de Lisle. Vital donne le château en 1211 à la commanderie de Thor-Boulbonne. DU BOURG (A.), *Histoire du Grand-Prieuré de Toulouse*, Marseille, 2^e édition, éd. Marseille Reprints, 1978, p. 130. SAMIAC (abbé F.J.), *Rapports féodaux...*, *Op. Cit.*, 1909, p. 242.

⁴⁶ GUILLAUME DE PUylaurens, XI, *Historia Albigensium, Rec. des historiens de France*, t. XIX, pp. 201-202. HIGOUNET (Ch.), *Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la couronne*, Toulouse, éd. Privat, 1949, p. 109.

⁴⁷ *Id.* p. 75 note 21.

⁴⁸ DEVIC (D.) et VAISSETTE (D.), *Histoire du Languedoc*, Liv. XXIII, ch.XI.

⁴⁹ SAMIAC (abbé F.J.), *Rapports féodaux...*, *Op. Cit.*, 1909, p. 243. MONDON (S.), *La grande charte de Saint-Gaudens*, *Revue de Comminges*, 1910, p. 60.

⁵⁰ HIGOUNET (Ch.), *Op. Cit.*, pp. 100-101.

⁵¹ Arch. Départementales de l'Ariège, G. 45, n°2. Sentence arbitrale de novembre 1230.

pourtours du château seigneurial pour se rapprocher de la voie de communication située à 300 m.

Situation et voies : (voir ci-dessus : situation par rapport à l'habitat et aux voies de communications) Alt : 590 m.

Toponyme : Montégut

1^{ère} mention :

Organisation topographique : Malgré le manque d'indices sur le terrain, le village d'origine castrale devait s'organiser de façon concentrique autour du château seigneurial étant donné la forme presque circulaire de l'enceinte villageoise et la position centrale et dominante de l'espace seigneurial.

Fortifications et faubourgs : Etant donné la forte probabilité de déperchement du village actuel, l'enceinte externe du château servait sans doute d'enceinte villageoise.

Economie : Rien ne laisse présager une économie tournée autrement qu'autour de l'agriculture.

SITUATION RELIGIEUSE DU VILLAGE OU DE L'HABITAT :

Eglise : L'église est implantée sur le bord de la route reliant Montégut au hameau d'Ussau, à l'écart du village de Montégut. L'édifice a subi de nombreux remaniements au XIX^e siècle mais elle conserve un portail roman.

Vocable : Saint Jean-Baptiste.

1^{ère} mention : Citée dans les comptes de procuration de 1383 comme possédant un "Rector de Montéacuto" et présentée dans la carte de Font Réaux comme paroisse.

Paroissiale ou non : Oui. Dès l'origine ?

Bâtiment : Le presbytère se situe dans le village, donc éloigné de l'église.

Cimetière : Oui, autour de l'édifice.

LE TERRITOIRE COMMUNAL :

Situation du territoire communal : Dans le canton de Saint-Girons. Au nord de la vallée du Lez, à la limite du canton de Saint-Lizier. Situé à l'est de la cité de Saint-Lizier.

Superficie : 618 ha **Nb de hameaux** : Ussau, Caboussal sur le cadastre napoléonien en 1826

Nb de fermes isolées : 3

Autres sites à proximité : A 2,5 km au nord est du village de Moulis et son château médiéval. A 3,5 km au sud du village de Montgauch et son église romane. A 5km à l'est de la cité épiscopale de Saint-Lizier.

BIBLIOGRAPHIE DU SITE :

Devic, Vaissette 1872-1904 : DEVIC (D.), VAISSETTE (D.), *Histoire générale du Languedoc*, Paris, 1733-1735, éd. Privat, Toulouse, 1872-1904, Liv. XXIII, ch.XI.

Du Bourg 1883 : DU BOURG (A.), *Histoire du Grand- Prieuré de Toulouse*, Marseille, 2^e édition de 1883, éd. Marseille Reprints, 1978, p. 130.

Guillaume de Puylaurens : GUILLAUME DE PUYLAURENS, *Historia Albigensium*, *Rec. Des historiens de France*, éd. Beyssier dans *Troisièmes mélanges d'histoire du Moyen Âge*, 1904, t. XIX, pp. 201-202.

Samiac 1909 : SAMIAC (abbé F.J.), Rapports féodaux des évêques de Couserans et des comtes de Comminges, *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, 1909, pp. 231-243, 1910, pp. 293-301, 1911, pp. 377-394.

Mondon 1910 : MONDON (S.), La grande charte de Saint-Gaudens, *Revue de Comminges*, 1910, p. 60.

Samiac 1921 : SAMIAC (abbé F. J.), Notes et mentions pour l'histoire du Couserans au Moyen Âge, *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, 1921, p. 228.

Higounet 1949 : HIGOUNET (Ch.), *Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la couronne*, Toulouse, éd. Privat, 1949.

Philip 1968 : PHILIP (P.), Montégut en Couserans : le château, *Vieilles maison françaises*, Paris, n° 37, 1968.

Bourret 1983 : BOURRET (Ch.), *L'Eglise en Couserans au Moyen Âge - Ses rapports avec le temporel*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université Paris VII, 1983.

Fête 1990 : FÊTE (L.), *Inventaire des villages castraux dans les cantons d'Oust, Saint-Lizier et Saint-Girons*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la dir. de Sylvie Faravel, vol. 1, UTM, 1990, pp. 62-66.

Deliot 1997 : DELIOT (Fr.), *Occupation du sol dans le canton de Saint-Girons au Moyen âge*, mémoire de maîtrise d'archéologie sous la dir. de Sylvie Faravel et de Gérard Pradalié, vol. 1, UTM, 1997, pp. 52-58.

Lasnier 2005 : LASNIER (T.), *Inventaire des fortifications médiévales dans le haut Couserans*, mémoire de maîtrise d'archéologie sous la dir. de Nelly Pousthomis, vol. 1, UTM, 2005, pp. 76-79.

Lasnier 2007 : LASNIER (T.), *les fortifications médiévales en haut Couserans, Rapport de prospection thématique 2007*, dact., 2007.

SITE : MIRABAT
COMMUNE : OUST, SEIX et USTOU
CANTON : OUST N° I.N.S.E.E. : 09 223, 09 285, 09 322



Thibaut Lasnier

Documentation écrite :

Datation	Mention	Origine de l'acte	Edition
néant	néant	néant	néant

Cartes et plans :

Carte I.G.N. 1/25000 ^{ème}	N° 2048 OT	x=508,064 ; y=3061,162 ; z=1270 m
Carte de Cassini	N° 40	Tarascon
Cadastre napoléonien	1841	Seix : Section B, 3 ^e feuille, parcelles n°7 à 13



Fig. 1. Carte IGN 1/25000^{ème}, coordonnées Lambert III du château Mirabat : x= 508,064 ; y= 3061,162 ; z = 1270



Fig. 2. Cadastre napoléonien : château de Mirabat

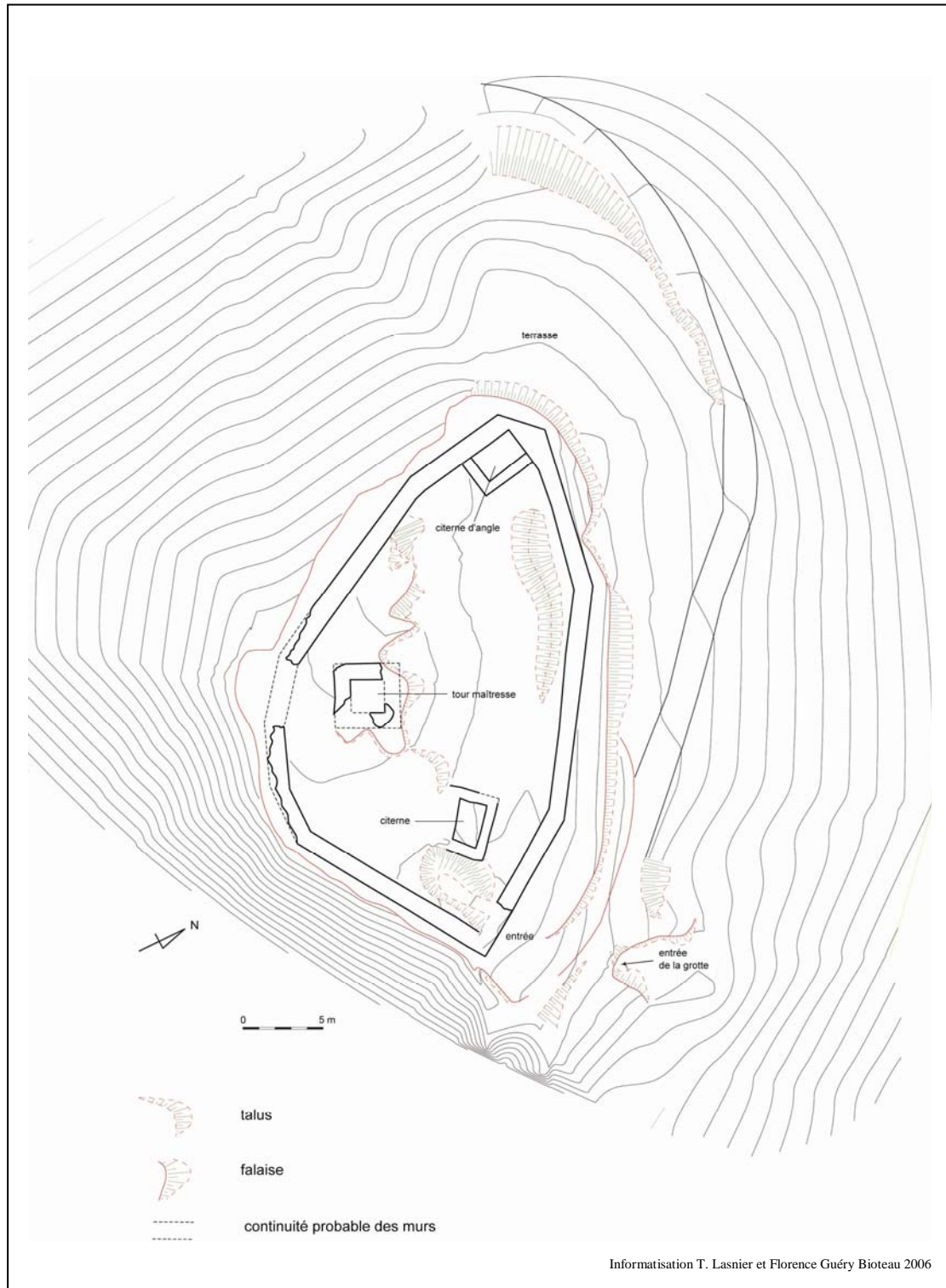


Fig. 3. Plan du château de Mirabat.

1^{ère} mention : Aucune mention médiévale. M. De Froidour, intendant des eaux et forêts sous Louis XIV, visitant le haut Couserans en 1667 fait état du château en ruine.

Terminologie : " Castet del Rey "

Seigneur : Vicomtes de Couserans

Type topographique : *roca*, sommet calcaire tronconique retaillé.

Situation par rapport à l'habitat et aux voies de communication :

Le site est isolé du monde civil et donc de tout habitat. Les aménagements visibles aux alentours du site (quelques terrasses aménagées sur les crêtes et des bases de structures visibles aux abords du chemin) ne sont pas suffisamment cohérents pour supposer un habitat subordonné mais plutôt des dépendances en lien avec la vie quotidienne de la garnison. Les villages les plus proches sont ceux de Seix et d'Oust tout deux en fond de vallée. Le château ne se situe pas sur une voie de communication mais domine et permet de surveiller de façon éloignée l'ensemble des voies du haut Salat et celles permettant de communiquer avec les seigneuries environnantes (par les ports et les cols parfaitement visibles à partir de la vue très dégagée du château).

Situation dans le paysage :

Situation de hauteur dominant les vallées environnantes du haut Salat (vallées du haut Salat, d'Alet, du Garbet). En position altièrre, le site est environ 750 m au dessus du bourg de Seix, situé en fond de vallée. Outre le positionnement du château avec la vue sur les vallées, la position privilégiée du site offre une vue panoramique sur les principaux ports et cols conduisant aux seigneuries éminentes environnantes : ports de Marterat, de Salau et d'Aula au sud communiquant avec le comté de Palhars ; col de la Core à l'ouest, communiquant avec le Castillonnais et le comté de Comminges ; le port de Saleix à l'est, conduisant vers le comté de Foix.

Description des vestiges :

L'espace fortifié (fig. 4)

- L'enceinte :

Les vestiges ne révèlent qu'une seule enceinte, sorte de petit réduit défensif sur le sommet du massif calcaire à la rencontre de trois crêtes. Les dimensions intérieures de l'espace fortifié sont modestes, 25 m sur 17 m, ce qui offre une surface légèrement inférieure à 300 m². L'enceinte a une forme oblongue avec une tendance ovoïde : un angle à l'ouest et une forme plus large à l'est. Elle est en réalité polygonale car elle est constituée de pans rectilignes avec dix angles dont huit sont supérieurs à 130° et deux angles droits. Elle est assise sur le roc retaillé sur tout le pourtour formant un décrochement de 2 et 3 m de hauteur. Le mur d'enceinte laisse environ 1 m de retrait sur tout le tour par rapport à cette ligne de décrochement, dégageant ainsi un ressaut qui s'apparente à un glacis. Il en est de même pour le côté qui donne sur le précipice de 150 m. Les tronçons de murs encore en élévation atteignent au maximum 3,30 m de hauteur intérieure. A l'extérieur, ils peuvent atteindre 6,50 m d'élévation à l'est révélant ainsi une différence importante de hauteur entre l'intérieur et l'extérieur. Les parties est et nord du socle rocheux, plus basses de 2 à 3 m que la partie sud et

ouest, supposent un rempart moins élevé de ce côté. La partie de l'enceinte la plus altérée correspond au secteur sud et ouest, où une portion de mur de 3 m de long a complètement disparu et une autre d'une dizaine de mètres est arasée au niveau de la plate forme avec une partie du mur extérieur encore en élévation sur environ 1,50 m de hauteur.

L'espace fortifié ne comporte apparemment qu'une seule entrée, située l'est. Le seul élément qui permet d'identifier son emplacement est le trou de barre de porte visible dans l'épaisseur du mur à droite de l'entrée. Le trou se situe à 1,30 m de hauteur par rapport au niveau supposé du seuil de l'entrée. Il s'enfonce dans le blocage du mur, proche du parement externe. Il mesure 17 cm de côté et 45 cm de profondeur maximum.

- La tour maîtresse :

A l'intérieur du rempart, le sol en pente correspond à la démolition de la tour maîtresse. Cette dernière se situait au sud, excentrée près de l'enceinte sur une élévation rocheuse retaillée. Une rampe longe le rempart et permet d'accéder à cette dernière terrasse depuis le nord-ouest. Le dégagement de bâti opéré en août 2006⁵² a permis de mettre au jour la base très arasée. Quadrangulaire, elle est très exiguë puisqu'elle mesure 4 m sur 4,02 m hors oeuvre, dégagant un espace intérieur de seulement 2,08 m sur 2,08 m. Les murs font entre 0,96 et 0,98 m d'épaisseur ce qui est relativement peu puissant pour un donjon. Cette tour s'apparente au type de tour très exigüe que l'on rencontre dans la zone d'influence du comté de Comminges tout au long des XIIe et XIIIe siècles⁵³ et que dans d'autres régions certains castelologues dénomment « tour-beffroi »⁵⁴.

- Les citernes :

La citerne à proximité de l'entrée :

A l'est, près de la porte d'entrée actuelle, se situe la base d'une citerne de 2,70 m sur 1,70 m de côté. Au sud-ouest, le mur s'appuie sur le rocher retaillé. Le fond est creusé dans la roche en forme de cuvette -entre 20 et 50 cm de profondeur d'après les estimations- et conserve plusieurs recharges d'enduit de tuileau. Selon la hauteur de mur maximum conservée qui est de 1,85 m, la capacité de contenance de la citerne aurait été de 8,5 m³ minimum, soit 8 500 litres.

La citerne accolée à l'angle nord-ouest :

Une autre structure arasée fut en partie fouillée et identifiée comme une citerne lors de l'opération de sondage et de dégagement de bâti effectuée en 2006⁵⁵. Elle se situe dans l'angle droit de l'enceinte, côté nord-ouest, et mesure 5 m² de surface intérieure. Elle se compose de deux murs de 0,70 m d'épaisseur formant un rectangle avec l'angle droit du rempart. Ces deux murs s'appuient sur le rempart et montrent une étape de construction postérieure à celle de l'enceinte. L'enduit de tuileau adhérent à la paroi situé à 1,57 m au plus haut depuis le fond de la citerne suppose un volume intérieur minimum de 8 m³. Les éléments de charpente carbonisés trouvés dans les unités de

⁵² LASNIER Thibaut, *Rapport de sondage archéologique et de dégagement de bâti*, Château de Mirabat, dact., 2006, pp. 45-48.

⁵³ PRADALIE (G.), *Les tours médiévales des Pyrénées Garonnaises, Château Gaillard*, actes du colloque international tenu à Najac en 1988, t. XIV, 1990, pp. 367-373.

⁵⁴ MESQUI (J.), *Châteaux et enceintes de la France médiévale (de la défense à la résidence)*, Paris, éd. Picard, vol. 1, 1991, pp. 96-105.

⁵⁵ LASNIER Thibaut, *Rapport de sondage...*, op. cit., pp. 17-45.

destruction à l'intérieur de la citerne supposent un plancher et un étage au dessus. Signalons que la citerne se situe à l'emplacement le plus faible de la défense, c'est pourquoi il est loisible de penser que les niveaux supérieurs servaient à appuyer la défense à la manière d'une tour à éperon. Le matériel retrouvé dans les secteurs du sondage permet d'envisager la construction de la citerne aux alentours de la fin du XIIIe - début du XIVe siècles⁵⁶.

Les traces d'aménagement à l'extérieur de l'espace fortifié :

- aménagement du chemin d'accès :

500 m avant le site fortifié proprement dit, le chemin est aménagé. Le massif calcaire est retaillé et conserve six traces de fleuret dont un trou encore en place (3,5 cm de diamètre).

Quelques dizaines de mètres plus loin, le chemin est creusé dans la roche mais plus aucune trace de fleuret n'est à relever. Il est élargi et consolidé par de puissants murs de soutènement en pierres sèches sur près de 150 m de long et pouvant atteindre jusqu'à 2,50 m de hauteur.

Les plus importantes retailles du rocher pour aménager le chemin s'observent au niveau du contournement du château par le nord-ouest. Le chemin est à cet endroit entièrement taillé dans le substrat rocheux créant un décrochement dans la pente de la crête sur près de 25 m de long. Le chemin contourne ensuite l'ouvrage castral par le nord pour atteindre l'entrée du château située à l'est.

- Les terrasses :

Un certain nombre de terrasses sont taillées dans la roche sur les trois crêtes autour de l'espace sommital fortifié :

- Au sud-ouest, une centaine de mètres avant le site et longeant le chemin d'accès, une longue et étroite terrasse d'environ 125 m² domine et longe le chemin d'accès au nord et surplombe la falaise au sud.

- Toujours au sud-ouest, sur la crête abrupte entre le chemin et l'enceinte, deux terrasses exiguës de chacune environ 10m², difficiles d'accès, dominent d'un côté le chemin et de l'autre la falaise.

- Au nord-ouest au pied de l'espace fortifié, une terrasse d'environ 120 m² domine le chemin d'accès au château. Elle a été façonnée sur la crête calcaire qui se poursuit vers le nord/nord-ouest.

- A l'est, dans la pente entre le chemin qui se prolonge après la grotte, la crête a été retaillée avec dextérité formant trois petites terrasses irrégulières en paliers successifs de 0,80 m de dénivelé, ménageant une superficie totale d'environ 100 m² au sol.

La fonction de ces terrasses n'est pas attestée. Les différentes surfaces qu'elles couvrent, leurs formes, la proximité avec la fortification, leur accessibilité portent à croire qu'elles avaient des fonctions diverses selon leur emplacement. Il est loisible de penser qu'elles ont servi en premier lieu de carrière pour fournir la matière première nécessaire à l'édification de l'enceinte et des autres bâtiments, puis dans un second temps, elles ont pu servir à l'organisation de la vie de garnison étant donné la rareté des espaces plats naturels à proximité du château.

⁵⁶ *Id.*, pp. 39-40.

- Les structures basses :

La structure rectangulaire :

Plusieurs anomalies sont à noter autour de l'enceinte du château. Au sud, au niveau du lieu dit cadastral *del cabo de la lano de Mirabat*, sur la plateforme inférieure située à une centaine de mètres du *caput castris*, le relief offre un des endroits les moins pentus du site. L'espace conserve une encoche rectangulaire d'assez grande dimension, 9 m sur 5 m, avec la base d'un mur rectiligne en pierres sèches de quelques assises de hauteur, peut-être montées à la terre comme c'est souvent le cas dans l'architecture populaire locale. Ni le cadastre napoléonien, ni ceux plus récents et contemporains ne révèlent de grange ou d'autres types de bâtiments. Par conséquent, cette structure était déjà en ruine au début du XIXe siècle. Sa fonction reste encore à vérifier mais elle semble en corrélation avec l'occupation castrale.

La structure circulaire :

A quelques mètres au dessus des vestiges de la structure rectangulaire, un léger relief dessinant au sol une forme circulaire d'environ 3 m de diamètre intérieur, est perceptible sur un replat. L'arase du mur perceptible en surface montre des traces de mortier mais la forte altération des murs et l'enfouissement sous la terre réduisent la lisibilité. Les murs sont peu épais (entre 0,60 et 0,80 m), ce qui est relativement peu puissant pour servir de tour avancée. Cela pose le problème de la fonction de cette structure pour laquelle l'hypothèse la plus probable serait celle d'une glacière mais sans que nous n'ayons pu pour l'instant le vérifier.

- La grotte :

La grotte est peu profonde (maximum d'une trentaine de mètres) mais il est impossible d'accéder aux parties profondes sans équipement, c'est-à-dire une corde au minimum. Aucune trace d'élargissement des passages ni de travaux d'aménagement ne permet de témoigner de son exploitation intensive. Cependant, certains endroits apportent la preuve irréfutable de quelques prélèvements : l'extrémité d'une importante cascade de calcite a été fractionnée et le morceau a été retrouvé dans le sondage de la citerne, et de plus, les différentes argiles qui abondent au fond de la grotte sont les mêmes que celles relevées dans le sondage.

SEIGNEURIE du château :

Seigneur(s) éminent(s) : Seuls les vicomtes de Couserans avaient les moyens financiers de construire un ouvrage de garnison comme celui-ci.

Seigneur(s) immédiat(s) : _

LE VILLAGE/HABITAT :

Village/habitat⁵⁷ : le château de Mirabat est un ouvrage altier de garnison, isolé du monde civil, ayant pour fonction de surveiller les vallées du haut Salat, et aucunement de regrouper un pôle villageois. Seix est le plus proche village attesté au Moyen Âge. Il s'agit d'un village castral dominé par le château du Roy construit sur une éminence rocheuse. Le village se situe à 750 m de dénivelé en dessous du château de Mirabat. Un habitat dispersé plus proche se situe à quelques 450 m de dénivelé plus bas au nord sans preuve qu'il était existant au Moyen Âge (lieu-dit : Mounétou). Mais en aucun cas le château de Mirabat n'a connu d'habitat subordonné.

⁵⁷ Indiquez si regroupé ou non, si regroupé indiquer si castral, caselier, caselier, indéterminé.

Autres sites à proximité : A moins d'un kilomètre en suivant la crête au sud, le site donne sur un autre ouvrage castral qui se dénomme Lagarde. Le site est en bon état de conservation et présente des élévations quasi intactes. Le plan tend au rectangle et les éléments de défense sont sophistiqués : multitude et grande variété de type d'ouvertures de jour et de tir, plusieurs type de tours de flanquement, tour maîtresse importante jouant le rôle de *aula*. Ces éléments permettent de distinguer très clairement cet ouvrage castral de ceux rencontrés dans la région. La grammaire architecturale de cet édifice militaire appartient au type « philippin », d'inspiration royale.

BIBLIOGRAPHIE DU SITE :

Bardiès 1965 : BARDIES (R.de), Vestiges militaires de la haute vallée du Salat, *BSALSA*, 1965, p.11-17.

Géraud-Parracha 1993 : GERAUD PARRACHA (G.), *Anciens châteaux du pays de Couserans*, Saint-Girons, éd. Lacour-Ollé, 1993, pp. 36-38.

Lasnier 2005a : LASNIER Thibaut, *Rapport de prospection inventaire 2005*, Inventaire des fortifications médiévales en haut Couserans, 2 vol. dact., 2005.

Lasnier 2005b : LASNIER Thibaut, *Naissance, évolutions et fonctions des châteaux médiévaux dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges*, comptes-rendus d'activités et travaux du PCR dirigé par Florence GUILLOT, dact., 2005, pp. 84-95.

Lasnier 2006a : LASNIER Thibaut, *Rapport de prospection thématique 2006*, Les fortifications médiévales en haut Couserans, dact., 2006.

Lasnier 2006b : LASNIER Thibaut, *Rapport de sondage archéologique et de dégagement de bâti*, Château de Mirabat, dact., 2006.

Lasnier 2006c : LASNIER Thibaut, *Naissance, évolutions et fonctions des châteaux médiévaux dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges*, comptes-rendus d'activités et travaux du PCR dirigé par Florence GUILLOT, dact., 2006, pp. 14-15, 55-64, 131-158.

Lasnier 2006d : LASNIER Thibaut, *Opération de sondage et étude du bâti, château de Mirabat*, *Archéologie Médiévale*, Tome XXXVI, 2006.

Lasnier 2007a : LASNIER Thibaut, *Rapport de prospection thématique 2007*, Les fortifications médiévales en haut Couserans, dact., 2007.

Lasnier 2007b : LASNIER Thibaut, *Sondage et dégagement de bâti au château de Mirabat (Ariège)*, *APAREA*, n°7, sept 2007, pp. 17-28.

4. FICHES ETUDES DE CAS : LES BATIS. TRAVAIL SUR LA CONSTRUCTION

Cette étude nous a rassemblés durant toute l'année 2008. Il s'agissait, dans le cadre des études du bâti menées par l'équipe depuis deux ans, de réaliser une synthèse d'étude de parements, à partir d'exemples choisis et suffisamment diversifiés.

L'objectif de cette recherche est de décrire les bâtis que nous pouvons observer pour – éventuellement- déceler sur notre secteur des corrélations voire des typochronologies ou au contraire des différences révélatrices de styles.

Evidemment, ne sont étudiés qu'une partie des murs, ceux qui sont conservés et le plus souvent en partie basse. L'étude restera donc une étude presque purement technique.

En outre, certains types de murs n'ont pas été conservés, par exemple les murs en terre crue, dont on ne connaît qu'un seul exemple tout à fait exceptionnel (motte de Labatut, vallée de l'Ariège).

Parallèlement, la ruine des sites et le peu de fouilles empêchent d'étudier les espaces au-delà de ce que nous avons déjà réalisé concernant les tours maîtresses ou les formes topographiques générales des sites. L'étude que nous prévoyons est donc partielle et façadiste, ce dont nous sommes conscients et ce qui renforce son caractère purement technique.

Même limitée, cette analyse est néanmoins intéressante, comme l'ont démontré les travaux de Jean-François Ayrault, présentés lors du colloque de Seix (oct 2007) ou l'étude des fortifications des comtes de Foix (F. Guillot, *Archéologie du Midi Médiéval*, 2006).

Il fallait donc mener cette recherche pour travailler sur la technique du bâti, celles des maçons et des tailleurs et vérifier la présence ou l'absence de corrélations des bâtis suivant les chronologies, les types de bâtiments et les styles.

Dans cette optique, il ne s'agit pas de réaliser un inventaire de tous les murs bâtis existants mais d'être –chacun sur un secteur ou un site- suffisamment synthétique pour présenter des éléments marqueurs.

Enfin, ne seront présentés et ne participent à l'étude que des murs bien ou relativement bien – et de façon sûre- datés pour éviter des approximations qui nuiraient à notre recherche.

Des analyses ont donc d'abord été réalisées par des membres du P.C.R. sur différents murs et différentes fortifications. Les analyses sont réalisées suivant un plan et une méthodologie commune pour plus de lisibilité. Elles ont été réalisées spécialement pour les travaux du programme.

Le choix de ces murs analysés a été laissé à chacun, suivant des critères que nous avons prédéfinis. Il s'agissait d'abord de choisir des sites et des vestiges les mieux datés possibles. Il s'agissait aussi de tâcher de présenter –suivant les vestiges existants- des vestiges suffisamment divers dans la chronologie et dans la fonction pour élargir notre discours au maximum de nos possibilités actuelles.

Les réunions (4) ont permis de vous présenter une synthèse sur ce sujet.

Nous savions auparavant qu'il s'agissait d'un sujet difficile, car nous sommes conscients de la grande diversité des techniques de constructions dans une même chronologie, ne serait-ce que parce qu'il y a diversité de moyens humains ou financiers et d'objectifs.

Néanmoins, après avoir réalisé une étude similaire en 2007 sur les plans des ouvrages et en 2006 sur les tours maîtresses, il semblait indispensable de se confronter à une étude plus détaillée à l'échelle des parements et des moellons.

Les résultats sont ceux que l'on attendrait. Il n'est évidemment pas question ici d'édicter des « recettes faciles » dans lesquelles le simple aspect d'un mur indiquerait une datation claire.

Mais notre étude a pu montrer d'abord les spécificités de la construction sur notre secteur, spécificités importantes si on compare ces techniques de constructions à celles employées par exemple aux mêmes époques dans la proche plaine toulousaine. L'étude confirme donc le fort régionalisme et les particularismes des techniques de constructions ajoutés à un couplage fondamental entre les architectures et les ensembles géopolitiques, les mouvances définissant les styles plus que tout autre facteur.

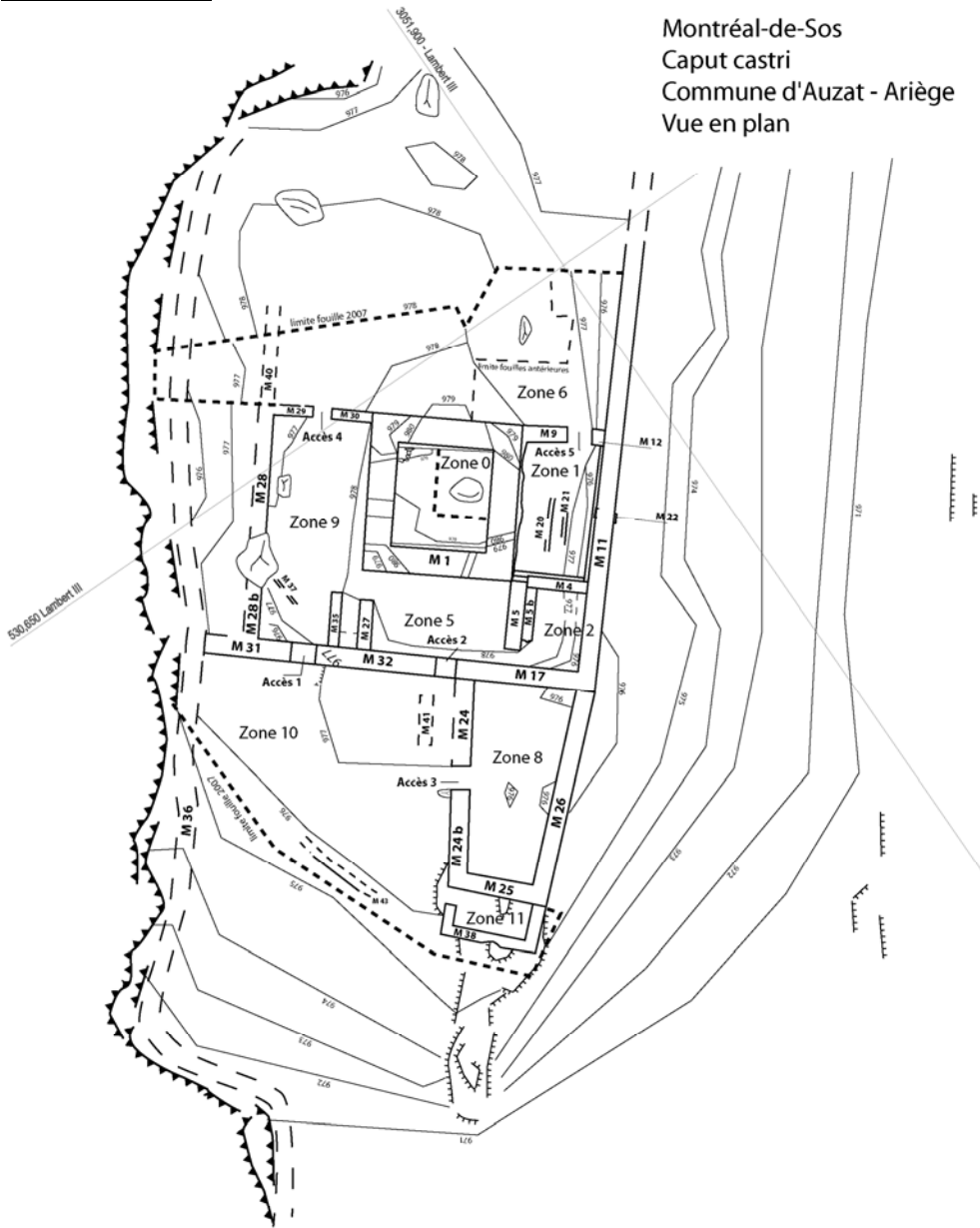
Enfin, au-delà d'une vraie diversité à laquelle il faut être attentif et qui empêche toute conclusion simpliste, existent des évolutions qui sont propres à notre secteur ou pas, mais qui ont pu être mise en évidence dans la synthèse de ces travaux.

SITE : Montréal-de-Sos

COMMUNE : Auzat

Florence Guillot

Montréal-de-Sos
Caput castri
Commune d'Auzat - Ariège
Vue en plan



Topo - DAO Flo Guillot

Localisation de Montréal-de-Sos



Mur n° M 11-17-32-31 : enceinte interne

Parement externe :

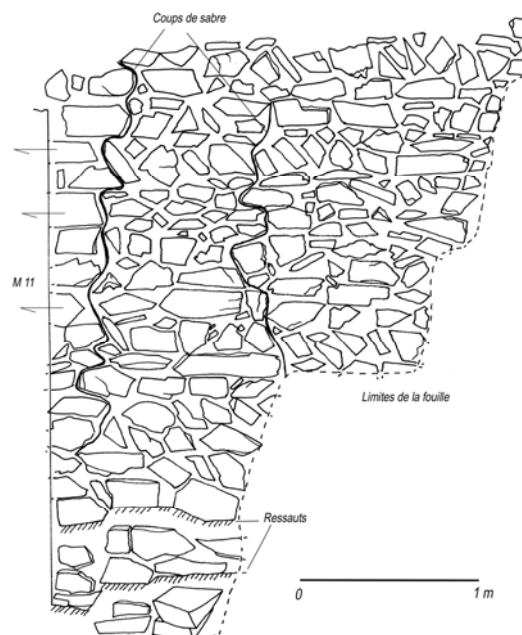




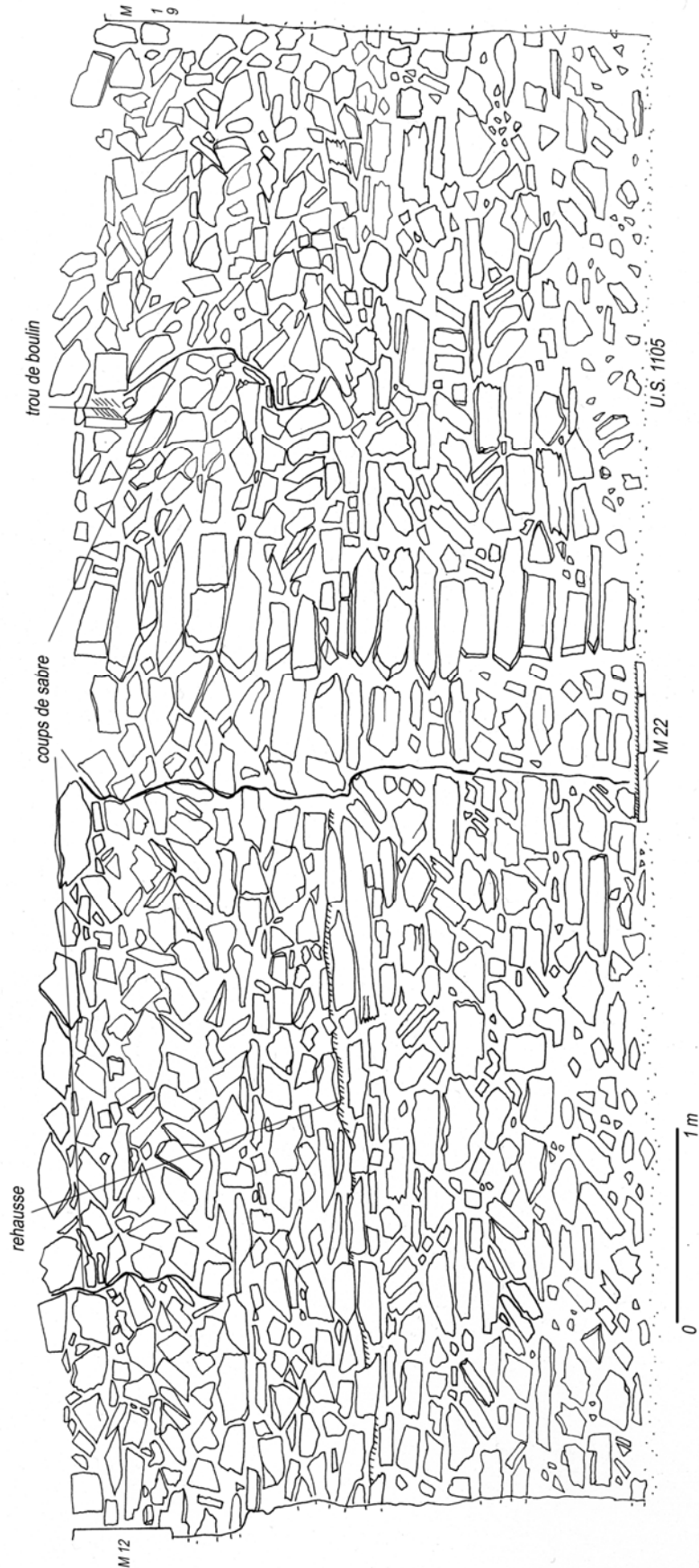
Parement interne de l'enceinte :

M 17 - zone 2

Parement externe du bâtiment sous jacent au donjon



M 11 - parement interne en zone 1



SITUATION ET FONCTION DANS L'OUVRAGE : Enceinte interne, limite le *caput castris*.

MESURES DES VESTIGES ET EPAISSEUR : Si l'on tient compte des vestiges encore enterrés le mur mesure 70 m de long en deux morceaux orthogonaux (51 + 22 m)
Son épaisseur est de 95 cm. Vestiges sur 0,40 à 2,1 m de hauteur.

BLOCAGE OU NON : oui

MORTIER

Présence ou non : Oui, très compact, présence de fibres végétales.

Enduit sur façades : non

ETUDES DES MOELLONS DES PAREMENTS

Nature : calcaires à 95 % ; quelques rares gneiss et encore de plus rares granites

Autochtones ou non : tous autochtones

Indices de réemploi ou non : non

Volume-appareil: (cyclopéen > 60 cm ; grand 30-60 cm ; moyen 30-20 ; petit < 20) : moyens mais irréguliers, quelques petits

Taille/équarrissage (indiquer le nb de faces travaillées) : une face taillée au maximum

Particularités des moellons d'angles ou d'ouvertures : taille beaucoup plus soignée, moellons de même calcaire, voir photo ci-dessous de l'accès pratiqué dans le mur :



ETUDE DE LA POSE DES MOELLONS

Descriptions des assises (volume, linéarité, ect.) : Parement irrégulier, aspect désordonné. Les assises sont très grossièrement horizontales et sont très irrégulières.

Techniques particulières (bouchon, harpage, *opus spicatum*, etc.): arêtes de poissons fonctionnelles en face externe. Bouchons nombreux. Aucun harpage n'a été vu.

Rapport entre le degré d'équarrissage et la régularité des assises : Assises relativement régulières si l'on tient compte du volume très irrégulier des blocs. Beau travail des maçons.

FONDATIONS

Fondé sur : encoche dans lapiaz.

Profondeur de la fondation : 50 cm

Présence de techniques particulières (ressauts, élargissements, etc.) : Ressaut de fondation en face interne à un niveau régulier, compense l'irrégularité des niveaux de fondation qui peuvent varier de plus d'un mètre.

Différences entre la fondation (technique de bâti) et le reste du mur : élargissement et noyage dans mortier en fondation.

AUTRES OCCURRENCES

Sur le même site : Tours du barri et du Campanal

Autres sites : Montorgueil, château comtal, commune de Bédeilhac-et-Aynat, parement du donjon.

BIBLIOGRAPHIE

Voir Bibliographie complète des rapports de fouilles.

Rapports de sondages (2001 à 2003) et rapports de fouilles (2004 à 2008). Téléchargeables sur www.lebarri.com, page Montréal-de-Sos. Déposés aux A.D.Ar. et au S.R.A.

Guillot, Fl. (2006) : Les fortifications des comtes de Foix, XIe-XVe siècles, *Archéologie du Midi Médiéval*, tome 23, p. 265-292.

CONCLUSION :

Malgré l'aspect somme toute désordonné du mur, il est bâti fort solidement et devait être élevé (fondation, largeur, qualité du blocage et des parements, etc.).

Le travail des maçons est bien supérieur à celui des tailleurs de pierre.

Ses caractéristiques les plus originales par rapport aux autres murs du site sont : arêtes de poisson fonctionnelles et fondation en ressaut élargi en face interne et sur encoche dans lapiaz.

La datation proposée, vérifiée à plusieurs reprises dans la fouille, est le premier tiers du XIIIe siècle.

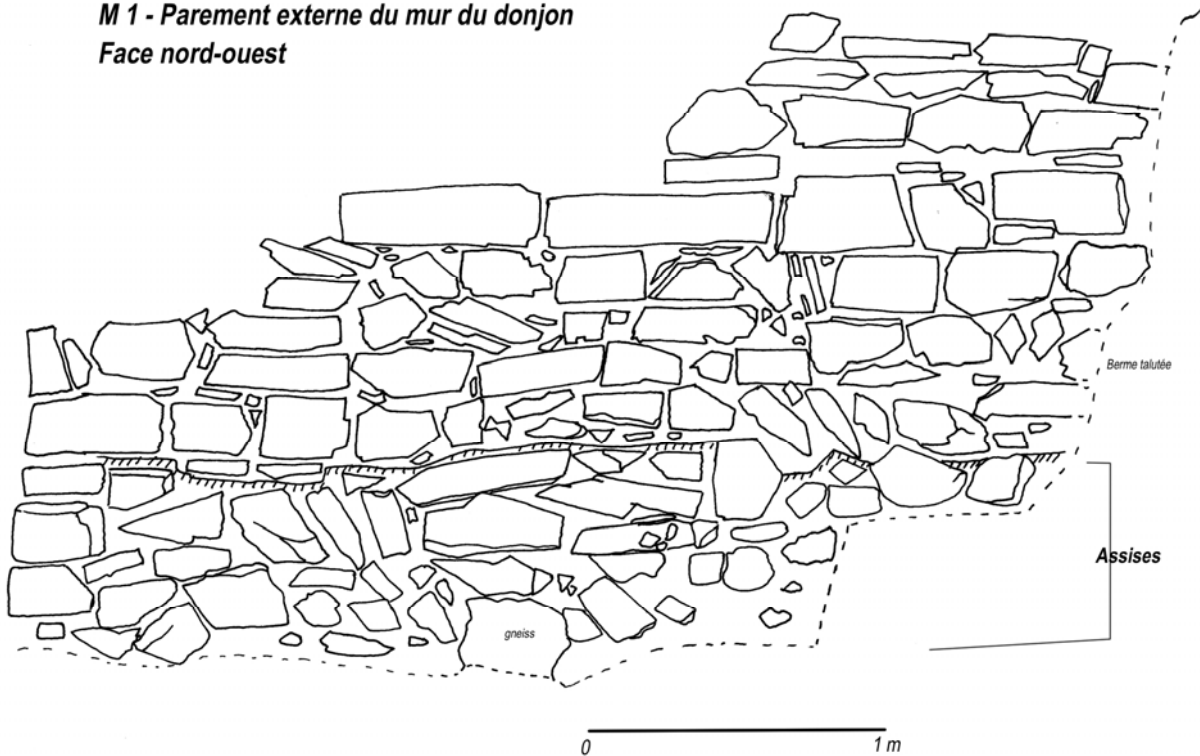
Mur de la tour maîtresse, M1

SITUATION ET FONCTION DANS L'OUVRAGE : Mur du donjon

MESURES DES VESTIGES ET EPAISSEUR : épaisseur 140 cm, subsiste sur 2,3 m de haut au maximum.

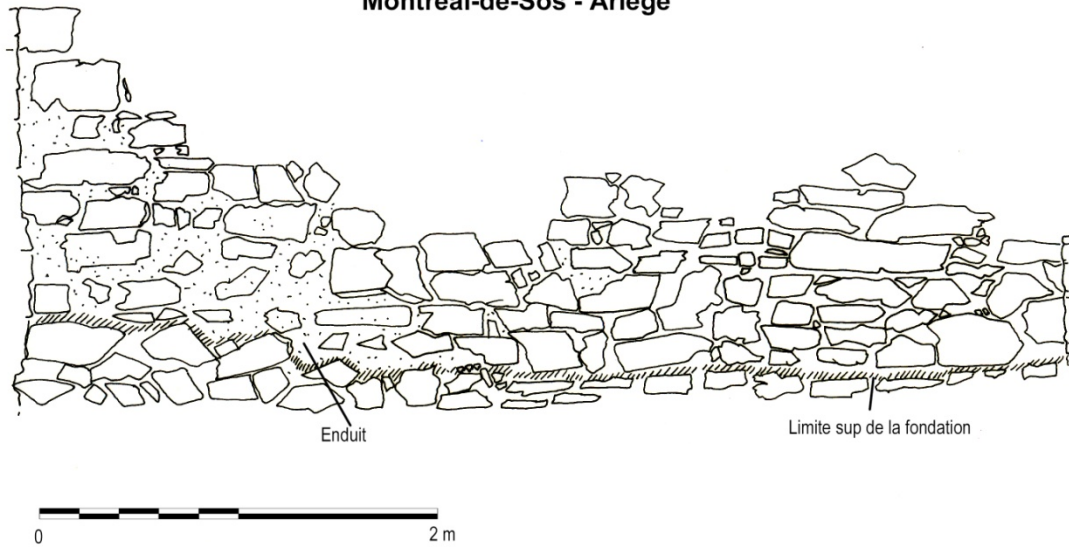
Parement externe (exemples) :

M 1 - Parement externe du mur du donjon
Face nord-ouest



Parement interne (exemples) :

**M 1 (tour maîtresse), parement interne, face nord-ouest
Montréal-de-Sos - Ariège**



BLOPAGE OU NON : oui

MORTIER

Présence ou non : oui

Description du mortier succincte : très compact
 Enduit sur façades ou non : oui, 3 couches avec gobetis

ETUDES DES MOELLONS DES PAREMENTS

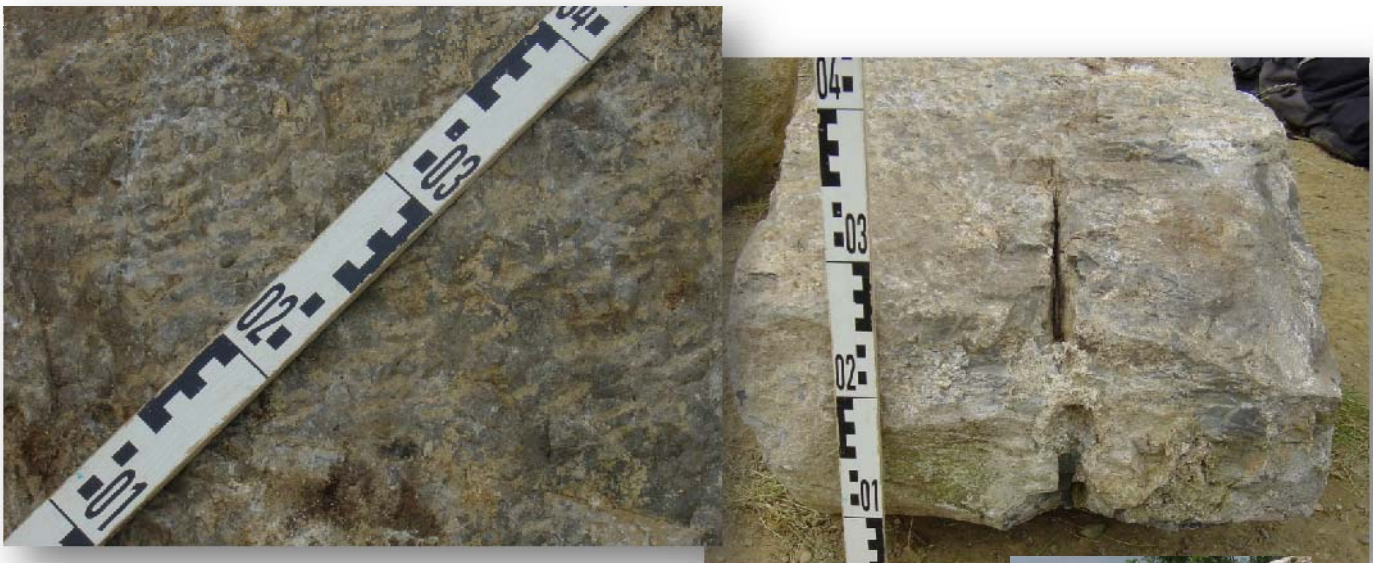
Nature : Calcaire à 95 %, quelques rares gneiss sauf fondations presque entièrement en gneiss et quelques granites

Autochtones ou non : oui, tous autochtones

Indices de réemploi ou non : oui, grands moellons

Volume-appareil: (cyclopéen > 60 cm ; grand 30-60 cm ; moyen 30-20 ; petit < 20) cyclopéens (plus rares et uniquement en face externe, probables réemplois), grands et moyens. Les volumes sont plus importants en face externe qu'en face interne.

Taille/équarrissage (indiquer le nb de faces travaillées) : normalement 3 à 4 faces taillées, au marteau taillant :



Particularités des moellons d'angles ou d'ouvertures : moellons angles mieux taillés (voir photo ci-contre), mais même matériaux, modules un peu plus allongés car moellons en besace

ETUDE DE LA POSE DES MOELLONS

Assises description (volume, linéarité, ect.) : volumes très disparates, assises du simple au double, présence d'assises dédoublées au niveau des blocs cyclopéens.

Techniques particulières (bouchon, harpage, *opus spicatum*, etc.) : Construction des angles en premier, donc bouchons. Pas d'arêtes de poisson, mais j'ai vu des harpages (sur 1,40 m !). Présence de boulines en face externe.

Rapport entre le degré d'équarrissage et la régularité des assises : très joli travail de maçonnerie, vu l'irrégularité des moellons employés.



FONDATIONS

Fondé sur : tertre artificiel, varves et sous les varves gros blocs de granites et gneiss.
Profondeur de la fondation : 45 cm sur deux faces, 1,2 à 1,3 m sur les deux autres
Présence de techniques particulières (ressauts, élargissements, etc.) : ressauts de fondation avec élargissement.

Différences entre la fondation (technique de bâti) et le reste du mur : Pas ou peu de mortier, utilisation de grande quantité de blocs de gneiss, moins de calcaires.

AUTRES OCCURRENCES

Sur le même site : aucune

BIBLIOGRAPHIE

Voir ci-dessus

CONCLUSION :

C'est le meilleur traitement de tous les murs du site.

La présence de blocs cyclopéens semble devoir être rattachée à un réemploi.

Sans ces blocs, très originaux dans un site de cette zone, les parements seraient constitués de blocs bien taillés (vu la dureté du matériau calcaire marmorisé) moyens à gros (mais plus majoritairement gros) et disposés en assises de hauteurs irrégulières mais bien horizontales.

Comme tous les murs ayant une élévation importante : blocage.

Le mur est antérieur au début du XIIIe siècle, probablement de peu (résultats fouilles).

M 24-24b-25-26 : bâtiment résidentiel n°8

SITUATION ET FONCTION DANS L'OUVRAGE : bâtiment résidentiel, probablement aristocratique, à l'avant du *caput castris*

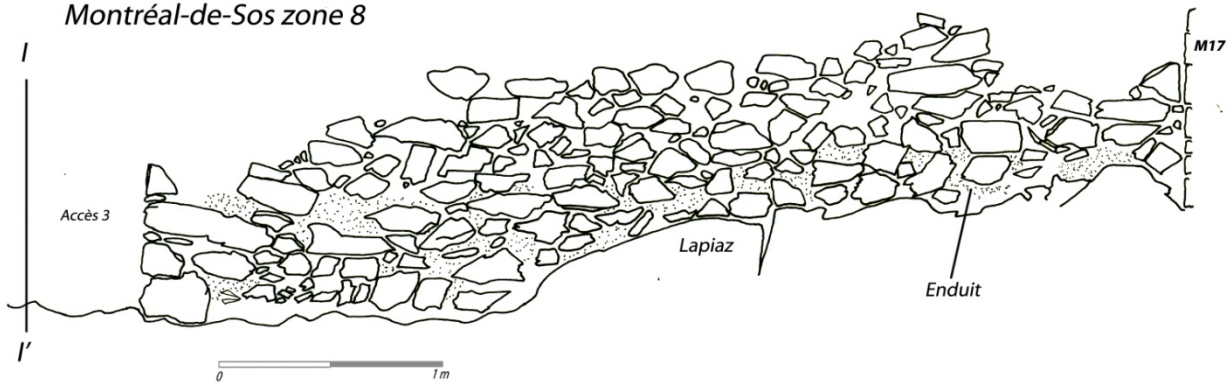
MESURES DES VESTIGES ET EPAISSEUR : sur 25 m de long, mais rarement sur plus d'un mètre de haut. Epaisseur 68 à 70 cm

BLOCAGE OU NON : non (rend compte de la faible élévation du mur)

Face interne (exemples) :

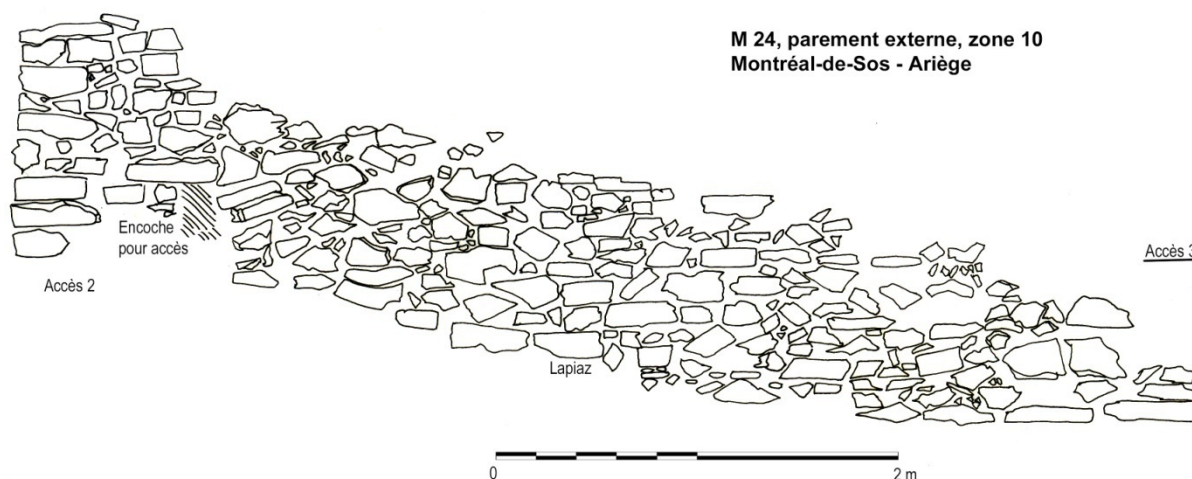
Parement interne Mur 24

Montréal-de-Sos zone 8



Face externe (exemples) :





MORTIER

Présence ou non : oui

Description du mortier succincte : mortier assez dur, mais vacuolaire et hétérogène donc parfois friable.

Enduit sur façades ou non : oui, 3 couches avec gobetis. La présence d'enduit ne caractérise que les bâtiments les plus aristocratiques, celui-ci et la tour maîtresse, sauf dans le cas d'utilisation fonctionnelle comme pour la citerne, etc.

ETUDES DES MOELLONS DES PAREMENTS

Nature : calcaires essentiellement, quelques gneiss et schistes

Autochtones ou non : oui, sauf schistes

Indices de réemploi ou non : apparemment non

Volume-appareil: (cyclopéen > 60 cm ; grand 30-60 cm ; moyen 30-20 ; petit < 20) petits majoritairement, quelques moyens

Taille/équarrissage (indiquer le nb de faces travaillées) : au mieux une face taillée

Particularités des moellons d'angles ou d'ouvertures : à peine mieux, taillés sur 2 ou trois faces.

ETUDE DE LA POSE DES MOELLONS

Description des assises : difficulté à parler d'assises tant la construction est irrégulière.

Techniques particulières (bouchon, harpage, *opus spicatum*, etc.) : Aucune.

Rapport entre le degré d'équarrissage et la régularité des assises : le travail des maçons est de mauvaise qualité, car malgré l'irrégularité des blocs, des niveaux horizontaux auraient pu être recherchés. Le fait que le mur soit enduit et peu élevé n'oblige pas à soigner le parement de ce bâtiment.

FONDATIONS

Fondé sur : lapiaz

Profondeur de la fondation : aucune, vague arasement, pas d'encoche.

Présence de techniques particulières (ressauts, élargissements, etc.) : non, à peine plus de mortier parfois sur les premières assises.

Différences entre la fondation (technique de bâti) et le reste du mur : aucune

AUTRES OCCURRENCES

Sur le même site : M 38, bâtiment 11

BIBLIOGRAPHIE

Voir ci-dessus (première fiche Montréal-de-Sos)

CONCLUSION :

Mur mal bâti, mais c'est finalement ce qui se fait de mieux dans sa chronologie !

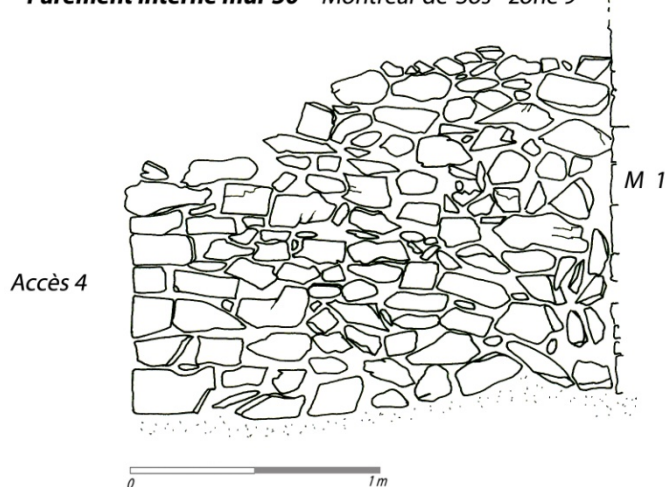
Mur du milieu du XIVe siècle. La fonction aristocratique du site est avérée à cette époque et dans l'occupation qui succède à la mise en place de ce bâtiment qui paraît être une *aula*.

M 29-30 : exemple d'un refend

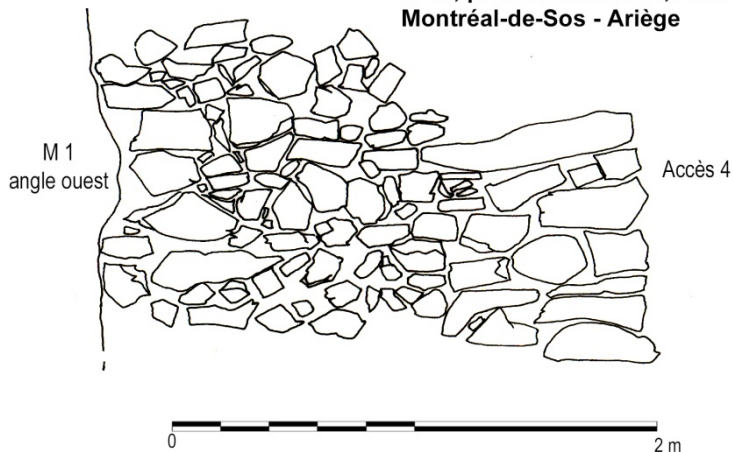
SITUATION ET FONCTION DANS L'OUVRAGE : mur de refend et création d'un accès, séparation entre deux secteurs

MESURES DES VESTIGES ET EPAISSEUR : subsiste sur un peu plus de 2 m de long et rarement plus d'1 m de haut.

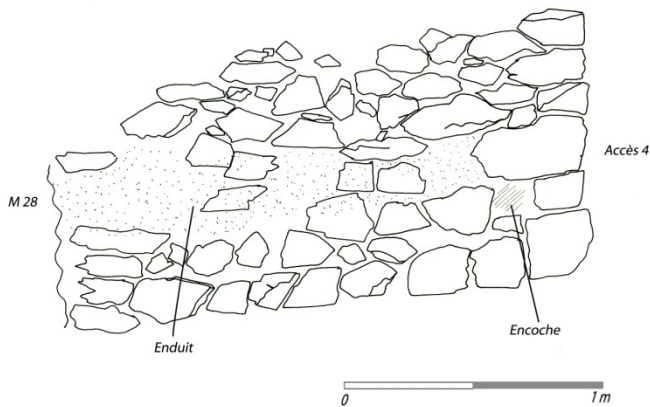
Parement interne mur 30 - Montréal-de-Sos - zone 9



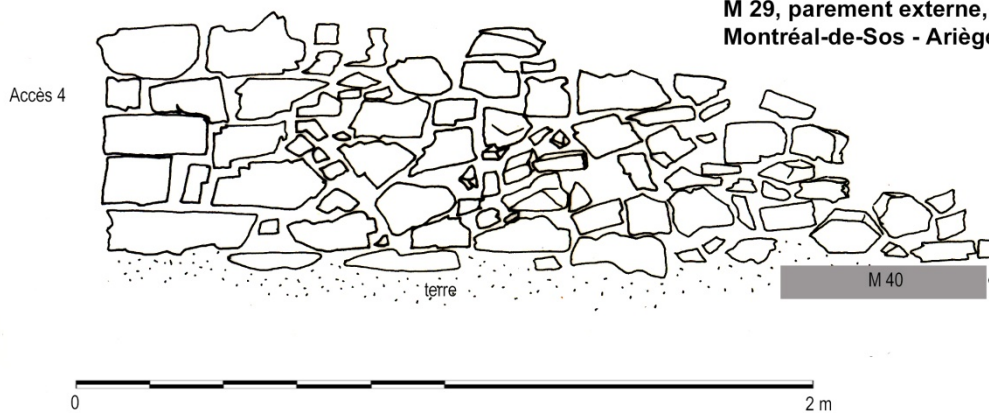
**M 30, parement externe, zone 6
Montréal-de-Sos - Ariège**



Parement interne M 29 - Montréal-de-Sos - zone 9



M 29, parement externe, zone 6
Montréal-de-Sos - Ariège



BLOCAGE OU NON : non

MORTIER

Présence ou non : oui

Description du mortier succincte : très dégradé, très aéré.

Enduit sur façades ou non : non

ETUDES DES MOELLONS DES PAREMENTS

Nature : en majorité calcaires mais présence de quelques gneiss et de rares granites

Autochtones ou non : oui

Indices de réemploi ou non : d'après la fouille, seraient entièrement du réemploi, suite à l'arasement de murs au milieu du XIVe siècle pour un réaménagement.

Volume-appareil: (cyclopéen > 60 cm ; grand 30-60 cm ; moyen 30-20 ; petit < 20), petit majoritairement mais nombreux moyens

Taille/équarrissage (indiquer le nb de faces travaillées) : une au mieux, sinon blocs uniquement équarris

Particularités des moellons d'angles ou d'ouvertures : taillés sur 2 à 3 faces, plus réguliers

ETUDE DE LA POSE DES MOELLONS

Description des assises : irrégularité maximale.

Techniques particulières (bouchon, harpage, *opus spicatum*, etc.) : harpage. La technique de construction globalement s'apparente à un mur en pierre sèche même si l'on y trouve du mortier.

Rapport entre le degré d'équarrissage et la régularité des assises : complètement anarchique.

FONDTIONS

Fondé sur : terre

Profondeur de la fondation : aucune

AUTRES OCCURRENCES

Sur le même site : M27, M9, M12, M5bis, et peut-être M5 et M 4.

BIBLIOGRAPHIE

Voir ci-dessus (première fiche Montréal-de-Sos)

CONCLUSION :

La qualité très dégradée de ces murs est à souligner, ceci dans une construction fébusienne car leur érection date du milieu du XIVe siècle. Ce qui permet de relativiser les nombreuses études et articles sur le style architectural des châteaux de Gaston III dit Febus, comte de Foix.

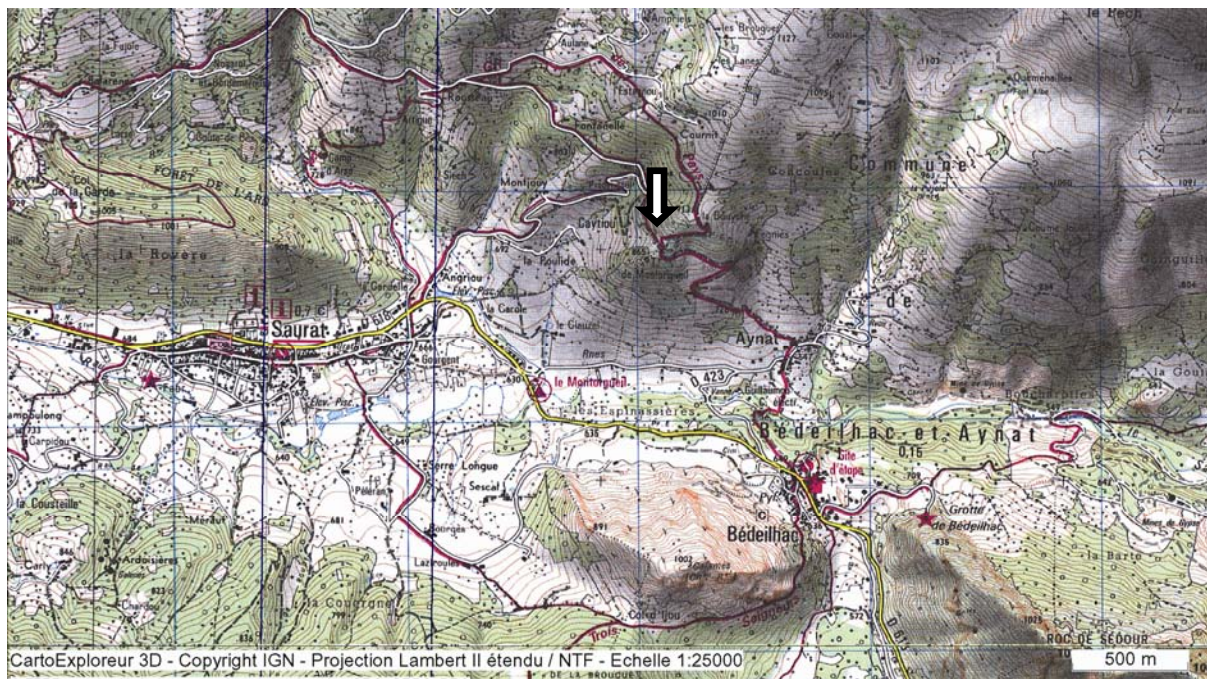
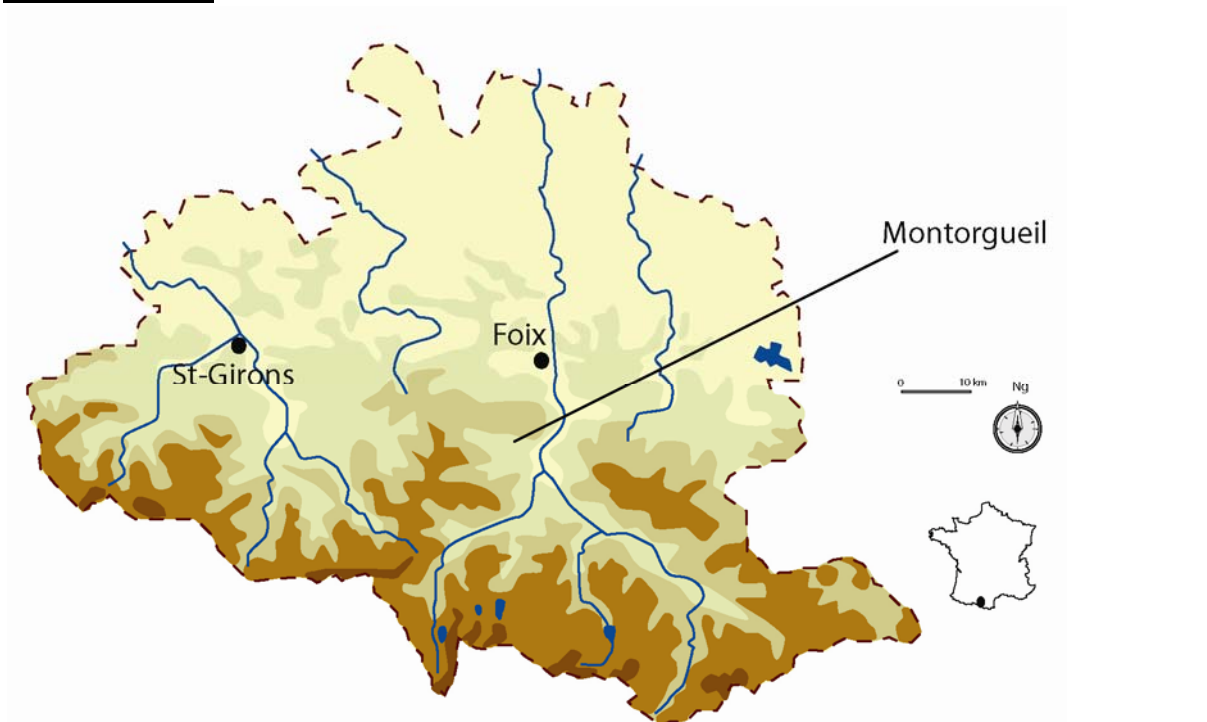
Je pense que ces murs sont en pierres parce qu'on a détruit d'autres murs à proximité qui offraient des blocs à réemployer, sinon, ils n'auraient probablement pas été en pierre.

Leur construction s'apparente à celle d'un mur en pierre sèche à double parement auquel on a ajouté un peu de mauvais mortier. Ces murs n'étaient pas élevés et n'étaient pas longs.

La présence d'une gangue de mortier en face interne du M 29 est due à l'érection dans ce secteur d'une pièce que l'on a voulu étanchéifier et n'a rien à voir avec la technique de construction du mur.

SITE : Montorgueil – Tour maîtresse – mur est
COMMUNE : Bédéilhac-et-Aynat et Saurat (Ariège)

Florence Guillot





SITUATION ET FONCTION DANS L'OUVRAGE : Tour maîtresse.

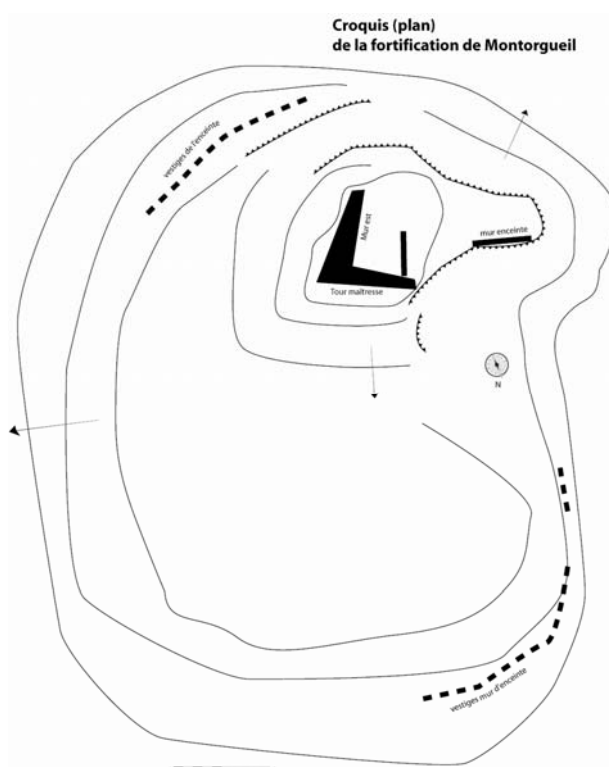
Tour construite sur un sommet calcaire très rocailleux. Situation de versant par rapport à la vallée, au-dessus de l'axe Tarascon-Massat.



Face externe mur est



Face interne mur est



MESURES DES VESTIGES ET EPAISSEUR :

Tour à éperon.

Des vestiges subsistent sur 6 à 7 m de hauteur au maximum sur les deux pans de murs qui résistent. Ils laissent augurer une tour de superficie moyenne, autour de 12 m² au sol et pourvue d'un refend au RDC.

L'épaisseur des murs est moyenne à cause de l'éperon. Dans ce dernier le mur dépasse 2 m d'épaisseur, alors qu'il fait 95 cm en s'éloignant de l'éperon.

Deux murs, au nord et à l'est, présentent des vestiges suffisants pour une étude du bâti, bien que leur hauteur initiale soit inconnue. Ils sont de même facture et on a choisi ici d'étudier le mur est.

BLOPAGE OU NON : Oui

MORTIER

Présence ou non : Oui, en très grande quantité

ETUDE DES MORTIERS ET DES ENDUITS

Site	Montorgueil	date	Janvier 2007	
	mortier	<input checked="" type="checkbox"/>	enduit	<input type="checkbox"/>
Prélèvement localisation	Donjon			
Phase chronologique	XIIIe			
AGREGAT				
Répartition de l'agrégat	homogène	<input checked="" type="checkbox"/>	hétérogène	<input type="checkbox"/>
Etat de conservation	dur	<input checked="" type="checkbox"/>	souple	<input type="checkbox"/>
			friable	<input type="checkbox"/>
porosité	compact	<input checked="" type="checkbox"/>	aéré	<input type="checkbox"/>
			vacuolaire	<input type="checkbox"/>
grosseur		couleur	Crème	
		sable	Oui, roulé de rivière	
forme		présence d'autres éléments	végétaux	

Présence de		Quantité
tuileau	<input type="text" value="non"/>	<input type="text"/>
charbon de bois	<input type="text" value="non"/>	<input type="text"/>
esquilles broyées	<input type="text" value="non"/>	<input type="text"/>
os	<input type="text" value="non"/>	<input type="text"/>
coquillages	<input type="text" value="?"/>	<input type="text"/>
scories	<input type="text" value="non"/>	<input type="text"/>
fibres végétales	<input type="text" value="oui"/>	<input type="text"/>

Enduit sur façades ou non : non.

ETUDES DES MOELLONS DES PAREMENTS

Nature : Calcaires marmorisés, autochtones

Indices de réemploi ou non : semble sans réemploi

Volume-appareil: moyen 30-20 et petit < 20 sauf dans les angles externes où l'on trouve de grands volumes.

Taille/équarrissage : équarris et taillés au moins sur une face, sauf pierres d'angles taillées sur les 4 faces.

Particularités des moellons d'angles : moellons bien plus soignés.

ETUDE DE LA POSE DES MOELLONS

Description des assises : Relativement horizontale, dédoublement parfois. Un peu moins horizontales en face interne qu'en face externe : la pose de moellons d'angle de bonne qualité en face externe aide à l'horizontalité.

Présence de pierres posées en arêtes de poisson pour des raisons fonctionnelles et non décoratives.

Techniques particulières (bouchon, harpage, *opus spicatum*, etc.) : Angles en besace bâtis en premier (assises après les angles), donc bouchons. Boulins de l'échafaudage réguliers, de forme classique, traversants laissés libres en hauteur ou rebouchés au RDC.

Rapport entre le degré d'équarrissage et la régularité des assises : Très belle régularité des assises vu les moellons irréguliers utilisés.

FONDATIONS

Fondé sur : lapiaz - profondeur de la fondation : env. 50 cm (encoche taillée)

AUTRES OCCURRENCES

Sur le même site : le mur nord de la tour maîtresse.

Autre site : Montréal-de-Sos, murs de la phase 2, début XIIIe siècle.

BIBLIOGRAPHIE

Guillot, Fl. (1998) : *Fortifications, pouvoir, peuplement en Sabarthès (Haute-Ariège) du début du XIe siècle au début du XVe siècle*, thèse de Doctorat, U.T.M. 1997, Presses Universitaires du Septentrion ; un peu partout dans le volume d'analyses notamment p. 302 et suiv. et p. 76-77 des annexes.

Guillot, Fl. (2006) : Les fortifications des comtes de Foix, XIe-XVe siècles, *Archéologie du Midi Médiéval*, tome 23, p. 265-292.

Une association et la maire de Bédeilhac s'occupent de restaurer la tour, dont le bâti souffrait dangereusement en sous-œuvre. Elle tient un site internet :

<http://latourdumontorgueil.e-monsite.com/>

CONCLUSION :

Le site est mentionné en 1213⁵⁸.

Il présente de très grands rapprochements avec Montréal-de-Sos :

- Même chronologie de la première mention,
- Même possesseur (comte de Foix),
- Même fonction (point fort du glacis, isolé du monde civil),
- Même formation toponymique pourtant rare sur le secteur (Mont-) et uniquement réservée à 3 sites comtaux.

En outre, la ressemblance des parements de cette tour avec les murs de la phase 2 de Montréal-de-Sos (premier tiers XIIIe s.) est frappante, au point qu'ils donnent l'impression d'avoir été construits par les mêmes personnes ! On note aussi la proximité entre les deux sites à propos de l'emploi du mortier. Dans les deux cas, les murs sont d'un type où le mortier de chaux constitue vraiment le mur avant les moellons, ce qui permet qu'ils soient disposés de façon plus ou moins régulière et qu'ils soient eux-mêmes très irréguliers.

Soulignons, qu'il s'agit de la phase 2 définie par la fouille de Montréal-de-Sos, donc d'une phase ancree au tout début du XIIIe siècle et le premier château de Montorgueil pourrait donc être un peu plus tardif que le premier château de Montréal-de-Sos (phase 1, fin XIIe siècle).

Il semble donc qu'il y ait -à cette époque- une « façon de faire » commune aux murs des éléments importants des sites fortifiés comtaux (enceintes, donjon) en haute vallée de l'Ariège. On pourrait élargir au haut Couserans, car cette façon de faire se retrouve dans des sites comme Mirabat, château vicomtal.

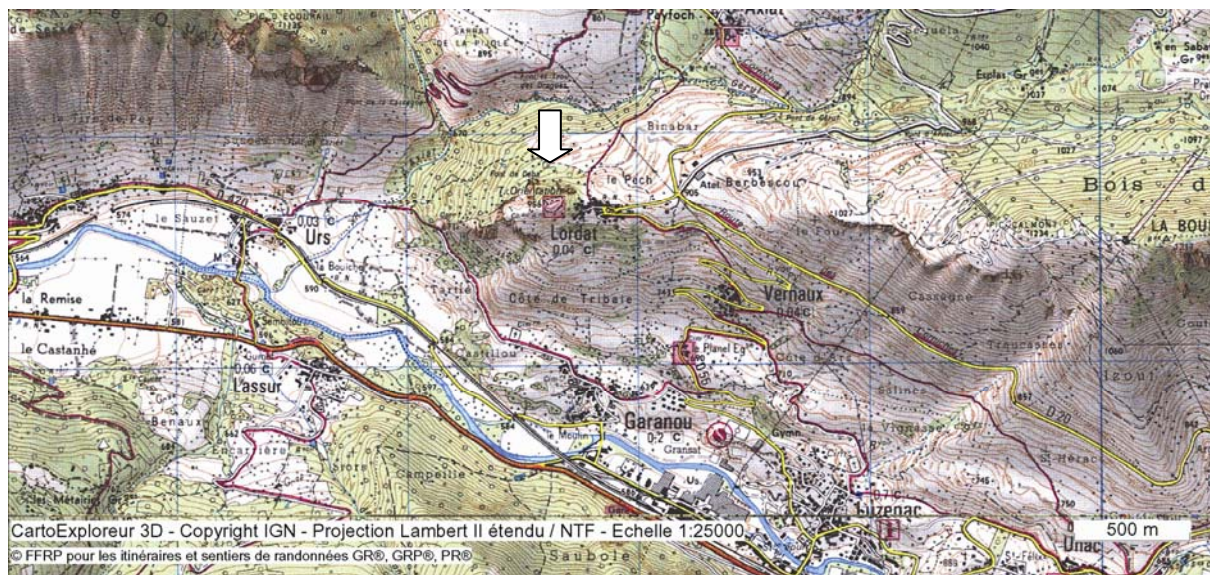
L'originalité de la tour de Montorgueil réside dans la présence d'un éperon, certes moins évolué et complexe que celui de la tour maîtresse du château d'Usson qui pourrait aussi être postérieur d'une cinquantaine d'année. Ces formes en éperon sont rares et Montorgueil est la première tour du secteur à être construite avec cette technique.

⁵⁸ Catel (G. de), *Histoire des comtes de Toulouse*, 1623, p. 276.

SITE : Lordat
COMMUNE : Lordat (Ariège)

Florence Guillot

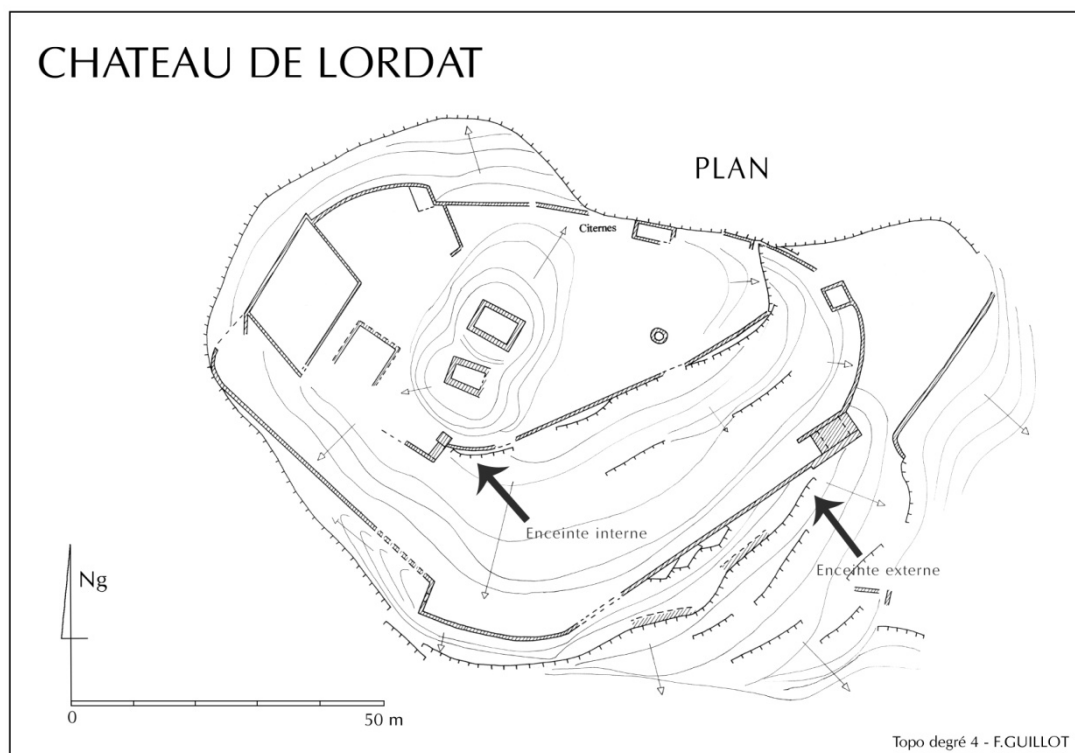
Localisation de Lordat



Site comtal de la haute vallée de l'Ariège, situation en sommet sur le versant exposé au sud et au-dessus de l'axe Toulouse-Barcelone.

Site mentionné dès la fin du haut Moyen Âge, chef-lieu de *ministerium*.

Occupé par une volière touristique le site a fait l'objet d'un sondage qui aurait donné des éléments, médiévaux, antiques et tardo-antiques (information orale).



Enceinte interne

SITUATION ET FONCTION DANS L'OUVRAGE : enceinte interne

MESURES DES VESTIGES ET EPAISSEUR : épaisseur 95/100 cm, vestiges de l'enceinte interne sur 70 m de long et plusieurs mètres de haut (jusqu'à 4 m).



BLOCAGE : oui pour 2 et 3 ; non pour 1.

MORTIER : oui pour 2 et 3 ; non pour 1.

Mortier très compact, peu aéré.

Enduit sur façades : non

ETUDES DES MOELLONS DES PAREMENTS

Nature : calcaires

Autochtones ou non : oui

Indices de réemploi ou non : le mur 3 utilise le mur 1 ; le mur 2 est une liaison entre les deux mise en place en même temps que 3.

Volume-appareil: (cyclopéen > 60 cm ; grand 30-60 cm ; moyen 30-20 ; petit < 20)

Mur 1 : cyclopéen,

Mur 2 : moyen à grand,

Mur 3 : petit à moyen.

Taille/équarrissage (indiquer le nb de faces travaillées) :

Mur 1 : moellons taillés en face externe (une seule face),

Mur 2 : bien taillés sur toutes les faces,

Mur 3 : bien taillés sur toutes les faces.

Particularités des moellons d'angles ou d'ouvertures : mieux ouvragés mais même calcaire.



ETUDE DE LA POSE DES MOELLONS

Mur 2 et 3 :

Description des assises : hauteurs d'assises régulières ; assises très horizontales

Techniques particulières (bouchon, harpage, *opus spicatum*, etc.): bouchons nombreux, harpages non visibles s'ils existent, présence d'arêtes de poisson décoratives identiques à celles qui sont décrites dans l'étude du mur de l'enceinte externe. Cet *opus spicatum* est bâti

sur une assise de moellons de faible épaisseur et sous une assise constituée des mêmes moellons.

Rapport entre le degré d'équarrissage et la régularité des assises : très bon

FONDATIONS : mal connues, là où elles sont visibles elles sont sur le rocher retillé à cet effet. Mais on ne les observe qu'en face externe et il est impossible de savoir si le rocher a été encoché ou pas.

AUTRES OCCURRENCES

Sur le même site : mur du donjon pour le mur 3 mais sans *opus spicatum* et mur de l'enceinte externe. Mur extérieur au château médiéval, dessous et au sud, pour le mur 1 : l'enceinte constituée de blocs cyclopéens était donc aussi double.

BIBLIOGRAPHIE succincte :

Etude monographique, description : Guillot (Fl.), *Fortifications, pouvoirs, peuplement en Sabarthès (Haute Ariège) du début du XIe siècle au début du XVe siècle*, Thèse sous la direction de Berthe (M.), Université-Toulouse-le-Mirail, éditée A.N.R.T., Lille, 1998, un peu partout dans l'analyse et annexes p. 152 et suiv.

Le site dans son usage : Guillot (Fl.), *Les fortifications des comtes de Foix au Moyen Age (Ariège), Archéologie du Midi Médiéval*, 2005-2006, p. 265 et suiv.

Travail d'érudit de qualité historique médiocre : Jacques Ferlus, *le château de Lordat*, 1959. A peine mieux : Gabriel de Llobet, *Lordat*, 1995.

CONCLUSION :

Bâti très régulier pouvant être comparé au bâti des églises romanes du secteur (seconde moitié XIe siècle – début XIIe siècle).

En outre, il s'approche du bâti du donjon.

La présence de l'*opus spicatum* associé au bâti régulier de type roman semble indiquer une datation haute qui pourrait être concordante avec la mention du *castrum* fin Xe siècle et est en tout cas antérieure au milieu du XIIe siècle (Moyen Âge central).

Le mur 3 est comparable en plan, en épaisseur et en technique aux murs de l'enceinte externe du château de Lordat, mais pas le mur 1 (cyclopéen) n'est pas présent dans l'enceinte externe. Remarquons, en haute Ariège, l'originalité de cet *opus spicatum* décoratif qui n'est pas connu dans un autre site.

Enceinte externe et tour flanquante d'entrée



SITUATION ET FONCTION DANS L'OUVRAGE : enceinte externe

MESURES DES VESTIGES ET EPAISSEUR : 100 cm d'épaisseur, longueur près de 200 m, la portion étudiée ici l'est sur une quinzaine de mètres de long et 10 m de haut.

On voit nettement deux phases : celle qui nous intéresse ici est celle de l'enceinte et celle de première tour associée (à gauche du trait sur la photo). Le mur ajouté postérieurement en avant n'est pas traité dans cette fiche car nous ne pouvons pas lui attribuer de datation même floue.

BLOPAGE OU NON : oui

MORTIER

Présence ou non : oui

Description du mortier succincte : très compact, peu aéré.

Enduit sur façades ou non : oui sur la tour, mais pourrait être postérieur quand le mur frontal pour la porte fut ajouté.

ETUDES DES MOELLONS DES PAREMENTS

Nature : calcaires

Autochtones ou non : oui

Indices de réemploi ou non : a priori non

Volume-appareil : petit à moyen, plus souvent petit.

Taille/équarrissage (indiquer le nb de faces travaillées) : taillés en général sur les 4 faces.

Particularités des moellons d'angles ou d'ouvertures : mieux taillés (plus quadrangulaires) et plutôt moyen appareil (plus volumineux) mais de même calcaire. Les angles sont en besace.

ETUDE DE LA POSE DES MOELLONS

Assises description (volume, linéarité, ect.) : assises régulières et horizontales.

Techniques particulières (bouchon, harpage, *opus spicatum*, etc.) : *opus spicatum* clairement décoratif. Les harpages ne peuvent être vus, quant aux bouchons ils semblent être nombreux.

Rapport entre le degré d'équarrissage et la régularité des assises : bon, belle qualité d'ouvrage tant du point de vue de la maçonnerie que de la taille de pierre.

Présence de boulins assez régulièrement répartis à partir de 5 m de hauteur.

FONDACTIONS : inconnues

AUTRES OCCURRENCES

Sur le même site : toute l'enceinte externe, sur près de 200 m de long.

BIBLIOGRAPHIE

Voir ci-dessus (première fiche Lordat).

CONCLUSION :

Le mur paraît devoir être ancien et dater de la première fortification comtale du Xe siècle ou en tout cas d'une période que nous dénommerons « romane », correspondant au Moyen Âge central, antérieure au milieu du XIIe siècle.

A la différence de l'enceinte interne, le mur ne reprend pas ici un mur plus ancien. Ce dernier existe bien, mais il est situé plus en avant dans la pente (une trentaine de mètres au-delà). Il n'en subsiste aujourd'hui que quelques vestiges peu élevés et sur de courtes distances.

La qualité de l'*opus spicatum* démontre d'un vrai souci décoratif, alors que dans les arêtes de poisson rencontrées à Montréal-de-Sos il n'y a clairement qu'un souci fonctionnel.

SITE : USSON – 09252.001.AH – Tour à éperon (M11) – COMMUNE : ROUZE

Patrice Tillet



Fig. 1 – Position du château d'Usson en Ariège

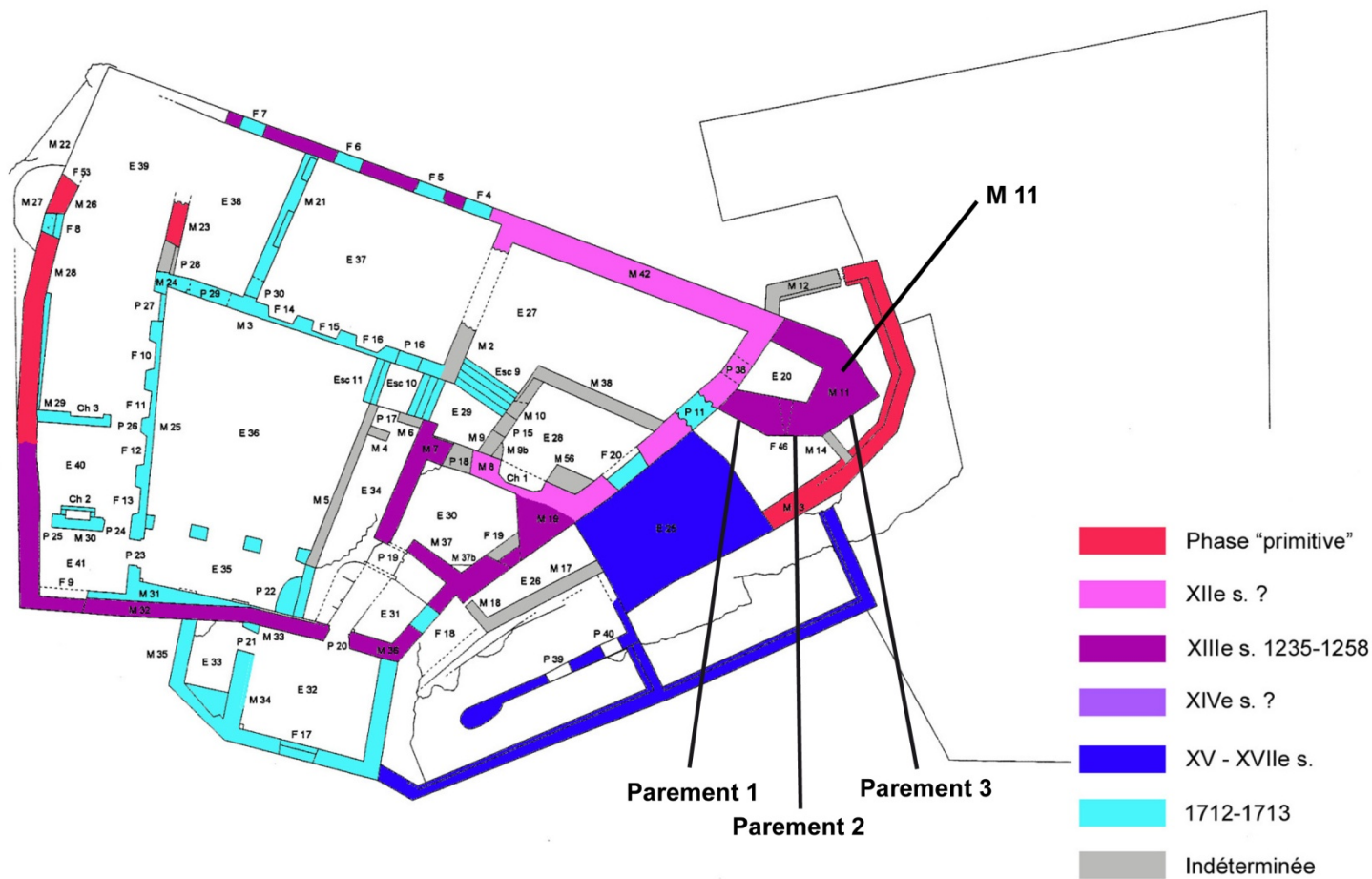


Fig. 322

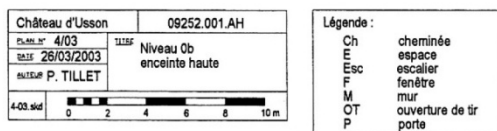


Fig. 2 - Position de M11 sur le plan général du niveau 0 de l'enceinte haute

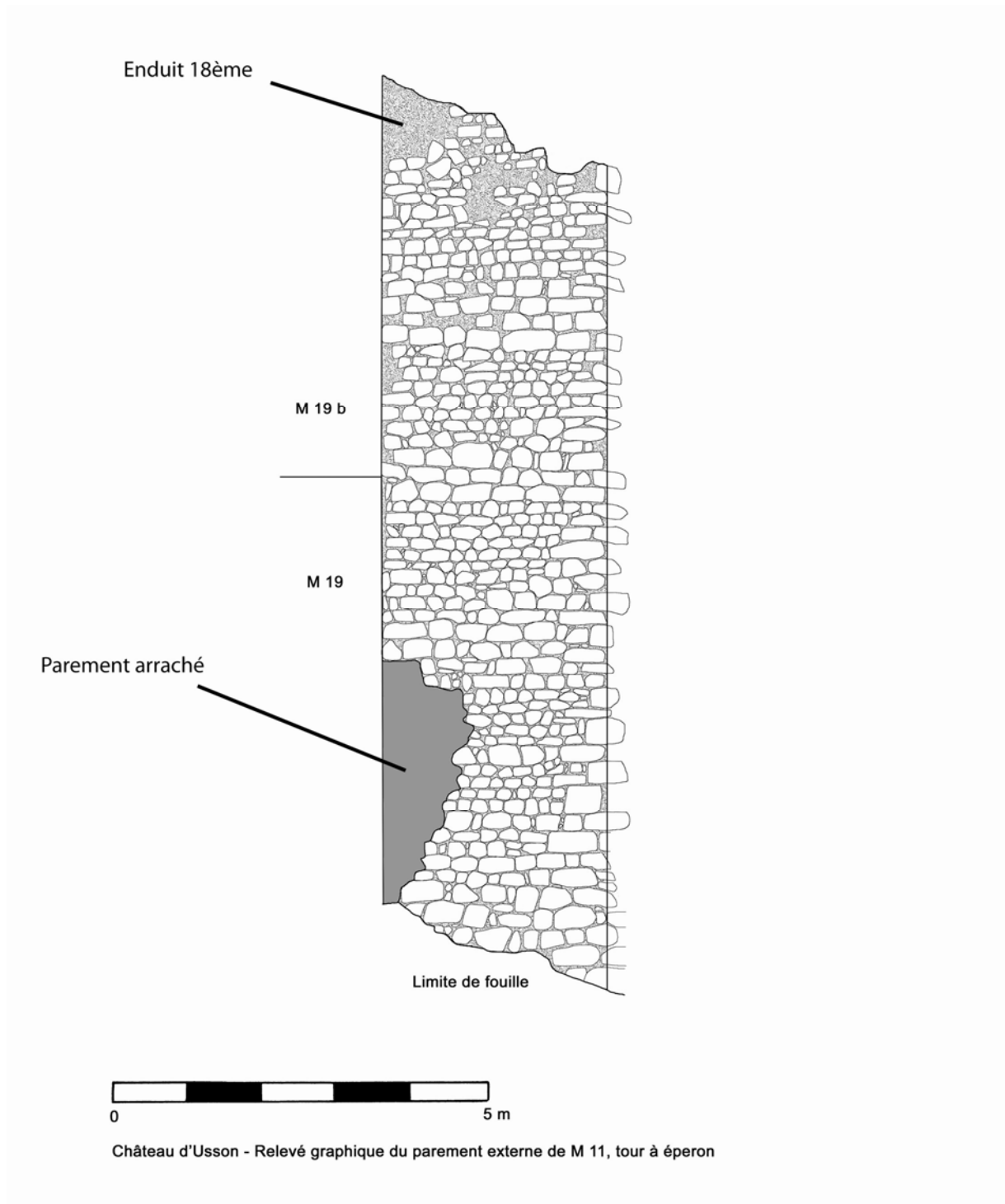
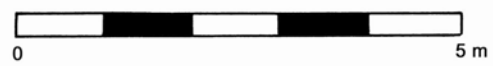
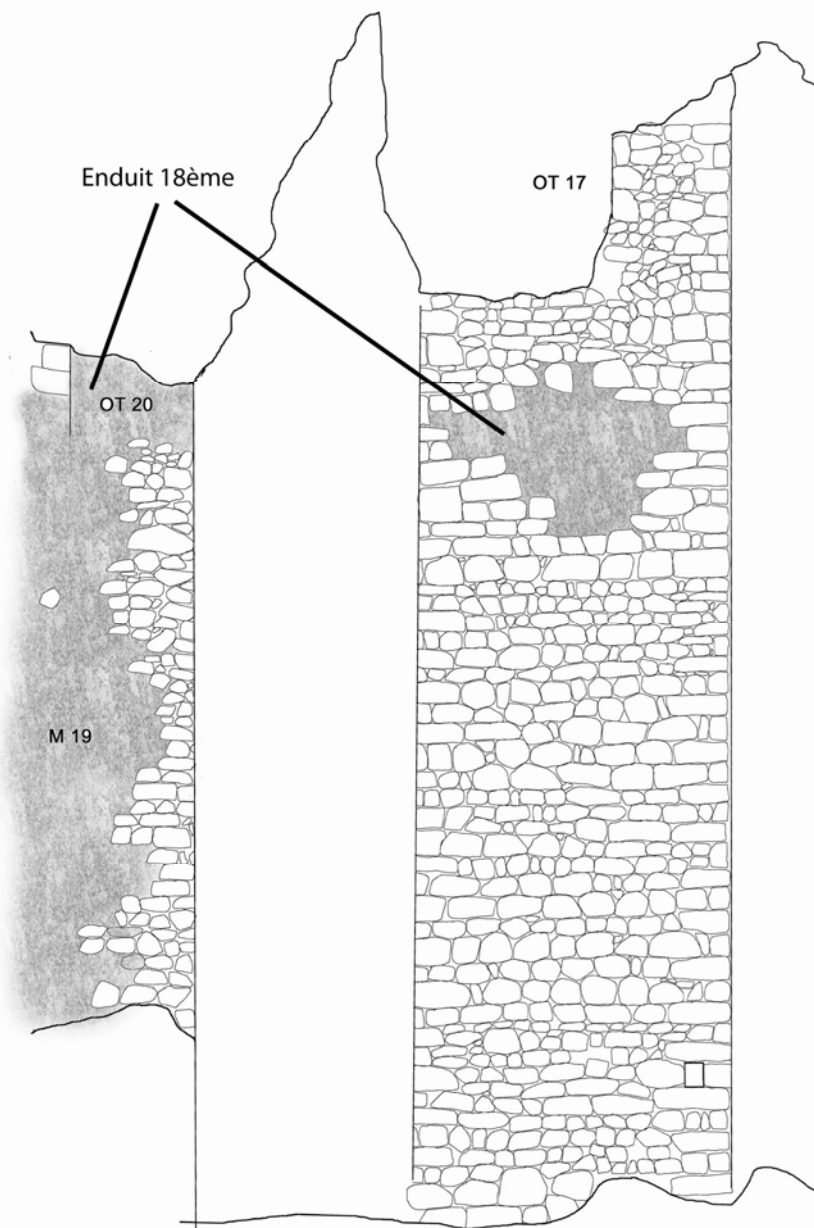


Fig. 3 - Parement 1 de M11



Château d'Usson - Relevé graphique de M 11, tour à éperon

Fig. 4 - Parement 2 de M11

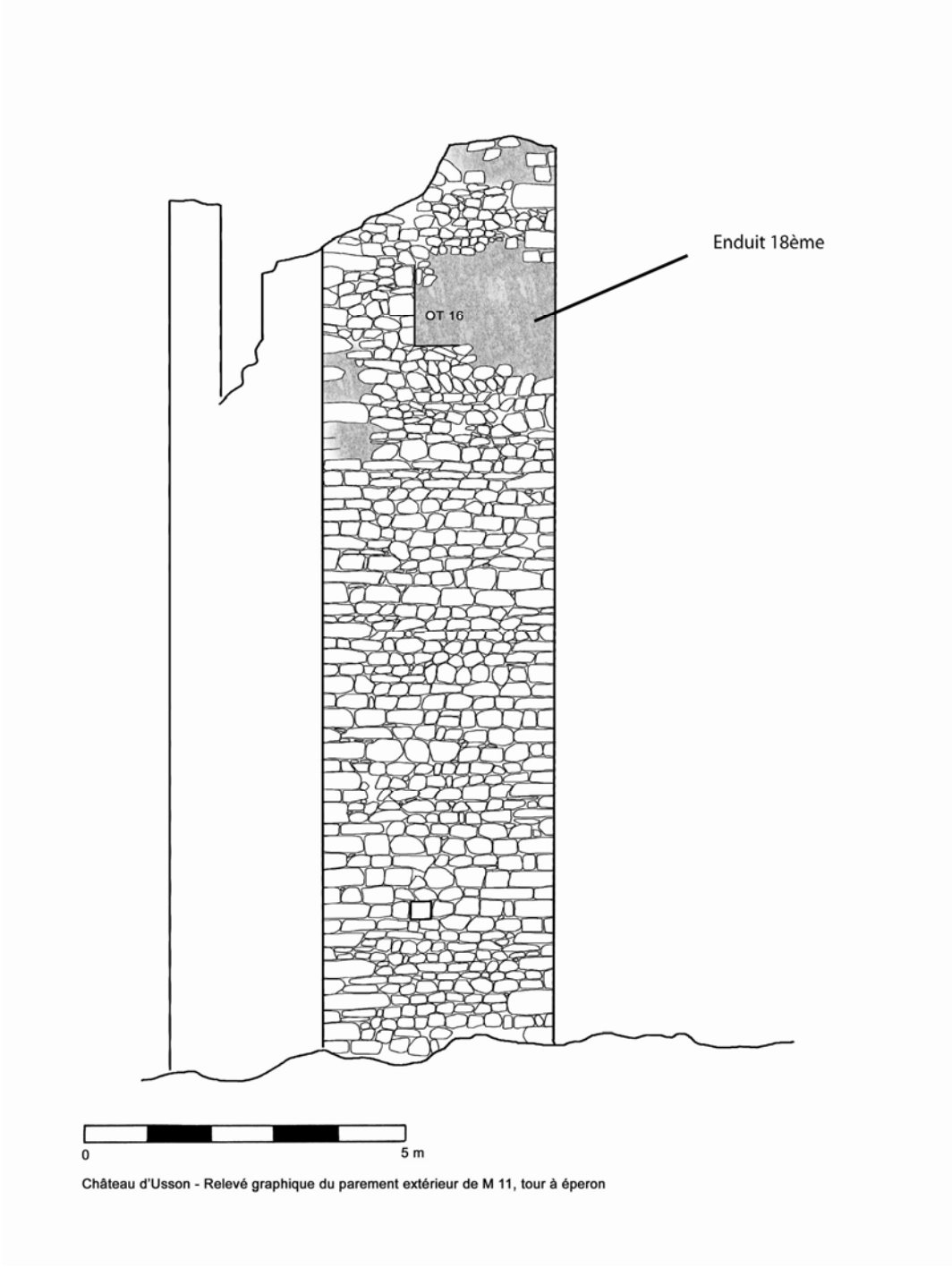


Fig. 5 - Parement 3 de M11



Fig. 6 – Photographie du parement 1 de M11 (1997, avant les travaux de restauration)

SITUATION ET FONCTION DANS L'OUVRAGE : Tour de défense à éperon

MESURES DES VESTIGES ET EPAISSEUR : 1m40 à 3m20

BLOCAGE OU NON : OUI

MORTIER

Présence ou non : OUI

Description du mortier succincte : Chaux avec dégraissant à base de granite (extraction sur place, présence de granites « pourris » sur l'ensemble du secteur proche du château. Carrière non identifiée)

ENDUIT

Enduit sur façades ou non : NON pour la construction du 13^{ème} siècle. OUI pour les ajouts en élévation, le bouchage des créneaux et peut-être l'ensemble de la structure lors des travaux de restauration de 1711-1712 réalisés par Jean Louis d'Usson, marquis de Bonnac.

ETUDES DES MOELLONS DES PAREMENTS

Nature : Blocs de calcaire et de granite (minoritaires)

Autochtones ou non : OUI

Indices de réemploi ou non : Réutilisation de blocs des structures antérieures ou/et extractions nouvelles in-situ

Volume-appareil: (cyclopéen > 60 cm ; grand 30-60 cm ; moyen 30-20 ; petit < 20) : Toutes tailles

Taille/équarrissage (indiquer le nb de faces travaillées) : 4 sur les plus grands. Pierre très fragile et difficile à tailler

Particularités des moellons d'angles ou d'ouvertures : Moellons insérés sur l'angle (taille biseautée)

ETUDE DE LA POSE DES MOELLONS

Description des assises : Assises horizontales avec blocs plus ou moins irréguliers pour la partie basse ; pour la partie supérieure et les ajouts du 18^{ème} siècle, blocs plus irréguliers, présence de granites parmi les moellons.

Techniques particulières (bouchon, harpage, *opus spicatum*, etc.) : NON

Rapport entre le degré d'équarrissage et la régularité des assises : ?

FONDATIONS

Fondé probablement sur le rocher ou sur une structure antérieure non visible.

Profondeur de la fondation : Inconnue.

AUTRES OCCURRENCES

Sur le même site : structures basses de l'enceinte haute, attribuables avant le début du 13^{ème} siècle (corps de logis, enceinte)

BIBLIOGRAPHIE

Voir pour l'ensemble du site : TILLET P. : *Les châteaux d'Usson et de Quérigut, étude historique et archéologique des deux forteresses du Pays du Donezan*, Mémoire pour le D.E.H.E.S.S., sd. de Jean Michel Poisson, E.H.E.S.S., septembre 2003.

CONCLUSION :

M 11 constitue l'élément défensif le plus particulier de l'enceinte haute, c'est une tour à éperon dont la construction a englobé des structures plus anciennes (très difficiles à dater). C'est une construction soignée par rapport à l'ensemble de l'enceinte haute probablement construite à la même époque. Le remploi de matériaux est évident, de nombreux blocs possèdent les dimensions de ceux que l'on peut apercevoir dans les structures dont la date est antérieure. Un soin particulier a été apporté aux angles ainsi qu'au chaînage avec l'enceinte. Dans la partie supérieure, la qualité de la construction est moins bonne, la largeur du mur diminue au fur et à mesure que l'on atteint un niveau supérieur (la tour en compte 3). Lors de sa construction, elle a été crénelée à son couronnement. On ne remarque aucune trace d'enduit avant les grands travaux du 18^{ème} s. A cette occasion, les créneaux seront bouchés et le dernier niveau sera relevé pour atteindre la même hauteur que les autres tours ou pseudo tours (tour de Bonrepaux, angle du « saut des chiens » et partie sommitale du chevet de l'ancienne église). L'irrégularité apparente des assises tient probablement au fait que les matériaux ont été récupérés ainsi qu'à leur nature même : un calcaire de la famille des marbres extrêmement fragile et difficile à tailler. Les structures antérieures, peut-être datées

du 12^{ème} siècle sont composées de blocs de grandes dimensions disposés en assises horizontales et homogènes. Les reprises de structures liées à M11 sur le corps de logis et l'enceinte mettent en évidence ce mélange plus ou moins important entre gros blocs et tout venant.

Sa fonction ne fait guère de doute, il s'agit d'une tour de défense destinée à protéger la partie la plus vulnérable du site lors d'une attaque ou d'un siège ; de toutes les constructions attribuables à la première moitié du 13^{ème} siècle, c'est la plus soignée et la plus massive. La rareté des matériaux disponibles sur place, si l'on écarte les granites qui sont friables, explique qu'ils aient été employés en priorité à cette structure.

La tour à éperon, constituée par M 11 mais aussi d'autres structures construites antérieures, peut être datée entre 1236 et 1258. Dans l'acte de mariage⁵⁹ de Bernard d'Alion avec Esclarmonde, sœur du comte de Foix, on dispose de 10 000 sols de Melgueil pour constituer la dot. Un acte de « remise en possession » établi le lendemain du mariage précise que Bernard d'Alion et son frère Arnaud de So ont le droit de construire aux châteaux d'Usson et de Quérigut tout ce qu'ils jugeront nécessaire⁶⁰. Même si aucun acte ne mentionne explicitement les travaux réalisés, on peut estimer que cette tour se positionne, comme la plupart des tours à éperon, dans le 13^{ème} siècle (Peyrepertuse (1250 ?)⁶¹, Cabaret⁶², Ortenbourg (1262), Tour Moncade (1250), etc...).

Il est peu probable que cette construction soit l'œuvre directe des comtes de Foix après 1258, car la qualité très médiocre de l'enceinte qui lui est directement associée dans cette phase de travaux ne semble pas être « comtale » mais seigneuriale. Des travaux auront lieu vers la fin du 13^{ème} siècle dans l'enceinte haute : construction d'une grande salle de stockage de denrées à deux niveaux ; la qualité de cette structure n'est pas comparable aux travaux antérieurs et elle est attribuable aux comtes de Foix qui vont prendre la gestion directe du domaine après 1258 et en toute certitude à partir de 1310⁶³.

⁵⁹ B.N., Collection du Languedoc, DOAT, volume 170, fol. 67 r° – 68 r°. H.G.L., op. cit., vol.8, col.959 ; 298 - CCVII, Extrait de quelques actes touchant les comtes de Foix & les vicomtes de Narbonne, texte n° V.

⁶⁰ *Ego Raymundus Bernardi per me et successores meos in comitatu vobis et haeredibus vestris licenciam et potestatem tribuo ut in pertinentiis et appendentiis dictorum castrorum castrum et munitiones possitis facere ita quod de illis munitionibus et castris ibi edeficatis si hoc evenerit potestatem et possessionem mihi et haeredibus meis cominiter reddatis simul...* B.N., Collection du Languedoc, DOAT, vol.192, fol 201 v° - 205 r°.

⁶¹ Bayrou (L.) – *Peyrepertuse, forteresse royale*, Archéologie du Midi Médiéval, supplément n°3, Carcassonne, 2000.

⁶² Gardel (M.E.) – *Cabaret, histoire et archéologie d'un castrum. Les fouilles du site médiéval de Cabaret à Lastours (Aude)*, Carcassonne, 1999.

⁶³ B.N., Collection du Languedoc, DOAT, vol.179, fol. 284 r°. H.G.L., op. cit., volume 10, col. 519-522, acte n° 171. AD09, série E 148, copies de documents concernant la famille d'Usson, 2 feuilles manuscrites, copie de Papy, notaire du Donezan à Quérigut, du 4 septembre 1711.

SITE : USSON – 09252.001.AH – Mur de l’abside de l’église (M20) – COMMUNE : ROUZE

Fig. 2 - Position de M20 sur le plan général du niveau -1 de l’enceinte haute

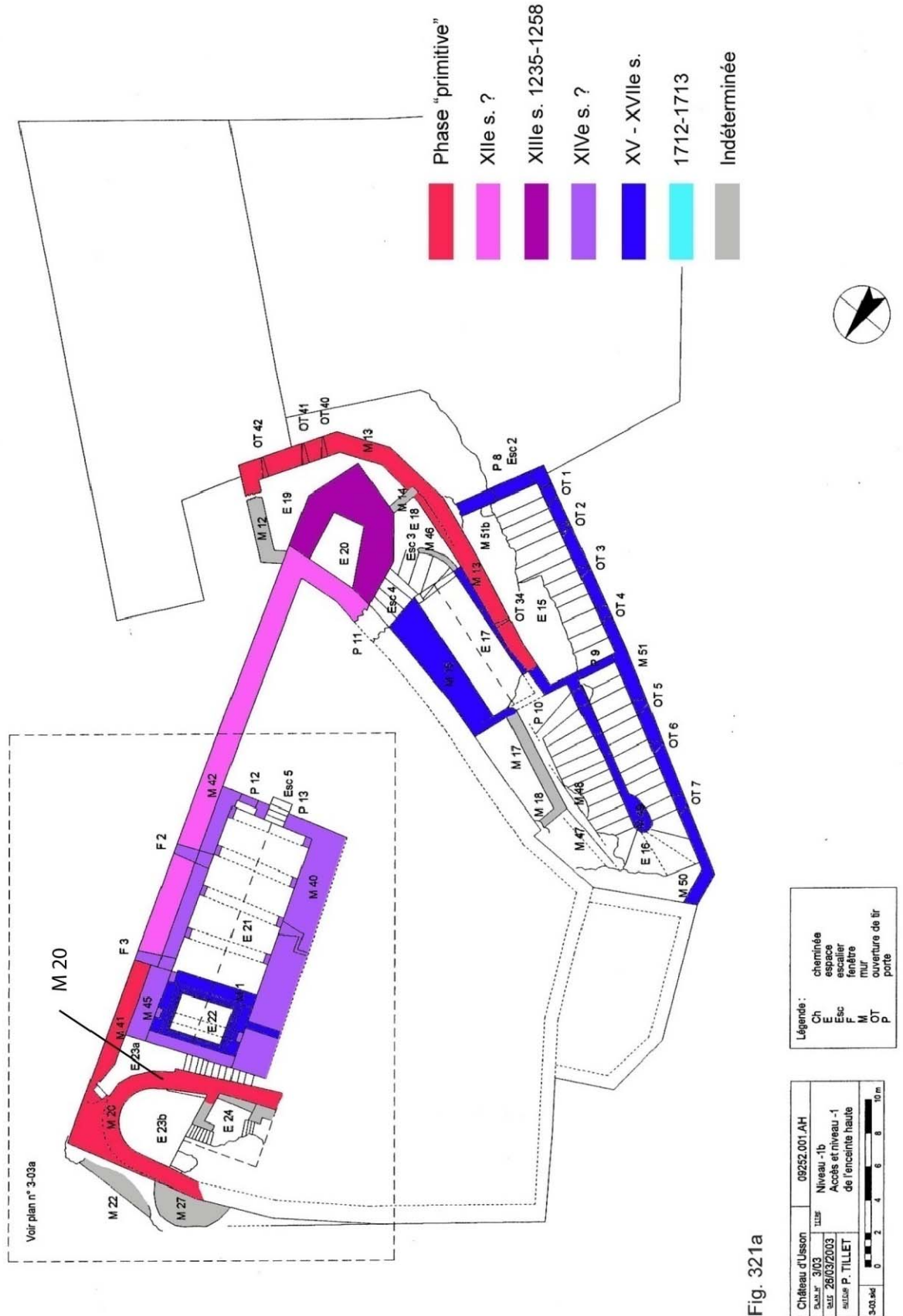


Fig. 321a

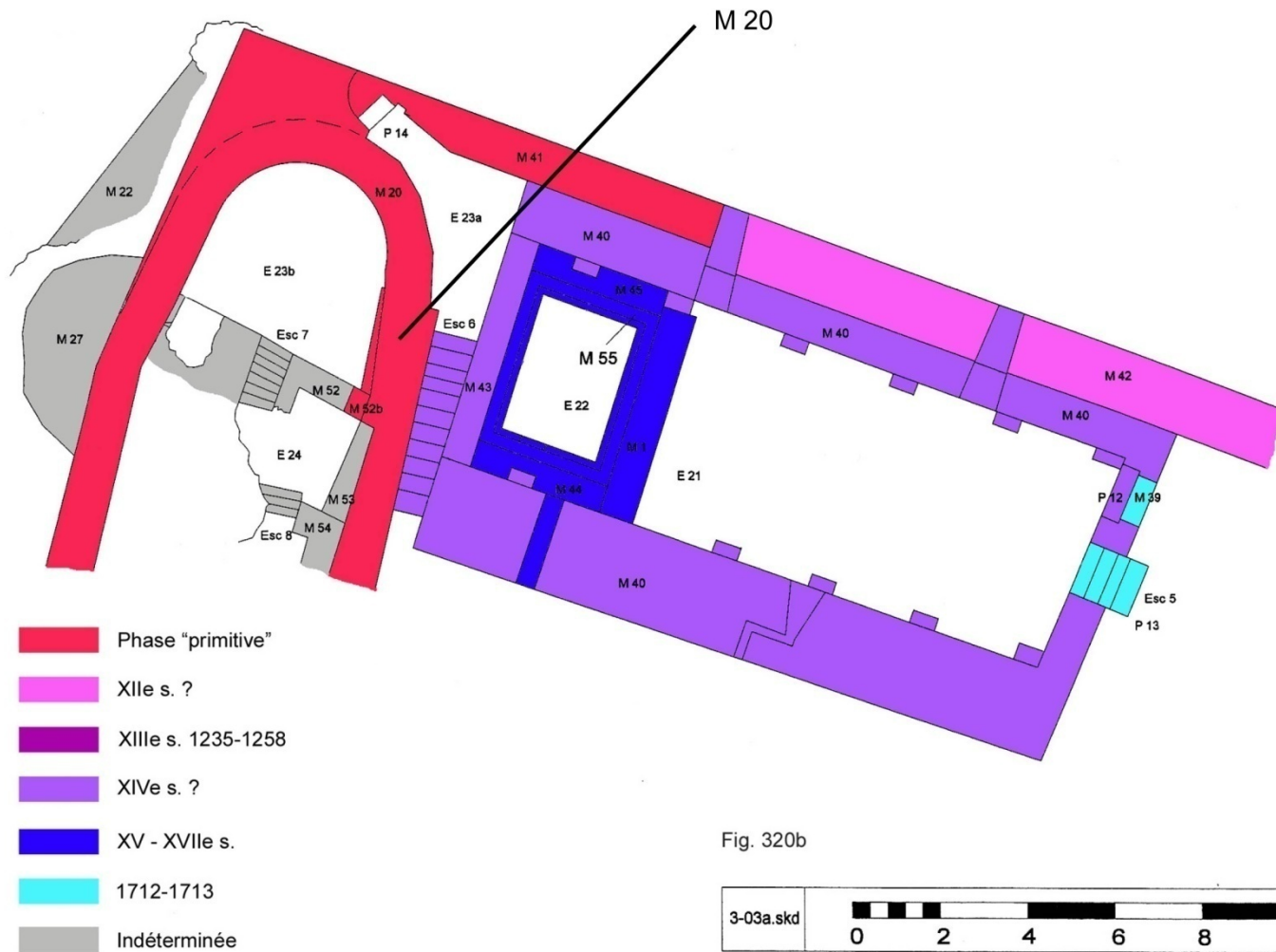


Fig. 320b

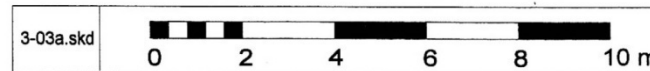


Fig. 3 – Détail de M20

Château d'Usson - Relevé graphique du mur extérieur de la chapelle

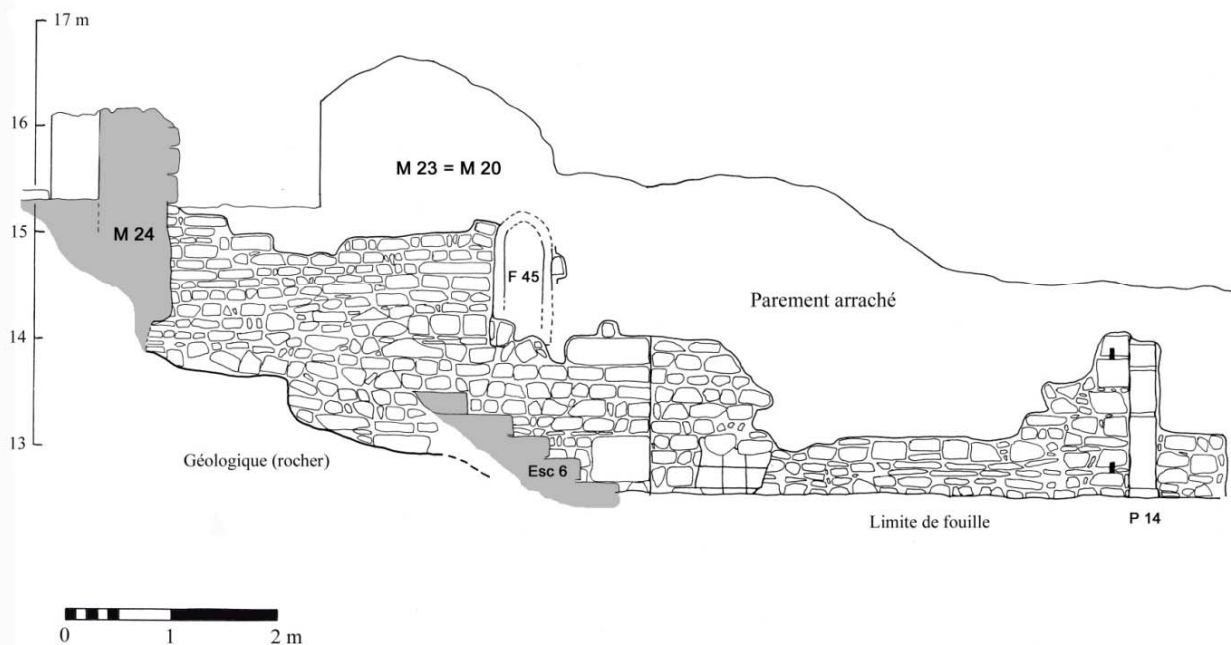


Fig. 279 - Château d'Usson - Relevé graphique en développée de M 20, mur extérieur de la chapelle.

Fig. 4 - Parement externe de M20 [partie située entre M24 et P14]

Fig. 5 – Parement interne [partie située dans l'espace E23b]

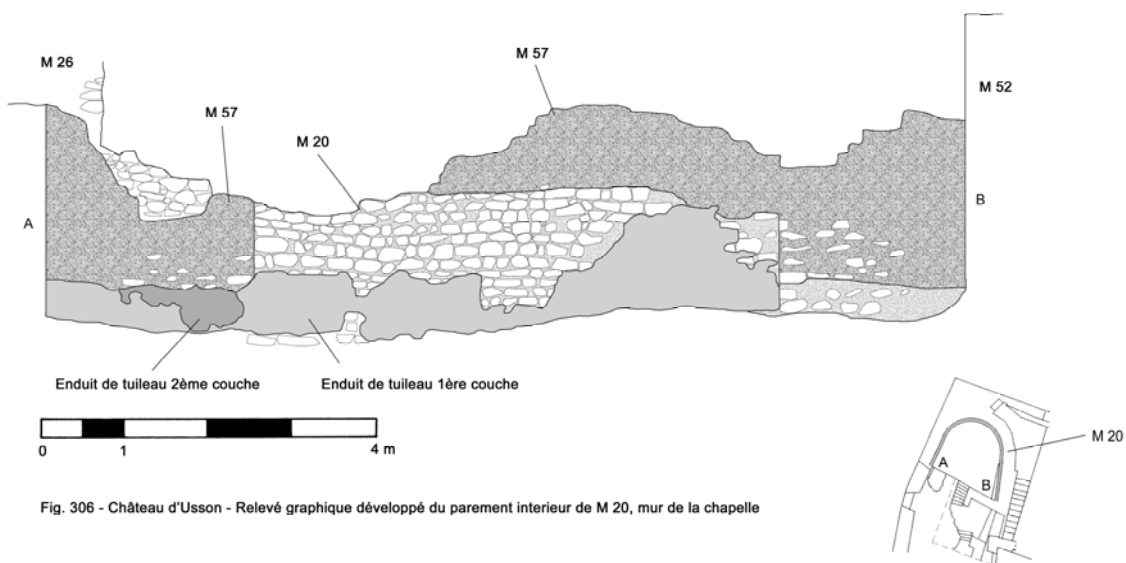


Fig. 306 - Château d'Usson - Relevé graphique développé du parement interne de M 20, mur de la chapelle

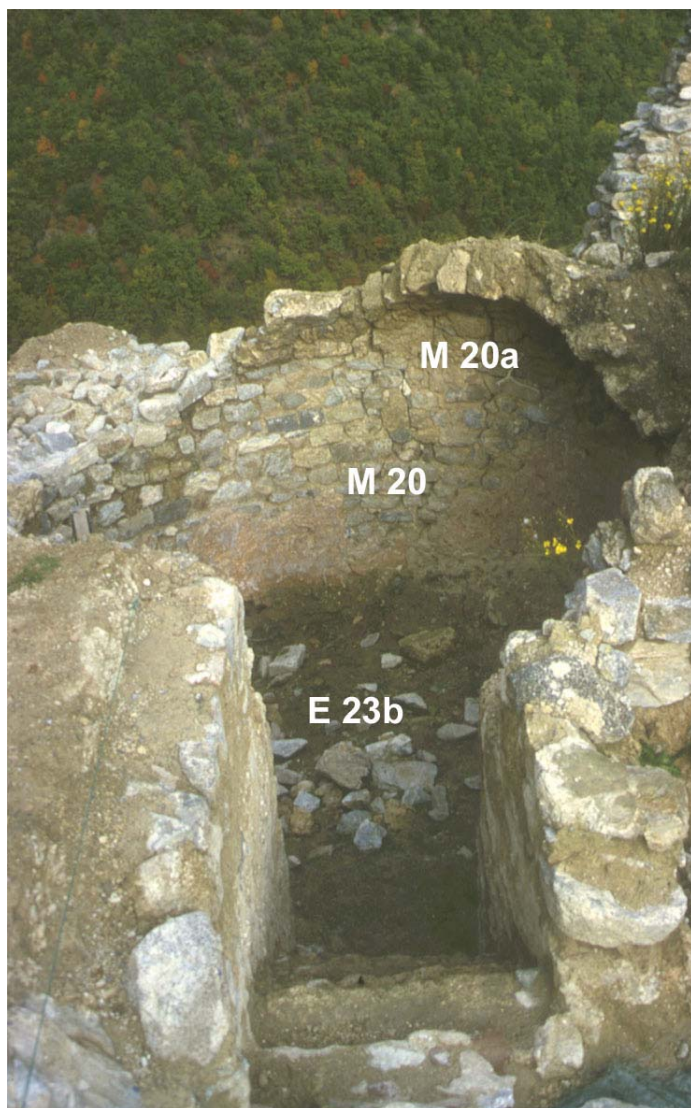


Fig. 6 – M20 dans l'espace E23b

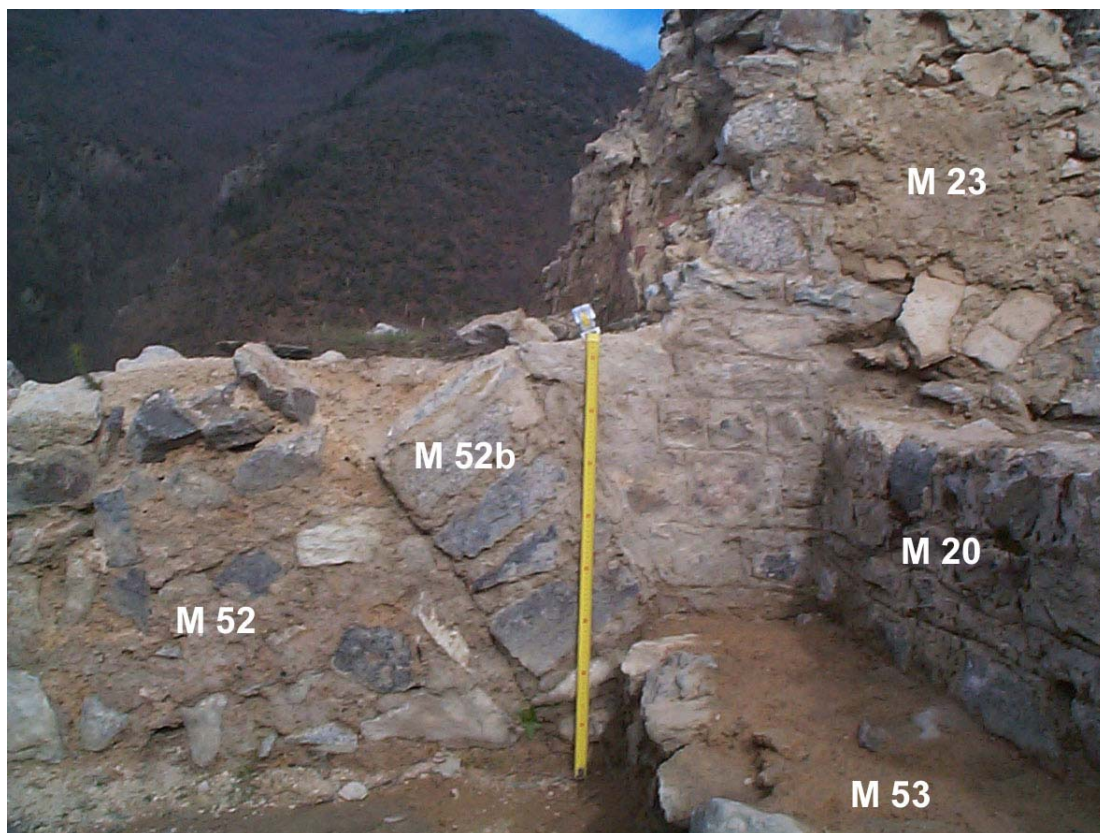


Fig. 7 – M20 dans l'espace E24 [parement interne, avec joints tirés au fer]

SITUATION ET FONCTION DANS L'OUVRAGE : Eglise, puis élément de l'enceinte haute et chapelle.

EPAISSEUR : 0m80 à 1m20

BLOCAGE OU NON : OUI

MORTIER

Présence ou non : OUI

Description du mortier succincte : Chaux avec dégraissant à base de granite (extraction sur place, présence de granites « pourris » sur l'ensemble du secteur proche du château. Carrière non identifiée)

ENDUIT

Enduit sur façades ou non : OUI ; joints tirés au fer conservés partiellement sur les parements internes formant des petits blocs. Fragment d'enduit avec joints tirés au fer formant des blocs de gros modules

ETUDES DES MOELLONS DES PAREMENTS

Nature : Blocs de calcaire

Autochtones ou non : OUI

Indices de réemploi : NON

Volume-appareil: moyen à grand

Taille/équarrissage (indiquer le nb de faces travaillées) : 4 sur les plus grands. Pierre très fragile difficile à tailler

Particularités des moellons d'angles ou d'ouvertures : aucune

ETUDE DE LA POSE DES MOELLONS

Assises description (volume, linéarité, ect.) : Assises plus ou moins horizontales avec blocs plus ou moins irréguliers.

Techniques particulières (bouchon, harpage, *opus spicatum*, etc.) : NON

FONDATIIONS

Fondé sur : le rocher

Profondeur de la fondation : néant

Présence de techniques particulières (ressauts, élargissements, etc.) :

Différences entre la fondation (technique de bâti) et le reste du mur : néant

BIBLIOGRAPHIE

Voir pour l'ensemble du site : TILLET P. : *Les châteaux d'Usson et de Quérigut, étude historique et archéologique des deux forteresses du Pays du Donezan*, Mémoire pour le D.E.H.E.S.S., sd. de Jean Michel Poisson, E.H.E.S.S., septembre 2003.

CONCLUSION :

M20 est une structure construite directement sur le rocher, sans fondation. Il appartient à un ensemble de structures qui constituent les vestiges d'une église. Dans le diagramme stratigraphique des éléments étudiés à ce jour sur le site d'Usson, c'est un des plus anciens. L'église de Son (ancien toponyme d'Usson) n'est connue que par un document⁶⁴ indirect, puisqu'il n'est qu'un inventaire. C'est un acte perdu dans lequel Bernard Guillaume, comte de Cerdagne, soumet les églises du Capcir et du Donezan à l'autorité supérieure des archevêques, il est daté de 1116. Les églises mentionnées sont les suivantes :

- Angles (Saint Sauveur des Angles) [connue depuis 884]
- Formiguères [Sainte Marie, connue depuis 873]
- Fontrabiouse [connue depuis 884]
- Rieutord [Saint Romain, connue depuis 884]
- Saint Félix de Donezan [connue depuis 844]
- Son [1^{ère} mention]
- Mijanès [1^{ère} mention]

⁶⁴ Rouzaud, 1916, p. 278, d'après le Tome 1 de l'inventaire manuscrit de l'archevêché de Narbonne, fol. 538.

- Rouze [1^{ère} mention]

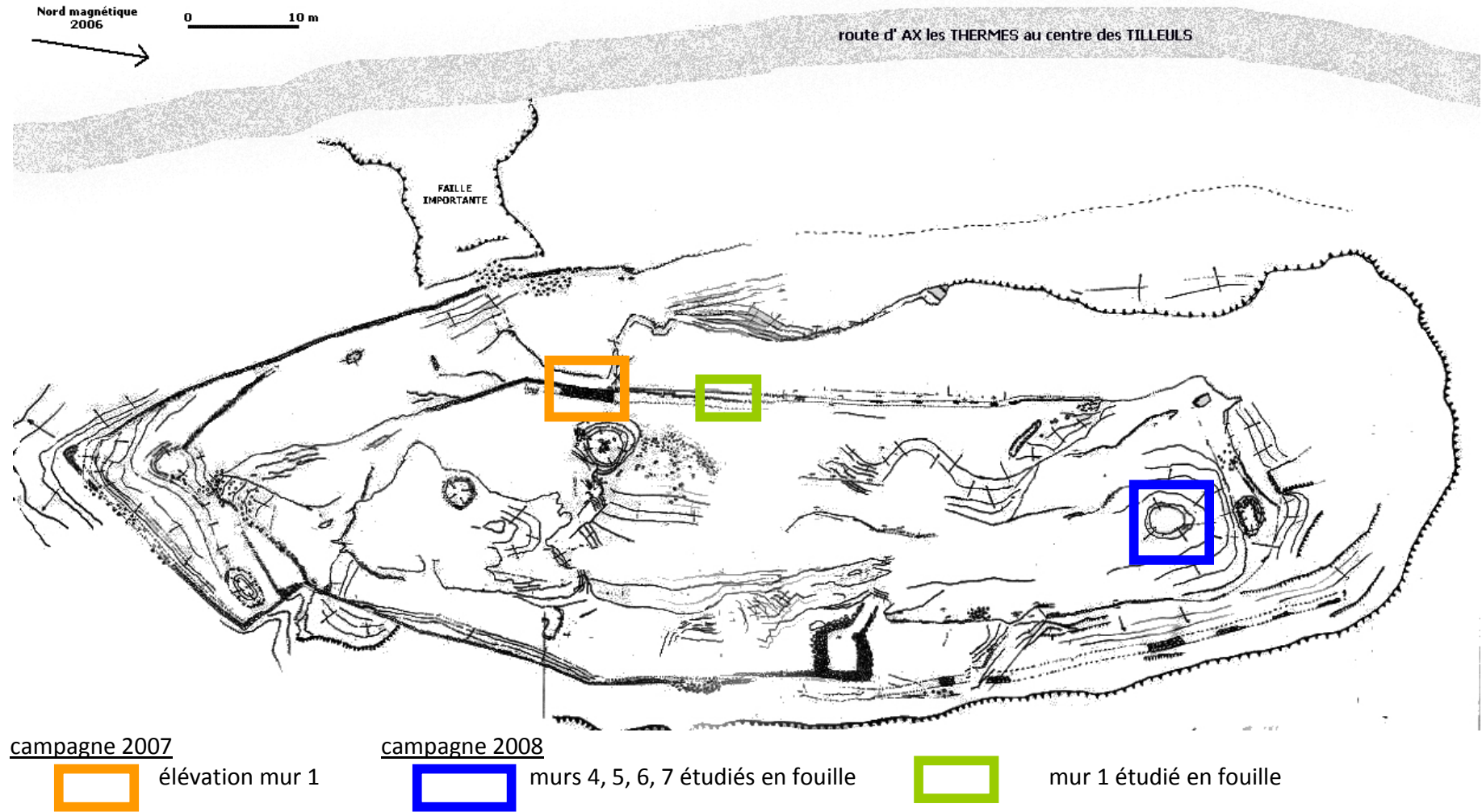
Certaines de ces églises sont mentionnées dans la liste des possessions de l'abbaye de Joucou de 884 avec de nombreuses autres toutes situées le long du cours supérieur de l'Aude : Saint Thomas d'Able, Sainte Marie de Keralt (Quirhaut, Marsa), Sainte Marie de Gesse, Saint Jean de Campagna, Saint Romain Réal. La chronologie relative des structures bâties place M20 dans les premières constructions sur le site. Sa position est strictement antérieure aux travaux du 13^{ème} siècle (1236-1258) et strictement antérieure aux premières constructions castrales que l'on peut dater au plus tard dans le 12^{ème} siècles. Ces dernières ont été précédées par un ensemble maçonné très différent : M41 qui est lui-même postérieur à M20, donc à la construction de l'église. Si la mention de 1116 nous donne une date de construction antérieure au début 12^{ème}, il est raisonnable de penser que l'on puisse la faire remonter entre la fin du 9^{ème} et le 11^{ème} siècles sans pouvoir être plus précis. Si l'église la plus ancienne de tout le secteur Donezan-Capcir est celle de Saint Félix, située au cœur du Donezan, l'église découverte à Usson possède certaines caractéristiques attribuables à ces églises construites en montagne au moment de l'évangélisation carolingienne : construction sur un point élevé, présence sur le site ou forte présomption d'une occupation antérieure voire réutilisation d'un ancien lieu cultuel. D'autre part, elle présente de nombreuses similitudes avec Saint Marie de Gesse (plan général, dimensions) ; elles sont toutes deux construites sur un plan basilical très simple avec une couverture en charpente de bois ; si celle d'Usson a été remaniée pour être intégrée à l'enceinte, celle de Gesse n'a subi aucun remaniement notable. Il n'y aurait donc aucune incohérence à penser que cette église peut dater de la fin du 9^{ème} siècle. La construction de M20 n'est pas très soignée en ce qui concerne ses assises, elles sont constituées de blocs plus ou moins grands et disposées plus ou moins à l'horizontale. Cette irrégularité tient beaucoup de la nature du calcaire employé qui se prête peu à un équarrissage soigné. Les joints intérieurs sont de grande qualité, tirés au fer formant un « demi-enduit » et ils confèrent un aspect général très régulier au bâti ; on retrouve quelques fragments de ces joints sur M26 (M26 = M20 ?) qui est un autre des murs de l'église.

En conclusion, nous sommes en présence, très probablement, d'une structure construite à la fin du 9^{ème} siècle mais dont la datation reste à confirmer par la fouille de l'église et un nouveau relevé méthodique des parements externes de M26 qui fait aussi partie de cet ensemble mais dont la connexion stratigraphique n'est pas correctement démontrée.

SITE : CASTEL MAU Mur M1
COMMUNE : Ax-les-Thermes

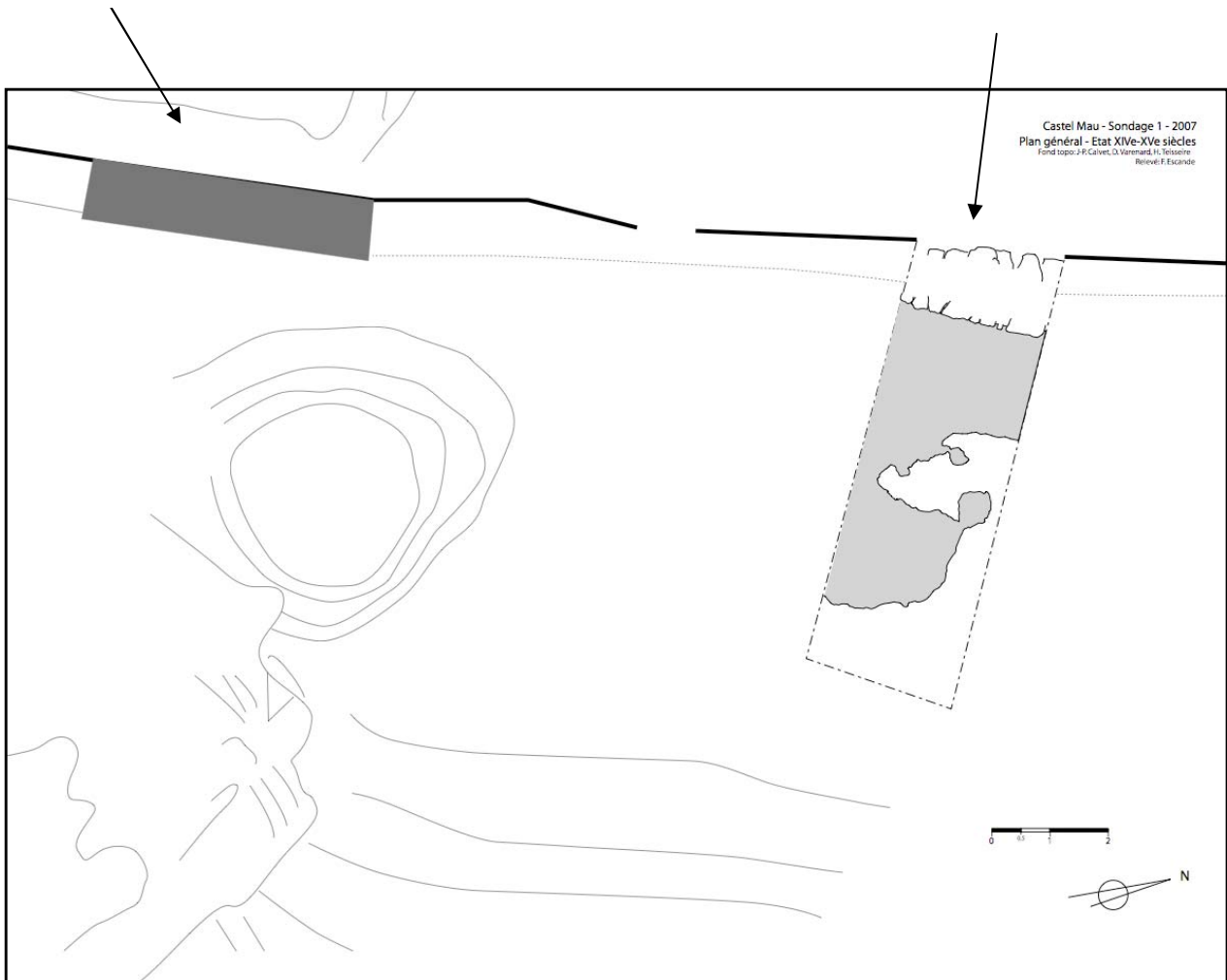
Hélène Teisseire

Plan de situation des murs



Élévation Mur 1

Mur 1 observé en fouille



Mur 1 face externe ouest



Mur 1 face interne est



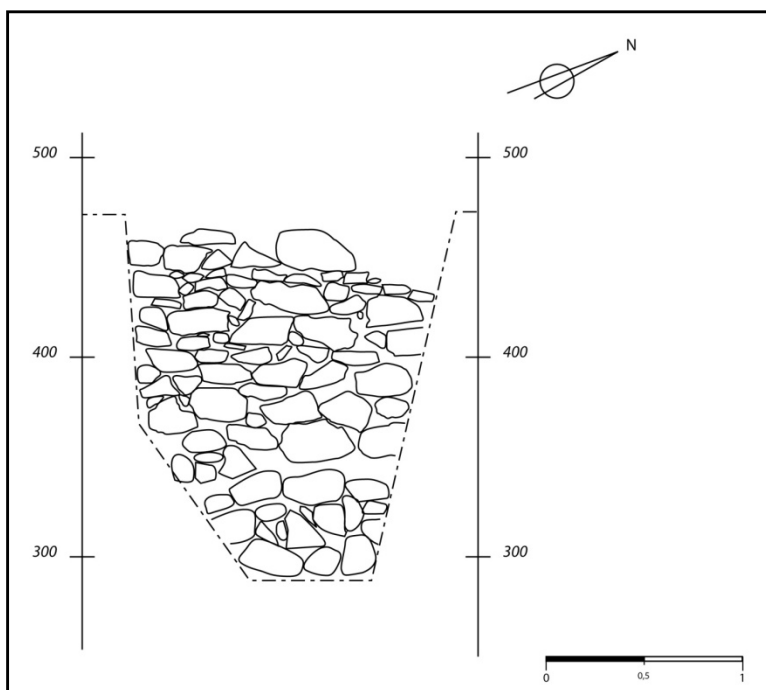
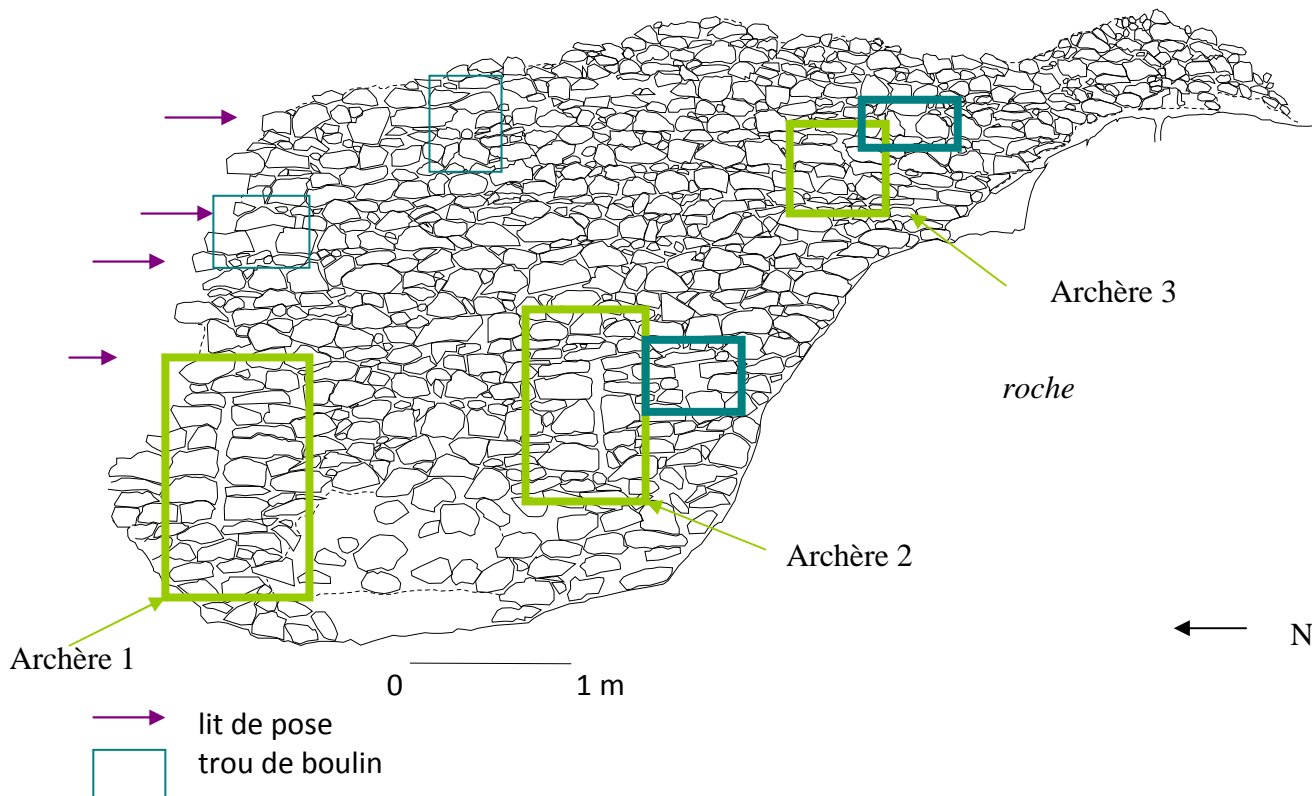


Coupe épaisseur mur 1
en élévation

Mur 1 observé en fouille, face interne est



Mur 1
(face extérieure ouest)



Relevé Florence Escande

SITUATION ET FONCTION DANS L'OUVRAGE : mur d'enceinte

MESURES DES VESTIGES ET EPAISSEUR : 60m de long pour 80cm de large

BLOCAGE OU NON : non, mur doublé

Enduit sur façades ou non : non aucun observé

ETUDES DES MOELLONS DES PAREMENTS

Mur 1 en élévation



Mur 1 observé en fouille



Nature : calcaire

Autochtones ou non : oui, une carrière est connue au hameau de la troisième Bazerques, soit juste sur la rive gauche de l'Ariège, en face de Castel Mau

Indices de réemploi ou non : non, aucun observé.

Volume-appareil: (cyclopéen > 60 cm ; grand 30-60 cm ; moyen 30-20 ; petit < 20) : moyen.

Taille/équarrissage (indiquer le nb de faces travaillées) : quatre faces, avec un aplatissement sur la longueur, les moellons sont plus allongés qu'épais, pour beaucoup ; on observe également des moellons grossièrement équarris essentiellement sur la face extérieure, type galet éclaté.

Particularités des moellons d'angles ou d'ouvertures : aucun moellon d'angle n'a été observé pour le moment. Nous observons 3 archères dans l'élévation du mur, dont les ouvertures sont assez soignées: moellons équarris plus en "cube", avec un moellon légèrement plus long et aplati pour matérialiser le linteau de l'ouverture.

ETUDE DE LA POSE DES MOELLONS

Description des assises : lits de pose relativement rectilignes et homogènes, on observe très bien les successions de montage des lits, par strates, dénotant un travail en banchée.

Cependant on ne peut pas noter une hauteur type de lits de pose, ils sont variables entre 50 cm et 1 m.

Les murs semblent être construits selon la méthode de construction en pierre sèche. Cependant les moellons sont liés au mortier, il n'y a pas de blocage avec parement intérieur et extérieur, mais des moellons doublés.

Techniques particulières (bouchon, harpage, *opus spicatum*, etc.) : aucune technique particulière n'a été observée

Rapport entre le degré d'équarrissage et la régularité des assises : aucun

FONDATIONS



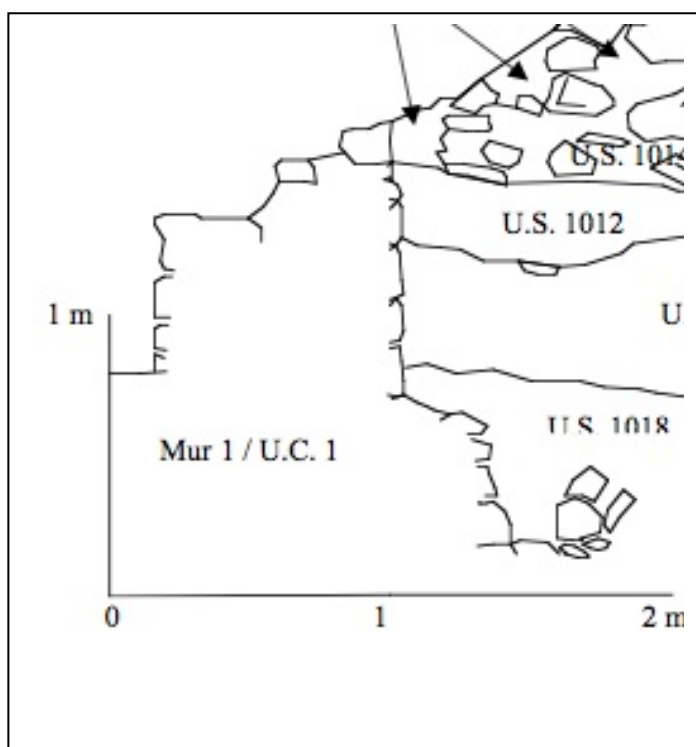
Fondé sur : la roche directement avec assises de fondation.

Profondeur de la fondation : 70cm observés.

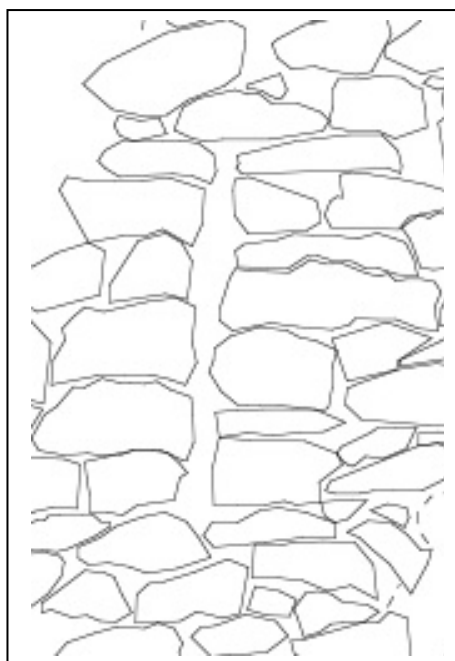
Présence de techniques particulières (ressauts, élargissements, etc.) : ressaut de 30 cm avancé.

Différences entre la fondation (technique de bâti) et le reste du mur : aucune.

Détail coupe nord
Berme nord sondage 1

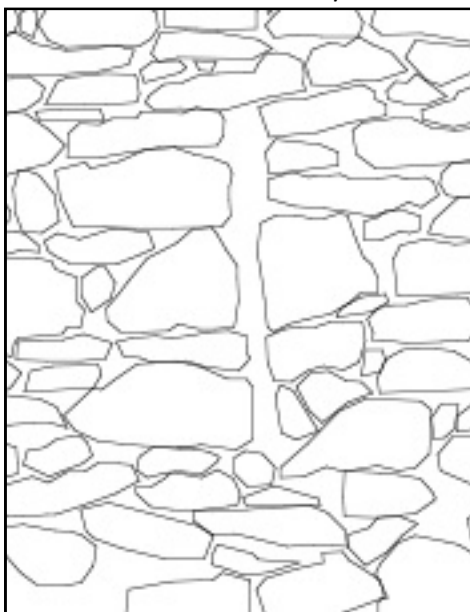


Les archères basses ont été relevées:



Archère 1: 75 cm de haut / 8cm de large

Archère 2: 78 cm de haut / 7cm de large



Leurs terminaisons haute et basse sont plates. On peut supposer un léger agrandissement au centre de l'ouverture pour une utilisation postérieure d'armes à feu.

Les seuls éléments qui donnent une datation, toute relative, sont des tessons de céramique trouvés en fouille au pied de la fondation du mur 1, en façade intérieure, à quelques mètres de l'élévation. Ces tessons étudiés par Marc Comelongue, sont datés pour la période voisine de 1250, pour une datation haute, et le début du XIVe siècle pour une datation basse. Ainsi nous proposons une construction dans la deuxième moitié du XIIIe siècle. Cependant cette supposition reste à confirmer en fouillant à l'arrière de cette élévation, pour récupérer du matériel en relation avec l'utilisation des archères.

Cette proposition de datation renforce l'idée que le site de Castel Mau est le château le plus récent par rapport à celui du bourg castral intra muros. Le toponyme *castel mau* a été longtemps associé à *castrum magnus*, dérivé de l'occitan par *castel majou*. Cependant l'évolution linguistique ne confirme pas cette évolution. Il est fort probable que l'on doit y voir *castel nau* mal compris ou mal écrit.

Cette hypothèse semble être vérifiée par la datation de la tour à l'architecture si particulière en galets de rivière. En effet, cette tour massive installée à la pointe nord de l'éperon rocheux surmonte la ville, symbole comtal manifeste. La façon dont ont été construits les murs souligne un désir de bâtir quelque chose de qualité, en ayant les moyens de payer la meilleure chaux par exemple. Le mobilier exhumé lors des fouilles de cette année présente la même chronologie relative que celle observée lors du sondage précédent entre le XIIIe et XVe siècle.

Murs de la tour⁶⁵

SITUATION ET FONCTION DANS L'OUVRAGE : quatre murs de la tour nord
M4 mur nord, M5 mur ouest, M6 mur sud, M7 mur est

MESURES DES VESTIGES ET EPAISSEUR : 6,80 m de long pour 1,3 m de large

BLOCAGE OU NON : blocage, parement interne et externe



Mur M4 : on observe le parement extérieur sur les premières assises du mur, puis le blocage interne sur les parties hautes laissées à nu par l'arrachement du parement extérieur.



Mur M7 : parement extérieur en galets de rivière.

⁶⁵ Ce sont les premiers résultats, l'étude est en cours.

Mur M6 : vue intérieure.



Enduit sur façades ou non : non mais joints largement beurrés

Mur M7 : vue intérieure.



ETUDES DES MOELLONS DES PAREMENTS :

Détail des joints beurrés, mur M7 :



Extérieur est Mur 7



Extérieur nord Mur 4

Nature : calcaire et granit

Autochtones ou non : oui, une carrière est connue au hameau de la troisième Bazerques, soit juste sur la rive gauche de l'Ariège, en face de Castel Mau. Les galets de rivière sont issus de l'Oriège en contre bas du site.

Indices de réemploi ou non : non, aucun observé

Volume-appareil⁶⁶ : grand et cyclopéen.

Taille/équarrissage (indiquer le nb de faces travaillées) : galets non équarris, de gros volume. Moellons grossièrement équarris.

⁶⁶ cyclopéen > 60 cm ; grand 30-60 cm ; moyen 30-20 ; petit < 20

Particularités des moellons d'angles ou d'ouvertures : des moellons équarris ont été observés à l'angle nord-est des murs M4 et M7 et l'angle sud-est des murs M6 et M6.
Aucune ouverture n'a été observée par absence d'élévation.



Détail angle nord-est M7-M4



Détail angle sud-est M6-M7 imbriqué dans un massif sud postérieur à sa construction

ETUDE DE LA POSE DES MOELLONS

Mur M4 : lit de pose récupérant un niveau sur la roche mère.



Mur M7 : lit de pose sans réelle horizontalité avec des petits moellons de calage.



Description des assises : les lits de pose sont relativement visible surtout dans les parties bases. Cependant ils sont peu rectilignes et homogènes ; on observe très bien les galets noyés dans le mortier, par strates légèrement lisibles. Cependant on ne peut pas noter une hauteur type de lit de pose.

Techniques particulières (bouchon, harpage, *opus spicatum*, etc.) : aucune technique particulière n'a été observée mise à part des petits moellons de calage pour stabiliser les galets.

Rapport entre le degré d'équarrissage et la régularité des assises : aucun

FONDATEMENTS



Angle murs M4-M5

Fondation interne du sol de la tour, partie nord-est



Galets de rivière et lit de chaux

Roche apparente légèrement arasée

Fondé sur : la roche directement.

Profondeur de la fondation : aucune.

Présence de techniques particulières (ressauts, élargissements, etc.) : Les fondations de la tour sont posées directement sur la roche. Cette dernière a été légèrement retaillée afin de créer des points d'accroche pour poser les premières assises. Celles-ci ont été montées jusqu'à créer un niveau relativement plan avec la roche. Cet espace a été comblé de galets de rivière recouverts d'un lit de chaux, constituant un niveau de sol. Cet espace ainsi formé a permis d'asseoir la tour. La photo ci-dessus, montre clairement cet aménagement de galets venant combler les aspérités rocheuses.

Différences entre la fondation (technique de bâti) et le reste du mur : aucune

AUTRES OCCURRENCES

On peut observer des similitudes avec le château de Montailou, dans le donjon notamment, mais également dans l'enceinte de la fortification qui suit la falaise de la roque. Cependant l'aspect et les méthodes de construction semblent se rapprocher davantage de certains murs observés à Montréal-de-Sos. Par exemple le mur 30 zone 9, présente une taille de moellons voisine de celle de Castel Mau, cependant la datation est posée dans la fourchette des XIVe-XVe siècles (rapport 2006, pp.103-104). En revanche on n'observe aucune construction avec des lits de pose aussi clairement visibles qu'à Castel Mau. De plus la fondation de cette fortification est configurée avec un ressaut, comme on peut l'observer dans le donjon de Montréal, ce dernier ayant des proportions plus imposantes. Ressaut également visible sur les murs 28b et 31, en zone 9 (rapport 2007, p.130).

En revanche en ce qui concerne la méthode de construction de la tour, si elle ressemble quelque peu à certains murs observés à Montréal, notamment pour le côté cyclopéen de l'appareil, aucun autre type de mur construit en galets n'a été observé sur le territoire du comté de Foix.

BIBLIOGRAPHIE

Actes du colloque "Résidences aristocratiques, résidences du pouvoir, entre Loire et Pyrénées Xe-XVe siècles, Pau, 3-5 octobre 2002, Archéologie du Midi Médiéval, supplément n°4, C.A.M.L., Carcassonne, 2006

CAZES (J.P.), Montailou, le castellas, château et habitat castral médiévaux, rapport intermédiaire de fouilles programmées, commune de Montailou, 2000

CAZES (J.P.), Montailou, le castellas, château et habitat castral médiévaux, rapport intermédiaire de fouilles programmées, commune de Montailou, 2001

COLIN (M.G.), DARNAS (I.), POUSTHOMIS (N.), SCHNEIDER (L.), dir., La maison du Castrum de la bordure méridionale du massif central, Archéologie du Midi Médiéval, supplément n°1, C.A.M.L. ed., Carcassonne, 1996

CROS (J.P.), Mémoire sur les antiquités monumentales et les archives historiques de la ville d'Ax (Ariège), Académie Royale de Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, manuscrit, Carcassonne, 1840

GARDEL, Vie et mort d'un castrum, Cabaret, archéologie d'un village médiéval en Languedoc (XIe-XIIIe siècles), Cahors, L'Hydre éditions, 2004

GUILLOT (F.), Rapport intermédiaire de fouilles programmées, Montréal-de-Sos, Mairie, d'Auzat, 2006

GUILLOT (F.), Rapport intermédiaire de fouilles programmées, Montréal-de-Sos, Mairie, d'Auzat, 2007

JOURNOT (F.), Châteaux du Languedoc montagnard aux Xe et XIe siècles (Hérault), Archéologie du Midi Médiéval, tome 10, 1992, C.A.M.L., Carcassonne, pp.39-62

"Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges", rapport d'activités et de travaux, 2006, F.Guillot, dir.

"Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges", rapport d'activités et de travaux, 2007, F.Guillot, dir.

TEISSEIRE (H.), Ax-les-Thermes, la ville médiévale, le site de Castel Mau, rapport de prospection, 2006

TEISSEIRE (H.), Ax-les-Thermes, le site de Castel Mau, rapport de sondage, 2007

CONCLUSION

Le site avait été observé par J.P. Cros en 1840 comme un exemple d'architecture militaire du Moyen Age central dont l'étude ne devait pas être négligée. Cependant il présentait cette fortification comme datant du Xe siècle en l'état qu'il a pu l'observer. Il ne se basait pas du tout sur l'étude des murs, mais plutôt sur sa forme générale (il y avait alors plus de vestiges), son emplacement et son aspect global. La taille des moellons comme la méthode de construction avait été laissée de côté. Ce rapport, quoiqu'incomplet, a le mérite d'exister et il donne une bonne étude du site dans un siècle trop empreint de l'érudisme romantico-pittoresque. F. Guillot a repris l'étude du site en 1990-1997, plus détaillée, elle propose une datation plus récente, estimant qu'il s'agit là du castrum mentionné au XIe siècle, devenu *castrum vetus* au XIIIe siècle.

L'aspect général du mur paraît au premier abord assez anarchique et sans style réel. Cependant quand on lit le relevé pierre à pierre, on observe une régularité réelle dans les lits de pose, alors que les moellons grossièrement équarris, ne présentent pas une taille homogène et systématique. Le mur donne une impression d'un ouvrage assez homogène dénotant une certaine réflexion de la part des bâtisseurs quant à la fonction militaire de cette forteresse. Le site présente globalement une allure défensive. Cependant nous ne pouvons actuellement affirmer si les bâtiments sont tous contemporains. Les murs ne sont quasiment plus visibles tant la végétation a pris le dessus, seule une mise au jour des deux enceintes pourra permettre une étude approfondie qui déterminera les différentes étapes de construction de la forteresse. Le mur 1 dont nous avons décidé de faire l'étude a été relevé sur 60 mètres de long, sur toute la façade ouest, mais sur seulement quelques assises de hauteur. Sur cette longueur, il existe une partie de 4 mètres de hauteur en élévation pour une vingtaine de mètres de longueur, seule portion de l'enceinte du site aussi importante. L'érosion et l'utilisation du site, après sa démolition en 1640, n'ont laissé que peu de vestiges. Ce mur est donc l'élément le plus intéressant et le plus susceptible d'apporter des informations tant sur la fonction de l'édifice que sur le mode de construction.

Nous observons trois archères aménagées dans l'élévation de ce mur : deux en partie basse, une en partie supérieure, comme indiquée sur le relevé ci-joint. Nous pouvons donc proposer une fonction militaire pour ce bâtiment. Cependant nous ne pouvons pas actuellement en conclure la place et la fonction de ce pan de mur: simple partie de l'enceinte castrale ou mur de défense d'une entrée postée en contrebas?

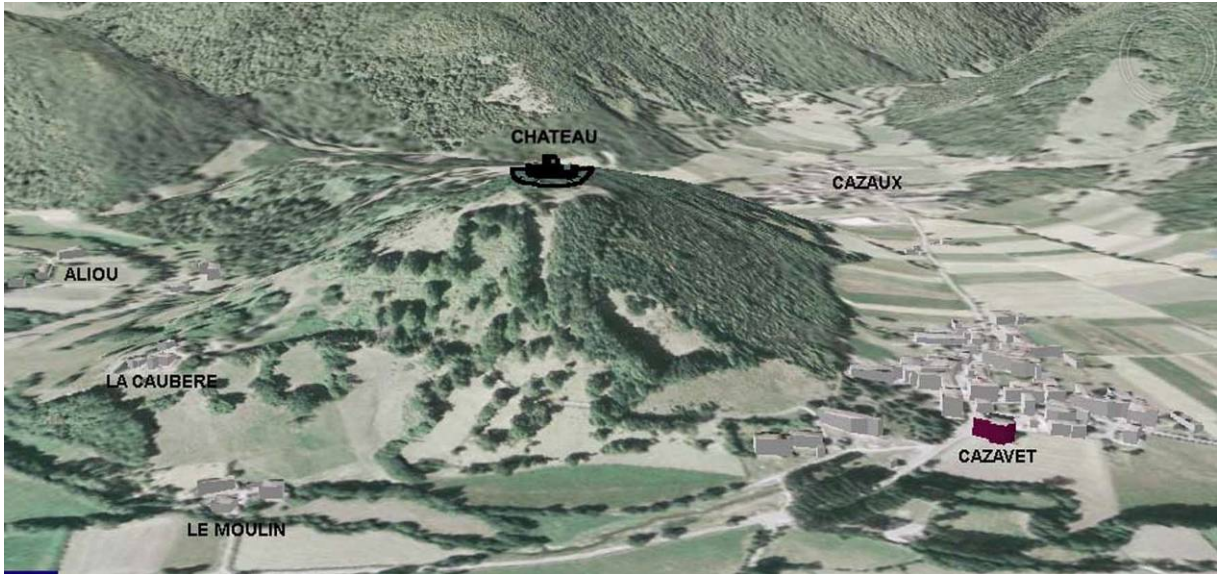


Fig. 3 - Situation du château par rapport au village. D'après geoportail.fr

Secteur étudié :

La tour maîtresse est située sur la partie sommitale du promontoire rocheux haut de 586 m sur lequel s'étalent les 3800 m² de l'ouvrage castral. Positionnée au centre de ce site, elle est surélevée par rapport aux autres espaces et bâtiments encore visibles qui sont compris dans la première enceinte.

Cette position géographique permet une vue à 360 degrés balayant le paysage du col menant à Balagué sous le sommet de Castelsegui en passant par la plaine du bas Salat vers le Comminges, et l'axe Montgauch/Saint-Lizier. Elle domine également la vallée d'Aliou, les hameaux et les plaines de Cazaux et Cazavet, la Caubère et aussi le moulin qui sont en moyenne à 450 m d'altitude.

SITUATION ET FONCTION DANS L'OUVRAGE

Mur M1 de la tour maîtresse

Le mur sud-est de la tour maîtresse est le mieux conservé, c'est donc celui-ci qui est l'objet de cette étude. Les autres portions adjacentes sont à moitié écroulées et le mur sud-ouest n'est plus qu'un tas de pierres.

Nous sommes là en présence d'une tour exigüe de taille relativement modeste, comme on en retrouve beaucoup en haut Couserans⁶⁷. Elle devait certainement jouer un rôle plus ostentatoire que résidentiel. On observe la présence d'un accès qui est aujourd'hui encore matérialisé par quelques pierres alignées sur le haut du mur étudié.

⁶⁷ LASNIER (T.), *Inventaire des fortifications médiévales dans le haut Couserans*, mémoire de maîtrise, Université Toulouse le Mirail, sous la direction de Pousthomis Nelly, 2005.

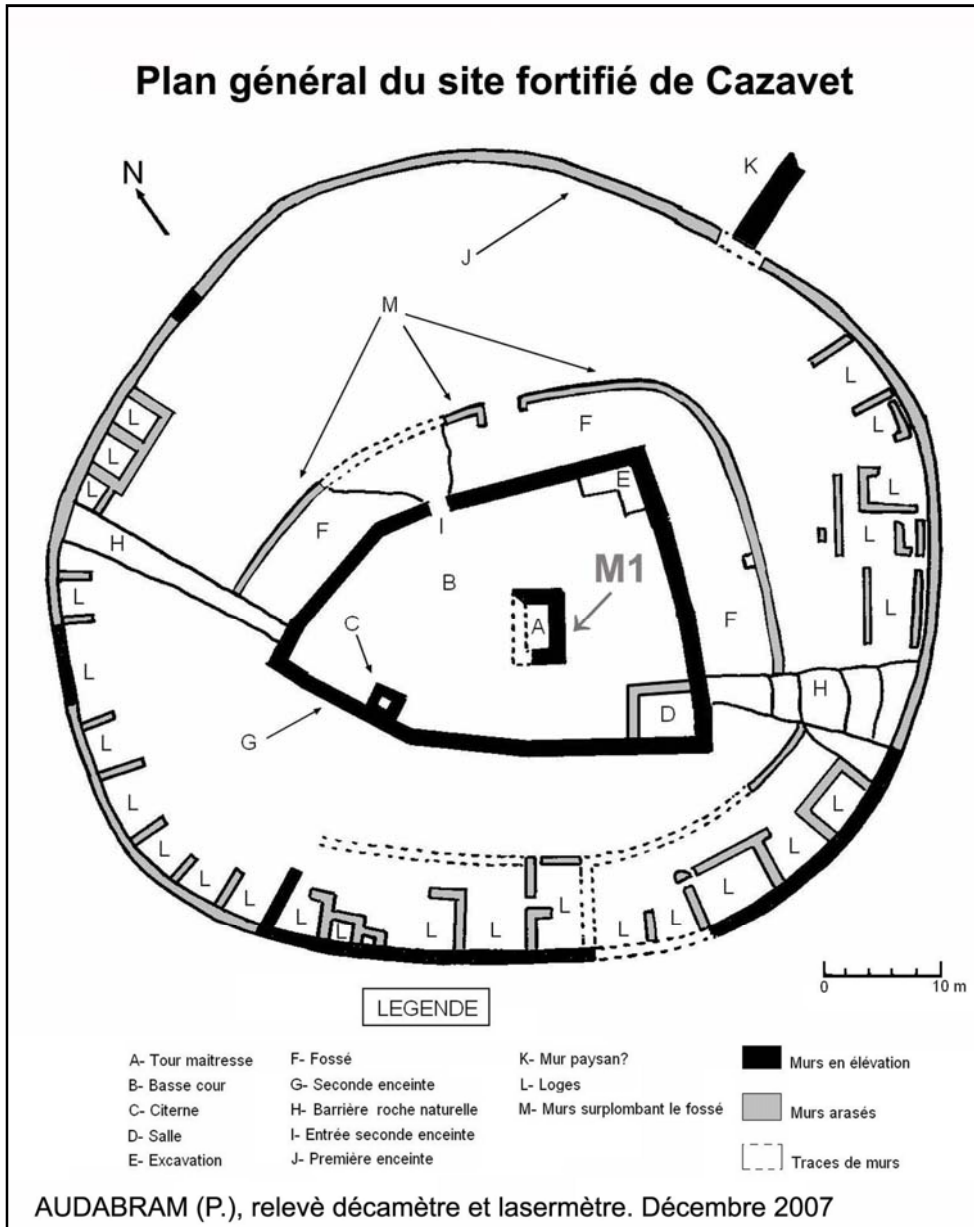
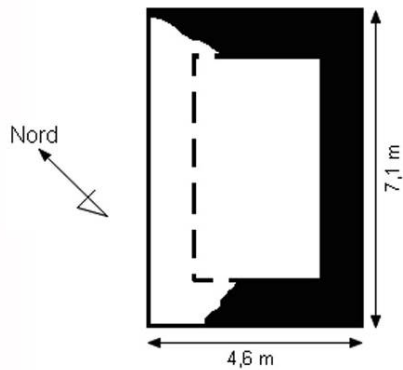


Fig. 4 – plan avec situation du mur M1 de la tour maîtresse soumis à analyse.

MESURE DES VESTIGES ET ÉPAISSEUR



AUDABRAM (P.), relevé laser-mètre et décimètre, 2007. Fig. 5 – Plan.

La tour maîtresse conserve des murs de 3 m à 3,90 m au dessus du niveau du sol actuel avec des cotes extérieures de 7,10 m x 4,60 m et une épaisseur de mur d'environ 1 m. La surface intérieure est inférieure à 14 m².

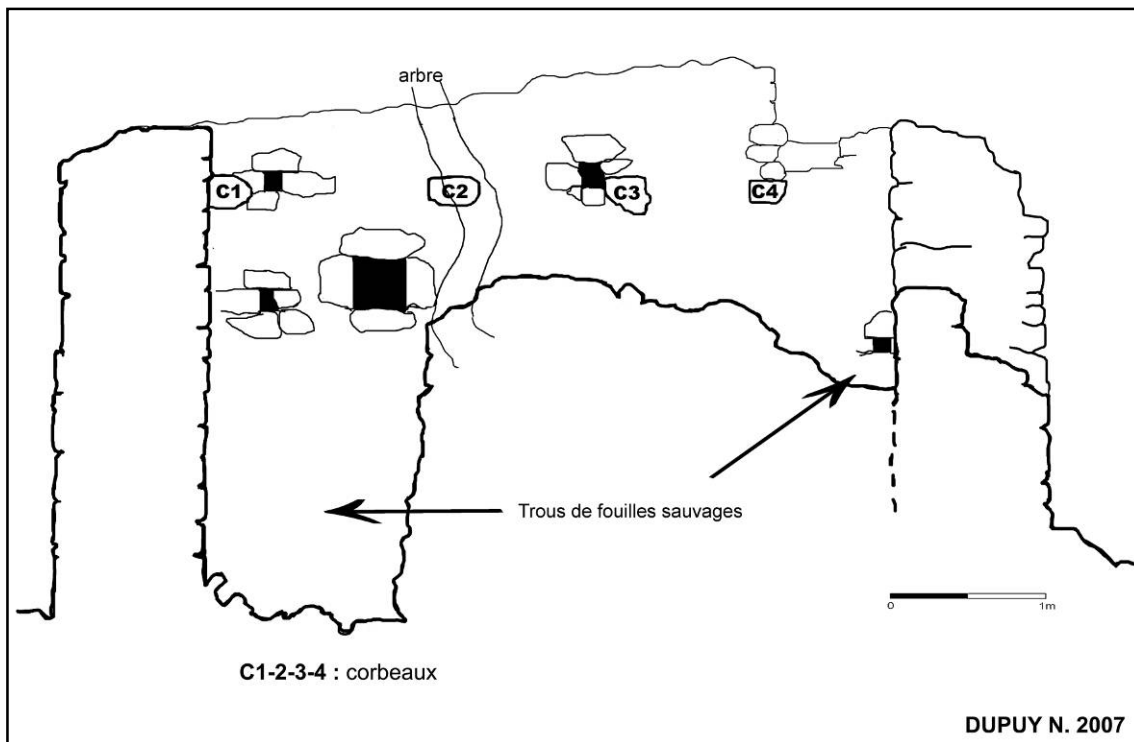


Fig. 6 – Vue de la face intérieure.



Fig. 7 - Façade sud-est de la tour maîtresse avec encadré développé en Fig. 9.

BLOCAGE

Présence d'un blocage constitué de pierres de petites dimensions et de déchets de taille noyés dans le mortier.

MORTIER

Présence de mortier dans le blocage, les assises et les joints.

Description du mortier :

Des petits débris de roches, granulats et sable de rivière composent ce mortier à base de chaux. La rareté du matériau à proximité a poussé les artisans à fabriquer une « pâte » moins compacte mais les couches de mortier entre les lits de poses sont relativement fines.

ETUDE DES MORTIERS ET DES ENDUITS			
Site	Cazavet	date	Février 2008
	mortier	<input checked="" type="checkbox"/>	enduit <input type="checkbox"/>
Prélèvement localisation			
Fonction de la structure	Tour maîtresse		
Phase chronologique	XIIe, début XIIIe?		
Relation avec			

Remarque			
AGREGAT			
répartition de l'agrégat	de	homogène <input type="checkbox"/> hétérogène <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
état de conservation	de	dur <input checked="" type="checkbox"/> souple <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> friable <input type="checkbox"/>
Porosité		compact <input type="checkbox"/> aéré <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> vacolaire <input type="checkbox"/>
grosueur	<input type="text"/>	couleur	<input type="text" value="Nuances de gris"/>
forme de grain	<input type="text"/>	sable	<input type="text" value="oui"/>
nodules de liant	<input type="text"/>	présence d'autres éléments (tuileau, charbon, os, etc.)	
forme	<input type="text"/>		

Présence de	Quantité	
tuileau		
charbon de bois		
esquilles broyées		
os		
coquillages		
scories		
fibres végétales		
autres	Tuiles débris	rare



Fig. 8 – détail lit de pose

Enduit sur façade :

Il y a de rares petits grains de tuileau sur la totalité de la tour maîtresse, qui pourraient avoir été mélangés au mortier lors d'une étape de finition réalisée dès la fin de la construction car l'enduit est présent dans les joints et non dans les lits de pose ou le blocage que laissent voir les angles détruits ainsi que les parties de mur éboulées. Mais s'agit-il d'un enduit ou de joints affleurants ?

Etudes de moellons et parements :

Nature : Le matériau est autochtone. La roche affleure sur l'ensemble de la colline et le *caput castri* est par ailleurs bâti sur une bonne portion d'une ligne rocheuse qui traverse le site suivant une orientation nord-ouest / sud-ouest. On peut penser que certains moellons y ont été prélevés par arasement au début des constructions.

Il y a une différence de couleur notable, gris sombre veiné de blanc pour les moellons de la partie inférieure et gris plus clair pour l'autre partie du mur.

Indices de réemploi : Aucun indice de réemploi constaté.

Volume de l'appareil : Les pierres qui constituent l'appareil sont de taille moyenne, hormis 2-3 éléments épars d'environ 50 cm de long.

Taille/équarrissage : Les moellons de couleur foncée ont une épaisseur homogène, les lits de pose sont assez plats et réguliers. Pourtant les percussions de l'équarrissage sur la face de parement ont fait de gros éclats, la rendant plus grossière. Il y a un vrai souci de calibrage. Concernant les moellons du reste du mur d'un gris plus clair, ils se présentent sous une forme plutôt anguleuse ou seule la face de parement est travaillée. Malgré tout les pierres sont posées de manière à composer des alignements d'épaisseur constante.

Particularités des moellons d'angles : Les pierres d'angles, lorsqu'elles sont présentes, sont de taille et de nature identique au reste du mur

Etude de la pose des moellons :

Assises description :

Les assises sont régulières, plus marquées sur la partie inférieure (V. fig. 9) mais très perceptibles sur l'ensemble. Il y a un soin apporté dans la régularité des lits de pose.

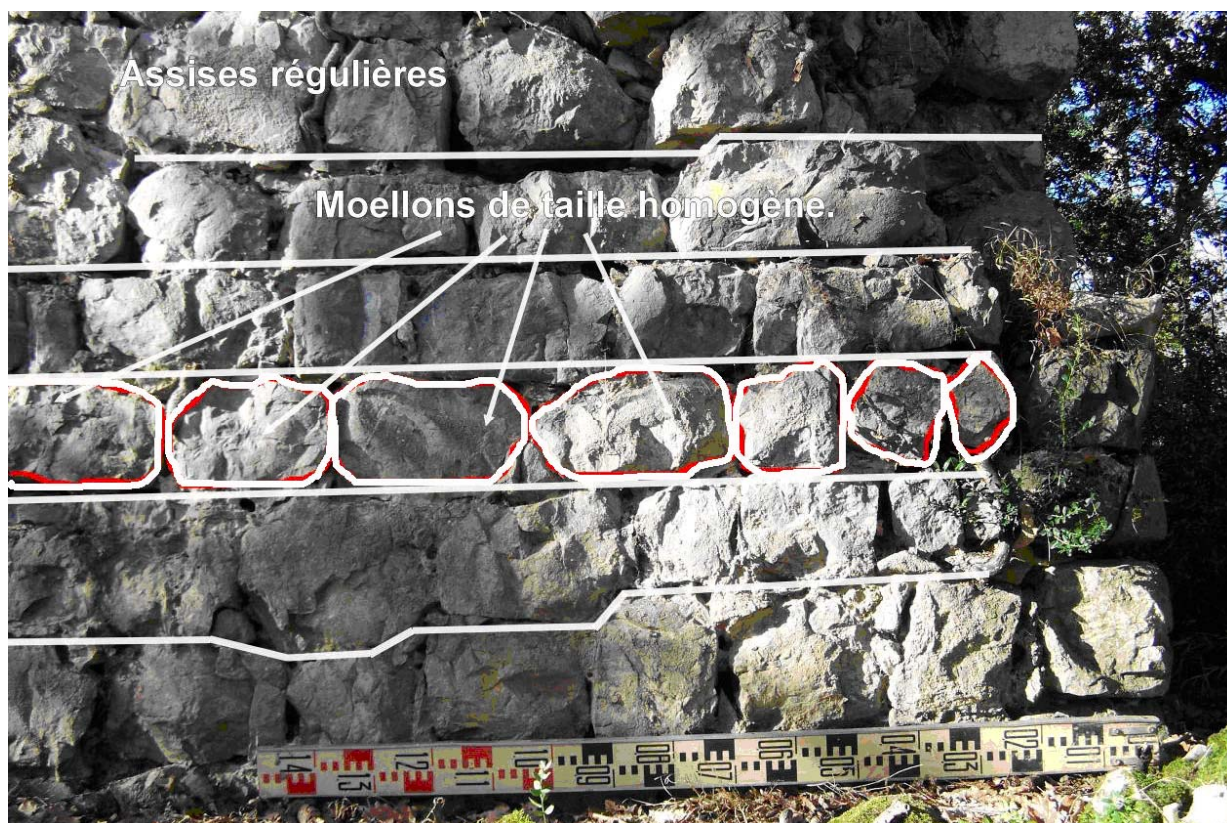


Fig. 9 – Détails moellons et assises

Techniques particulières :

La technique du bouchon est régulièrement utilisée sur l'ensemble du mur.

Rapport entre le degré d'équarrissage et la régularité des assises :

Il y a un vrai souci de régularité des assises mais la rigueur de l'équarrissage n'a pas été constante sur tout le mur. On remarquera par endroits des pierres d'un calibre inférieur alignées afin de rétablir le niveau d'une assise.

Ouvertures :

Il y a deux ouvertures de tir encore visibles sur la tour maîtresse. D'après J. Mesqui⁶⁸ ce type d'ouvertures correspondrait au type de l'archère dite philippienne simple qui apparaît dans les fortifications à la fin du XIIe siècle.

Sur les parois intérieures de l'ouverture du mur M1 on peut voir les traces des outils d'application du mortier en joint de lissage et il reste quelques accroches de l'arase de la partie basse horizontale.

⁶⁸ Cité dans le rapport PCR 2004, p 58.

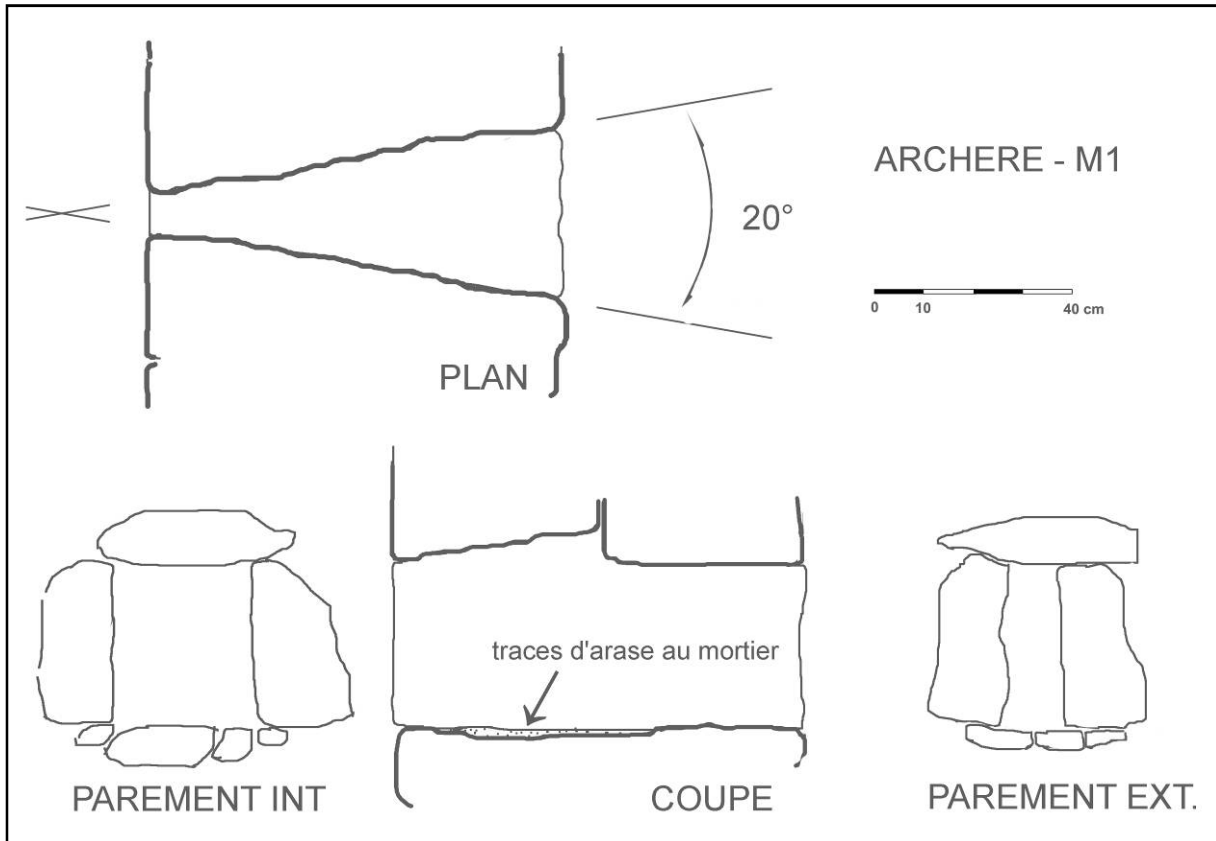


Fig. 10 - Détails de l'archère ou fenêtre de tir du mur M1

Autres détails :

Les quatre éléments C1 à C4 (voir fig. 6) sont des corbeaux de pierres sur lesquels reposaient les poutres d'un plancher formant ainsi un niveau de la tour maîtresse. L'élément C3 mesure 75 cm de long et est ancré dans le mur sur 55 cm, la moitié de l'épaisseur du mur. Ceci est rendu visible car il est positionné sur les bords d'un trou de boulin. Ces corbeaux ont en moyenne une section de 25 à 30 cm x 20 cm et dépassent du mur de 20 cm. Leur espacement est irrégulier : 1.25 m, 1.20 m, 0.74 m, 0.90 m. On peut difficilement situer leur hauteur par rapport au sol du niveau inférieur. Mais ils sont posés à environ 70 cm de l'archère qui mesure 40 cm de haut et est probablement ajustée à une hauteur d'homme.

Sur le dessus du mur à 3.40 m du sol actuel, nous avons probablement l'entrée de la tour. On y distingue clairement un seuil ainsi que quelques pierres en retrait laissant la trace d'un montant en bois. Le seuil est positionné à 35 cm au dessus du corbeau.

La tour comprenait au moins ces deux niveaux visibles. Cependant on ne peut réellement estimer quelle était sa hauteur initiale.

Fondations :

La couche de destruction des murs masque la fondation.

La tour est située sur la partie sommitale de l'éminence rocheuse et est surélevée par rapport à la basse-cour qui l'entourne. Peut-être est-elle emmottée? Dans tous les cas, la roche naturelle n'apparaît pas au niveau des soubassements.

Profondeur de la fondation : Un sondage serait nécessaire pour répondre.

Présence de techniques particulières (ressauts, élargissements, etc.) : Non.

Différences entre la fondation (technique de bâti) et le reste du mur : Aucune.

AUTRES OCCURRENCES

Sur le même site : Les murs de l'enceinte qui entourent la tour maîtresse présentent des similitudes avec les murs de la tour. Le parement intérieur du mur nord de cette enceinte en est un bon exemple. Il est possible que ces deux ouvrages soient contemporains.



Fig. 11 – Parement intérieur de l'angle nord-est de l'enceinte.

Sur des sites différents :



Fig. 12 - Mur de la tour maîtresse de Durban.



Fig. 13 - L'appareil de la tour de Montesquieu Avantès.

Eléments de datation :

La plus ancienne mention que nous possédons est dans la charte des coutumes de 1301. La tour y apparaît une seule fois : *item si aluns del senhors del dit loc se prenia la tour del castet*. Le château y est cité en deux termes : *castet* ou *castru*⁶⁹.

Aucune autre source d'origine médiévale ne permet de dater l'édification du château. Cependant, l'analyse typo-chronologique de l'appareil de la tour permet d'établir une première périodisation par comparaison avec des murs semblables rencontrés sur une zone géographique proche. Dans ce cas précis, la tour aurait pu être édiflée pendant le XIIe siècle.

CONCLUSION

Le parement des murs de la tour maîtresse de Cazavet a un appareil régulier, composé de moellons de même calibre très bien alignés. Les murs, d'une épaisseur d'un mètre, sont les plus épais observés à ce jour sur le site. Un soin particulier a été apporté sur l'ensemble de cette construction, même si nous ignorons à ce jour quelle était sa hauteur totale. Son exigüité et facture à l'instar des autres tours couserannaises, nous indique un rôle bien plus symbolique que résidentiel.

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE REGIONALE

HIGOUNET (Ch.), *Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la couronne*, Toulouse, éd. Privat, 1949.

HISTOIRE DE L'ARIEGE

MOULIS (A.), *L'Ariège et ses châteaux féodaux*, éditions Lacour, Nîmes, 1995 « réimpression de 1968 ».

MOULIS (A.), *La vie de nos ancêtres en comté de Foix et en vicomté de Couserans d'après les anciennes chartes de coutumes*, éd. La pensée universelle, 1986

HISTOIRE DU COUSERANS

GERAUD-PARRACHA (G.), *Anciens châteaux du pays de Couserans*, imprimerie Fabbro, St Girons, 1993.

HISTOIRE ECCLESIASTIQUE

DELARUELLE (E.), *Le diocèse de Couserans*, Société archéologique et historique du Gers, 1956.

LESTRADÉ (J.), *Les huguenots en Couserans*, Champion éditeur, Paris, 1933. Réédition éd. Lacour, 2007.

FONT-REULX et PERRIN, *Pouillés des provinces d'Auch, de Narbonne et de Toulouse*, 1972.

ARCHEOLOGIE

AMIÉL (M.C.), *Occupation du sol dans le canton de Saint-Lizier au Moyen-âge*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de FAVAREL (S.) et PRADALIE (G.), Toulouse, UTM, 1999.

AUDABRAM (P.), *Inventaire des fortifications médiévales en bas-Couserans*, mémoire M1 sous la dir. de POUSTHOUMIS (N.) et DEBAX (H.), UTM, 2008.

FETE (L.), *Inventaire archéologique des villages castraux dans le Couserans, cantons d'Oust, Saint-Lizier, Saint-Girons*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de FAVAREL (S.), UTM, 1990.

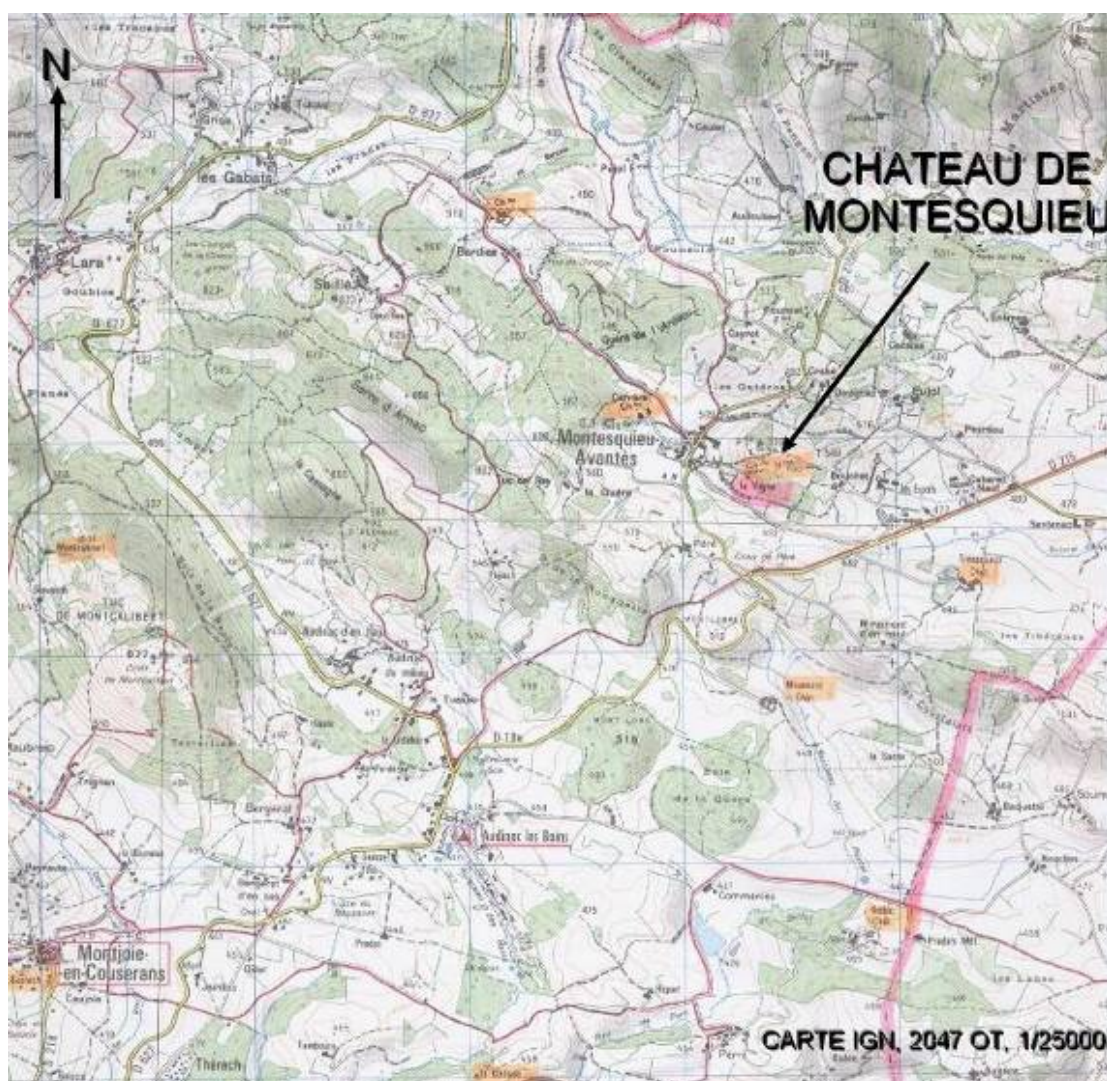
⁶⁹ ADA 5J2, Charte des coutumes de Cazavet, 1301.

SITE : Château de Montesquieu
MUR NORD TOUR MAITRESSE (M1)
COMMUNE : MONTESQUIEU-AVANTES

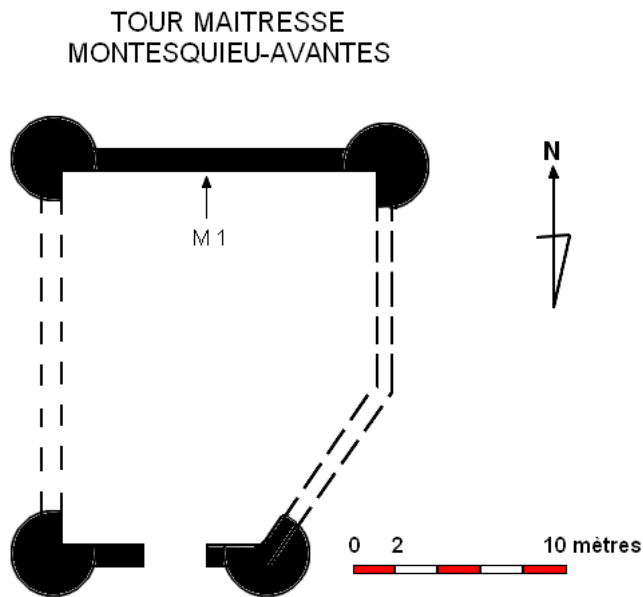
Pascal Audabram



Fond de carte Aréage, Ro Guillot, PCR.



Secteur étudié :



M 1: mur nord de la tour maîtresse



Intérieur mur nord (M1) de la tour maîtresse.



Extérieur mur nord (M1) de la tour maîtresse.



Intérieur mur nord (M1) de la tour maîtresse (détail, 2 X 2 m).



Intérieur mur nord (M1) de la tour maîtresse (détail, 1 X 1m).

SITUATION ET FONCTION DANS L'OUVRAGE

Mur nord de ce qui semble être la tour maîtresse du site castral de Montesquieu. Le mur a une épaisseur d'un mètre environ et est percé d'une ouverture de tir ou de jour, située à son extrême gauche, à une hauteur de 2,30 mètres. C'est la seule que l'on retrouve sur ce mur présentant pourtant encore une élévation importante.

La superficie de cette tour est exceptionnelle comparé à celles rencontrées dans le Couserans et même en Ariège. Peut-être s'agit-il en fait de la chemise d'une tour maîtresse que l'on ne peut pour le moment distinguer vu l'imposante végétation. Cette tour (ou cette chemise) est placée au centre de l'édifice castral, en son point le plus élevé. Il est pour l'instant impossible d'identifier la ou les fonctions exactes de ce bâtiment.

MESURES DES VESTIGES ET EPAISSEUR

Périmètre du bâtiment: environ 70 mètres.

Superficie: approximativement 250 mètres carrés.

Longueur des murs

Nord : 16,50mètres.

Est : 20 mètres, à deux pans d'environ 10 mètres chacun.

Sud : 10,50 mètres.

Ouest : 19,50 mètres.

Epaisseur des murs: 1 mètre environ.

Hauteur des élévations: de 5 à 8 mètres.

BLOPAGE

Présence de blocage. Visible sur le mur ouest en totalité arasé. Constitué de pierres de taille moyenne, noyées dans le mortier, de même nature que celles constituant le parement.



Blocage visible à l'intersection du mur ouest et de la tour qui lui est accolée.

MORTIER

Présence de mortier dans le blocage, les assises et les joints.

Description du mortier :

Sable de rivière, parfois très grossier. On retrouve en effet dans le mortier de petits galets de rivières, aux formes rondes et lisses. Leur présence est significative notamment au niveau des lits de pose des murs de l'édifice étudié. On remarque également la présence de nombreux débris de tuiles. La couleur rosée du mortier indique la présence de tuileau dans sa composition. En général, le tuileau est utilisé pour étanchéifier les parois des citernes. On devait disposer d'une abondante quantité de tuiles usagées pour se permettre une utilisation aussi intensive. On note enfin de grosses épaisseurs de mortier entre les lits de pose.



Détail mortier mur M 1.

ETUDE DES MORTIERS ET DES ENDUITS

Site date

mortier enduit Possible

Prélèvement localisation Mur M 1

Fonction de la structure Tour maitresse

Phase chronologique Fin XIIe, XIIIe?

grosseur couleur

Présence de	Quantité	
tuileau	<input type="text" value="oui"/>	<input type="text"/>
charbon de bois	<input type="text" value="non"/>	<input type="text"/>
esquilles broyées	<input type="text" value="non"/>	<input type="text"/>
os	<input type="text" value="non"/>	<input type="text"/>
coquillages	<input type="text" value="non"/>	<input type="text"/>
scories	<input type="text" value="non"/>	<input type="text"/>
fibres végétales	<input type="text" value="non"/>	<input type="text"/>
autres	<input type="text" value="Débris tuiles"/>	<input type="text" value="Petits galets"/>

ENDUIT SUR FAÇADES

Difficile à déterminer. L'extérieur du mur nord semble mieux conservé que la façade intérieure. Il semble couvert par endroits d'une pellicule grise. Il est possible que cette dernière soit du lichen.

ETUDES DES MOELLONS DES PAREMENTS

Matériau autochtone issu de l'environnement proche. Présence de roches qui affleurent dans toute la zone géographique. On retrouve, sur la face est du site, de petites barrières naturelles rocheuses exploitées pour extraire la pierre mais également permettant l'élaboration de terrasses et de murs à caractère défensif.

Indices de réemploi :

On retrouve dans le mur nord M 1 des pierres de taille moyenne, parfaitement rectangulaires qui peuvent faire penser à un réemploi. Ces pierres évoquent celles que l'on retrouve dans l'appareil des ouvrages datés du XIIe siècle.



Figure : Pierres de réemploi?

Volume de l'appareil (cyclopéen > 60 cm ; grand 30-60 cm ; moyen 30-20 ; petit < 20) :

Le volume des pierres que l'on retrouve dans l'appareil du mur M 1, ainsi que dans tous les murs de la tour, est en général de taille homogène. On retrouve en effet une majorité de moellons de taille moyenne.

Taille/équarrissage (indiquer le nombre de faces travaillées)

Le plus souvent, les pierres sont taillées sur une seule face, celle composant le parement.

Particularités des moellons d'angles ou d'ouvertures

Les moellons d'angles ne sont plus visibles sur l'ouvrage car à une époque postérieure à son érection, les quatre angles principaux ont été garnis d'imposantes tours rondes. De même, les pierres d'encadrement de la porte d'entrée ont été ôtées. Les encadrements de la seule ouverture que l'on retrouve sur l'ensemble du mur nord M 1 sont des plaques de pierre d'une

couleur rougeâtre. On retrouve ce matériau disséminé dans l'ensemble du mur M 1. Par ses dimensions (environ 80 X 50 centimètres) et sa forme, cette ouverture ne présente pas les caractéristiques d'une ouverture de tir mais fait plutôt fonction de fenêtre. Elle n'est en effet pas munie d'ébrasement nécessaire à la protection du tireur. Elle pourrait être plus tardive que l'édification du mur.



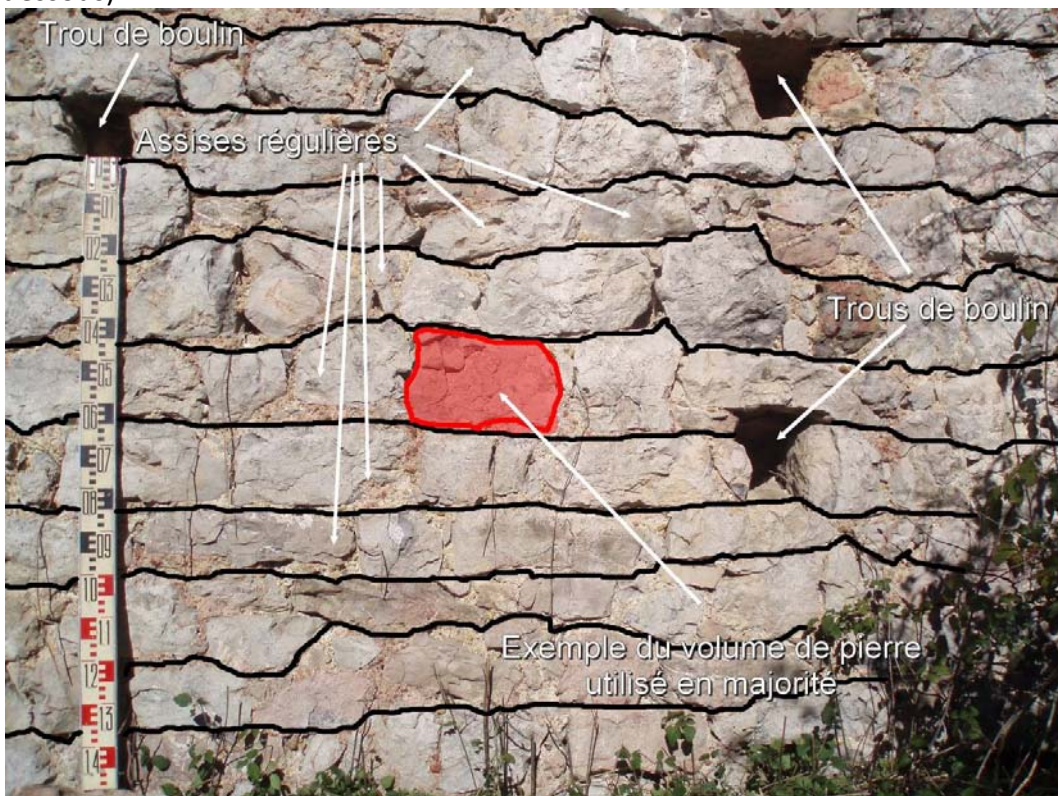
Ouverture mur M 1



Porte

ETUDE DE LA POSE DES MOELLONS

Description des assises : Assises régulières de moellons de taille moyenne (voir figure ci-dessous).



Techniques particulières (bouchon, harpage, *opus spicatum*, etc.)

La technique utilisée ne présente pas d'intérêts particuliers, si ce n'est la régularité des lits de pose ainsi que le calibrage des pierres en général.

Rapport entre le degré d'équarrissage et la régularité des assises

FONDATEMENTS

Fondé sur : La partie sommitale de la colline qui supporte l'édifice castral a été nivelée pour accueillir cette vaste enceinte centrale.

Le long de la face est se trouve une paroi rocheuse, elle-même retaillée, d'une hauteur atteignant parfois plusieurs mètres.

Profondeur de la fondation :

Sans sondage, il est impossible de connaître la profondeur de la fondation. Les fondations des murs ne doivent pas être très profondes car leur creusement aurait fragilisé la structure des murs étant donné leur proximité. C'est la raison pour laquelle les tours, déposées ultérieurement, possèdent une assise visible permettant une stabilité efficace.

Présence de techniques particulières (ressauts, élargissements, etc.) :

Différences entre la fondation (technique de bâti) et le reste du mur :

Aucune différence n'est à noter entre les pierres situées en bas du mur et celles situées au-dessus.

AUTRES OCCURRENCES

Sur le même site :

Les procédés de construction des murs de la tour ne se retrouvent pas dans les autres parties de l'ouvrage fortifié. La première et la seconde enceinte (la forteresse en possède trois si l'on considère la grande tour comme une enceinte) possèdent un appareil différent de celui de la tour.



Deuxième enceinte



Deuxième enceinte

Sur des sites différents



Figures : Comparaison entre appareil de la tour de Montesquieu (à droite) et la tour maîtresse de Cazavet (à gauche).

On constate des similitudes entre les deux murs ci-dessus. Lits de poses réguliers, présence de moellons de taille relativement homogène, utilisation de matériaux autochtones. Peut-être sont-ils contemporains dans leur édification. Il serait nécessaire de comparer l'appareil des murs de cette tour de Montesquieu à de nombreux autres murs de sites différents et si possibles datés pour tenter d'établir une réelle chronologie.

Les murs de la tour maîtresse présentent des analogies avec ceux de la seconde enceinte. Cela permet de penser que ces deux ouvrages sont contemporains. La résidence seigneuriale et la muraille qui la protège pourraient constituer les premiers éléments du château que l'on peut dater de la fin du XII^e siècle, période durant laquelle les comtes de Comminges tentaient d'asseoir leur pouvoir politique au cœur et à l'est du Couserans. Ces ouvrages sont certainement antérieurs à la première enceinte qui possède un appareil que l'on retrouve généralement sur des sites du XIII^e ou XIV^e siècle.

BIBLIOGRAPHIE

GERAUD-PARRACHA (G.), *Anciens châteaux du pays de Couserans*, imprimerie Fabro, St Girons, 1993.

GERAUD-PARRACHA (G.), *Histoire du pays de Couserans*, imprimerie Fabro, St Girons, 1993.

LESTRADE (J.), *Les huguenots en Couserans*, Champion éditeur, Paris, 1933. Réédition éd. Lacour, 2007.

SUBRA (A.L.), *Montesquieu-Avantès, mon village. A la recherche du temps passé*, 1978.

AMIEL (M.C.), *Occupation du sol dans le canton de Saint-Lizier au Moyen-Âge*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de FAVAREL (S.) et PRADALIE (G.), Toulouse, UTM, 1999.

FETE (L.), *Inventaire archéologique des villages castraux dans le Couserans, cantons d'Oust, Saint-Lizier, Saint-Girons*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de FAVAREL (S.), UTM, 1990.

CONCLUSION

D'une manière générale, on constate le soin apporté dans la confection du mur: régularité des lits de poses, homogénéité du volume des moellons utilisés. Il est étonnant de constater la présence d'une seule ouverture dans cette puissante muraille, d'autant plus que sa fonction n'est pas défensive. Il est probable qu'elle fut créée plus tard, ou du moins modifiée. En effet, sur le mur opposé (mur sud) il existe, quasiment en face, une ouverture, d'une

dimension plus réduite qui a certainement conservé sa taille originelle, n'ayant plus aucune utilité car condamnée par l'apposition d'une tour pleine contre cette ouverture.

Impression générale, traitement, régularité, etc :

La rareté des ouvertures indique que les murs constituant l'ouvrage avaient un rôle avant tout défensif plutôt que résidentiel. Les meurtrières n'apparaissant que vers la fin du XII^e siècle⁷⁰, l'absence de ces derniers fait-elle remonter l'érection de l'ouvrage à cette période ?

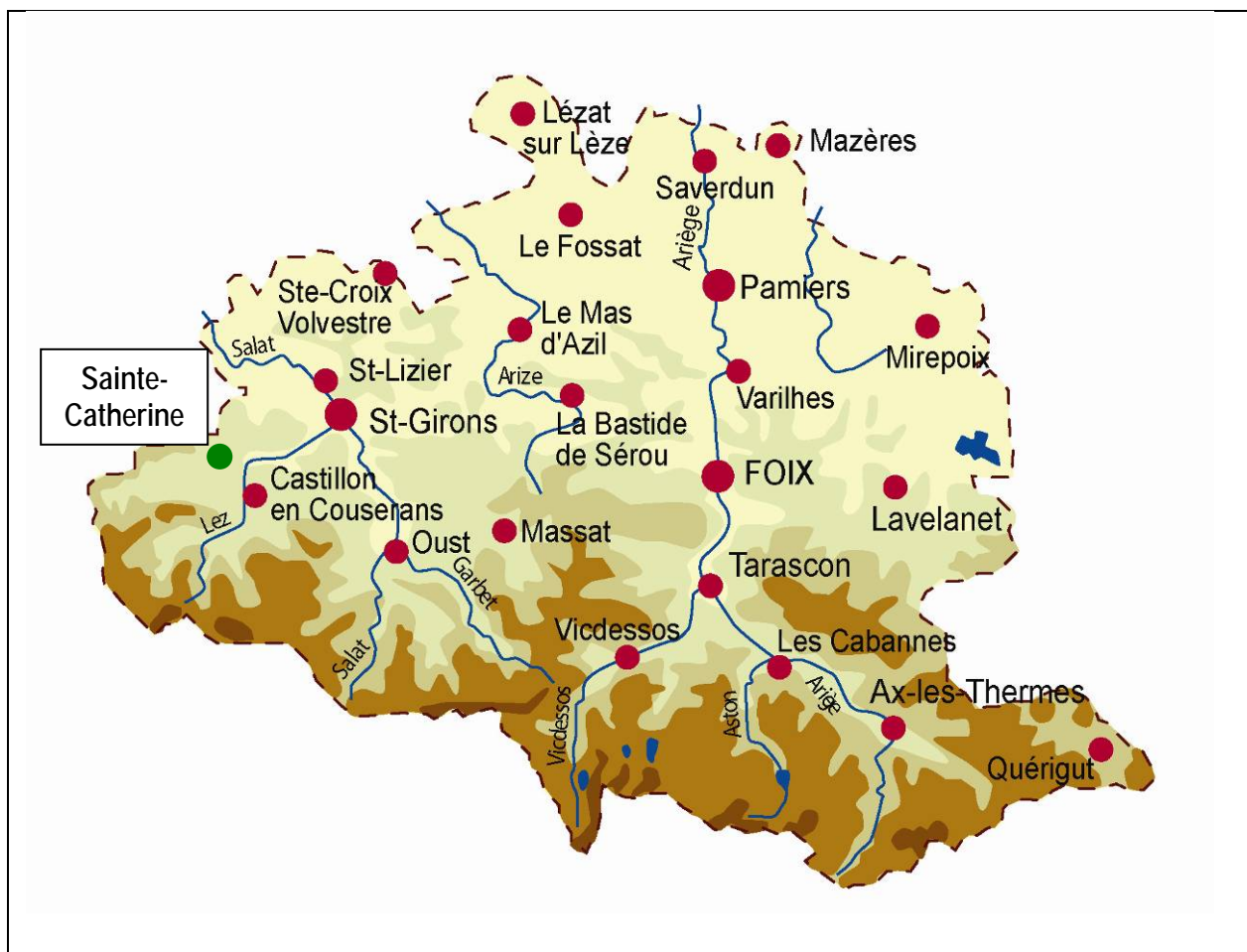
Datation proposée, sources et jauger de la fiabilité de la datation :

Aucun document médiéval n'évoque la période d'édification du château de Montesquieu-Avantès. On ne peut établir qu'une chronologie relative en comparant les éléments bâtis à des sites datés. Les analogies alors mises à jour peuvent permettre une première approche chronologique. Si l'on se réfère aux dernières études menées par le PCR sur les relations entre l'appareil et la période d'édification d'un site castral, le site pourrait dater de la fin du XII^e siècle. Les tours rajoutées aux principaux angles de l'ouvrage datent très certainement de la fin du XIII^e siècle au début du XIV^e siècle, période de la pleine expansion du château philippin aux caractéristiques si particulières.

⁷⁰ CHATELAIN (A.), *Châteaux forts, images de pierres des guerres médiévales*, éd. Rempart, Paris, 2003.

SITE : SAINTE-CATHERINE (M1 mur-bouclier du *caput castr*)
COMMUNE : BALAGUERES

Philippe Rouch et Thibaut Lasnier



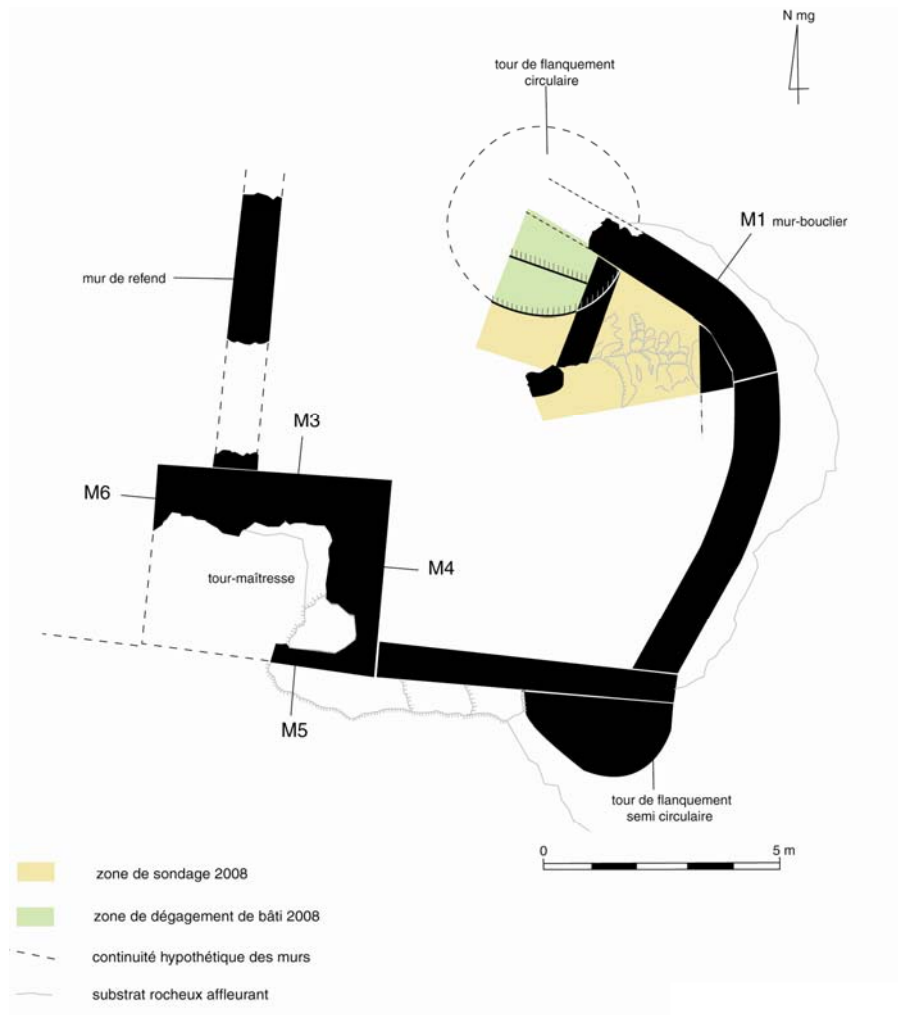
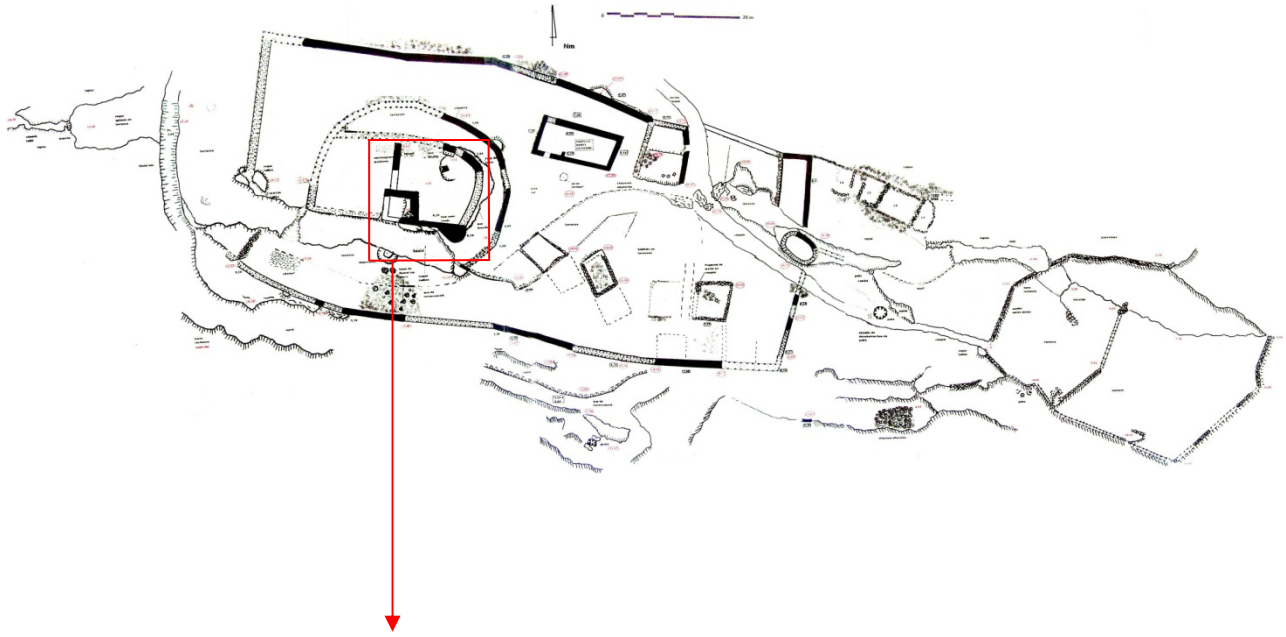




Fig. 2. Vue d'ensemble de la zone de sondage : vue sur parement intérieur M1.

Mur bouclier : angle nord-est parement interne (M1)

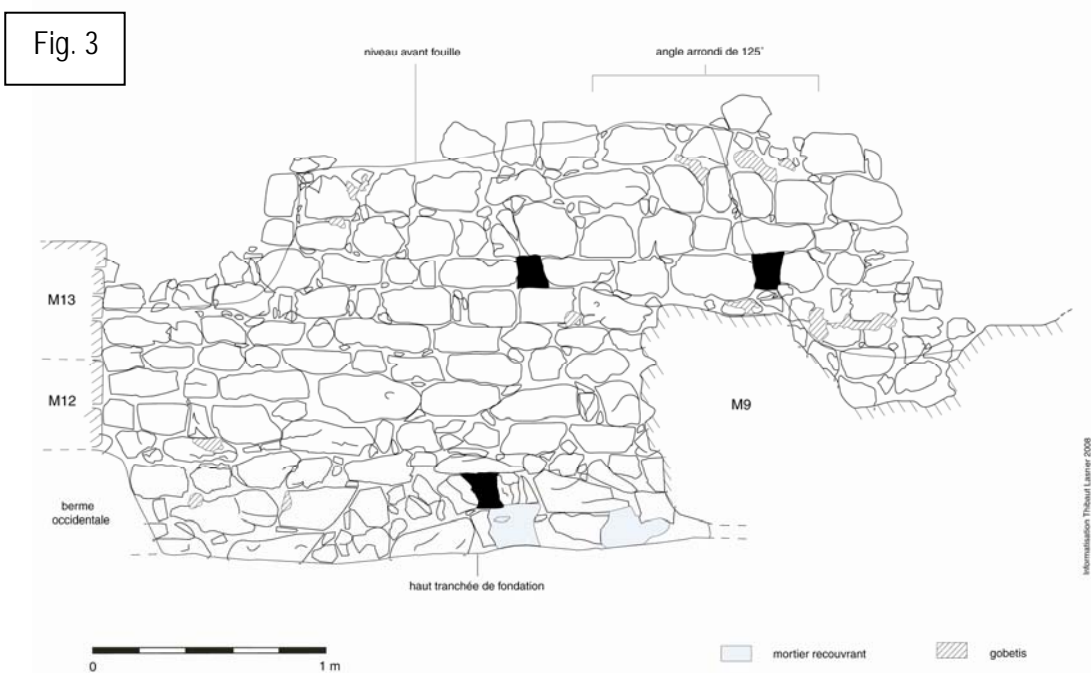


Fig. 4. Parement extérieur M1.

intérieur, dégagé par les opérations de sondage archéologique engagées en 2006 et achevées en 2008, se développe sur 4 m de long et sa hauteur depuis la semelle de fondation atteint 2 m. Son épaisseur est de 90 cm. Deux lignes de trous de boulins le traversant régulièrement et espacés horizontalement et verticalement ponctuent le parement.

BLOCAGE OU NON : Les moellons de parement ont un ancrage compris entre 25 et 30 cm de profondeur. Le blocage occupe environ le tiers de l'épaisseur du mur. Il est constitué de blocs calcaires noyés dans un mortier de chaux et de sable de calcaire.

MORTIER

Présence ou non : Oui

Description du mortier succincte : L'agrégat est homogène, dur et compact . Les grains sont irréguliers et proviennent du concassage du calcaire local blanc-gris.

Enduit sur façades ou non : Les deux faces de parement conservent des reliquats de gobetis très dur. Le sondage archéologique a révélé des fragments ténus d'enduit lissé qui ont pu unifier la surface du parement intérieur.

ETUDES DES MOELLONS DES PAREMENTS

Nature : Calcaire métamorphisé.

Autochtones ou non : Autochtones. L'emploi d'un moellon en tuf calcaire est à signaler.

Indices de réemploi ou non : Pas de réemploi visible.

Volume-appareil: Une différence notable dans le volume des appareils est perceptible entre le parement extérieur (Fig.4 et 5) et le parement intérieur (Fig.2 et 3). Le parement extérieur présente un module courant d'appareil bien calibré de 30 à 40 cm de long sur 15 cm de haut en moyenne, sauf pour la base talutée de la fondation constituée de gros blocs sommairement équarris sur une hauteur de quatre assises. En parement intérieur, le volume moyen d'appareil est de 20 cm de long sur 15 cm de haut. Quelques blocs de parement sont plus allongés selon un module de 40 cm par 10, ou de 30 par 15. Des bouchons de petits blocs comblent les interstices de manière à rattraper le niveau de litage. Sur une hauteur de 95 cm, à savoir les cinq premières assises du parement, les moellons sont sommairement équarris ou bruts de taille.

Taille/équarrissage: Les moellons, bien réglés, sont pour la plupart retaillés sur quatre faces et présentent une dépouille de la queue en pointe vers l'intérieur du mur. Sur la face visible, les traces de retaille sont partout présentes. La taille a certainement été réalisée sur place. En effet, à la base de la semelle de fondation, le sondage archéologique a révélé la présence de nombreux éclats de taille aux bords coupants (US 1082)

Particularités des moellons d'angles ou d'ouvertures : Placé en arrière du mur M9, à l'endroit où le mur M1 porte la trace d'un coup-de-sabre dans la maçonnerie, témoin d'une modification, un bloc de parement intérieur, soigneusement taillé, porte la trace d'une encoche en éventail, dont la fonction pourrait correspondre à un axe de rotation ou à un calage de poutre.

ETUDE DE LA POSE DES MOELLONS : Les assises conservées, au nombre de 12 en parement intérieur et de 16 en parement extérieur, offrent la même régularité linéaire. Les joints sont assez minces, compris entre 3 et 4 cm et présentent parfois un caractère lissé en parement extérieur. Sur les deux faces du mur, les interstices entre les blocs sont bouchés de petites pierres placées de manière à rattraper la hauteur d'assise.

Rapport entre le degré d'équarrissage et la régularité des assises : La hauteur d'assise est constante, en moyenne de 12 cm. Seules les trois dernières assises du mur sont hautes en moyenne de 15 cm. Le nombre d'assises est de 6 pour 1 m de hauteur, sauf dans la partie basse.

FONDTATIONS

Fondé sur : Le parement extérieur repose sur le socle calcaire retaillé. Quatre assises de gros blocs à peine équarris forment une base talutée, au fruit débordant de 35 cm vers l'extérieur. Ce fruit est le résultat d'une élévation « en escalier » qui ménage entre chaque assise un retrait régulier de 5 à 10 cm. Ce fruit compense les poussées des assises supérieures du mur et des remblais intérieurs dans la partie arrondie de l'enceinte. Entre les premiers moellons de forme trapézoïdales, de petits blocs ont été intercalés ici ou là afin de rattraper un niveau horizontal qui constitue la base des assises supérieures bien réglées.

En face interne, le mur est assis sur une semelle de fondation profonde de 20 cm et d'une longueur visible de 2 m pour une largeur de 60 cm. Elle est constituée de blocs scellés dans du mortier qui reposent directement sur le lapiaz nivelé. Le sondage archéologique a montré que cette semelle de fondation était recouverte de graviers et de sable de rivière renfermant de nombreux éclats de taille. Un remblai de terre comble l'espace compris entre la semelle de fondation et le lapiaz sur lequel elle s'appuie par endroits.

Différences entre la fondation (technique de bâti) et le reste du mur : Une différenciation dans l'appareil peut être observée entre la base du parement intérieur qui, bien que respectant une horizontalité, est de facture moins soignée que les assises supérieures destinées à être visibles. Les bouchons de pierres y sont plus nombreux. C'est que la base de la maçonnerie était masquée par un épais remblai de cailloutis calcaire (US106) destiné à égaliser le sol d'habitat (US105). A ce sol d'occupation, 70 cm au-dessus de la semelle de fondation, correspondent les premières assises soigneusement appareillées dont les faces planes portent de nombreuses accroches de gobetis.

AUTRES OCCURRENCES

Sur le même site : Le type d'appareil et leur mise en œuvre est à rapprocher du bâti de la tour maîtresse, révélée par le dégagement réalisé en 2006, et qui présente de réelles similitudes. Le mur sud de la tour-maîtresse est constitué pour moitié en épaisseur par la paroi rocheuse débitée verticalement, pour l'autre moitié par un parement en appareil régulier allongé de 28 cm de long sur 10 cm de haut en moyenne. Les premières assises présentent le même agencement « en escalier » que le mur M1, accusant ainsi un fruit à sa base. Le rocher sert de « fondation en relief » et assure ainsi une assise robuste, en même temps qu'une économie de matériaux. Le parement intérieur du mur nord de la tour-maîtresse est directement assis sur le substrat calcaire taillé verticalement et nivelé horizontalement pour placer la première assise de moellons. Les parements des murs nord et est offrent la même facture soignée que M1, tantôt cubiques (20 cm par 15), tantôt plus allongés (40 cm par 25). Leur ancrage dans le mur oscille entre 25 et 30 cm. Les moellons sont ajustés bord à bord, réduisant ainsi l'épaisseur des joints. Des bouchons de petits blocs comblent parfois les interstices en coincement, égalisant ainsi les niveaux d'assises. Les joints sont gras, avec des inclusions d'éclats de calcaire, sans élément gravillonnaire. Un gobetis recouvre par endroits le parement. Les moellons taillés sont issus du calcaire local, bien que les pierres d'angle, dont certaines ont été retrouvées dans les

unités de démolition, semblent allochtones. Des pierres en calcaire à alvéolines ocres semblent avoir été privilégiées pour la taille d'éléments remarquables, tels que pierres d'angle ou voussures de portes. Les pierres d'angle conservent les marques très nettes d'emploi de pointerolle tandis que l'utilisation du marteau taillant bretté est attestée sur des éléments de voussure. Le choix des matériaux semble lié à la fonction de l'appareil.

Par ailleurs, les églises voisines Saint Pierre d'Agert et Saint Vincent de Balagué (ces deux villages font partie de la seigneurie du Balaguerez, mentionnée en 1190), dans leurs parties romanes, présentent un parement qui n'est pas sans rappeler ceux du mur-bouclier M1 et de la tour maîtresse, tant dans les dimensions que dans leur agencement (Fig.6 et 7). Ces deux églises paroissiales sont mentionnées dans une bulle pontificale du temporel sauvegardé en 1195. La présence de bandes lombardes sur le chevet de l'église d'Agert inscrit cet édifice dans le premier art roman méridional. Des vestiges de gobetis avec faux appareil tiré au fer couvrent par endroits le mur nord roman.



Fig. 6. Eglise d'Agert : parement roman du mur nord dans la partie basse (analogie avec M1 et M3 à M6).



Fig. 7. Eglise de Balagué : parement roman du chevet (analogie avec M1 et M3 à M6).

BIBLIOGRAPHIE

FABRY Anne, *Evêques et dîmes à la fin du XIIe siècle dans le Couserans(Ariège), Mémoire de maîtrise*, dact. Toulouse Le Mirail, 1994.

LASNIER Thibaut, *Prospection thématique 2007, Les fortifications médiévales en haut Couserans*, dact., 2 vol., 2007.

ROGER R., *Les églises romanes du pays de Foix et du Couserans*, *Bulletin de la Société Ariégeoise*, 1907-1909.

ROUCH Philippe, *Rapport de prospection inventaire 2005, château de Sainte-Catherine*, dact., 2005.

ROUCH Philippe, *Rapport de sondage archéologique et de dégagement de bâti, château de Sainte-Catherine*, dact., 2006.

SAMIAC (Abbé), *Rapports féodaux des évêques de Couserans et des Comtes de Comminges (XIIe-XVIe siècles)*, *Bulletin de la Société Ariégeoise*, 1911.

CONCLUSION : Le mur-bouclier M1 qui ceint le *caput castr*i contraste de manière explicite avec les autres structures de la fortification sauf peut-être avec les murs de la tour maîtresse. La taille des moellons ainsi que leur calibrage, les partis pris techniques retenus, le soin apporté aux joints d'assises, tout dénote une unité et une qualité du bâti remarquables. Faut-il y voir pour autant la manifestation de l'ancienneté de l'enceinte seigneuriale ou le témoignage architectural d'une équipe de maçons spécialisée dans l'élévation de la partie aristocratique ? Les comparaisons établies avec les fondations de la tour maîtresse tendent à placer ces deux structures dans une même phase de construction, tant sur le plan technique que sur celui de l'adaptation aux contraintes topographiques et géologiques préexistantes. La fonction de l'espace intérieur du mur-bouclier reste à préciser ; un corps de logis adossé au mur-bouclier et à la tour maîtresse exigüe a pu exister, bien que l'avancement des fouilles archéologiques ne permette pas de le confirmer pour l'instant.

Les rapprochements avec le bâti des églises paroissiales romanes d'Agert et de Balagué, mentionnées en 1195 et probablement antérieures, corroborent les premières mentions de la seigneurie détenue en 1190 par la branche des seigneurs d'Aspet, issue de la branche des Comtes de Comminges. Il paraît plausible qu'un château existait déjà ou ait été édifié à la fin du XIIe siècle. Les données archéologiques du sondage situent pour l'heure l'élévation du mur-bouclier dans une phase antérieure aux deux premiers tiers du XIIIe siècle. L'étude des vestiges matériels issus de l'achèvement du sondage en 2008 est en cours. Une US contemporaine de la mise en place de la semelle de fondation a fourni de nombreux charbons qui demandent à être analysés. Ils fourniront peut-être des éléments probants de datation, permettant de mieux circonscrire la fourchette chronologique relative établie à partir de l'étude du bâti.

SITE : SAINTE-CATHERINE (M13 tour circulaire de flanquement du mur-bouclier)
COMMUNE : BALAGUERES

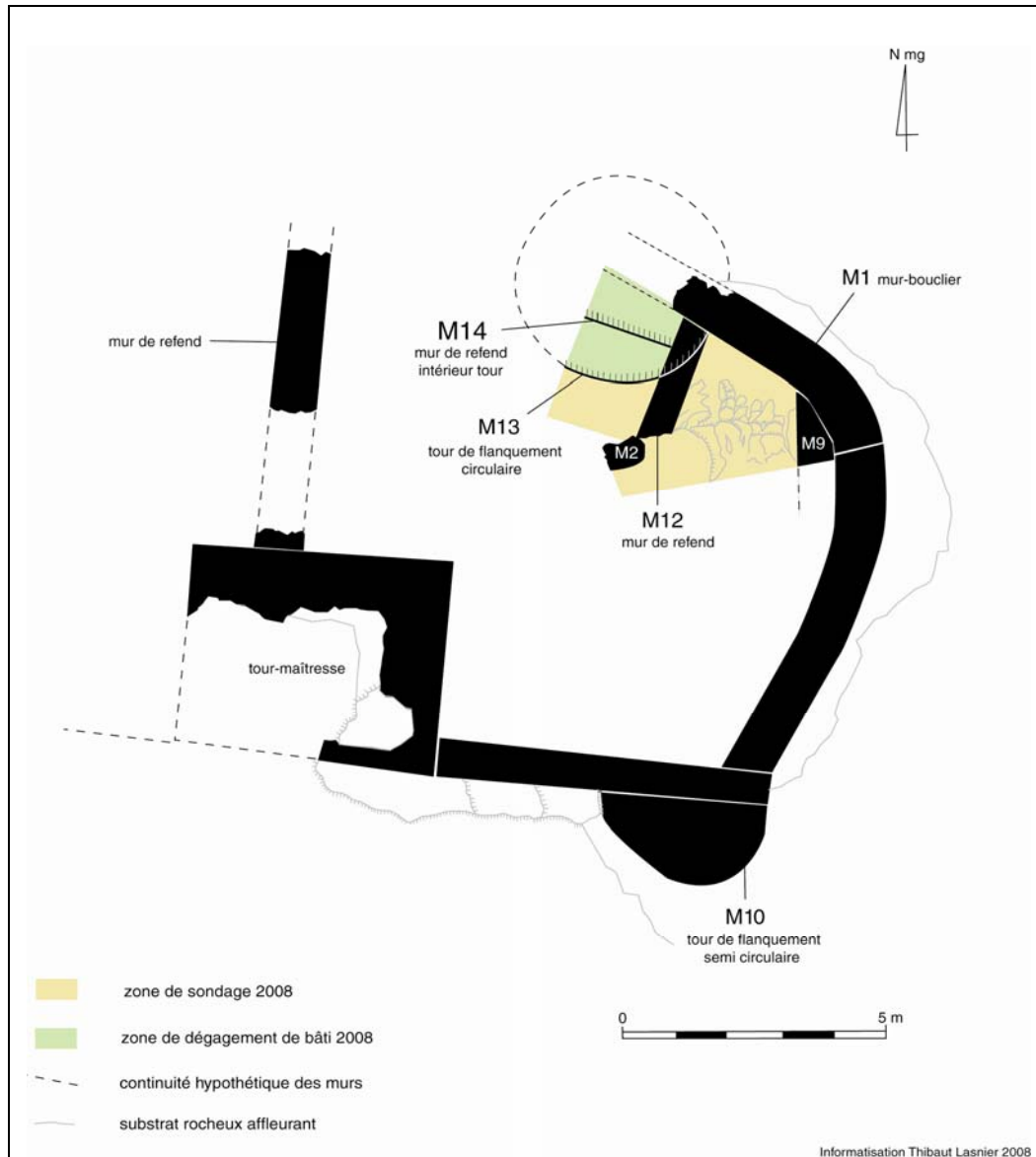


Fig. 8. Sainte-Catherine Partie orientale du *caput castris* : situation des murs énumérés

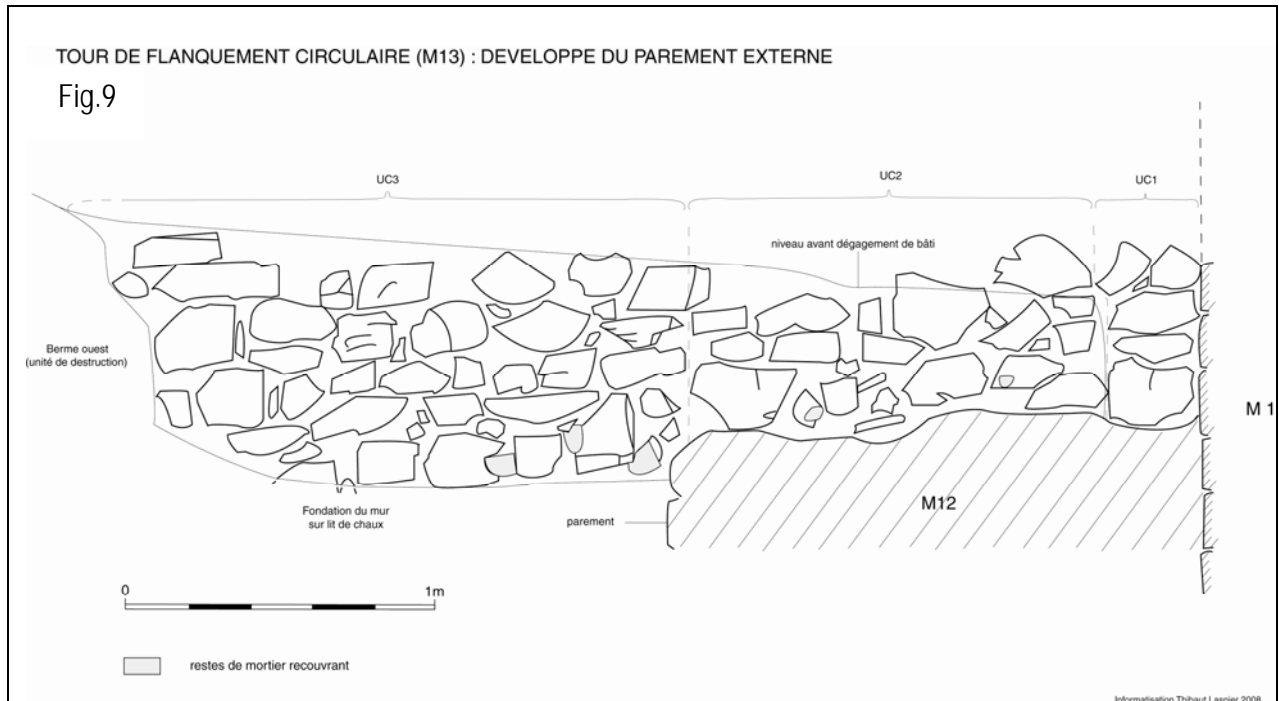


Fig. 10. Parement externe M13 depuis le sud.



Fig. 11. Parement externe M13 depuis l'est.



Fig. 12. Chronologie relative du bâti de M13 et des murs environnants.

SITUATION ET FONCTION DANS L'OUVRAGE : Il s'agit de la fondation d'une tour circulaire intégrée dans le mur-bouclier du *caput castris*, mise à jour par dégagement du bâti lors de l'achèvement du sondage archéologique en 2008. Cette tour ronde flanque le mur de l'enceinte seigneuriale sur son flanc nord-est (fig. 9 à 12). D'un diamètre estimé à 4 m, elle déborde sur 1,30m dans l'espace intérieur. En saillie sur le flanc nord, ses vestiges sont détruits en cet endroit, ne laissant de visible que la base pleine constituée de moellons noyés dans du mortier.

MESURES DES VESTIGES ET EPAISSEUR : Seule la corde de la fondation est conservée dans l'espace intérieur sur une longueur développée de 3,45m. Les assises sont apparentes sur une hauteur de 80 cm. L'épaisseur du mur est difficile à jauger. L'opération s'étant limitée à un dégagement de bâti, l'espace intérieur de la tour, délimité par un mur arasé, est encore comblé de matériaux de démolition et le parement interne n'est pas visible. Toutefois, il ne doit pas excéder 60 cm. Par ailleurs le mur semble se poursuivre contre la berme ouest du sondage, non fouillée.

BLOCAGE OU NON : L'ancrage des pierres de parement atteint par endroits 30 cm. Il semble peu profond lorsque certaines dalles calcaires planes maçonnées verticalement tiennent plus de l'habillage qu'assurant la cohésion de l'ensemble. Une couche de mortier en surépaisseur recouvre le haut du mur, rendant difficile la lecture du blocage. Si un espace intérieur étroit (escalier intérieur intégré au mur ?) semble se dessiner, limité par un mur de refend qui se prolonge vers l'ouest, l'éventrement de la base de la tour, visible sur le versant nord, laisse apparaître une masse pleine et compacte de blocs tout venant noyés dans du mortier.

MORTIER

Présence ou non : Oui.

Description du mortier succincte : L'agrégat est hétérogène, friable, composé de chaux et de sable de rivière, dans lequel apparaissent de rares fragments de tuileau.

Enduit sur façades ou non : La base de la première assise conserve des traces de mortier recouvrant et les assises supérieures sont parfois couvertes de gobetis.

ETUDES DES MOELLONS DES PAREMENTS

Nature : Calcaires métamorphisés.

Autochtones ou non : Oui.

Indices de réemploi ou non : Non.

Volume-appareil: Le module courant d'appareil est en moyenne de 20 cm de long sur 10 de haut. Ce sont pour la plupart des moellons à peine équarris, parfois bruts de taille. La cohésion de la structure est assurée par l'emploi de petites pierres qui bouchent les interstices entre les plus gros blocs.

Taille/équarrissage: Le parement, très hétérogène et peu soigné, est constitué de blocs équarris sur trois faces. Certains ont été employés bruts, notamment sous forme de blocs de lapiaz ou de dalles calcaires.

ETUDE DE LA POSE DES MOELLONS : Un phasage en trois temps a pu être mise en évidence (Fig. 9 à 12). L'UC1 semble avoir déterminé l'élévation du mur, du nord vers l'ouest, ainsi que le réglage des assises. Large de 26 cm et haute de 56 cm, elle repose sur la maçonnerie d'un mur antérieur (M12) révélé par le sondage archéologique et s'appuie contre le mur-bouclier M1 avec lequel elle n'est pas chaînée. Les assises de l'UC2 et de l'UC3 tentent tant bien que mal de rattraper le litage à l'aide de moellons posés à plat, entre lesquels de petites pierres sont fichées verticalement. Certaines dalles calcaires brutes de taille, positionnées de champ, face plane vers l'extérieur, parfois de biais, privilégiant ainsi l'économie de matériaux au détriment de la solidité et de l'esthétique du parement. La présence de restes de gobetis laisse penser que la surface était unifiée pour lisser les imperfections du bâti. Les joints sont serrés (2 cm en moyenne). L'ancrage dans le mur atteint 30 cm.

Rapport entre le degré d'équarrissage et la régularité des assises : les vestiges atteignent une hauteur de 70 à 80 cm. La hauteur d'assise est déterminée par les plus gros blocs, soit 10 à 12 cm.

FONDATEMENTS : La base de la tour, sur son flanc sud(UC3), repose directement sur le substrat rocheux retaillé et aplani, comme en témoignent les traces de coups de pic. Un lit de chaux assure la cohésion de la première assise avec le sol rocheux. Lorsqu'elle s'infléchit vers le nord, elle s'appuie sur la dernière assise d'un mur antérieur(M12) qui détermine son orientation avant de buter sur le mur-bouclier(M1) qui l'épaule et la stabilise.

AUTRES OCCURRENCES

Sur le même site : L'appareil et la mise en œuvre du bâti de M13 sont à rapprocher sans aucun doute possible de ceux de la tour de flanquement circulaire(M10) mise à jour lors de l'opération de dégagement de bâti réalisée en 2006 (Fig.13). Celle-ci vient s'accoler à l'enceinte du *caput castris* dans son angle sud-est. Conservée sur une hauteur de 1m, elle repose directement sur le substrat rocheux qui a été nivelé et retaillé en gradins sur son côté ouest. Comme M13, la base en est pleine, constituée de blocs noyés dans un mortier gras. Le parement est aussi peu soigné, les blocs à peine équarris, parfois bruts de taille ; on retrouve la même utilisation de dalles calcaires positionnées de champ qui permettent aisément de gagner de la hauteur d'assise. Cette « marque de fabrique » incite à penser que la même équipe a travaillé sur les deux ouvrages dans une même période. Un gobetis recouvre par endroits le parement. La construction est disparate et les niveaux d'assises sont irréguliers. De petits blocs, positionnés horizontalement, viennent là encore rattraper le litage déterminé par les plus gros blocs. Pour autant, contrairement au mur M13, celui-ci vient s'accoler à la base très arasée en cet endroit du mur-bouclier et ne semble pas empiéter sur l'espace intérieur. Signalons enfin un fragment de mur(M2), non en place, curviligne, et qui semble s'apparenter à un fragment effondré de la tour M13 toute proche.



Fig. 13. Sainte-Catherine : parement tour de flanquement M10.

Autres sites : Le schéma technique employé pour l'élévation de M13 et M10 peut être rapproché de celui des tours de flanquement circulaires présentes au château de Montesquieu-Avantès(Ariège) et qui présente un modèle classique d'architecture philippine dans la reprise du mur d'enceinte.

BIBLIOGRAPHIE

Voir fiche M1 ci-dessus.

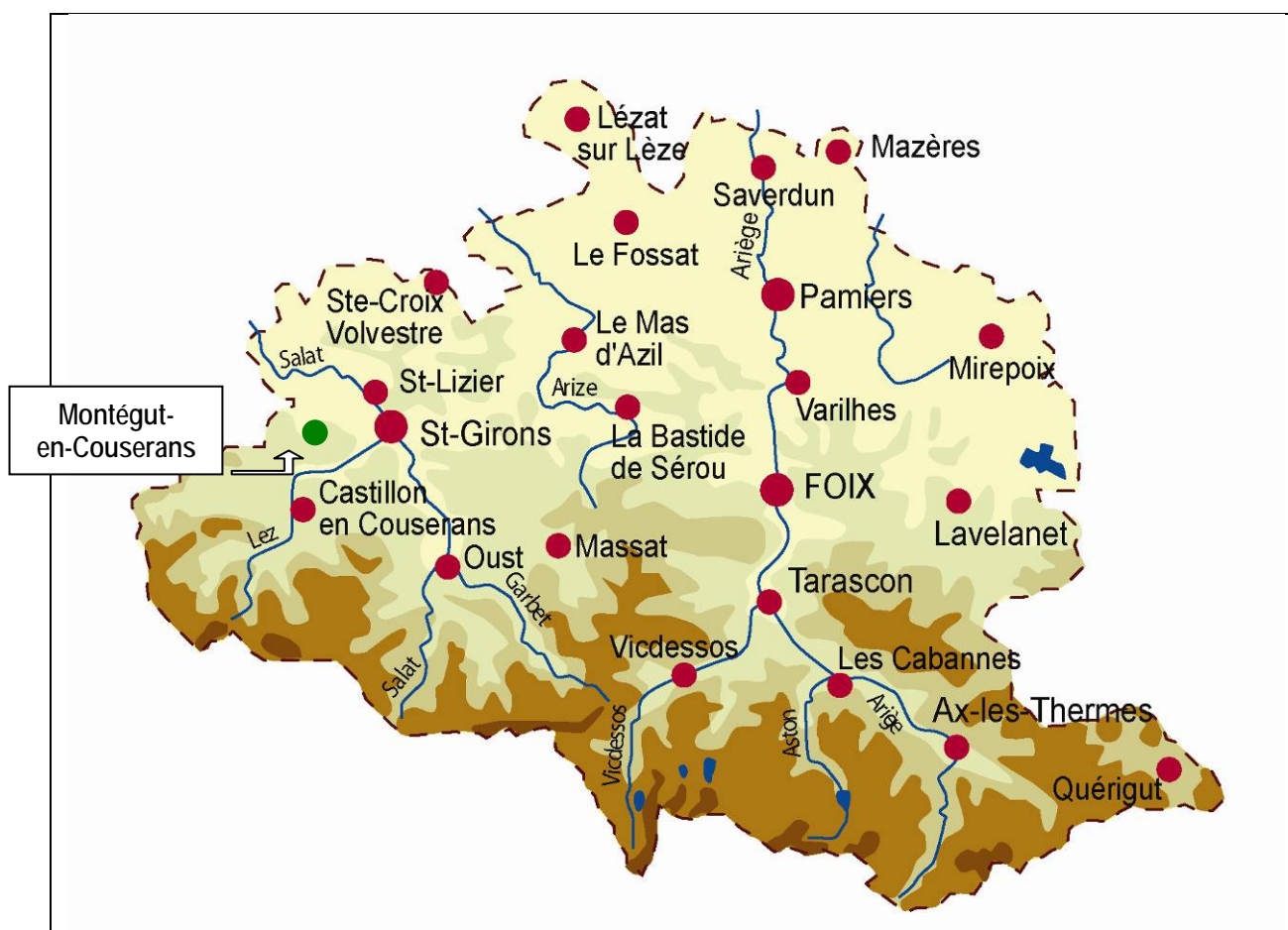
CONCLUSION : L'adjonction de cette tour adossée au corps de logis, tout comme celle du sud-est (M10) semble répondre à une phase de militarisation du site primitif, notamment de la partie seigneuriale. Ces modifications d'envergure ont nécessité une reprise partielle de l'enceinte primitive (M1) en sous-œuvre. C'est ce qui ressort des observations réalisées lors de l'achèvement du sondage archéologique en 2008. Une tranchée a été ouverte dans le remblai en suivant la semelle de fondation de M1 afin de placer un pilier maçonné entre l'extrémité d'un mur arasé (M12) (mur de refend ou de cloisonnement) et le parement intérieur de M1. Ce pilier a conditionné l'élévation de l'UC1 et la poursuite de la construction qui est venu s'appuyer sur M12 (UC2) avant de s'infléchir vers l'ouest (UC3). La tranchée a ensuite été comblée de matériaux divers (gros fragments de lapiaz, remblai de maçonnerie). Outre son rôle

défensif, la tour, en empiétant sur l'espace intérieur, a pu également jouer un rôle de communication verticale entre les parties hautes de la courtine et l'espace du logis seigneurial.

Les opérations de sondage menées en 2006 et achevées en 2008 ont révélé que l'US la plus récente (US103) recouvre sous forme d'un remblai la base des premières assises de M13 et de M12. Cette US a fourni nombre d'éléments bien identifiés (céramiques, vestiges métalliques) qui positionnent chronologiquement de façon fiable cet élément de bâti à la fin du XIIIe-début XIVe siècle. Cette période correspond à la pleine occupation du site et à un regain d'activité des seigneurs de Balagué perceptible dans les sources archivistiques (hommage au comte de Toulouse, donations à la Maison du Temple de Montsaunès et aux Hospitaliers de Salau, octroi avec d'autres coseigneurs, le vicomte de Couserans et le Roi de France de la charte de coutumes aux habitants de Seix où Roger de Balagué est possessionné. Ces modifications s'inspirent d'un modèle philippin classique, perceptible pour la première fois en haut Couserans. Les deux tours M10 et M13 ne battent que très faiblement l'enceinte seigneuriale et on peut douter de leur qualité défensive sur laquelle semble prévaloir l'aspect ostentatoire. Quoiqu'il en soit, elles témoignent à l'évidence d'une pénétration des modèles royaux dans cette partie du comté de Comminges. Il serait bien hasardeux de voir dans ce chantier de modification complète du *caput castris* une marque de l'influence des guerres méridionales. Le mode d'élévation semble cependant indiquer une réalisation dans un court laps de temps, perceptible dans d'autres vestiges défensifs de la fortification (enceinte basse, chemise basse du *caput castris*. L'existence d'une troisième tour de flanquement sur l'extrémité ouest du *caput castris* n'est pas à exclure.

SITE : MONTEGUT (murs M1, M2, M3 : UC 100)⁷¹
COMMUNE : MONTEGUT-EN-COUSERANS

Thibaut Lasnier



⁷¹ La description des murs se limite aux parements extérieurs car les possibilités d'accès à l'intérieur du château sont rares. En effet, le site est privé et les occupants ne s'y rendent qu'occasionnellement. Les contacts sont pris avec les propriétaires pour accéder autant que nécessaire pour compléter l'étude.

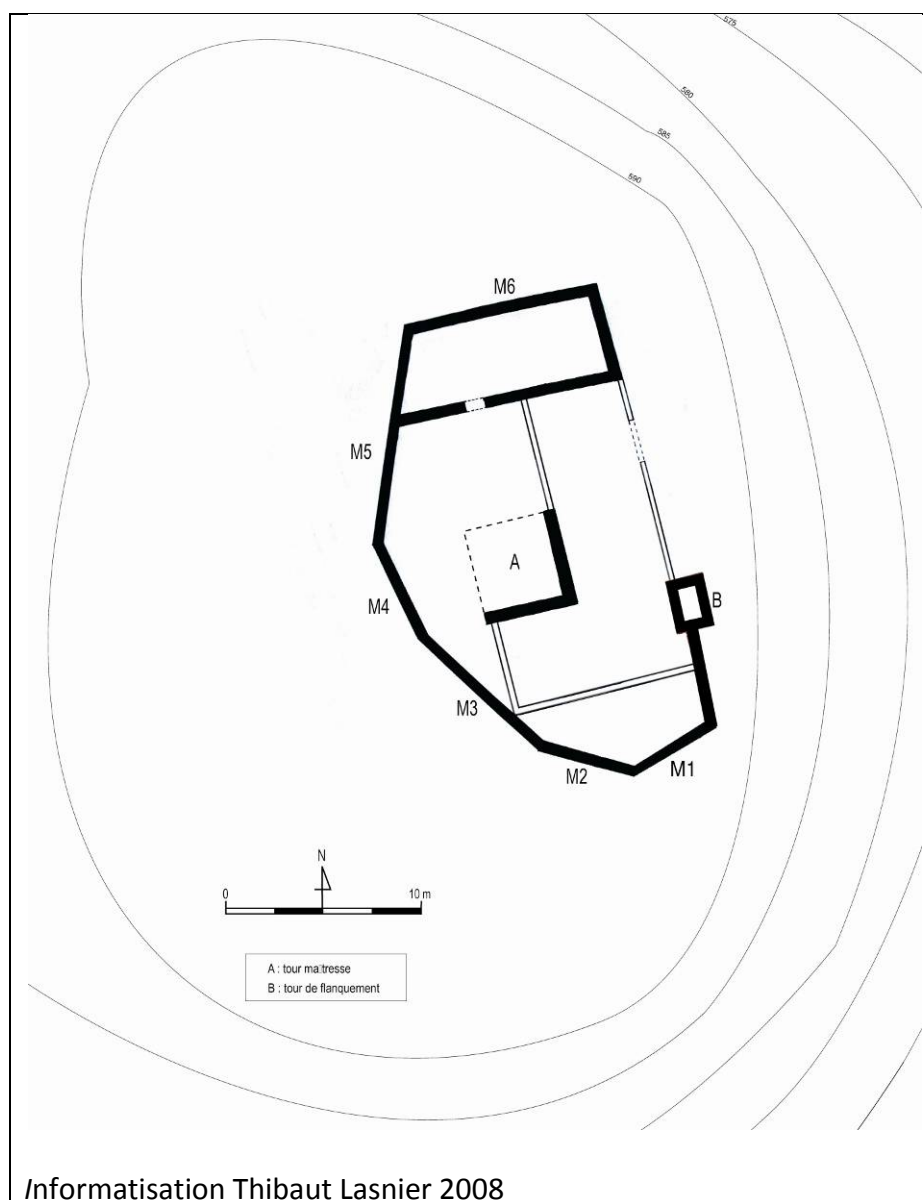


Fig. 1. Plan schématique du château de Montégut-en-Couserans et situation des murs mentionnés dans la fiche.

SITUATION ET FONCTION DANS L'OUVRAGE (fig. 1) : Les murs M1, M2, M3 forment la partie sud-ouest de l'enceinte du *caput castris*. Ils ont été élevés dans une même phase de construction et ont subi les mêmes phases de transformations et de rénovations.

MESURES DES VESTIGES ET EPAISSEUR : Les trois murs forment un ensemble de 20 m de long et présentent deux angles ouverts et arrondis : environ 115° entre les M1 et M2, environ 160° entre les murs M2 et M3 (fig. 1, 2, 4, 6). Ils conservent une bonne élévation, leur hauteur moyenne est de 6 m, M1 atteignant jusqu'à 7 m. L'épaisseur est d'environ 0,75 m.

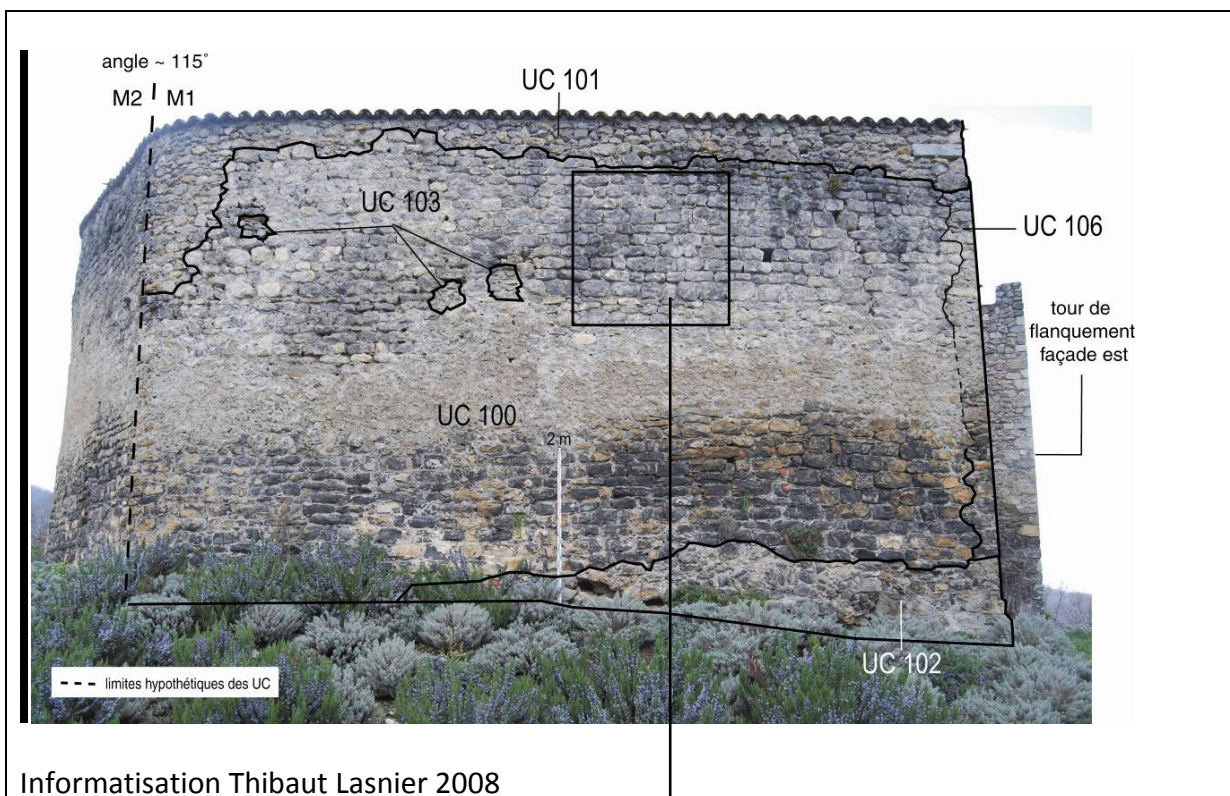


Fig. 2. Montégut-en-Couserans : phasage séquentiel du parement externe M1.

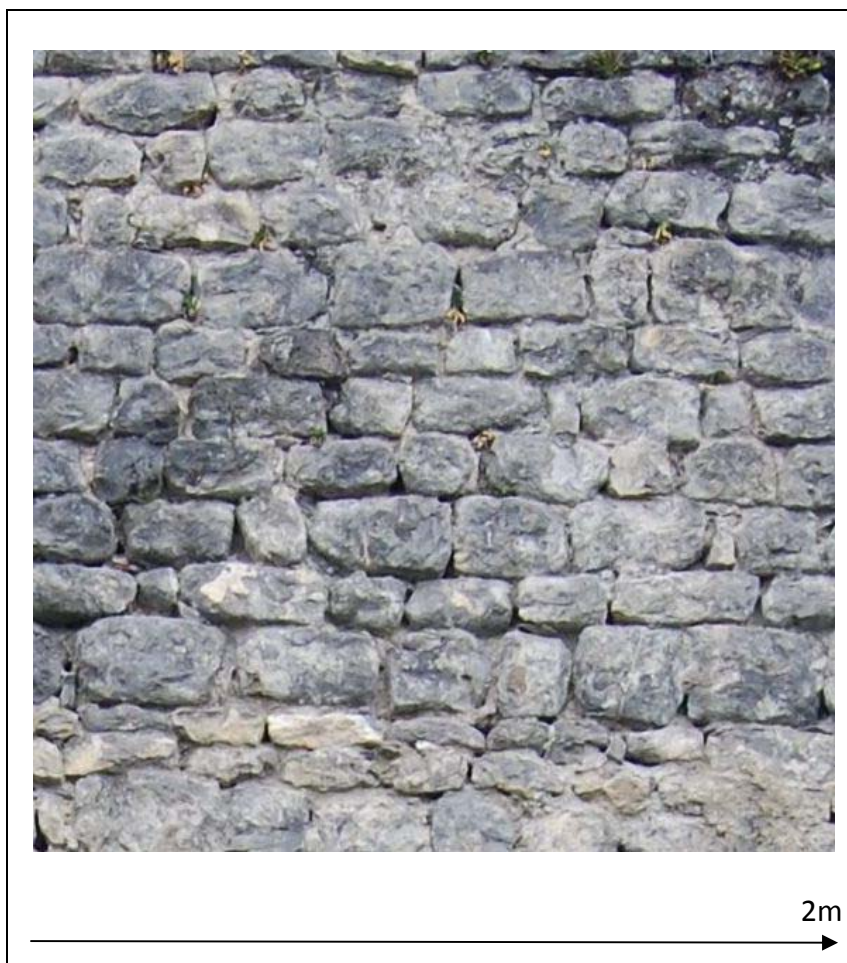


Fig. 3. Montégut-en-Couserans : détails parement externe M1.

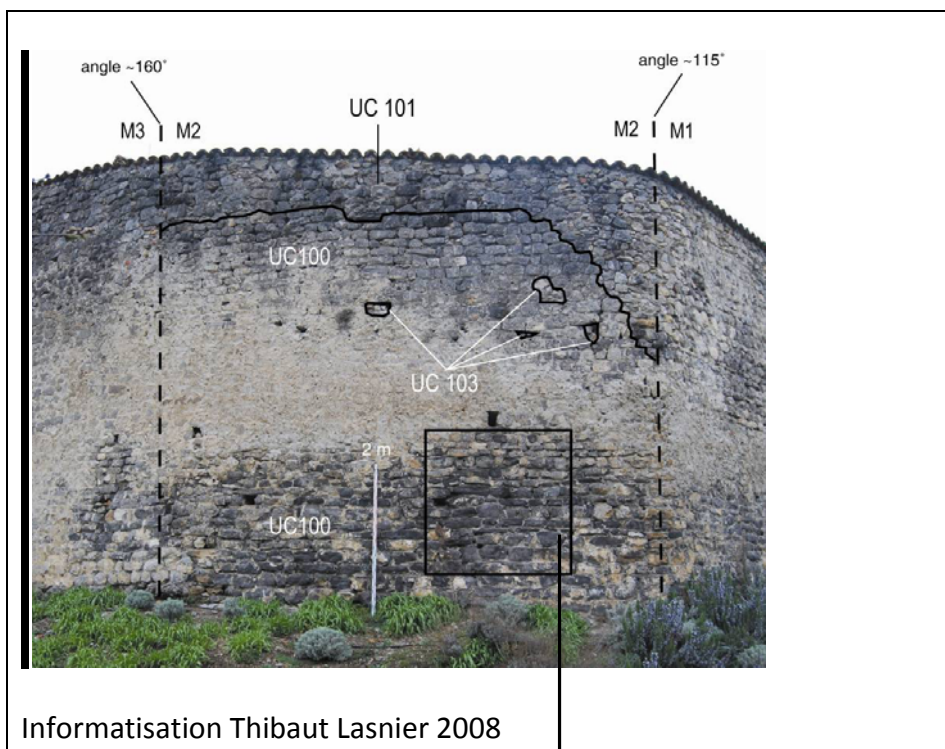


Fig. 4. Montégut-en-Couserans : phasage séquentiel du parement externe M2.

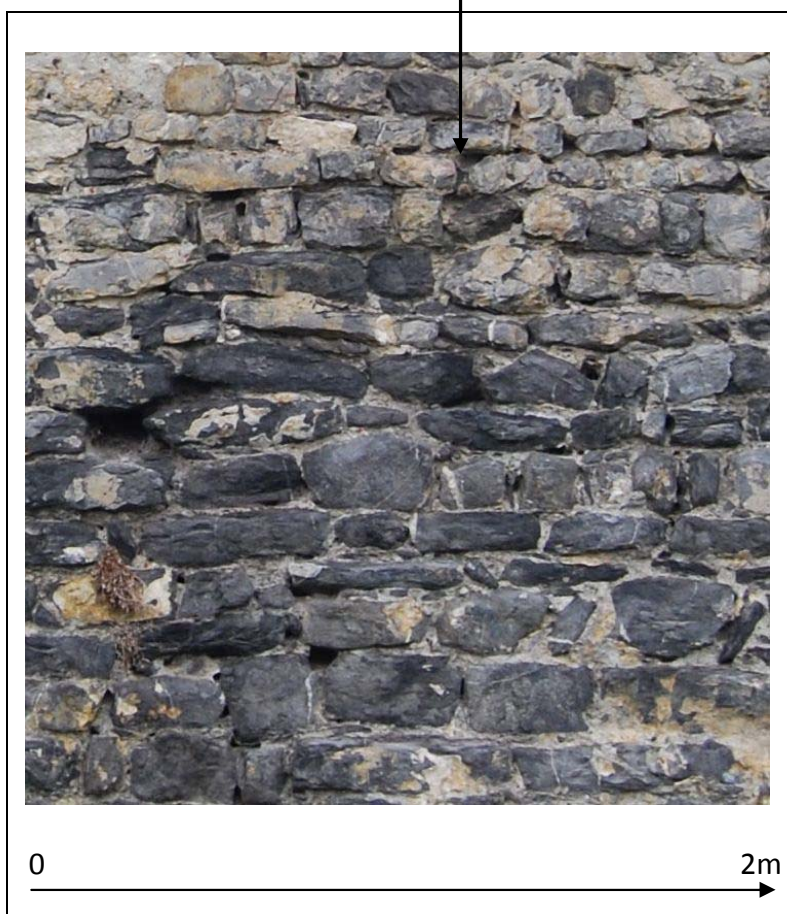


Fig. 5. Montégut-en-Couserans : détails parement externe M2.

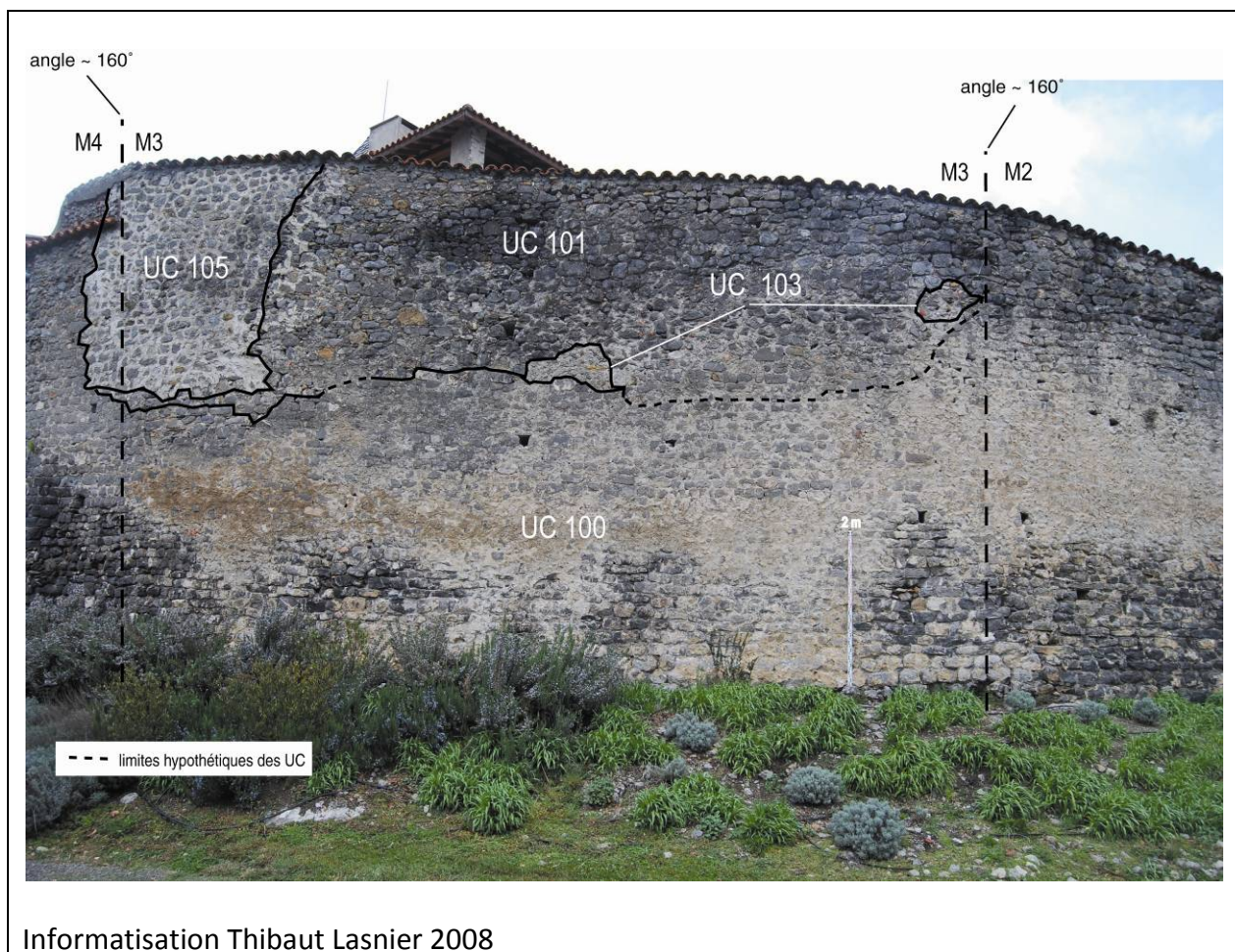


Fig. 6. Montégut-en-Couserans : phasage séquentiel du parement externe M3.

BLOCAGE OU NON : oui

MORTIER

Présence ou non : oui

Description du mortier succincte : Il est difficile de décrire le mortier d'origine du mur car les multiples rénovations, rejointoiements et enduits limitent les possibilités d'identification du mortier. Cependant, aux endroits où l'on peut supposer être en présence du mortier médiéval on peut souligner quelques éléments distinctifs : proportion importante de sable de rivière de granulométrie variable, avec une part importante de petits galets roulés de rivières ; présence de fragments de calcaire de tailles variables mais toujours de petites sections et anguleux, ceux-ci provenant certainement de l'équarrissage des moellons de parements.

Enduit sur façades ou non : la présence d'enduits de différentes périodes (moderne et contemporaine) brouille la lecture des parements et empêche surtout d'attester s'il y avait un enduit ou pas durant la période médiévale. Il est à noter pour les parements que les moellons sont bien ajustés et donc que les joints vifs ne sont pas recouvrants.

ETUDES DES MOELLONS DES PAREMENTS

Nature : moellons calcaires

Autochtones ou non : oui

Indices de réemploi ou non : quelques rares fragments de blocs de tuf se trouvent dans la partie haute de M3 (fig. 6), c'est-à-dire au niveau de la partie rehaussée (UC 101 ; ce qui est différent des murs développés dans la fiche). Les parties basses correspondant à l'UC 100. Elles présentent des blocs parfois mieux taillés que les autres moellons, de forme cubique et de plus petite taille (15 sur 15 cm). Etant donné le calibre particulier de ces blocs, seraient-ils des éléments de réemploi issus d'un monument démantelé du premier âge roman (château ? église ?) voire peut-être d'un édifice public gallo-romain ?

Volume-appareil (fig. 3 et 5) : Les moellons sont calibrés et forment un moyen appareil tendant vers le petit appareil car la moyenne est de 27 cm de longueur pour 15 cm de hauteur. Remarquons que les plus grands blocs sont souvent allongés et équivalent à deux petits moellons. La régularité de l'appareil de ces murs s'apparente au type roman.

Taille/équarrissage : Les moellons sont tous travaillés pour les parties basses et anciennes des murs (UC 100 : fig. 2,4,6). La plupart présentent 5 faces équarrées, parfois moins (4 et plus rarement 3). Le calcaire subissant l'érosion par les intempéries, les blocs ne montrent pas de traces de taille, cependant il ne fait nul doute qu'ils ont été taillés. Ne pouvant avoir une lecture du blocage du mur en raison de leur hauteur, ne peuvent être appréciés la profondeur de l'ancrage des blocs dans le mur et par là même on ne sait pas si la partie ancrée était également préparée et taillée. Les parties hautes (UC 101 : fig. 2, 4, 6), sont construites avec des blocs non calibrés et pas ou à peine équarris, sauf lorsqu'il s'agit de réemplois.

Particularités des moellons d'angles ou d'ouvertures : Les angles qui nous ont fait diviser la portion de l'enceinte en trois murs distincts, sont très ouverts (entre 115° et 160°). Ils ne sont donc pas traités distinctement du reste du mur. D'ailleurs, il est nécessaire de souligner que les trois murs forment un seul et même mur du fait de leur continuité et de l'homogénéité de leurs appareils. L'angle oriental de M1 ne semble pas d'origine mais correspond à une phase de transformation de toute la partie sud-est de l'enceinte et est souvent décalés par rapport à l'appareil très assisé (fig. 2. UC 106).

ETUDE DE LA POSE DES MOELLONS

Description des assises : Les assises sont parmi les plus régulières qu'on peut rencontrer dans les édifices castraux du Couserans. Ceci est dû à l'attention portée au calibrage, à l'équarrissage et la taille des moellons. Chaque assise est parfaitement litée, ce qui offre une quasi parfaite régularité. « Quasi » car la hauteur d'assise varie tout de même du simple au triple (fig. 3 et 5), selon que les moellons sont cubiques ou fins et allongés (fig. 3 et 5). Ainsi, les hauteurs d'assises varient de 5 cm à 15 voir 17 cm au maximum.

Techniques particulières : les bouchons ne sont pas utilisés dans les parties anciennes nous concernant alors qu'ils se rencontrent couramment dans les parties hautes plus récentes (UC 101, fig. 2, 4, 6). Sans parler d'*opus spicatum*, quelques blocs disséminés sont disposés à 45°

(fig. 5), de façon assez courante notamment dans le mur M4 (fig. 7 ci-dessous). Ils sont disposés ainsi dans un souci de conservation de la même hauteur d'assise.

Rapport entre le degré d'équarrissage et la régularité des assises : voir « assises description ».



Fig. 7. Montégut-en-Couserans : détails parement extérieur M5.

FONDATIONS

Fondé sur : le substrat calcaire retaillé

Profondeur de la fondation : présence possible d'une tranchée de fondation ? Si cela est le cas, faute d'indice il est impossible d'envisager sa largeur et sa profondeur.

Présence de techniques particulières : aucune n'a été relevée.

Différences entre la fondation et le reste du mur : la seule différence remarquable se situe au niveau de M1, une partie de la base du mur est beaucoup plus grossière dans son traitement (UC 102, fig. 2). Les litages ne sont pas respectés, les blocs ne sont pas calibrés ni travaillés. L'analyse montre que nous sommes en présence d'une reprise du mur en sous œuvre et donc pas de la fondation d'origine. Mise à part cette remarque, aucune différence dans le bâti n'a été relevée entre la fondation et le reste du mur.

AUTRES OCCURRENCES

Sur le même site : de manière beaucoup moins révélatrice que l'homogénéité remarquée pour les murs étudiés ci-dessus, les murs M4, M5, M6 (fig. 1) dans leur partie basse semblent pouvoir être affiliés à ce type si l'on se fie à leur parement extérieur, le seul visible actuellement (fig. 7 à 11). Ces murs constituent la partie ouest et nord de l'enceinte du *caput castris* et répondent donc à la même fonction que ceux exposés ci-dessous. Le phasage séquentiel est plus complexe à mettre en perspective étant donné les nombreux remaniements. Pour se faire, il serait nécessaire d'effectuer un relevé des murs pierre à pierre pour déterminer les étapes de construction et également les analogies avec les murs M1, M2, M3.



Fig. 8. Montégut-en-Couserans : parement extérieur M4.



Fig. 9. Montégut-en-Couserans : parement extérieur M5.

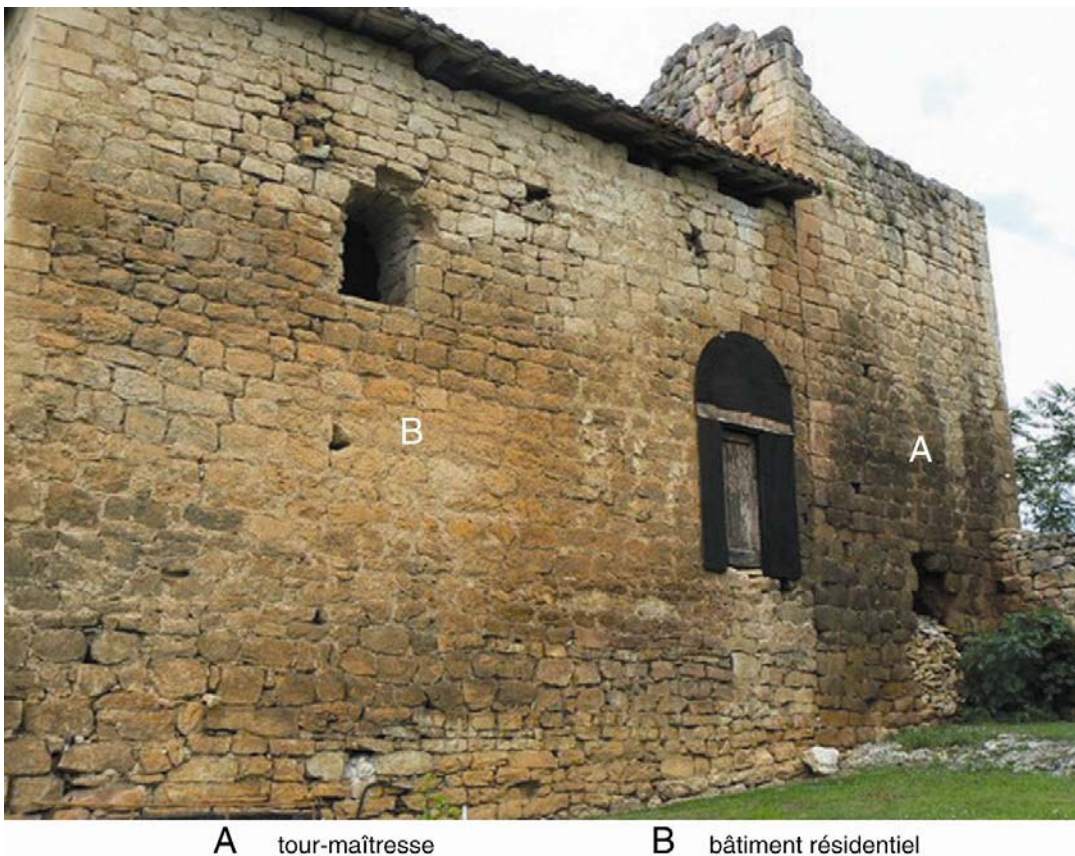


Fig. 10. Montégut-en-Couserans : parement extérieur M6.



Fig. 11. Montégut-en-Couserans : détails du parement extérieur M6.

Quels sites : Peu de structures murales dans les ouvrages castraux du Couserans ont fait l'objet d'un soin aussi particulier. Les récentes études menées sur le *caput castris* de Sainte-Catherine⁷² révèlent des analogies avec le mur d'enceinte⁷³ et les vestiges de la tour-maîtresse. Ce constat est cependant à nuancer car leur appareil n'est pas aussi régulier et on remarque parfois l'usage de bouchons. Les mêmes remarques peuvent être établies pour la tour-maîtresse de Bramevaque⁷⁴. Les plus fortes ressemblances peuvent être établies avec la tour-maîtresse de Durban-sur-Arize⁷⁵ et la tour-maîtresse –dans une moindre mesure avec la « salle » dans sa partie haute– accolée du château de Cérissols⁷⁶ (fig. 12). Si les sites castraux n'offrent pas beaucoup d'occurrences en Couserans, en revanche une multitude d'églises romanes montrent d'éloquentes similitudes : les église d'Ourjout, Antras, Vic-d'Oust, la nef d'Agert, le chevet de Balagué, ou encore le chevet de la chapelle du Trein d'Ustou et la chapelle de Soueix pour ne citer qu'elles.



A tour-maîtresse

B bâtiment résidentiel

Photo Gérard Pradalié

Fig. 12. Château de Cérissols : vestiges de la tour-maîtresse et de « la salle ».

⁷² ROUCH Philippe, rapport de sondage 2008, dact., 2008. LASNIER Thibaut, Rapport de prospection thématique 2007, Les fortifications médiévales en haut Couserans, dact., 2007, pp. 105-109 et 117.

⁷³ Cf. fiche de bâti concernant le mur M1 du site de Sainte-Catherine conçue par Philippe Rouch et Thibaut Lasnier.

⁷⁴ Commune d'Arrien-en-Bethmale, 09800, propriété privée.

⁷⁵ Cf. fiche de bâti concernant la tour-maîtresse du site de Durban-sur-Arize conçue par Denis Mirouse.

⁷⁶ Commune de Cérissols, 09230, propriété privée.

BIBLIOGRAPHIE

Cf. fiche de site de Montégut-en-Couserans établie par Thibaut Lasnier.

CONCLUSION :

Les murs développés ci-dessus s'apparentent au type roman, tel qu'il se caractérise pour les églises construites entre le XIe et le début du XIIIe siècle. Le calibrage et le soin apportés au travail des moellons permettent de façonner des appareils très réguliers. Si les occurrences avec d'autres ouvrages castraux ne sont pas courantes dans le Couserans, remarquons qu'elles se font spécifiquement avec les structures murales se trouvant au niveau des *caput castris*, tours-mâitresses ou enceintes des espaces seigneuriaux. Ces derniers semblent avoir suscité davantage d'efforts financiers que les fortifications villageoises. Cependant, peut-être faut-il nuancer nos propos car les exemples d'enceintes villageoises antérieures au XIIIe siècle ne sont pour l'instant avérés ni par les sources ni par l'archéologie.

La fourchette chronologique que nous pouvons dégager à partir des comparaisons locales avec les autres sites et en particulier avec les églises romanes reste large. Elle est comprise entre la fin du XIe siècle et la fin du XIIe siècle. Le volume et le calibrage des moellons ainsi que la présence de blocs en réemploi semblent indiquer que ces murs ne sont pas antérieurs à la fin du XIe siècle. De plus, si l'on prend en considération la date d'apparition des seigneurs de Montégut dans les textes à partir de 1130⁷⁷, nous serions en droit de resserrer la fourchette chronologique au début du XIIe siècle. De nouvelles données pourraient permettre d'infirmer ou confirmer cette proposition de période de construction, mais en l'état des connaissances celles-ci apportent les premiers jalons pour étudier ce type de structures.

⁷⁷ Texte de 1216 mentionnant les exactions des seigneurs de Montégut envers l'évêché de Couserans à partir de 1130. Cf. fiche de site sur Montégut-en-Couserans établie dans ce rapport par Thibaut Lasnier.

SITE : MIRABAT (murs M1 et M2 de la citerne d'angle)
COMMUNE : Oust, Seix et Ustou

Thibaut Lasnier



SITUATION ET FONCTION DANS L'OUVRAGE : Les deux murs s'accolent à l'angle nord-ouest de l'enceinte et forment une structure rectangulaire correspondant à une citerne (fig. 1et 2).

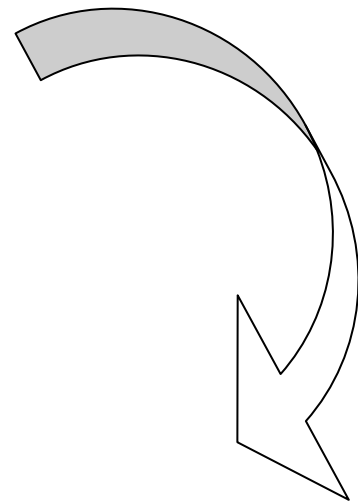
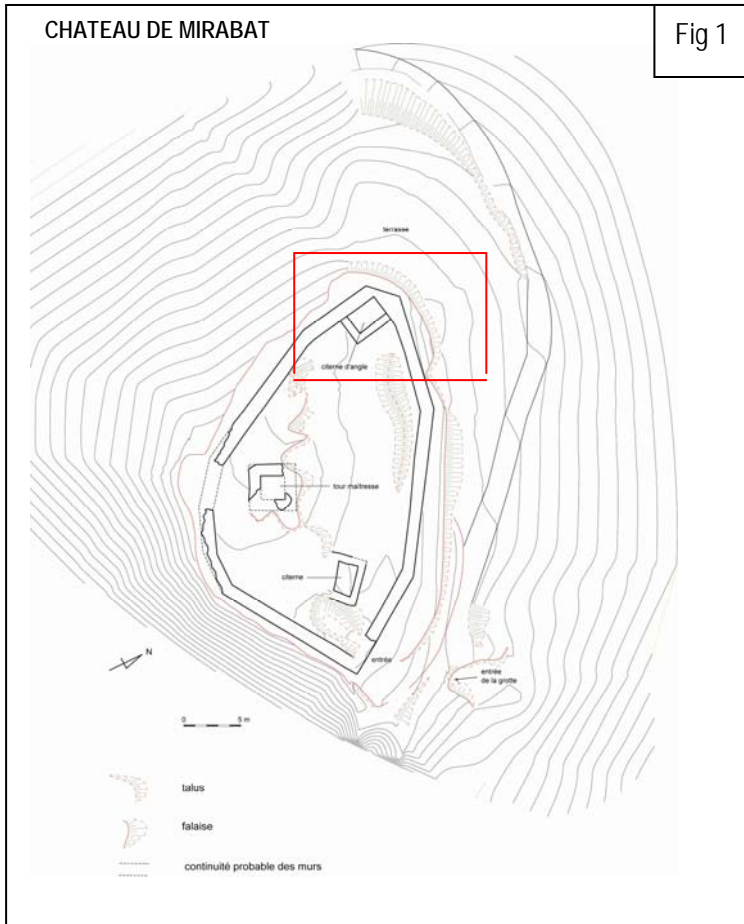
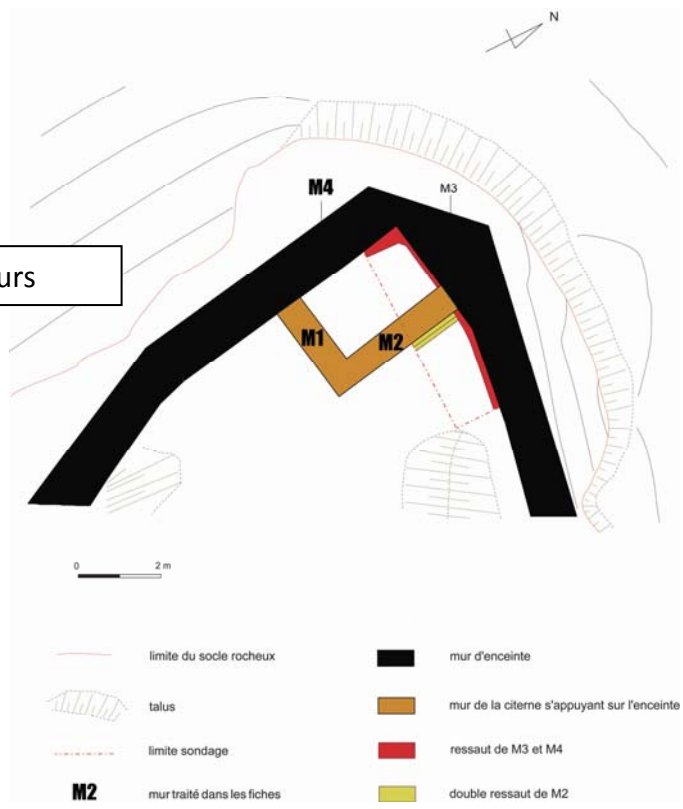


Fig. 2. Mirabat : situation des murs



MESURES DES VESTIGES ET EPAISSEUR : Ces deux murs ont fait l'objet d'une opération de dégagement de bâti et de relevés. Ils étaient repérables avant l'opération à partir d'un alignement de plusieurs blocs et d'une anomalie topographique provoquée par l'éboulement du bâtiment. La fouille a révélé une structure de 1,70 m (M1) sur 2,90 m (M2) de dimensions internes, soit 4,93 m² de surface. L'épaisseur est de 0,70 m, la même pour les deux murs. Les parements internes des murs ont été mis au jour sur une hauteur de 0,55 m pour M1 et 0,75 m pour M2. Les murs externes sur 0,55 m pour M1 et 0,80 m pour M2 en sachant qu'au niveau du sondage le mur a été dégagé jusqu'au socle rocheux, révélant une élévation de 2,85 m de hauteur (fig. 3 à 7).

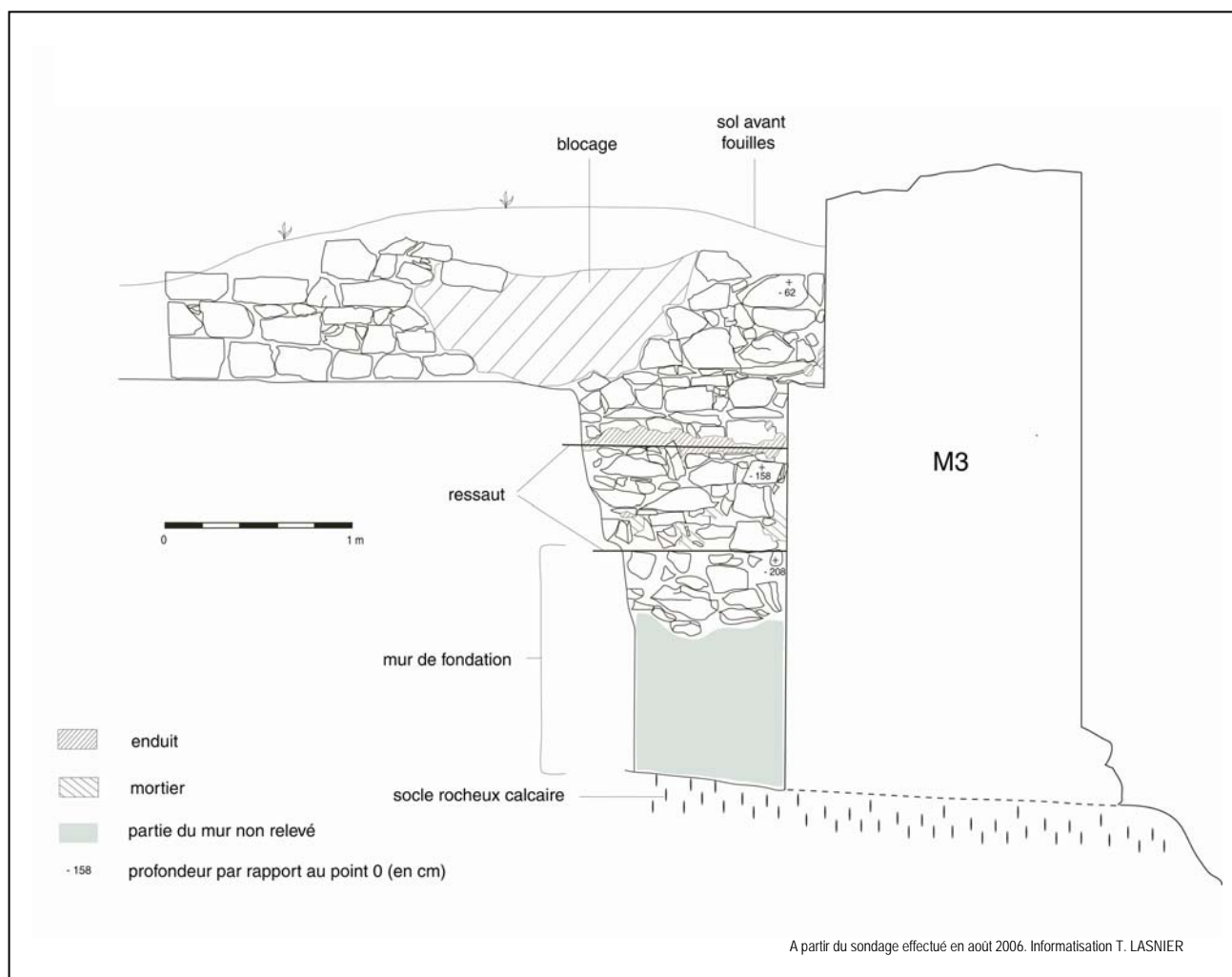


Fig. 3. Mirabat : parement externe M2 (sondage 2006, dégagement de bâti zone 1).



Fig. 4. Mirabat : parement externe M2.



Fig. 5. Mirabat : base parement externe M2 (sondage 2006, zone 1 secteur 2).

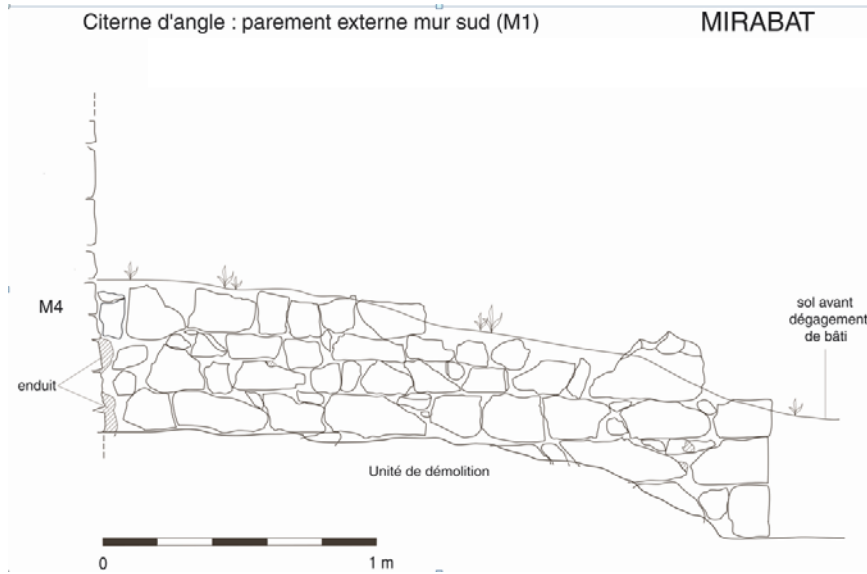


Fig. 6 et 7. Mirabat : parement externe M1 (sondage 2006, dégagement de bâti zone 1).



Citerne d'angle : développé du parement interne des murs M1 et M2

MIRABAT

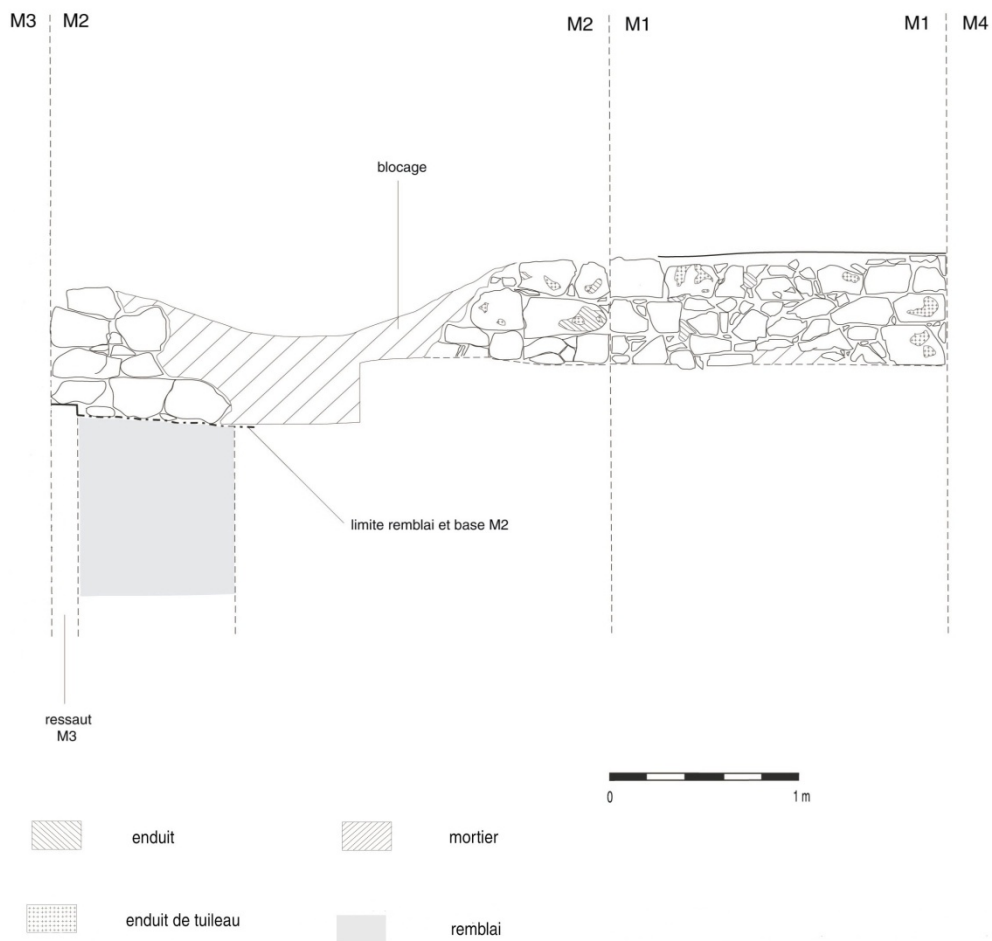


Fig. 8. Mirabat : développé parement interne murs M1 et M2.



Fig. 9. Mirabat : parement interne M1.

BLOCAGE OU NON : Les moellons de ces deux murs ont un faible ancrage dans le mur, entre 7 et 15 cm et exceptionnellement jusqu'à 20 cm. De ce fait, malgré la faible épaisseur des murs, le blocage occupe jusqu'à 50 cm. Il est constitué de petits moellons noyés dans un mortier de même nature que les autres bâtiments, c'est-à-dire à base de chaux et de sable de calcaire mouliné.

MORTIER

Présence ou non : oui

ETUDE DES MORTIERS ET DES ENDUITS			
Site	<input type="text" value="Mirabat"/>	date	<input type="text" value="20 août 2006"/>
	mortier <input checked="" type="checkbox"/>		enduit <input type="checkbox"/>
Prélèvement localisation	<input type="text" value="blocage des murs M1 et M2"/>		
Fonction de la structure	<input type="text" value="Citerne"/>		
Phase chronologique	<input type="text" value="postérieure à la construction de l' enceinte"/>		
AGREGAT			
répartition de l'agrégat	homogène <input checked="" type="checkbox"/>	hétérogène <input type="checkbox"/>	
Etat de conservation	dur <input type="checkbox"/>	souple <input type="checkbox"/>	friable <input checked="" type="checkbox"/>
Porosité	compact <input checked="" type="checkbox"/>	aéré <input type="checkbox"/>	vacuolaire <input type="checkbox"/>
grosueur	<input type="text" value="De très fin à plusieurs cm"/>		couleur
			<input type="text" value="Gris blanc"/>
forme de grain	<input type="text" value="Irrégulier (issu du concassage Du calcaire local)"/>		sable
			<input type="text" value="En partie vient de la rivière du Salat et une partie du moulinage de la pierre calcaire"/>
nodules de liant	<input type="text"/>		
forme	<input type="text" value="Irrégulier"/>		présence d'autres éléments (tuileau, charbon, os, etc.)
			<input type="text"/>

Présence de		Quantité	
Tuileau	X	revêtement de parement interne	

Enduit sur façades ou non : oui mais très résiduel

ETUDES DES MOELLONS DES PAREMENTS

- Nature : calcaire métamorphisé
- Autochtones ou non : oui
- Indices de réemploi ou non : non
- Volume-appareil : le volume des blocs de parement est variable (fig. 4 à 9). Il est moyen (entre 20 et 30 cm de côté) avec des bouchons de petits blocs (inférieurs à 20 cm de côté). Il est à noter que les blocs ne sont pas calibrés sur l'ensemble des parements
- Taille/équarrissage : Les blocs les plus importants, situés aux angles et aux extrémités sont équarris sur au moins trois faces (face visible, inférieure et supérieure) (fig. 4 et 7). La face visible des gros blocs est rectangulaire et posé horizontalement.
- Particularités des moellons d'angles ou d'ouvertures : sur la faible hauteur de mur conservée, les pierres d'angles sont taillées sur au moins 4 faces avec des traces d'outillage qui apparaissent encore très nettement.

ETUDE DE LA POSE DES MOELLONS

- Assises description : Les appareils montrent des assises régulières (fig. 3, 4, 6, 7). Les parements internes et externes du mur M1 révèlent au centre une double hauteur de moellons auquel correspond une hauteur d'assise comme le montre les blocs d'angle. Entre les blocs, les joints sont assez minces, en moyenne 2 à 3 cm. Les parements internes et externes de M2 sont éboulés sur 1,60 m de long à partir de 0,50 m en partant du mur M3 (fig. 3 et 8). Il ne reste que le blocage qui se désagrège, ce qui réduit la lecture du bâti. Cependant, sur les portions en élévation on peut noter les mêmes caractéristiques que pour le mur M1.
- Techniques particulières : Les interstices entre les gros blocs sont bouchés par de petites pierres intercalées. Leur calibre est toujours bien adapté à l'espace disponible de façon à rattraper le litage des assises.
- Rapport entre le degré d'équarrissage et la régularité des assises : La hauteur de chaque assise correspond à la hauteur des plus gros moellons correspondant en moyenne à 20 cm. Ces gros blocs sont, comme nous l'avons vu ci-dessus, mieux équarris et calibrés.

FONDTATIONS

- Fondé sur : le socle calcaire qui est friable de nature et qui a été retaillé (fig. 3).
- Profondeur de la fondation : 1,70 m maximum pour M2. Pour M1 ?
- Présence de techniques particulières : la base de M2 présente deux ressauts à l'extérieur destinés à renforcer le mur vis-à-vis du poids de l'eau contenu dans la citerne. Le premier ressaut est à 1,25 m du socle rocheux et fait environ 12 cm de large. Le deuxième ressaut est à 1,80 m et fait sensiblement la même largeur (fig. 3 et 5). A l'intérieur de la citerne, les deux murs reposent sur un remblai maçonné (blocs calcaires noyés dans le mortier) qui fait office de fondation. Conçu ainsi pour sa solidité, ce remblai constitue la fondation de la citerne. Les parements intérieurs ne commencent qu'au niveau où débute le fond de la citerne (correspondant à l'extérieur à une hauteur de 2,15 m depuis le socle rocheux).

- Différences entre la fondation (technique de bâti) et le reste du mur : A partir de la petite portion de parement externe de M2 mise au jour lors du sondage de l'année 2006, plusieurs constatations peuvent être déjà faites. La première différence de traitement est la reproduction à l'extérieur du fond de citerne. En effet, la qualité du parement externe commence à s'amoinrir à partir du fond de la citerne (fig. 3). Dans la partie inférieure, le calibrage des blocs est moins régulier. Ils sont plus petits et la plupart plats comme pour régler les assises qui sont encore respectées. En dessous du premier ressaut le mur est moins bien traité (fig. 3 et 5). Les pierres sont de volumes beaucoup plus variés. Elles ne sont pas préparées et les faces visibles ne sont plus planes. L'agencement des pierres est désordonné et aucune assise n'est à noter mise à part au niveau du second ressaut.

AUTRES OCCURRENCES

Sur le même site : non.

Aucune autre occurrence déterminée en l'état des recherches en haut Couserans pour la période concernée. Les ressemblances devraient davantage être à noter avec les sites de plaine du toulousain.

BIBLIOGRAPHIE

LASNIER Thibaut, *Rapport de sondage archéologique et de dégagement de bâti*, Château de Mirabat, dact., 2006.

CONCLUSION :

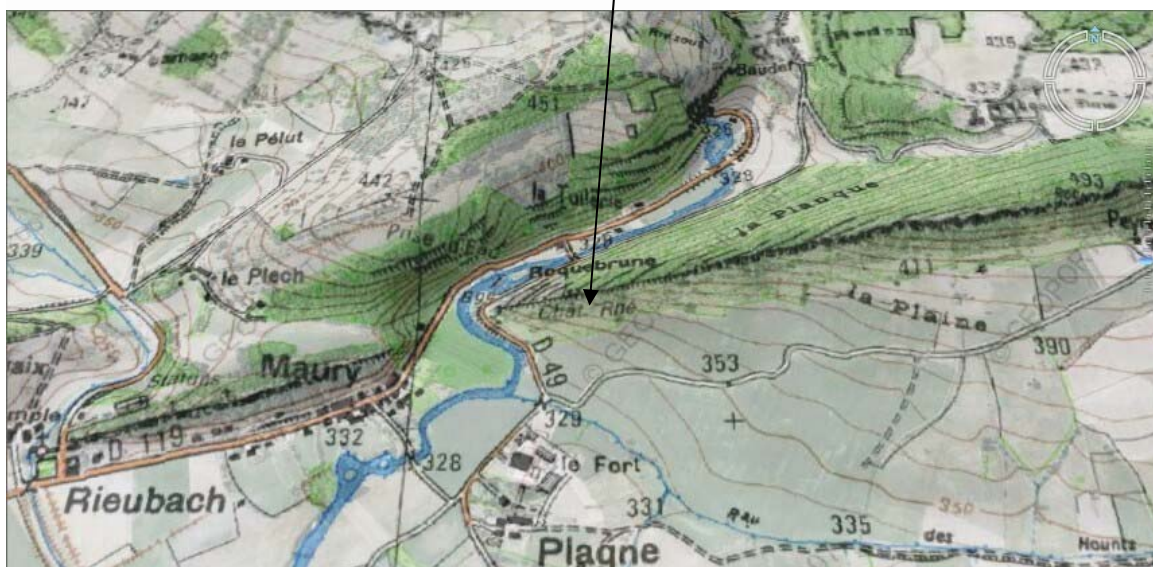
Les structures murales du château de Mirabat présentées ici sont soigneusement construites, davantage que les autres murs du site. En effet, les moellons sont équarris, à peu près calibrés, et disposés régulièrement pour former des assises. La qualité du traitement se perçoit surtout dans l'angle des deux murs où le chaînage est exécuté en pierres de taille, fait remarquable en haut Couserans. Les fondations sont en revanche beaucoup moins bien traitées, les caractéristiques sont ici inversées. Cependant, l'efficacité et la solidité des fondations ici recherchées correspondent à la fonction de citerne : remblai maçonné à l'intérieur pour l'étanchéité et pour soutenir le poids de la citerne pleine, double ressaut à l'extérieur pour résister à la poussée interne. Il paraît évident dès lors que la conjugaison des contraintes architectoniques et fonctionnelles a suscité une technique de construction maîtrisée, non hâtive mais avec des moyens restant tout de même limités.

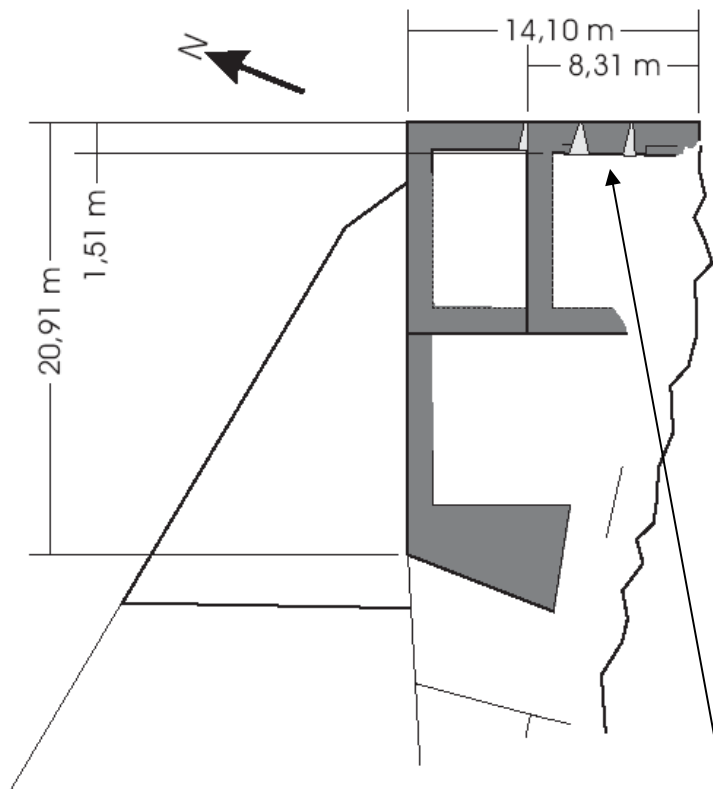
Le croisement des données archéologiques fournies par le mobilier mis au jour lors du sondage en 2006 tend à situer la construction de la citerne entre la fin du XIIIe et la première moitié du XIVe siècle. Les datations à partir de la céramique sont difficiles à mettre en perspective – notamment la céramique dite « commingeoise » – mais la mise en relation avec les éléments datants et le mobilier métallique permet de resserrer la chronologie de façon assez certaine autour de la période proposée.

Les murs de la citerne sont de bien meilleures qualités que ceux apparemment construits pendant cette période en haut Couserans, tels qu'ils se rencontrent à Sentein, Chunaut, Lagarde, Moulis ou à partir des rares vestiges en place à Castel Minier. Le soin apporté ici pourrait être comparé à celui observé dans les structures murales des ouvrages de la plaine toulousaine édifiés pendant cette même période. Cependant, il est plus avisé de mettre en avant les raisons architectoniques et fonctionnelles pour justifier le soin avec lequel ces murs ont été traités. Pour tenter de tirer des conclusions pertinentes, il serait intéressant de comparer cet édifice à d'autres structures murales de bâtiments contemporains et surtout de même fonction.

SITE : Roquebrune, mur tour maîtresse
COMMUNE : Mas d'Azil

Denis Mirouse





SITUATION ET FONCTION DANS L'OUVRAGE :

Vestige de la tour maîtresse,
 défend et surplombe le flanc ouest,
 protégé par une diaclase qui fait fossé sec
 domine le reste du bâti actuel

MESURES DES VESTIGES ET EPAISSEUR :

Vestiges très détruit

Longueur 8,30m

Epaisseur 1,50m

BLOCAGE OU NON : oui

MORTIER

Présence ou non : oui

Description du mortier succincte : chaux et sable de rivière peu (voire pas du tout) tamisé

Ou fiche spécifique :

ETUDE DES MORTIERS ET DES ENDUITS

Site

date

mortier

enduit

Prélèvement localisation

Face

Fonction de la structure

Mur ouest tour maîtresse

Phase chronologique

Première phase ?

Relation avec

Remarque

AGREGAT

répartition de l'agrégat

homogène

hétérogène

état de conservation

dur

souple

friable

porosité

compact

aéré

vacolaire

grosueur

Gros à moyen

couleur

Blanc beige

forme de grain

sable

Jaune blanc

nodules de liant

oui

présence d'autres

non

forme

éléments

(tuileau, charbon, os, etc.)

Enduit sur façades ou non : non

ETUDES DES MOELLONS DES PAREMENTS

Nature : calcaire

Autochtones ou non : oui

Indices de réemploi ou non : non

Volume-appareil: (cyclopéen > 60 cm ; grand 30-60 cm ; moyen 30-20 ; petit < 20)

Taille/équarrissage (indiquer le nb de faces travaillées) : 0, aucune face taillée

Particularités des moellons d'angles ou d'ouvertures :

ETUDE DE LA POSE DES MOELLONS



Ortho projection 1mx1m

Description des assises :

-Assises qualibrées sur les moellons.

-épaisseur autour de 20 cm= 5 assises par m.

Techniques particulières (bouchon, harpage, *opus spicatum*, etc.) :

Rapport entre le degré d'équarrissage et la régularité des assises :

FONDATIONS

Fondé sur : le rocher

Profondeur de la fondation :

Présence de techniques particulières (ressauts, élargissements, etc.) :

Différences entre la fondation (technique de bâti) et le reste du mur :

AUTRES OCCURRENCES

Sur le même site :

Quels sites (nom-fonction⁷⁸, communes, éventuellement possesseurs), quels murs (enceinte, donjon, etc.) :

BIBLIOGRAPHIE

Cau-Durban D., *Abbaye du Mas d'Azil*, ed.Pomies, Foix, 1896

CONCLUSION : (

Le castrum de Roquebrune n'a fait l'objet d'aucune recherche archéologique susceptible d'amener des éléments de datation absolue.

Par contre, le contexte documentaire de la haute Arize dans lequel il s'insère, le désigne comme un des sites les mieux cernés chronologiquement par les textes.

Nous pensons raisonnablement qu'il a été construit autour des années 1240.

Et que perdant rapidement de son utilité, il n'a pas subi d'importantes modifications dans les siècles qui suivirent.

Des vestiges encore visibles, seul le mur nord-est a gardé une bonne part de son élévation.

Sa position relative tendait à montrer qu'il pourrait en être le plus ancien, partie d'une tour centrale et sommitale sur laquelle s'est appuyée une chemise.

Par ailleurs, sa position topographique, surplombant un fossé sec en fait un élément primordial de la défense du site. Il n'est donc pas surprenant d'y voir aménagées 2 archères.

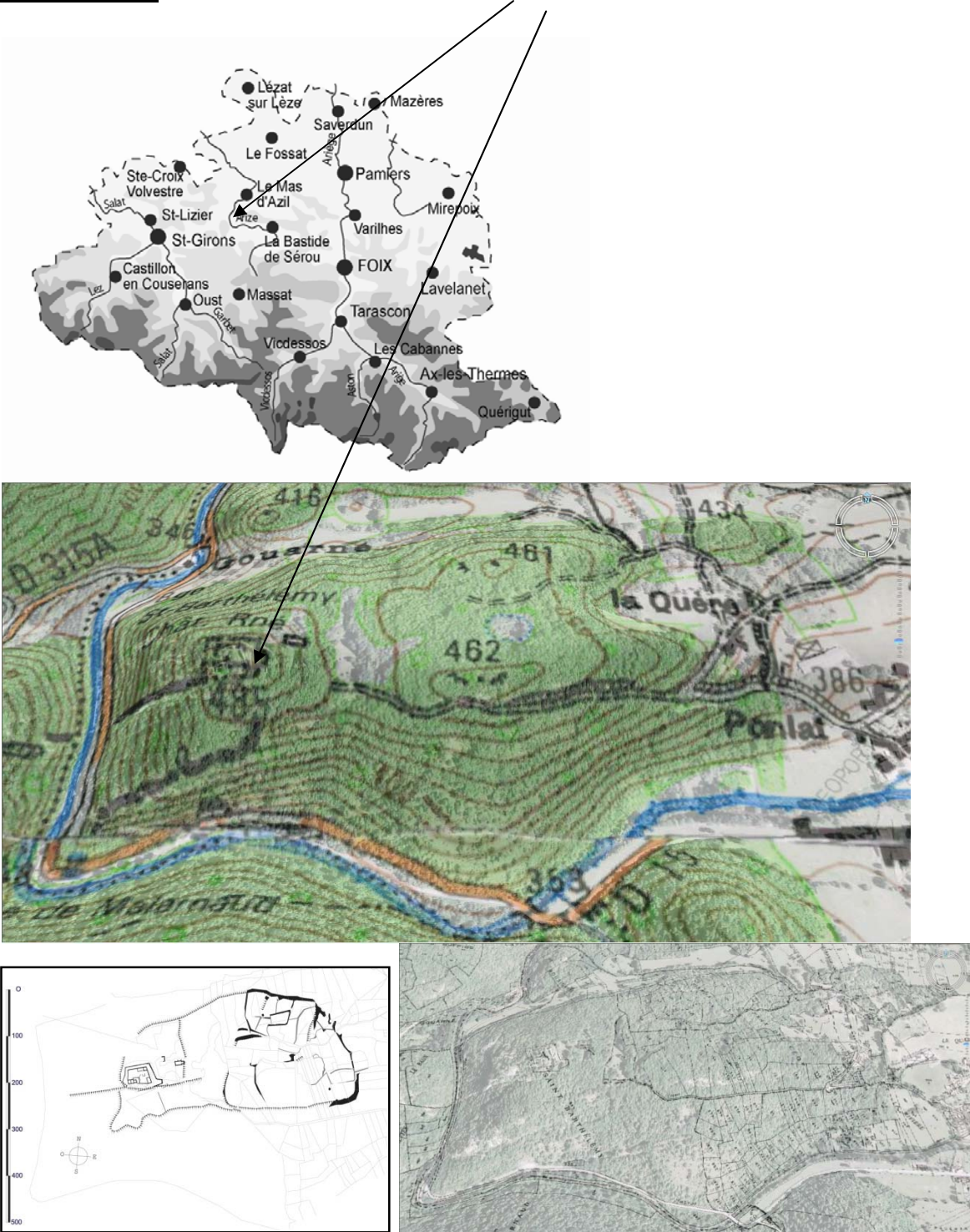
Le mode de construction n'utilisant les moellons ouvragés qu'en pierre d'angles (et encore), permet probablement une construction économique en main d'œuvre.

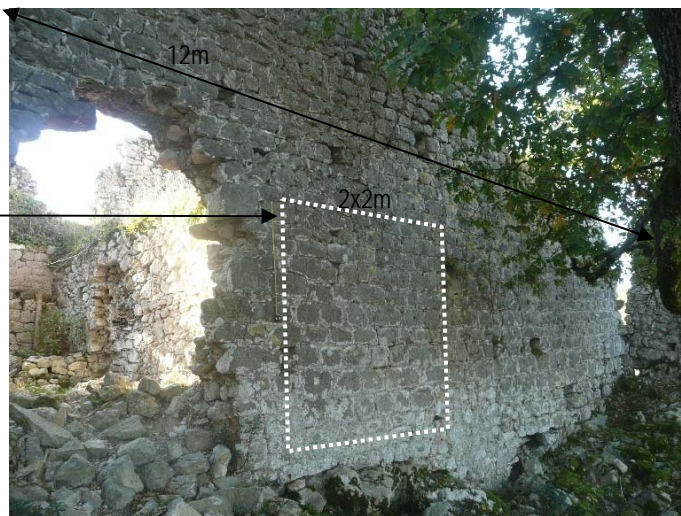
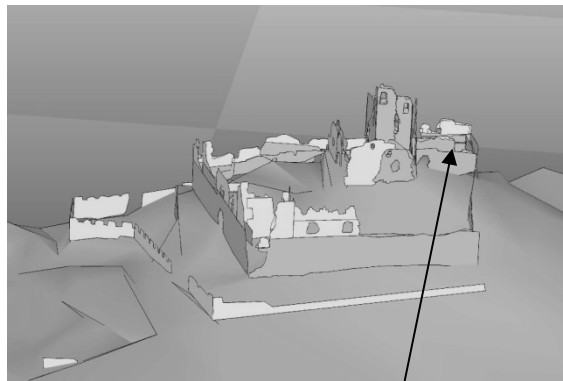
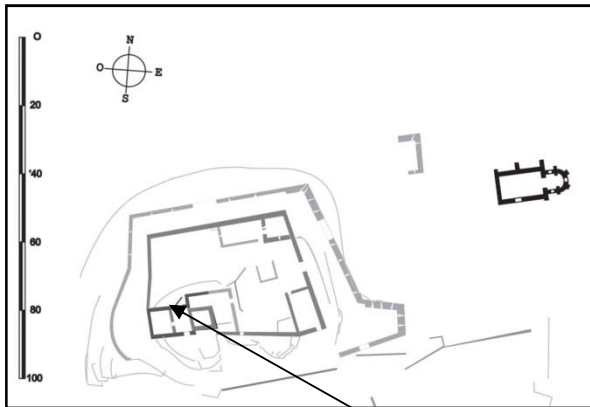
Elle semble assez semblable (autant en terme de technique de construction que d'équipement militaire) à celles observées sur d'autres sites datables (toujours par les textes) des même années et des mêmes seigneurs (Tour du Loup/Bastide d'Antusan, et 3^{ème} enceinte du château de Durban) ;

⁷⁸ éventuellement église.

SITE : Durban, mur corps de logis ouest face nord (C2n1)
COMMUNE : Durban-sur-Arize

Denis Mirouse





SITUATION ET FONCTION DANS L'OUVRAGE :

Corps de logis accolé à la tour maîtresse, côté ouest.

Ce bâtiment vient prolonger la tour maîtresse à l'ouest et en constitue la chemise originelle. Sur une position inférieure à cette dernière, son premier étage correspond au niveau 0 de la tour maîtresse.

MESURES DES VESTIGES ET EPAISSEUR :

Longueur 12m

Epaisseur 1,15m

BLOPAGE OU NON : oui

MORTIER

Présence ou non : oui

Description du mortier succincte : chaux et sable de rivière peu (voire pas du tout) tamisé

ETUDE DES MORTIERS ET DES ENDUITS			
Site	<input type="text" value="Durban"/>	date	<input type="text"/>
	mortier <input checked="" type="checkbox"/>		enduit <input type="checkbox"/>
Prélèvement localisation	<input type="text" value="Face"/>		
Fonction de la structure	<input type="text" value="Corps de logis ouest mur nord"/>		
Phase chronologique	<input type="text" value="Première phase ?"/>		
Relation avec	<input type="text"/>		
Remarque	<input type="text"/>		
AGREGAT			
répartition de l'agrégat	homogène <input type="checkbox"/>	hétérogène <input checked="" type="checkbox"/>	
état de conservation	dur <input checked="" type="checkbox"/>	souple <input type="checkbox"/>	friable <input type="checkbox"/>
porosité	compact <input checked="" type="checkbox"/>	aéré <input type="checkbox"/>	vacuolaire <input type="checkbox"/>
grosseur	<input type="text" value="Gros à moyen"/>		couleur
			<input type="text" value="Blanc beige"/>
forme de grain	<input type="text"/>		sable
			<input type="text" value="Jaune blanc"/>
nodules de liant	<input type="text" value="oui"/>		
forme	<input type="text"/>		présence d'autres éléments (tuileau, charbon, os, etc.)
			<input type="text" value="non"/>

Enduit sur façades ou non : non

ETUDES DES MOELLONS DES PAREMENTS

Nature : calcaire

Autochtones ou non : oui

Indices de réemploi ou non : non

Volume-appareil: moyen

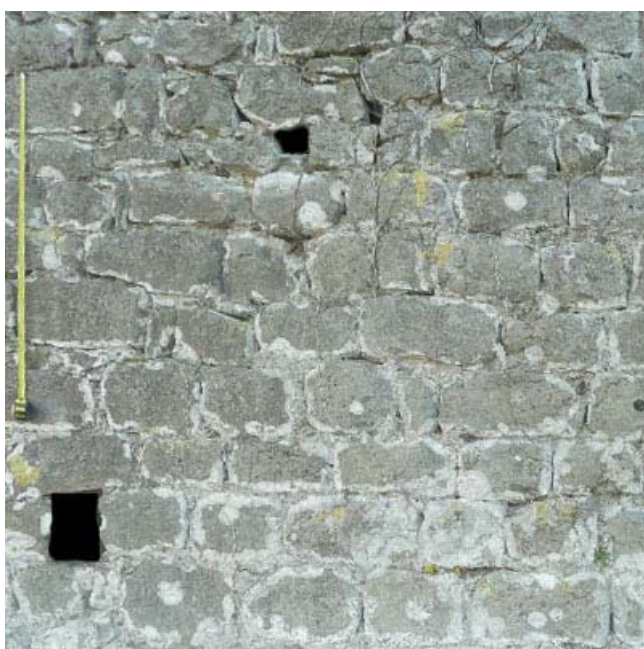
Taille/équarrissage (indiquer le nb de faces travaillées) : 5 faces taillées

Particularités des moellons d'angles ou d'ouvertures :

Moellons d'angle de même nature

Les moellons d'ouverture ont disparu

ETUDE DE LA POSE DES MOELLONS



Ortho projection 2mx2m

Descriptions des assises :

-Assises qualibrées sur les moellons.

-épaisseur autour de 20 cm= 5 assises par m.

Techniques particulières (bouchon, harpage, *opus spicatum*, etc.) :

Rapport entre le degré d'équarrissage et la régularité des assises :

Régularité des assises plus grande que mur C2s1 (fiche ci-dessous).

FONDITIONS

Fondé sur : le rocher

Profondeur de la fondation :

Présence de techniques particulières (ressauts, élargissements, etc.) :

Pas d'élargissement de la base

Différences entre la fondation (technique de bâti) et le reste du mur :

Moellons de fondation plus volumineux

AUTRES OCCURRENCES

Sur le même site :

Corps de logis ouest et nord

Partie est de la tour maîtresse (la moitié ouest a été fortement remaniée)

La quatrième enceinte sauf sur son côté ouest (remanié)

La chapelle Sainte-Marie sur tous ses côtés

Ce mur se distingue tout de même de ceux qui sont cités ci-dessus, par une plus grande homogénéité, dû probablement à une plus grande régularité dans la hauteur des assises.

BIBLIOGRAPHIE

Cau-Durban D., *Abbaye du Mas d'Azil*, ed.Pomies, Foix, 1896

CONCLUSION :

Le mur est caractérisé par une certaine régularité de taille de moellon (sur 5 côtés), qui calibre des assises, elles-mêmes de niveau variable mais dans une variance inférieure au mur c2s1 (voir fiche ci-dessous).

Cette caractéristique se retrouve en différents endroits du château toujours associée à d'autres particularités :

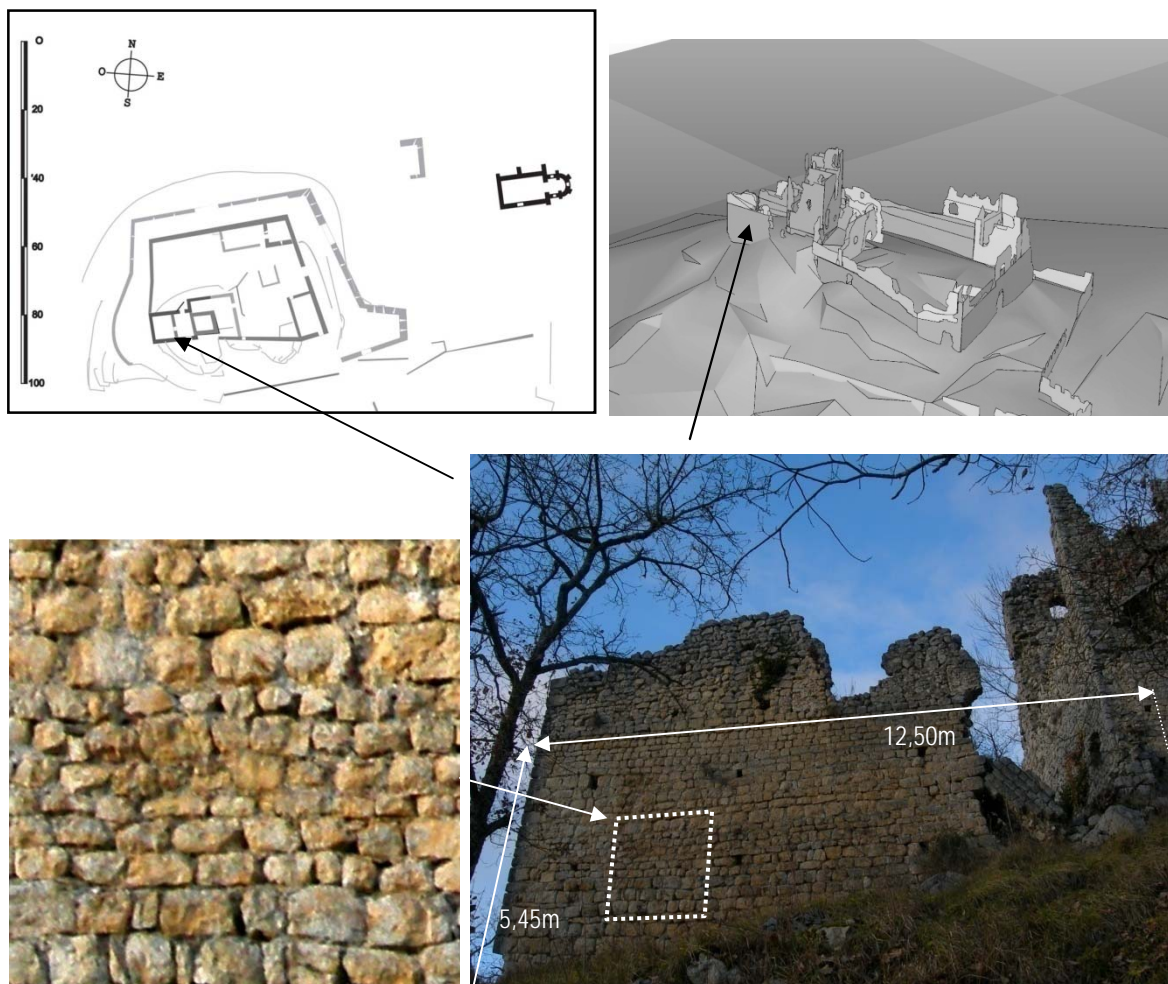
- chronologie relative haute
- pas d'ouverture de tirs (ou de merlons)
- fondations élargies à la base

La construction du château féodal est datée avec assez de certitude de la seconde moitié du XIème siècle (plus proche de 1050, si on prend à la lettre la vie de saint Raymond censé y être né vers 1055). Dès la fin du XIème siècle, la mention de l'église Sainte-Marie atteste que le château existe déjà dans ses dimensions actuelles, l'église en constituant un élément de défense avancé.

Alors, il apparait évident que le mur du corps de logis ouest, lui-même lié à la quatrième enceinte était déjà là. Ces trois ensembles architecturaux du XIème siècle (corps de logis ouest, quatrième enceinte et chapelle) sont ceux aussi qui présentent le plus d'homogénéité et les mêmes caractéristiques de construction déjà décrites.

SITE : Durban, mur corps de logis ouest face sud (C2s1)
COMMUNE : Durban-sur-Arize

Denis Mirouse



SITUATION ET FONCTION DANS L'OUVRAGE :

Corps de logis accolé à la tour maîtresse, côté ouest.

Ce bâtiment vient prolonger la tour maîtresse à l'ouest et en constitue la chemise originelle. Sur une position inférieure à cette dernière, son premier étage correspond au niveau 0 de la tour maîtresse.

MESURES DES VESTIGES ET EPAISSEUR :

Longueur 12,50 m

Hauteur 5,45 m (depuis niveau assise construite, au point le plus bas)

Epaisseur 1,10 m

BLOPAGE OU NON : oui

MORTIER

Présence ou non : oui

Description du mortier succincte : chaux et sable de rivière peu (voire pas du tout) tamisé

ETUDE DES MORTIERS ET DES ENDUITS			
Site	<input type="text" value="Durban"/>	date	<input type="text"/>
	mortier <input checked="" type="checkbox"/>		enduit <input type="checkbox"/>
Prélèvement localisation	<input type="text" value="Face"/>		
Fonction de la structure	<input type="text" value="Corps de logis ouest mur sud"/>		
Phase chronologique	<input type="text" value="Première phase ?"/>		
Relation avec	<input type="text"/>		
Remarque	<input type="text"/>		
AGREGAT			
répartition de l'agrégat	homogène <input type="checkbox"/>	hétérogène <input checked="" type="checkbox"/>	
état de conservation	dur <input checked="" type="checkbox"/>	souple <input type="checkbox"/>	friable <input type="checkbox"/>
porosité	compact <input checked="" type="checkbox"/>	aéré <input type="checkbox"/>	vacuolaire <input type="checkbox"/>
grosueur	<input type="text" value="Gros à moyen"/>	couleur	<input type="text" value="Blanc beige"/>
forme de grain	<input type="text"/>	sable	<input type="text" value="Jaune blanc"/>
nodules de liant	<input type="text" value="oui"/>	présence d'autres éléments (tuileau, charbon, os, etc.)	<input type="text" value="non"/>
forme	<input type="text"/>		

Enduit sur façades ou non : non

ETUDES DES MOELLONS DES PAREMENTS

Nature : calcaire

Autochtones ou non : oui

Indices de réemploi ou non : non

Volume-appareil: moyen

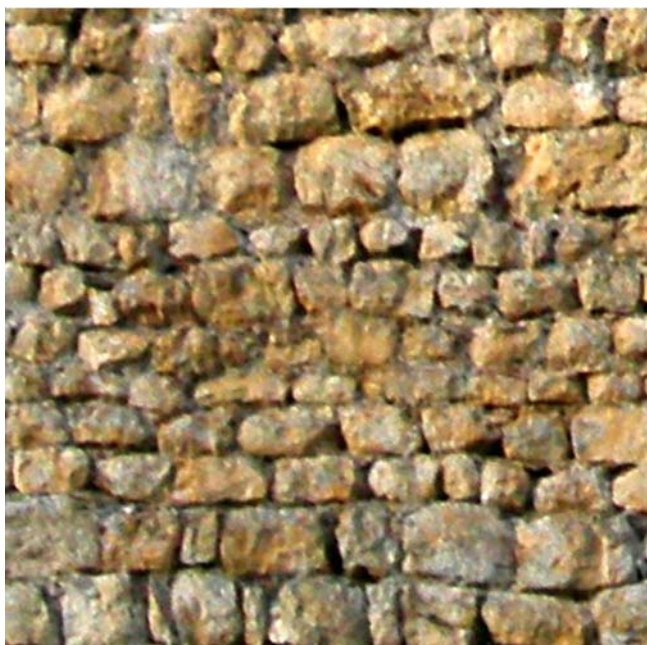
Taille/équarrissage (indiquer le nb de faces travaillées) : 5

Particularités des moellons d'angles ou d'ouvertures :

Moellons d'angle de même nature

Les moellons d'ouverture ont disparu

ETUDE DE LA POSE DES MOELLONS



Ortho projection 2mx2m

Descriptions des assises :

-Assises calibrées sur les moellons.

-épaisseur autour de 20 cm= 5 assises par m.

Techniques particulières (bouchon, harpage, *opus spicatum*, etc.) :

Rapport entre le degré d'équarrissage et la régularité des assises :

FONDATIONS

Fondé sur : le rocher

Profondeur de la fondation :

Présence de techniques particulières (ressauts, élargissements, etc.) :
élargissement

Différences entre la fondation (technique de bâti) et le reste du mur :

Moellons de fondation plus volumineux

AUTRES OCCURRENCES

Sur le même site :

Partie est de la tour maîtresse (la moitié ouest a été fortement remaniée)

La quatrième enceinte sauf sur son côté ouest (remanié)

La chapelle Sainte-Marie sur tous ses côtés

BIBLIOGRAPHIE

Cau-Durban D., *Abbaye du Mas d'Azil*, ed.Pomies, Foix, 1896

CONCLUSION :

Le mur sud du corps de logis ouest semble assez homogène jusqu'à un niveau qui semble d'origine et que l'on retrouve sur tous les côtés du bâtiment. Il correspond à une mi-hauteur d'homme depuis un niveau de circulation intérieur. Ce niveau de circulation correspond au premier étage du bâtiment et au rez-de chaussée de la tour maîtresse.

Le mur est caractérisé par une certaine régularité de taille de moellon (sur 5 côtés), qui calibre des assises, elles-mêmes de niveau variable.

Cette caractéristique se retrouve en différents endroits du château toujours associée à d'autres particularités :

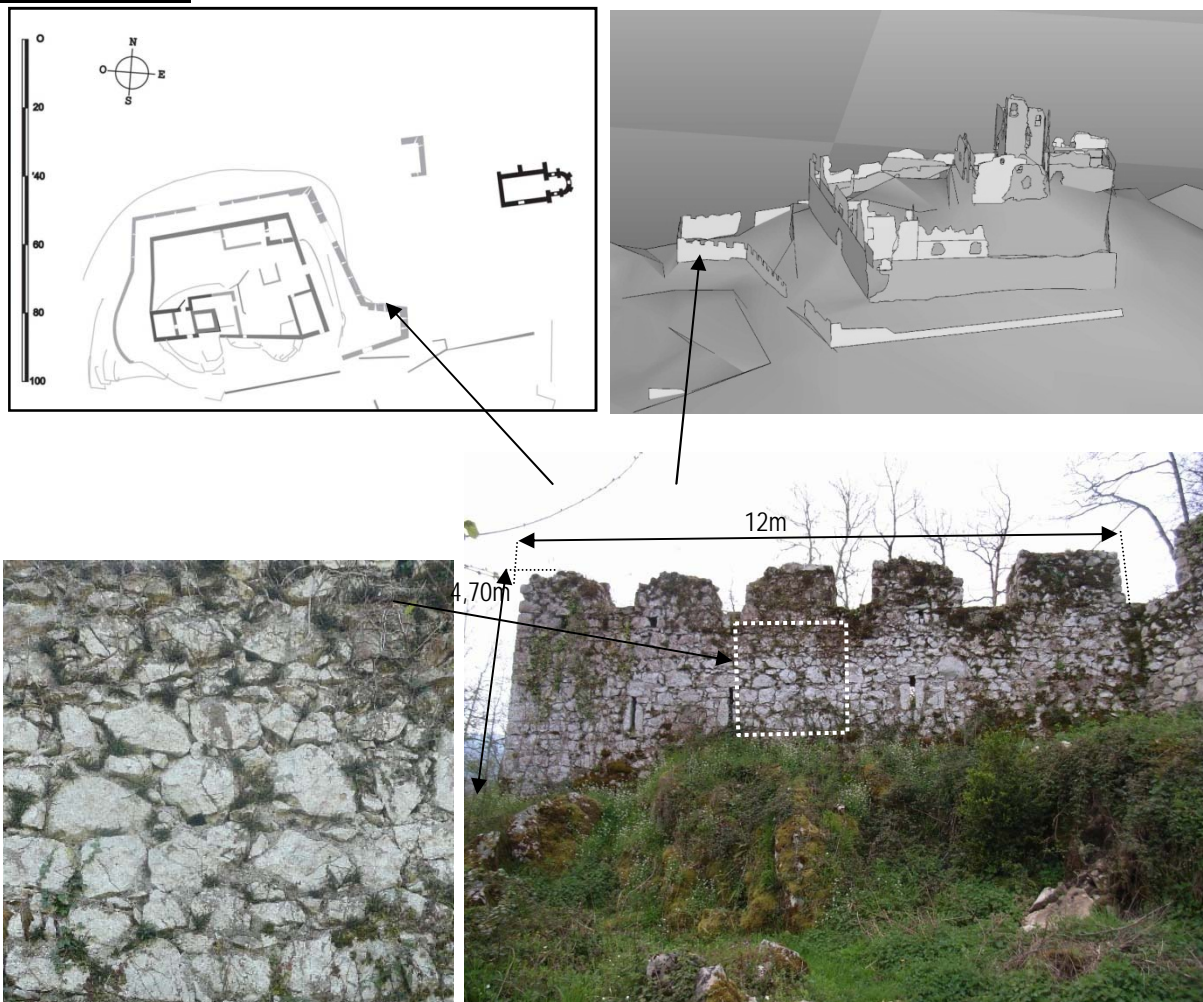
- chronologie relative haute
- pas d'ouverture de tirs (ou de merlons)
- fondations élargies à la base

La construction du château féodal est datée avec assez de certitude de la seconde moitié du XI^{ème} siècle (plus proche de 1050, si on prend à la lettre la vie de saint Raymond censé y être né vers 1055). Dès la fin du XI^{ème} siècle, la mention de l'église Sainte-Marie atteste que le château existe déjà dans ses dimensions actuelles, l'église en constituant un élément de défense avancé.

Alors, il apparaît évident que le mur du corps de logis ouest, lui-même lié à la quatrième enceinte était déjà là. Ces trois ensembles architecturaux du XI^e siècle (corps de logis ouest, quatrième enceinte et chapelle) sont ceux aussi qui présentent le plus d'homogénéité et les mêmes caractéristiques de construction déjà décrites.

SITE : Durban, mur bastion sud-est 3^{ème} enceinte face nord
COMMUNE : Durban-sur-Arize

Denis Mirouse



SITUATION ET FONCTION DANS L'OUVRAGE :

Bastion avancé faisant partie de la troisième enceinte sur son coin sud-est.

A relier à un autre bâtiment de dimension comparable sur le flanc nord mais détaché de l'enceinte.

L'espace protégé par ces édifices a pu servir, selon Jean-François Ayrault, à protéger un engin de tir.

MESURES DES VESTIGES ET EPAISSEUR :

Longueur 12 m

Hauteur 4,70 m

Epaisseur 2,05 m

BLOPAGE OU NON : oui

MORTIER

Présence ou non : oui

Description du mortier succincte : chaux et sable de rivière peu (voire pas du tout) tamisé

ETUDE DES MORTIERS ET DES ENDUITS

Site

date

mortier

enduit

Prélèvement
localisation

Face

Fonction de la structure

Bastion sud-est de la 3^{ème} enceinte

Phase
chronologique

Relation avec

Remarque

AGREGAT

répartition de
l'agrégat

homogène

hétérogène

état de conservation

dur

souple

friable

porosité

compact

aéré

vacuolaire

grosueur

Gros à moyen

couleur

Blanc beige

forme de grain

sable

Jaune blanc

nodules de liant

oui

présence d'autres

forme

éléments

(tuileau, charbon, os, etc.)

non

Enduit sur façades ou non : non

ETUDES DES MOELLONS DES PAREMENTS

Nature : calcaire

Autochtones ou non : oui

Indices de réemploi ou non : non

Volume-appareil: moyen-gros

Taille/équarrissage (indiquer le nb de faces travaillées) : aucune face taillée

Particularités des moellons d'angles ou d'ouvertures :

Moellons d'angle de même nature

Les moellons d'ouverture ont disparu

ETUDE DE LA POSE DES MOELLONS



Ortho projection 2mx2m

Description des assises :

-Assises calibrées sur les moellons.

-épaisseur autour de 30 cm alternée de petits cassons pour rattraper une assise.

Techniques particulières (bouchon, harpage, *opus spicatum*, etc.) :

Rapport entre le degré d'équarrissage et la régularité des assises :

FONDATEMENTS

Fondé sur : le rocher

Profondeur de la fondation :

Présence de techniques particulières (ressauts, élargissements, etc.) :

Pas d'élargissement des fondations

Différences entre la fondation (technique de bâti) et le reste du mur :

AUTRES OCCURRENCES

Sur le même site :

Partie est de la tour maîtresse (la moitié ouest a été fortement remaniée)

La quatrième enceinte sauf sur son côté ouest (remanié)

La chapelle Sainte-Marie sur tous ses côtés

BIBLIOGRAPHIE

Cau-Durban D., *Abbaye du Mas d'Azil*, ed.Pomies, Foix, 1896

CONCLUSION :

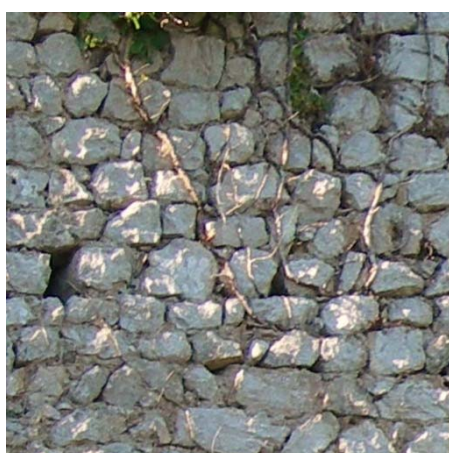
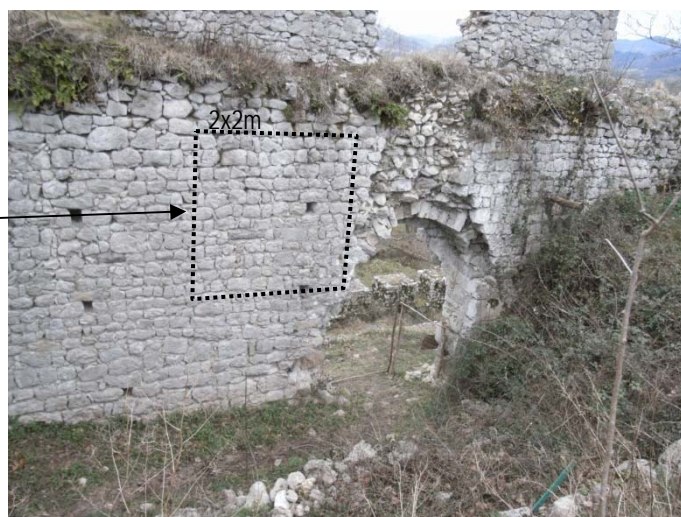
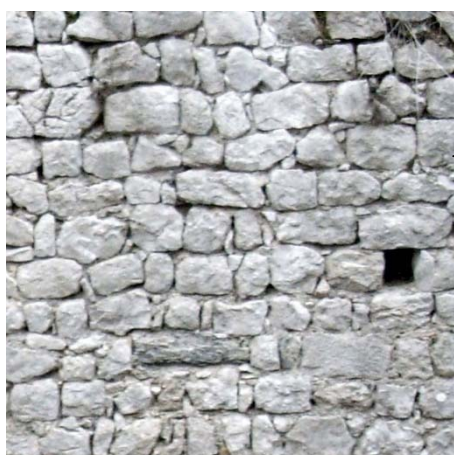
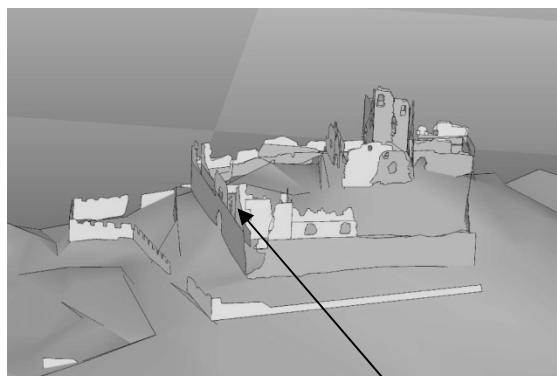
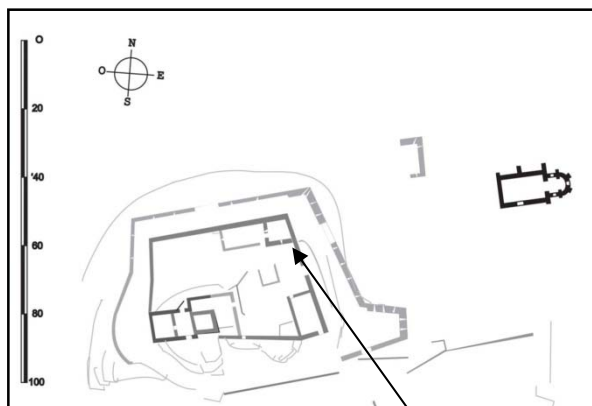
La tour nord-est se rapproche sur certaines caractéristiques de la troisième enceinte. Les moellons ne sont pas taillés, et elle est percée d'archères.

Toutefois, on ne peut pas dire que les méthodes de constructions soient identiques.

Ainsi les assises semblent plus espacées dans la tour nord-est que sur la 3^{ème} enceinte. L'épaisseur des murs est aussi un facteur fort de différenciation. Mais elle est à mettre en rapport avec la hauteur des édifices, leur position par rapport à la 4^{ème} enceinte qui les a précédés, et leur fonction dans le système de défense.

SITE : Durban, mur facade est 4^{eme} enceinte (E4e1 intérieur et extérieur)
 COMMUNE : Durban-sur-Arize

Denis Mirouse



SITUATION ET FONCTION DANS L'OUVRAGE :

Quatrième enceinte du château qui enclot la haute cour. Le mur en est un élément essentiel, offrant l'accès principal, et sur le côté le plus vulnérable

MESURES DES VESTIGES ET EPAISSEUR :

Longueur 36m

Hauteur 7,50m (depuis niveau assise construite élargie)

Epaisseur 1,40m

BLOCAGE OU NON : oui

MORTIER

Présence ou non : oui

Description du mortier succincte : chaux et sable de rivière peu (voire pas du tout) tamisé

ETUDE DES MORTIERS ET DES ENDUITS			
Site	<input type="text" value="Durban"/>	date	<input type="text"/>
	mortier <input checked="" type="checkbox"/>		enduit <input type="checkbox"/>
Prélèvement localisation	<input type="text" value="Face"/>		
Fonction de la structure	<input type="text" value="Mur façade est 4<sup>ème</sup> enceinte"/>		
Phase chronologique	<input type="text" value="?"/>		
Relation avec	<input type="text"/>		
Remarque	<input type="text"/>		
AGREGAT			
répartition de l'agrégat	homogène <input type="checkbox"/>	hétérogène	<input checked="" type="checkbox"/>
état de conservation	dur <input checked="" type="checkbox"/>	souple <input type="checkbox"/>	friable <input type="checkbox"/>
porosité	compact <input checked="" type="checkbox"/>	aéré <input type="checkbox"/>	vacolaire <input type="checkbox"/>
grosueur	<input type="text" value="Gros à moyen"/>	couleur	<input type="text" value="Blanc beige"/>
forme de grain	<input type="text"/>	sable	<input type="text" value="Jaune blanc"/>
nodules de liant	<input type="text" value="oui"/>	présence d'autres éléments (tuileau, charbon, os, etc.)	<input type="text" value="non"/>
forme	<input type="text"/>		

Enduit sur façades ou non : non

ETUDES DES MOELLONS DES PAREMENTS

Nature : calcaire

Autochtones ou non : oui

Indices de réemploi ou non : quelques réemplois (un marbre griotte autour de la porte romane

Et quelques calcaires sombres et stratifiés, lauze ?)

Volume-appareil: alternance grand et moyen

Presque cyclopéen sur les premières assises

Taille/équarrissage (indiquer le nb de faces travaillées) : 5 travaillées, aucune face taillée

Particularités des moellons d'angles ou d'ouvertures :

Moellons d'angle de même nature

Les moellons d'ouverture ont disparu

ETUDE DE LA POSE DES MOELLONS



intérieur



extérieur

Ortho projection 2mx2m

La juxtaposition des deux orthoprojections intérieur/extérieur montre la synchronisation des assises.

Au cours de la construction

Description des assises :

-Assises calibrées sur les moellons.

-Epaisseur autour de 20 cm= 5 assises par m.

Techniques particulières (bouchon, harpage, *opus spicatum*, etc.) :

Rapport entre le degré d'équarrissage et la régularité des assises :

FONDATIONS

Fondé sur : le rocher

Profondeur de la fondation :

Présence de techniques particulières (ressauts, élargissements, etc.) :

Élargissement

Différences entre la fondation (technique de bâti) et le reste du mur :

AUTRES OCCURRENCES

Sur le même site :

Partie est de la tour maîtresse (la moitié ouest a été fortement remaniée)

La quatrième enceinte sauf sur son côté ouest (remanié)

La chapelle Sainte-Marie sur tous ses côtés

BIBLIOGRAPHIE

Cau-Durban D., *Abbaye du Mas d'Azil*, ed.Pomies, Foix, 1896

CONCLUSION :

Le mur est caractérisé par une certaine régularité de taille de moellon (sur 5 côtés), qui calibre des assises, elles-mêmes de niveau variable.

Cette caractéristique se retrouve en différents endroits du château toujours associée à d'autres particularités :

- chronologie relative haute
- pas d'ouverture de tirs (ou de merlons)
- fondations élargies à la base

La construction du château féodal est datée avec assez de certitude de la seconde moitié du XI^{ème} siècle (plus proche de 1050, si on prend à la lettre la vie de saint Raymond censé y être né vers 1055). Dès la fin du XI^{ème} siècle, la mention de l'église Sainte-Marie atteste que le château existe déjà dans ses dimensions actuelles, l'église en constituant un élément de défense avancé.

Alors, il apparaît évident que le mur du corps de logis ouest, lui-même lié à la quatrième enceinte était déjà là. Ces trois ensembles architecturaux du XI^e siècle (corps de logis ouest, quatrième enceinte et chapelle) sont ceux aussi qui présentent le plus d'homogénéité et les mêmes caractéristiques de construction déjà décrites.

4.2 Conclusion commune

Mise au propre des réunions : Florence Guillot

Réunion du 10 février 2008

Présents : Pascal Audabran, Jean-François Ayrault, Pierre Boulet, Stéphane Bourdoncle, Nathalie Dupui, Florence Guillot, Yves Krettly, Thibaut Lasnier, Denis Mirouse, Patrice Tillet, Hélène Teisseire-Bourdoncle.

Le fonctionnement global de la fiche est satisfaisant. L'utilisation des différents éléments, par exemple la sous fiche mortier, peut être utile dans certains cas.

Il faut bien prendre en compte des facteurs très marquants comme la nature lithologique des matériaux utilisés et d'éventuels réemplois.

Retenir la technique qui constitue à établir diagramme stratigraphique des murs, UC par UC.

Le bâti des murs antérieurs à la seconde moitié du XIIe siècle

Un premier groupe de style de parement peut-être établi autour des XI-XIIe siècles, avec une incertitude chronologique importante due à l'absence de véritables données archéologiques sur notre secteur et sur cette chronologie.

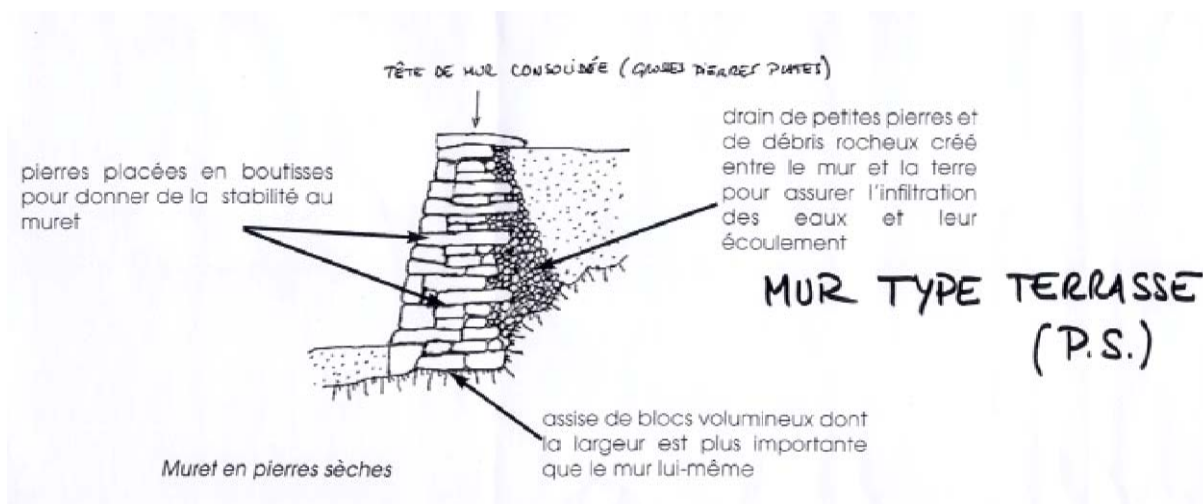
Antérieurement à ce groupe, ont pu exister des styles qui ne sont pour l'instant établis que pour des exemples uniques. On peut tout de même citer l'existence du/des :

- Mur de l'église du *castrum* d'Usson. Son parement est constitué d'assises horizontales mais différentes entre elles. Si la hauteur des moellons garantit l'horizontalité des assises, on doit souligner que la largeur des moellons est très irrégulière. Ces différences pourraient provenir de la dureté du matériau (calcaires très marmorisés, très durs, roche cassante et difficile à tailler). Elles pourraient aussi s'expliquer par l'utilisation de nombreux bouchons et boutisses. Les pierres sont liées au mortier, l'appareil est moyen à gros et on note des vestiges de joints au mortier tirés au fer en face extérieure et en face interne.⁷⁹ Cette église se rapproche de celle de Gesse. Elles paraissent former des éléments très anciens, liés à la christianisation par l'abbaye de Joucou dont l'installation est liée à l'implantation du pouvoir politique carolingien au IXe siècle. Les plans sont basilicaux, les surfaces de ces églises sont petites. L'église d'Usson paraît donc être antérieure au *castrum* du Moyen Âge central.

-Murs anciens de type cyclopéens à Lordat

⁷⁹ Reste à vérifier que ces joints tirés au fer correspondent chronologiquement au mur de l'église par une étude comparative des mortiers interne et externe des murs. Ces joints étaient placés sous des enduits peints postérieurs au Moyen Âge. Cette technique des joints tirés au fer, comme les arêtes de poisson, pourrait être une technique « marqueur » d'ancienneté, de la fin du haut Moyen Âge ou du début du Moyen Âge central. Ces joints tirés au fer suivent globalement les assises réelles. Evidemment, il faudrait réaliser une étude archéologique plus poussée sur cette église, d'autant que les perturbations modernes d'ampleur qui ont eu lieu sur le site d'Usson ne semblent pas avoir eu des conséquences sur le secteur de l'église, au moins dans les zones profondes. A l'heure actuelle, les informations proviennent de l'étude du mémoire de Patrice Tillet, *Les châteaux d'Usson et de Quérigut, Etude historique et archéologique des deux forteresses du pays de Donezan*, Septembre 2003. Mémoire pour l'obtention du diplôme de l'E.H.E.S.S sous la direction de J.-M. Poisson.

- *Opus spicatum* décoratif toujours à Lordat, cette phase du bâti pouvant être Xe siècle suivant la documentation écrite⁸⁰.
- Murs en pierres sèches à Roquemaure (voir rapport 2007) et peut-être sur d'autres sites car l'attribution automatique des ouvrages en pierres sèches à des époques antérieures au Moyen Âge ne repose sur aucune donnée scientifique, d'autant que l'archéologie andorrane montre des sites médiévaux construits suivant cette technique et que le village castral de Roquefort-les-Cascades est aussi en pierres sèches⁸¹.



Mur en pierres sèches – dessin Olivier Sanchez – Montagne et patrimoine

Ce groupe XIe-XIIe siècles que nous qualifions de « roman » pour cause de chronologie et de proximité stylistique avec les églises romanes contemporaines apparaît clairement dans les différentes études. Mais il ne faut pas non plus en conclure que ce « style » est le seul et unique style de bâti des ouvrages fortifiés dans cette chronologie. Il peut en exister d'autres. Ce type de bâti apparaît d'ailleurs surtout sur les portions d'ouvrages les plus prestigieuses, tours maîtresses ou enceintes.

Les moellons sont bien taillés, réguliers et délimitent des assises régulières, mais ces dernières sont irrégulières entre elles, c'est-à-dire qu'elles sont de hauteurs différentes. Les assises s'étagent donc en fonction d'un gabarit initial hétérogène.

Le soin apporté à la taille malgré des matériaux souvent difficiles à tailler montre l'ouvrage de tailleurs de pierre de métier.

Présences de bouchons, angles soignés en besace. Les moellons sont souvent autochtones et d'origine uniforme : la mixité dans un même parement (ex : gneiss mêlés à des calcaires) est le plus souvent signe de réemploi de moellons.

⁸⁰ Voir en Urgell, arêtes de poissons présentes dans les parements des murs de nombreuses églises (mentionnées du IXe au début du XIe dans le cartulaire d'Urgell).

⁸¹ C'est aussi le cas des structures qui peuvent être attribuées à des habitats autour de la fortification de Ste-Catherine. Ce n'est par contre pas le cas à Cazavet où tous les murs sont maçonnés y compris ceux des « loges » qui entourent le *caput castris* et dont la fonction résidentielle paraît très claire.

L'aspect global des murs est soigné et régulier, et même esthétique dans le cas où l'on peut supposer la présence d'enduits.

Les murs sont maçonnés et bloqués, ce qui est le cas de tous les murs des bâtiments les plus importants (les murs les plus élevés et donc les plus larges) des ouvrages fortifiés au moins à partir du XIIe siècle.

On n'a pas relevé pour ces chronologies d'utilisation de tufs.

Une première évolution très nette : fin XIIe - début XIIIe siècle ou au cœur du XIIIe siècle ?

Dans tout le Séronais la transition est lisible au milieu du XIIIe siècle, elle apparaît plus tôt, début XIIIe siècle ou peut-être fin XIIe siècle en Sabartès, mais cette précision est due à des connaissances plus précises grâce aux fouilles archéologiques de Montréal-de-Sos.

En Couserans, le peu de chronologies précises indiquent que l'évolution pourrait être comme en Séronais plutôt XIIIe siècle puisque des tours maîtresses comme celle de Ste-Catherine, celle de Monstequieu-Avantès ou encore celle de Cazavet montrent encore des parements réguliers.

Rappelons que les bâtiments eux-mêmes paraissent parfois devenir plus défensifs et que c'est au milieu du XIIIe siècle que les comtes de Foix, comme les Lévis en Pays d'Olmes⁸², ont tendance à éloigner l'habitat civil des grandes forteresses qui se différencient alors clairement des villages fortifiés (villages puis bourgs castraux).

La solidité des murs du XIIIe siècle est toujours réelle : fondations sur la roche retaillée à cet effet, blocage et largeur des murs. C'est l'esthétique des parements qui évolue par une dégradation de la qualité de la taille des moellons qui sont de plus en plus irréguliers, parfois juste équarris.

On note, en Sabartès, dès le début du XIIIe siècle, des arêtes de poisons non décoratives que l'on peut rapprocher de celles observées dans le mur de l'enceinte de Mirabat (XIIIe siècle).

Ces arêtes sont constituées de petits moellons.

Les murs sont bloqués et maçonnés. On note des bouchons, et toujours des trous de boulins traversants. Les angles sont généralement en besace.

Ces murs sont encore constitués de matériaux très uniformes, par exemple à Montréal-de-Sos, comme à Mirabat ou Ste-Catherine, entièrement constitués de moellons calcaires. Dans cette chronologie la mixité des matériaux semble toujours devoir indiquer des réemplois.

Malgré cette dépréciation de la taille, le style des maçons reste de bonne qualité, d'autant qu'il est difficile de rester régulier avec des moellons irréguliers. Il est vrai que la formation d'un maçon est plus rapide que celle d'un tailleur de pierre. Cette évolution pourrait donc indiquer une pénurie de tailleurs de pierre qui pourrait s'expliquer par la frénésie des constructions : le rythme des ouvrages construits ou reconstruits tend globalement à s'accélérer au XIIe siècle pour connaître un paroxysme au début du XIIIe siècle sur le Séronais ou le comté de Foix et peut-être aussi sur le Couserans mais c'est plus difficile à jauger.

Cette évolution pourrait aussi être la conséquence d'une évolution des mortiers, ceux-ci permettant de meilleures adhérences, donc la possibilité d'associer des moellons irréguliers plus aisément. On note d'ailleurs dans ces murs une utilisation de mortiers en très grosse quantité, *a priori* plus importante qu'auparavant, avec des blocages très imposants, et comportant des quantités de mortiers énormes.

⁸² Et peut-être les vicomtes de Couserans.

Le contexte politique peut aussi expliquer la frénésie des constructions (Croisades, mais surtout progression de l'autorité royale française au XIIIe siècle). C'est en tout cas les conditions géopolitiques qui créent ces constructions nouvelles (voir nos études géopolitiques dans les rapports 2005 et 2006).

Le suivi de la solidité des bâtiments démontre qu'il ne s'agit pas de construire peu soigné et peu coûteux, mais qu'il pourrait y avoir un problème de main-d'œuvre qualifiée. L'urgence des constructions pourrait aussi être une des raisons des évolutions des constructions.

Les premières dévaluations monétaires impliquent aussi une première paupérisation des seigneuries, en tout cas surtout des plus petites. Ceci est visible en haute vallée de l'Ariège. Mais ne s'appliquent pas aux comtes de Foix eux-mêmes dont le pouvoir économique est plutôt en progression durant tout le XIIIe siècle et parfois de façon notable⁸³. Il faut donc tenir compte de ces différences et de la fracture plus importante au sein de la seigneurie dans l'étude des techniques de construction entre différents bâtiments et selon leur possesseur(s).

Les murs –quand on peut en jauger– sont toujours construits sur des fondations solides (rehausse, hérisson, retaille du rocher, etc.) ; ils sont toujours épais et les mortiers utilisés sont de très bonne qualité, denses et solides.

La quantité de mortier utilisée tend d'ailleurs à augmenter très sensiblement. Les bases des murs sont noyées dans le mortier ; les cœurs des blocages sont très chargés, etc. Finalement, il semble que l'usage de la chaux se généralise vraiment à cette époque : c'est la chaux qui fait le mur noyant des moellons qui ne peuvent avoir de cohérence puisqu'ils sont difformes alors qu'auparavant les moellons et leur régularité garantissait vraiment la cohésion du mur. Une étude des fours à chaux serait intéressante dans ce contexte.

Finalement, ces murs du XIIIe siècle semblent être construits suivant les techniques de la pierre sèche (boutisses à la base, harpages plus nombreux, irrégularité des moellons, etc.) alors que les murs du Moyen Âge central (ceux de type roman) démontraient d'une technique très différente dans laquelle la forme des moellons plus que leurs positions dans le mur importe pour la stabilité du mur.

Cet usage du mortier de chaux en plus grande quantité dut demander de grandes quantités d'eau et la présence de citernes sur certains sites n'est peut-être pas uniquement due à des questions de confort lié à l'approvisionnement en eau des occupants. Au château de Foix, il y existe une citerne au début du XIIIe siècle⁸⁴. À la grotte fortifiée de Bouan, on augmente le nombre des citernes dans le courant du XIIIe siècle en quintuplant la capacité de stockage et au même moment on élargit notablement la fortification⁸⁵.

⁸³ Sur ces deux points : Guillot (Fl.), *Fortifications, pouvoirs et peuplement en Sabarthès du début du XIe siècle au début du XVIe siècle*, thèse de Doctorat, publiée ANRT, 1998, notamment le tome 1 chapitres 3 et 4.

⁸⁴ 1213 : la Canso (vers 3239), *Es avia aiga clar e doussa jaus la rocha pendent*.

⁸⁵ Guillot (Fl.), *De la spelunca à la roca*, Saint-Martin-le-Vieil, juin 2005. Article : *Les spoulgas du Sabartès, une occupation médiévale spécifique du milieu souterrain*, p. 87-101, 2006.

CR de la réunion du 06 avril

Participants : Hélène Teisseire-Bourdoncle, Pascal Audabram, Yves Krettly, Sylvie Favre, Nathalie Dupui, Denis Mirouse, Jean-François Ayrault, Thibaut Lasnier, Philippe Rouch, Stéphane Bourdoncle, Mr Boulet, Patrice Tillet, Florence Guillot.

La question des éperons, une technique d'exception au XIIIe siècle

Trois murs en éperons sont connus :

1-Le donjon de Montorgueil (haute Ariège), fin XIIe ou début XIIIe siècle. Il s'agit d'un château des comtes de Foix. Les parements des murs de cette tour correspondent au bâti des murs du château comtal de Montréal-de-Sos, phase du début du XIIIe siècle. Ils sont peu soignés, bâtis à grand renfort de chaux et l'élargissement de l'éperon mesure 2 m au plus large. Cet éperon est bâti du côté de l'accès comme dans le cas du château d'Usson.



2-Le donjon d'Usson construit par les comtes de Foix lors de la récupération de la seigneurie d'Usson par ceux-ci sur la famille d'Alion.

Ce donjon semble avoir été bâti entre 1236 et 1258. L'éperon mesure 3,2 m d'épaisseur de maçonnerie pleine. La réutilisation de moellons anciens donne un caractère irrégulier au bâti, notamment en ce qui concerne la hauteur des assises mais il s'agit tout de même d'un bâtiment très soigné. Ce soin est bien plus important que celui apporté sur les constructions de même chronologie et des comtes de Foix en Sabartès et notamment à Montréal-de-Sos ou à Montorgueil. Ceci montre aussi que la qualité de la construction ne dépend pas que du possesseur mais surtout de conditions locales. Si nous notons des rapprochements entre secteurs et des tendances, il faut faire attention aux conditions locales, même de vallées à vallées. A Usson, la captation de la seigneurie est récente et mal assise : le contexte est celui

d'un surinvestissement par le comte de Foix pour aider à l'ancrage de son pouvoir sur ce secteur.

En outre, et surtout, la tour à éperon est un bâtiment tellement différent de ce qui se construit d'habitude sur nos secteurs, qu'elle dut être bâtie avec un ou des maîtres maçons non locaux. Ceci suggère que l'étude des plus « beaux » et plus « originaux » des bâtiments donne de mauvais marqueurs des tendances du bâti local et qu'il vaut mieux étudier les murs des bâtiments « plus classiques ».

3-Le mur de l'enceinte du château vicomtal de Mirabat (haut Couserans) qui pourrait dater de la fin du XIIIe siècle ou du tout début du XIVe siècle. Cette technique a donc pu être utilisée en dehors des tours maîtresses.



Une enceinte en éperon : Mirabat (haut Couserans)
Photo T. Iasnier

La technique des éperons implique l'appel à des maçons expérimentés, tout particulièrement dans le cas d'Usson et de Mirabat. C'est moins évident à Montorgeuil car l'éperon est moins marqué et le bâti est bien moins soigné. Mais ce site pourrait avoir été bâti avant Mirabat ou la tour d'Usson.

Notons, que ces trois exemples sont comtaux ou vicomtaux et que leur chronologie est bien le XIIIe siècle, dès son début, moment de diffusion du modèle de la tour à éperon dans la région⁸⁶.

⁸⁶ Pousthomis (B.), « L'habitat nobiliaire du *castrum* de Durfort (Tarn) XIIIe-XIVe siècles, p. 296, sous la direction : Barraud (D.) – Hautefeuille (Fl.) – Rémy (Ch.), *Résidences aristocratiques, résidences du pouvoir entre Loire et Pyrénées, Xe-XVe siècles. Recherches archéologiques récentes. 1987-2002*, actes du colloque de Pau, 2006.

Les entrées

Dans le cadre du renforcement militaire, on dénombre davantage d'accès dérivés, contournants et à chicanes, etc.



Accès principal au *caput castris* de Montréal-de-Sos (haute Ariège). Photo Guillot

On note aussi un abaissement du niveau des entrées. Par exemple à Sainte-Catherine, la seconde entrée liée à une réfection du rempart probablement du XIII^e siècle est au niveau du sol et dans nombre de sites du XIII^e siècle du Couserans on dénombre des entrées au raz du sol (Mirabat, Chunaut, Cazavet, Lagarde) au moins en ce qui concerne les enceintes. A Montréal, c'est au XIV^e siècle que les entrées s'abaissent. A Castel Maou, existent deux entrées (est et ouest). Dans l'état actuel des recherches, elles restent difficiles à dater. Ces entrées sont en rez-de-chaussée.

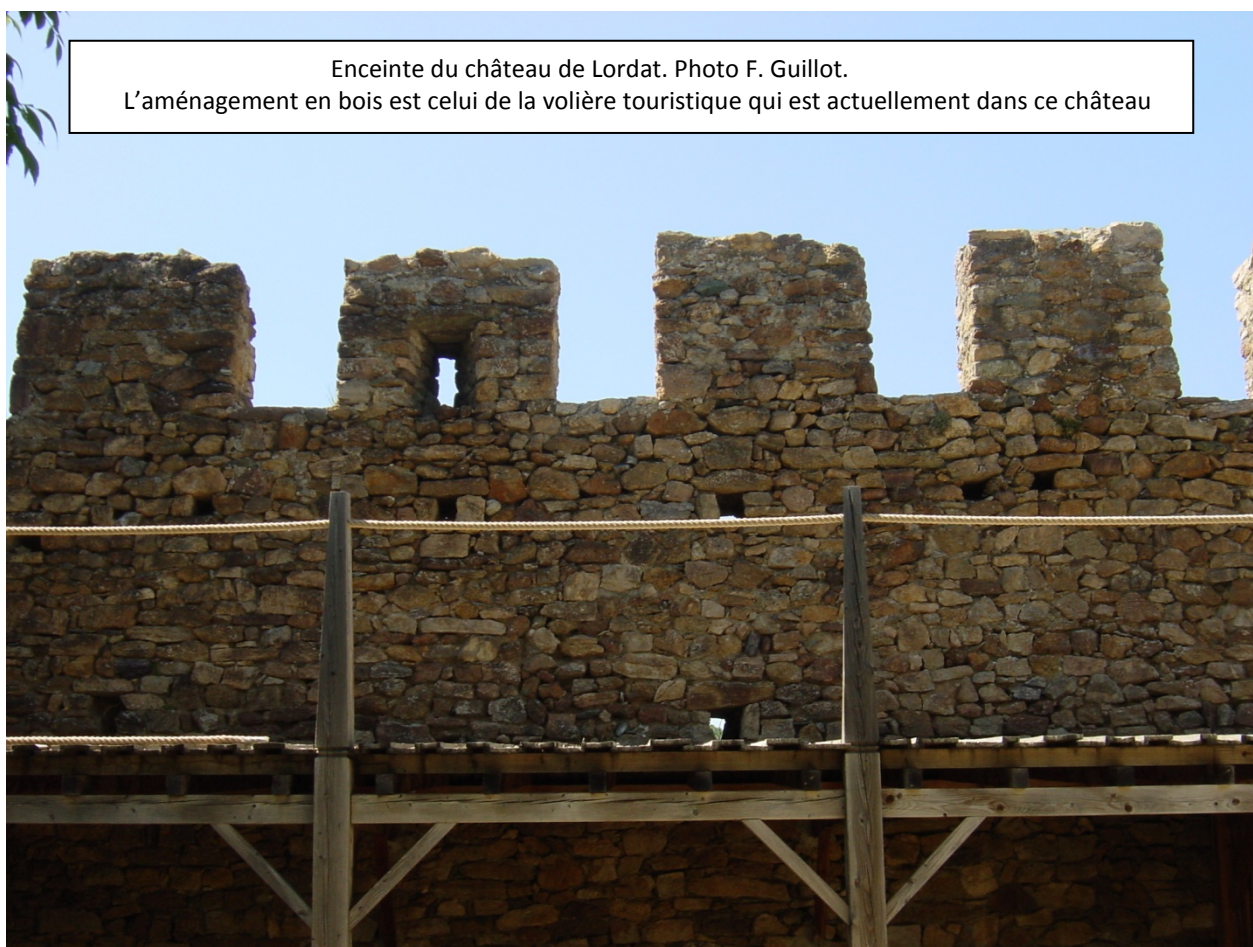
Cet abaissement du niveau des entrées est à rapprocher de l'amélioration du confort et de l'habitabilité que nous avons daté de la fin du XIII^e siècle et du courant du XIV^e siècle (voir rapport du P.C.R. 2007, travail sur les plans généraux des sites).

Ces évolutions techniques ont pu induire des évolutions du bâti mais ces dernières restent difficiles à cerner car nous ne connaissons pas les bâtis antérieurs. Notons, que ces entrées du XIII^e siècle sont souvent bien plus soignées que les murs les encadrants mais construites suivant les mêmes techniques et de formes simples.

Parallèlement, le faible nombre des entrées conservées en élévation ne permet pas de tirer des conclusions sur la forme des voûtes mais toutes les entrées connues postérieurement, celles du XIV^e siècle, sont voûtées en ogives, alors que les rares entrées en élévation qui semblent dater du XIII^e siècle ou de la fin du XII^e siècle, comme l'accès à la première grotte de Bouan, sont voûtées en plein cintre.

Le crénelage

L'apparition du crénelage sur le site d'Usson date du XIII^e siècle et est concomitante de l'apparition de l'archère. Sur ce site les créneaux sont carrés et les merlons rectangulaires. On note les mêmes merlons dans les grottes fortifiées de la haute Ariège qui pourraient dater de la fin du XII^e siècle ou du tout début du XIII^e siècle.



Enceinte du château de Lordat. Photo F. Guillot.
L'aménagement en bois est celui de la volière touristique qui est actuellement dans ce château

La question du crénelage est délicate car évidemment les murs anciens subsistent peu souvent en élévation. Néanmoins, on peut penser que des créneaux (rectangulaires) anciens existent à Lordat dans l'enceinte externe, celle-là même dont le parement externe comporte un *opus spicatum* décoratif.

A Lagarde en Couserans, existent des merlons pris dans la maçonnerie, mais l'absence d'étude du bâti ne permet pas d'en dire plus.

A Durban, dans le bâti juste postérieur au style « roman », donc celui qui pourrait être du XIII^e siècle, les merlons et les créneaux sont carrés. Sur les murs plus anciens les créneaux sont carrés et les merlons sont rectangulaires.

A Durban, les créneaux des petites poternes sont directement au contact des murs « romans » et paraissent nouveaux sur ce site. Ils pourraient être du XIII^e siècle. Peut-être auparavant, a-t-on sur ce mur des hourds en élévation mais sans crénelage.

La question des hourds est aussi délicate. On en rencontre peu de vestiges : on en connaît à Usson mais dans un mur non daté, à Prades dans un mur dont on ne sait s'il est XIII^e ou XIV^e siècle et à Lordat dans un mur qui paraît être ancien. Les trous des hourds sont alors comme des trous de boulins traversants.

Les archères

A Montailou, existent dans le mur rez-de-chaussée du donjon, des archères rectangulaires d'environ un mètre de haut. Une archère percée au dessus de la citerne extérieure de la

première grotte de Bouan semble dater de la même époque et est de bâti comparable. Si les vestiges d'archères antérieures au XIVe siècle sont rares, il semble qu'elles soient alors plutôt très simples, rectangulaires et peu allongées (sans pour autant être courtes).



On connaît des archères plus complexes mais pour des périodes plus tardives, telles les archères à étriers de la porte d'Espagne à Tarascon-sur-Ariège.

Mais des archères rectangulaires et peu allongées peuvent aussi être construites au cours du XIVe siècle : on en dénombre dans l'enceinte du nouveau château de Miglos qui peut être daté grâce à la documentation écrite du premier quart du XIVe siècle. Quatre archères sont disposées régulièrement dans le mur. Leur plafond est constitué de linteaux successifs, en escalier et leur sol est fuyant. Ce bâti en linteaux successifs est très pratiqué à Roquefort-les-Cascades dans le mur d'enceinte du château des Lévis (postérieur au milieu du XIIIe siècle). On en rencontre aussi à Lagarde en Couserans.

Archère de l'enceinte du château de Miglos. Photo F. Guillot.

CR de la réunion du 16 juin

Participants : Hélène Teisseire-Bourdoncle, Yves Krettly, Sylvie Favre, Nathalie Dupui, Denis Mirouse, Jean-Philippe Claverie, Florence Guillot.

Les ouvrages de la fin du XIIIe siècle - début XVe siècles

Au XIVe siècle, comme pour les autres époques, il faut éviter de construire des types trop caricaturaux car une grande diversité peut être reconnue.

Les paramètres qui font le bâti sont divers et variés :

On peut donner comme exemple l'extraordinaire diversité des bâtis des châteaux construits sous l'autorité de *Febus* (Gaston III, comte de Foix et vicomte de Béarn, 1343-1391). Certains ouvrages forts connus sont très modernes et très soignés : par exemple les châteaux béarnais de Mauvezin, Montaner ou Morlanne ou encore la barbacane du château de Foix. En même temps le château de Montréal-de-Sos est reconstruit (mi XIVe siècle). Ouvrage sous l'autorité de Gaston III, les bâtis des murs qui ont été érigés à la moitié du XIVe siècle et qui ont pu être étudiés grâce aux fouilles programmées sur le site montrent des murs de très piètre qualité, le plus souvent en réemplois grossiers et de parements très mal agencés. Ce bâti est finalement à l'inverse de celui des grands sites fébusiens, dans l'esprit -ici très économe- comme dans les techniques.



Mur réalisé à partir de moellons réemployés – milieu XIVe siècle -
Montréal-de-Sos (haute Ariège). Photo F. Guillot.

En fait, mise à part ces quelques grands sites mis en lumière, les ouvrages du XIVe siècle sont encore souvent mal connus.

On doit souligner le changement de style documentaire, qui certes, multiplie les chartes conservées, mais est finalement moins propice aux mentions des forteresses qu'auparavant car les actes purement diplomatiques sont moins nombreux en l'absence de vraies contestations du pouvoir comtal en Comminges ou en comté de Foix. Existente tout de même quelques chartes de coutumes ou testaments et conflits intercommunautaires qui peuvent indirectement renseigner sur les fortifications, tout particulièrement en Couserans parce que le contexte documentaire y est très pauvre et qu'il n'existe pas ou peu de textes auparavant. Certaines fortifications peuvent donc disparaître de la documentation écrite, sans pour cela disparaître réellement (voir par exemple Calamès en haute Ariège) et ce malgré l'augmentation très importante du nombre d'actes que nous conservons.

Nous avons donc aussi plus de mal à qualifier les utilisations de ces ouvrages et dans un contexte de conservation d'un certain nombre d'entre eux, il ne faut pas mésestimer les possibilités d'évolution fonctionnelles : elles ont pu être démontrées par l'archéologie par exemple à Montréal-de-Sos où le château devient le point fort de la perception et du contrôle d'une activité nouvelle : la métallurgie hydraulique, ce qui explique qu'il soit rénové et repensé. A Castel Minier (Aulus), le château naît de cette perception (mines d'argent) nouvelle sur l'extraction minière et peut-être est-ce aussi le cas à Rivèrenert.

A Usson, un nouveau grand bâtiment est construit au XIVe siècle. Il servait au stockage de denrées et c'est un bâtiment très technique, très bien fini et complexe qui marque probablement une évolution de fonction vers une augmentation des stockages de céréales ou de leur importance. Ce peut être la marque d'une évolution de la fiscalité avec l'emprise comtale et l'organisation de son administration.

N'oublions pas qu'un ouvrage peut changer d'usage et de style sur la durée. Sans l'archéologie, nous avons du mal à percevoir ces évolutions, mais nous devons être vigilants et les rechercher. Elles ont évidemment des conséquences sur le style et les méthodes des constructions.

On peut d'ailleurs souligner que l'on constate beaucoup de travaux en réemploi sur cette séquence chronologique⁸⁷ : la profusion des constructions d'ouvrages fortifiés depuis la fin du XIIe siècle met à la disposition des bâtisseurs nombre d'ouvrages anciens dont certains commencent à se ruiner et il est logique que les réemplois soient en augmentation à la fin du Moyen Âge.

En dehors de ces réemplois, les techniques de construction semblent avoir peu évolué par rapport à ce que l'on connaît des murs et des parements de murs des XIIe et XIIIe siècles.

Les tufs ou tufeaux sont largement utilisés lorsque les sites d'extraction ne sont pas trop éloignés et évidemment ils le sont dans les moellons qui doivent être ouvragés. Néanmoins, ils ne semblent pas encore avoir été utilisés dans des ouvrages du type « cheminées » car celles-ci n'apparaissent pas encore monumentales. A Montréal-de-Sos, ce sont des structures situées au raz du sol, munies de soles en pierres plates gneissiques et taillées et encadrées de quelques blocs taillés. Elles paraissent avoir été recouvertes d'une hotte conique bâtie en matériaux périssables (torchis ?).

Dans le même ordre d'idée les escaliers à vis sont rares, voir exceptionnels et le seul réellement datable du XIVe siècle, celui de la tour centrale du château de Foix, a été bâti en pierres de taille calcaires et en grès. Peut-être existait-il des escaliers à vis en bois, comme par exemple au château de Pailhès ?

A Lagarde, des traces d'arrachements d'une cheminée monumentale existent. Le problème est que cet ouvrage est mal daté. C'est un château philippin et les recherches sur Sainte-Catherine tendent à montrer que les tours philippiennes datent de la fin du XIIIe siècle ou du début du XIVe siècle en Couserans alors qu'elles apparaissent plus tard en comté de Foix.

Dans une des tours de Sainte-Catherine, il y avait probablement un escalier intégré dans le mur de la tour, mais sa morphologie exacte reste difficile à entrevoir car la tour est arasée.

L'aspect général des parements des murs reste relativement désordonné, d'un type « rustique ». Les moellons utilisés sont le plus souvent autochtones et dépendent donc des sites. Dans les murs des villes, on utilise de nombreux galets prélevés dans les rivières à proximité. Les murs les plus importants en épaisseur et en hauteur sont le plus souvent bloqués et la chaux occupe un volume très important dans ces structures auxquelles elle assure vraiment la cohésion car l'ordonnement des moellons ne permettrait pas la bonne tenue du mur sans liant.

L'épaisseur des murs varie peu par rapport aux périodes précédentes et elle dépend toujours essentiellement de leur élévation ou de leur fonction : elle peut atteindre 1,20 m dans les murs des villes qui sont censés atteindre ou dépasser les 8 m de hauteur ou 3 m à la Tour de Loup dans le « bastion » du donjon, sur son versant exposé.

Nombre d'enceintes villageoises ont été bâties à la fin du Moyen Âge, notamment celles des bastides, mais aussi celles de toutes les villes dotées d'une charte de franchise. Soulignons que nombre d'entre-elles conservèrent le même plan et furent probablement peu modifiées jusqu'à leur abandon à partir de la Révolution Française.

⁸⁷ On repère ces murs grâce à leurs parements bigarrés clairement bâtis de brique et de broc à partir d'éléments non taillés à cet effet et très disparates. Le mur du fort villageois du village de Prades (Plateau d'Alion, haute Ariège, comté de Foix) paraît ainsi avoir été construit grâce à la récupération d'anciens éléments.

Dans ces villes, le mur est avant tout symbolique, il matérialise la limite des franchises. Les portes sont particulièrement soignées et leur nombre oscille de 2 (par exemple à Prades d'Alion ou à Saint-Martin d'Oydes) dans les plus petits villages jusqu'à 8 à 10 portes dans les villes les plus importantes (Foix, Ax-les-Thermes, etc.). La croissance de ces murs ne se poursuit guère au-delà du premier tiers du XIV^e siècle, signe de la réalité de la crise économique dès le début du XIV^e siècle. Leur tracé seront le plus souvent fixés pour des siècles à partir de ces tracés de la fin du Moyen Âge. Flanquées de tours ou d'échauguettes⁸⁸ le plus souvent peu élevées et de petite superficie, ces murailles sont finalement l'objet de soins surtout au niveau des portes des villes. Les portes sont très symboliques et celles de la fin du XIII^e siècle et du début du XIV^e siècle sont souvent légèrement ogivées, en tours-portes, flanquées de pieds droits aux moellons bien ouvragés. A l'arrière, les tours sont souvent planchiées (Ax, Montbrun), ou en plafond surbaissé, probablement à cause de la nécessité de conserver l'espace nécessaire au débattement des deux vantaux de la porte qui imposait une arrière-voussure. Or, cette nécessité explique que les ogives doivent être en pierre de taille pour assurer la solidité nécessaire. Ce soin apporté aux moellons des portes n'est pas seulement ostentatoire, il est aussi fonctionnel.



A gauche porte de Montjoie, village du Couserans
A droite, porte d'un réduit fortifié dans le village de Sentein, autour de l'église
Photos N. Dupuy.



Portes d'Espagne :
A gauche porte de Tarascon-sur-Ariège,
Photo H. Teisseire
A droite, porte d'Ax-les-Thermes,
collection H. Teisseire



⁸⁸ Notons dans les châteaux comme dans les murs d'enceinte des villes, l'apparition d'échauguettes au XIV^e siècle au moins en haute Ariège (Prades, Montailou, Montréal-de-Sos, etc.),



Un vestige du rempart
médiéval d'Ax-les-
Thermes.
Photo H. Teisseire.

Quand les textes permettent d'en jauger, ces remparts et éléments type portes ou tours accolées sont classiquement à la charge des communautés pour ce qui est de l'entretien et de la garde. Il en va de même pour les ouvrages castraux, ce qui ne va pas sans rechigner dès que la crise s'amplifie au cours du XIVe siècle.

Dans l'état actuel de nos recherches, il est difficile de jauger des évolutions que ces murailles ont pu connaître au milieu du XIVe siècle lors des chevauchées du Prince noir qui ont inquiété la portion nord du comté de Foix. Pour l'instant, il semble qu'il y ait peu de forts villageois sur ces comtés⁸⁹.

Les plans des villes sont très similaires entre eux car les fonctions de ces bourgades sont tout à fait comparables ; existent la maison consulaire, l'église paroissiale quitte à en construire une nouvelle en ville⁹⁰, le marché et surtout à la fin du XIIIe siècle, le nouveau marché qui sert d'axe

⁸⁹ Est connu celui de Prades. Guillot (Fl.), *Fortifications, pouvoir, peuplement en Sabarthès (haute Ariège) du début du XIe siècle au début du XVe siècle*, thèse publiée ANRT, 1998, tome II, p. 227.

On peut aussi supposer que l'enceinte de Sentein -autour de l'église- pourrait avoir été construite au XIVe siècle en tant que réduit fortifié villageois. Mais aucun texte ne permet d'accompagner ce cas.

⁹⁰ Par exemple à Saint-Michel de Tarascon, construite à la fin du XIVe siècle en bordure de l'enceinte et dont le clocher sert de tour flanquante. Voir Guillot (Fl.), *op. cit.*, tome II, p. 293.

à la dernière extension avant la fixation⁹¹. En même temps que ces dernières extensions, ont lieu encore à la fin du XIIIe siècle et au tout début du XIVe siècle des densifications du bâti, que l'on peut noter dans les actes mais qu'il n'est pas possible de visualiser aujourd'hui dans les plans.

Globalement, ce qui ressort de notre enquête sur les parements et les murs de la fin du Moyen Âge est qu'ils sont moins bien connus et étudiés que leurs prédécesseurs des XIIe et XIIIe siècles. Cette carence est encore peu marquée au XIVe siècle, car quelques études et fouilles récentes ont eu lieu en vallée d'Ariège, mais il tend à s'alourdir considérablement au XVe siècle. Cette période est d'autant plus mal étudiée qu'il s'agit de « l'après Febus », donc d'une période souvent pensée comme dénuée d'intérêt, en « régression ». Pourtant des études récentes⁹² ont pu montrer qu'il s'agissait en fait d'une étape marquée de changements nombreux et rapides affectant les fortifications -que se soient les châteaux ou les villes- et les pouvoirs en général. Il faut donc espérer que les recherches futures porteront à l'avenir plus souvent sur ces chronologies « mal aimées » des historiens comme des archéologues.

⁹¹ Voir par exemple le marché du Mercadal, actuelle place Dutilh, à Foix, qui axe l'extension entre le pont et les actuelles allées de Villote, extension du XIIIe siècle.

⁹² Voir notamment la fouille du *castrum* de Montailhou conduite par Jean-Paul Cazes et Guillot (Fl.), *Archéologie du Midi Médiéval*, Les fortifications des comtes de Foix (XIe-XVe siècles), p. 265 et suiV.

5. LA DEFINITION D'UN PROGRAMME DE RECHERCHE POUR 2009

Réunion du 16 novembre 2008

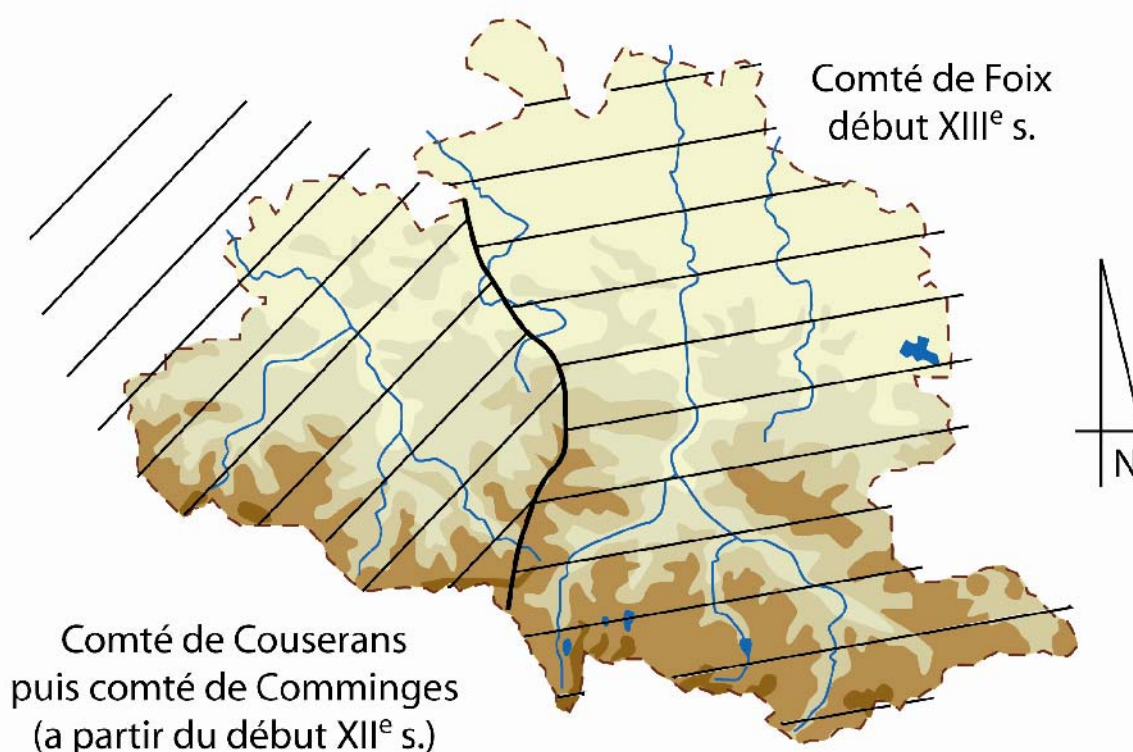
Participants : T. Lasnier, P. Audabram, N. Dupuy, H. Teisseire, S. Bourdoncle, S. Favre, Y. Krettly, J.-F. Ayrault, D. Mirouse, Ph. Rouch, P. Tillet, F. Guillot.

5.1 LE CADRE GEOGRAPHIQUE

Le cadre géographique étudié cette année convient bien à notre recherche, tant du point de vue des cadres historiques que de celui des moyens dont nous disposons.

Projet 2007-2009

Aire géographique



5.2. PROBLEMATIQUES COMMUNES, COHERENCE DE LA RECHERCHE

La recherche sur les comtés de Foix, Couserans, Comminges est cohérente d'abord grâce à la cohérence de l'histoire politique de cet ensemble, mais aussi de son histoire sociale. Les recherches sur la géopolitique menées par le P.C.R. en 2004-2006, mais aussi les recherches personnelles des membres du P.C.R., montrent cette unité notamment :

- Une genèse politique commune liée au renforcement du pouvoir franc du début au milieu du IXe siècle : les élites publiques jusqu'au moins au XIIIe siècle sont constituées essentiellement par quelques familles comtales ou vicomtales d'origine franques. Même après la territorialisation des pouvoirs aux XIe-XIIe siècle, il n'y a pas de véritable rupture dans l'espace entre deux groupes et certains seigneurs (ex : la grande famille Marqufave) restent possessionnées en vallée de l'Ariège (haute et basse) mais aussi en vallée de la Garonne, donc du comté de Foix au Comminges.
- Evidemment, cette unité de pouvoir se retrouve dans le pouvoir comtal, uni avant la fin du Xe siècle dans le grand pagus de Toulouse mais dépendant à la fin du Xe siècle du comte de Carcassonne, Rotger-le-Vieux (Couserans, Comminges, Foix et Sabartès).
- S'ajoute les situations parallèles de ces secteurs et comtés au regard des événements politiques et militaires des XIIe-XVe siècle : absence pratique de ces territoires des conflits armés de la Grange Guerre méridionale ; impact politique de la Croisade mais éloignement des zones de conflits ; impact politique et militaire de la guerre de Cent Ans surtout au moment de la chevauchée du Prince Noir et dans la seconde moitié du XIVe siècle ; mais pas dans la première moitié XVe siècle et moins violemment que dans le sud du Massif Central ; impact politique et multiplications des « petites » guerres comtales aux XIIIe et XIVe siècles (comte de Foix en Andorre et Urgell ; vicomte de Couserans en Palhars) ; faiblesse du pouvoir ecclésiastique en montagne et présence abbatiale due au pouvoir carolingien ou à ses cadres avec une structure (abbaye ou évêché) par vallée ; etc.
- Les études menées actuellement montre aussi une certaine unité de paysage et notamment dans les habitats : on retrouve les mêmes proportions d'habitats de type caselier en Couserans, Comminges et comté de Foix, avec la même minoration des villages ou bourgs castraux. Les zones de piémont, en vallée du salat ou de l'Ariège semblent tout à fait comparables, avec une plus grande fréquence d'un habitat dispersé qui peut être le reliquat d'une situation ancienne⁹³ et une augmentation de la fréquence des habitats subordonnés à un château. Il n'y a d'ailleurs pas de transition entre les deux vallées. Dans tout le secteur étudié, à la différence du versant sud des Pyrénées, le phénomène urbain est tardif, surtout consulaire et le gonflement urbain ne semble être perceptible qu'à partir du XIIIe siècle. L'occupation du sol encadrant le phénomène castral semble donc être suffisamment comparable pour permettre de travailler sur des situations qui ne soient pas boiteuses.

Cette cohérence historique et occupationnelle est suffisante pour pouvoir constituer un terrain d'étude et de comparaisons valables. Elle ne doit pas non plus masquer les disparités politiques qui croisent avec le temps et semblent plus marquées à la fin du Moyen Âge ou les disparités

⁹³ Autour de Lézat, le cartulaire de l'abbaye, permet de se rendre compte de ce fait.

de l'occupation du sol comme par exemple la plus grande fréquence de l'habitat dispersé vers l'ouest, ou celles liées à la langue⁹⁴.

Sur ces comtés, les fortifications sont globalement bien conservées car le milieu est resté très rural jusqu'à aujourd'hui. C'est pourquoi elles ont été l'objet d'études récentes par des chercheurs très divers. Surtout, elles constituent des éléments médiévaux que l'on peut encore étudier et qui furent structurant dans le paysage et comme outil de domination politique.

A l'habitat, s'applique aussi les mêmes remarques, si ce n'est que l'évolution du bâti des habitats a évidemment été plus importante que celle des vestiges de châteaux parce qu'ils ont été abandonnés. En outre, les habitats anciens abandonnés sont difficiles à préciser en dehors de la documentation car l'occupation paysanne fut très dense et active jusqu'au milieu du XIXe siècle et a beaucoup remembré le paysage agricole, mais aussi parce que les travaux de labourage sont quasiment absents aujourd'hui ce qui ne permet pas des prospections fructueuses. Si l'habitat paraît être sur ce secteur une question d'intérêt, il nous a semblé qu'il valait mieux s'intéresser en premier lieu aux fortifications pour des questions de rentabilité de la recherche, quitte à envisager dans un second temps d'étudier les habitats médiévaux mais en s'appuyant sur une recherche plus structurée par l'expérience.

Les problématiques communes liées à la question castrale sur ce secteur ont été définies pour conduire une recherche pluridisciplinaire. Cette pluridisciplinarité permettait de réaliser une enquête plus globale et notamment de ne pas couper le bâtiment de son contexte.

La démarche s'envisage donc de façon élargie : nous avons choisi de commencer par traiter du cadre historique, pour ensuite étudier les bâtiments, mais pour finalement les replacer dans leur contexte historique et d'occupation du sol.

Il fallait d'abord « évacuer » une question, celle du lien entre les bâtiments et l'histoire politique du secteur. En effet, il nous a semblé que l'on ne pouvait étudier ces bâtiments sans en avoir cerné le contexte historique auparavant (au mieux de nos possibilités, suivant nos sources) ; Nous avons donc mené une vaste étude du contexte géopolitique en la replaçant dans une ébauche d'évolution des types et des morphologies castrales et du bâti des ouvrages fortifiés. Cette étude a permis de déceler des évolutions qui demandent à être confirmées sur certains secteurs par des études des bâtiments (études du bâti ou archéologie) comme par exemple la relation entre l'implantation du pouvoir royal français par le biais de ses administrateurs et la diffusion des ouvrages fortifiés de type philippin. En effet, l'étude géopolitique tend à montrer que la rupture entre un style que nous appellerons languedocien⁹⁵ et un style architectural français s'est réalisée à différentes époques entre le XIVe siècle (peut-être en Couserans) et le XVe siècle en comté de Foix mais suivant la progression de la francisation des élites. Cette étape très importante puisqu'elle modifie radicalement le plan et la perception des ouvrages fortifiés. Elle n'est pas la conséquence

⁹⁴ L'Occitan est languedocien en vallée de l'Ariège, gascon en Couserans et Comminges. Parallèlement les patois sont plus mâtinés de Catalan en montagne.

⁹⁵ Ouvrage de montagne, moellons « rustiques », plan adapté au relief, absence de tours rondes flanquantes et de régularité du flanquement, faiblesse du nombre des ouvertures de tirs, etc... : ce type d'ouvrage paraît ancien sur le secteur, antérieur au Moyen Âge central moment où il ne s'enrichit finalement que de la tour centrale.

d'une volonté de rendre plus confortable ces ouvrages, puisque l'on note cette volonté dans des ouvrages de type languedocien dès le XIV^e siècle.

D'autres problématiques d'intérêt on pu être définies lors de cette étude géopolitique qui en fait a permis de mettre en place le rythme et les sujets de la recherche actuelle :

Très classique, le premier questionnement d'intérêt tient à la chronologie et au rythme des mouvements, celui de la diffusion du château comme celui des fortifications villageoises. Or, cette chronologie est mal fixée par une documentation écrite parfois chétive souvent partielle⁹⁶ et pourrait être éclairée de meilleure façon par des recherches de terrains, prospection, études de sites, etc... Car la question n'a de réponse que pour les grands sites publics et dans les secteurs bien éclairés par la documentation. L'analyse 14C d'un échantillon prélevé dans la motte de Labatut (Ch. Dieulafait) a bien démontré que même dans un secteur bien illustré par la documentation, il pouvait y avoir des bâtiments (et donc un pouvoir seigneurial correspondant) des siècles avant son apparition dans les textes. Il nous semble donc qu'il faut tenir compte de cette question et en précisant ces rythmes chronologique, préciser les formes du mouvement, c'est-à-dire s'intéresser aux évolutions des bâtiments sur notre temps d'étude qui est long (Xe-XVe siècles).

Un autre questionnement d'intérêt tient à la chronologie et au rythme des évolutions architecturales (qu'il faut d'abord observer) dans ces ouvrages. Cette problématique est déjà illustrée dans l'exemple cité ci-dessus concernant la diffusion de la fortification de type philippin dont il reste à préciser les rythmes en dehors du comté de Foix. Mais l'observation des ouvrages et leur description plus affinée (ex diffusion des mottes, diffusion des enceintes multiples, diffusion des citernes, plan quadrangulaires ou non, ect...) peut permettre d'étudier d'éventuelles évolutions antérieures à ce mouvement philippin. Ce questionnement est d'autant plus intéressant que la majeure partie des ouvrages ont été érigés dans un style non-philippin et que cela représente donc la majeure partie des vestiges que nous pouvons étudier. Ces évolutions, si elles sont révélées, permettront de mieux cerner le milieu aristocratique sur notre secteur d'étude et de mieux cerner les fonctions (résidence aristocratique ? caserne ?, etc..) des fortifications.

Ensuite, l'ouvrage castral ou la fortification villageoise pose le problème de leur rapport aux autres éléments de l'occupation du sol. Par exemple, dans un contexte de large diffusion du village de type casalier, il est fondamental de bien jauger des rapports entre habitats et premiers châteaux. Les dernières recherches menées sur l'habitat ont décrit une situation qui pourrait être contradictoire : entre un paysage occupationnel finalement peu marqué en montagne par les *castra* et un contexte politique pourtant très hiérarchisé et structuré par les grandes familles publiques dans un style féodal presque « classique ». L'étude des relations détaillées entre les *castra* et les habitats dans ce contexte particulier pourra peut-être permettre d'éclairer cette contradiction en montrant comme elle a pu être résolue sur le terrain. Autre exemple d'intérêt, le contexte ecclésiastique des *castra* (chapelle castrale nouvelle, positionnement près des pôles ecclésiaux antérieurs ?) ne peut être dénué de sens et lié au hasard tant il est typé différemment suivant les zones d'études (absence de chapelle

⁹⁶ Une étude de l'apport réel de la documentation est nécessaire à la recherche pour en cerner au mieux les limites et en comprendre les apports possibles. C'est ce qui a été esquissé dans ce rapport.

castrale en haute Ariège, présence en Séronais, etc.). Il faut nécessairement replacer les ouvrages castraux dans l'occupation du sol qui les environne pour tenter d'expliquer clairement ces différences.

Pratiquement, pour aborder ces questionnements, il nous a semblé intéressant de traiter notamment :

- Des situations géographiques et géomorphologiques pour déceler des évolutions dans le rapport aux autres éléments de l'occupation du sol et dans le rapport à l'espace (sites isolés sur sommets éloignées, site proche des habitats anciens, etc... pour quels usages et quels possesseurs et suivant quels rythmes chronologiques). C'est ce qui a été tenté cette année et vous a été présenté dans ce rapport. Cette étude a été groupée avec celle de la forme générale des plans topographiques car elle semblait techniquement difficilement dissociable, particulièrement dans les sites de montagne, où même sans tomber dans un déterminisme géomorphologique on ne peut nier l'influence de la forme des reliefs naturels. Cette étude a montré, par exemple, que même en l'absence d'affichage d'un style philippin, les ouvrages languedociens avaient pu évoluer de façon analogique, au moins au XIV^e siècle, dans certains cas dès le XIII^e siècle, par une rationalisation des plans et du confort. Elle a aussi montré des différences entre fortifications villageoises du Moyen Âge central qui paraissent suivre un schéma structurel des nouveaux villages –castelnaux, et surtout bastides- des XIII^e et XIV^e siècles.
- Des éléments les plus marquants du point de vue architectural, notamment les tours maîtresses. Parce qu'elles sont les ouvrages les plus symboliques de l'expression du pouvoir dans le paysage, parce qu'elles sont souvent conservées (mais si elles peuvent être modifiées) telles qu'elles étaient initialement et qu'elles peuvent donc être les éléments architecturaux les plus anciens. Cette étude vous a été présentée dans le rapport 2006. En sus, il est prévu d'enquêter sur d'autres éléments marquants et pouvant renseigner sur des différences chronologiques et fonctionnelles d'un bâtiment notamment les portes, les tours flanquantes, ou éléments plus rares comme les citernes, cheminées, les ouvertures de tir, les fenêtres, etc.
- Dans le même état d'esprit, il nous a semblé intéressant de poser la question des bâtis à travers de l'étude des parements car parallèlement à la résistance du style languedocien sur notre secteur d'étude, tous ont pu noter des divergences profondes du style des parements (même à matériaux égaux) avec des ouvrages « de la plaine ». En montagne, et même en piémont, au moins jusqu'au XV^e siècle on remarque des bâtis beaucoup plus irréguliers, moins formalisés, qu'en plaine en corrélation avec des épaisseurs de murs en moyenne inférieure. Nous sommes conscients que cette question est difficile, mais il est néanmoins nécessaire de tenter de la traiter, tout en étant attentifs aux éventuels évolutions de ces styles de bâtis, non pas pour dater tout les sites avec un canevas que nous aurions défini, mais pour comprendre ce qui a motivé ces différences et relier les éventuelles évolutions ou modifications à ce que nous connaissons des évolutions des autres éléments (tours, enceintes, etc.) ou de la géopolitique locale. Cette étude sera menée en 2008.

- En rassemblant les études menées et citées ci-dessus, il sera ensuite tenté de tirer des conclusions sur les fonctionnalités des différents ouvrages dans les différentes chronologies. En effet sur certains secteurs, on pressent des différences notables par exemple, entre des fortifications comtales isolées du monde civil et structurées en réseau et des ouvrages seigneuriaux proches des villages sans organisation conjointe les uns par rapport aux autres.
- Enfin, seront abordés les questions liées au rapport du château avec les autres éléments de l'occupation du sol suivant les problématiques présentées ci-dessus qui devront être affinées quand les études ci-dessus auront été menées. Pratiquement, la méthode employée pourra être de réaliser ou de s'appuyer sur des enquêtes d'occupation du sol globales. L'enquête se doit d'être globale pour être efficace. Les différents traits de l'occupation du sol sont en effet indissociables les uns des autres. Peut-on concevoir l'étude des paroisses sans celle des finages villageois et celles de ces finages sans l'étude du substrat naturel ou du village ? C'est pourquoi, dans le cadre d'une étude sur la fortification, qui veut dépasser le simple contexte monumental de la construction, il faut envisager une vision globale sur l'occupation du sol, seule méthode permettant d'aborder la fortification avec les caractères qui lui sont propres et de tenir compte de ses liens avec les autres pôles de l'occupation du sol. Cette méthode globalisante fournit en outre des éléments d'appréciation et de comparaison sans lesquels on ne peut pas apprécier le succès ou l'échec d'un phénomène et de ses limites dans l'espace.

5.3. ETAPES

La démarche est construite à partir de sources diverses : études de sites (historiques, descriptives et/ou archéologiques) ; études de groupes d'ouvrages comparables (dans la chronologie ou dans la fonction) ou études plus complètes de zones. Les études utilisées dépendent des moyens personnels des chercheurs et des sources dont ils disposent et sont donc différentes suivant les secteurs. En outre, quand c'est possible nous avons recours à des sources démultipliées et donc à des approches très diverses : le recours à des sources multiples et leurs traitements croisés doivent permettre de pallier les carences propres à certains des documents et, par la multiplication des indices, de rassembler quelques éléments de réponse. D'un côté, ceci tend à donner une impression de dispersion à la recherche que nous menons, mais d'un autre côté c'est une richesse fort utile du point de vue des résultats. A partir de maintenant, et suite aux conseils de la CIRA, nous avons construit des canevas communs à tous pour chaque question posée pour tendre à homogénéiser la forme de notre propos et être plus compréhensibles.

Ces études sont d'abord menées individuellement, par chacun, mais sur une question commune puis elles sont rassemblées en réunion où la question est abordée en groupe.

Les questions qui seront traitées dans le futur sont :

- Poursuite d'une réflexion comparative sur la topographie des sites : 2007-2009

Un premier travail conséquent concernant le contexte géopolitique a été réalisé (2004-2007).

Notre travail doit ensuite permettre de : **Conceptualiser le bâti et le bâtiment dans un premier temps. Puis dans un second temps recadrer le château dans son histoire.**

Nous organisons donc notre recherche en deux étapes, pour nous permettre de réaliser un premier regroupement et ensuite pour pouvoir –si besoin- affiner les problématiques entre les deux étapes.

Première étape : (commencée en 2005 et terminée en 2008)

- ✓ Travailler sur les fonctions et les architectures de la tour maîtresse (réalisé).
- ✓ Typochronologie des formes générales, sites topographiques (réalisé).
- ✓ Typochronologie des appareils des parements et des caractères principaux des murs (épaisseur, blocage ou non, mortier ou non, etc...) ? (réalisé)

Deuxième étape : (2009-2010)

- ✓ Quel est le rapport du château avec l'église, y-a-t-il des villages ecclésiastiques fortifiés, et/ou des églises fortifiées ? (2009)
- ✓ Typochronologie du rapport entre le château et l'habitat paysan et l'église (question plus large que les autres, qu'il faudra probablement fragmenter ? (2010)).

FONCTIONS DES OUVRAGES SUIVANT LA CHRONOLOGIE ET LES POSSESSEURS ET D'APRES LES ETUDES MENEES PRECEDEMMENT (2009-2010)

L'objectif de cette recherche est de travailler à préciser les fonctions des ouvrages.

L'étude se basera sur les recherches précédentes notamment sur les études du bâti, des tours et des plans, mais aussi sur les informations apportées par les actes de la documentation écrite, quand ils ont été conservés.

Le peu de fouilles reste un obstacle pour cette recherche qui se limitera à ce que nous sommes capables de réaliser avec les actuels résultats. L'analyse restera donc essentiellement morphologique suivant le rapport de la fortification avec les autres éléments de l'occupation du sol. Elle constituera finalement une bonne étape transitoire avec notre dernière question qui porte sur les relations des ouvrages avec les autres éléments de l'occupation du sol.

En outre notre méconnaissance de l'habitat villageois fortifié antérieur au XIII^e siècle et des gros bourgs castraux ou bastides implique que nous ne travaillerons pas sur les ouvrages villageois anciens.

Les questionnements porteront plus particulièrement sur :

Quelle est la place de l'église dans le château ? Quelles sont les relations des châteaux et des fortifications urbaines avec les églises ? Y a-t-il des fortifications ecclésiastiques ? Y a-t-il des villages ecclésiastiques, sont-ils fortifiés ?

Le château est-il un ouvrage seigneurial de village ? A-t-il cherché à regrouper un habitat ? L'habitat fortifié est-il organisé, îloté ou pas ?

Le château est-il un ouvrage de type comtal/public, de caserne (isolé du monde civil et pouvant former avec d'autres un glacis) ?

Le château peut-il avoir un rôle de surveillance de péage ou de voie de communication ?

Dans un premier temps, en 2009, les questions liées à l'église seront étudiées en deux temps :

On réalisera deux études différentes, grâce aux fiches prévues ci-dessous. Ces deux études donneront lieu à des réunions pour établir une synthèse de chacun de ces points.

PREMIERE ETUDE : VILLAGE ECCLESIAL-BOURG MONASTIQUE

Il s'agit d'étudier un certain nombre de villages groupés et fortifiés particuliers qui sont liés à des églises ou à un monastère.

Nous avons préalablement recherché et listé les habitats qui vont être étudiés et dont les études serviront à écrire ensemble une synthèse.

Travail Prévu :

Village de Sentein : T. Lasnier

Village de Montjoie : N. Dupuy + P. Audabram

Village de Saint Martin d'Oydes : D. Mirouse
 Village du Mas d'Azil : D. Mirouse
 Village de Saint-Lizier : T. Lasnier + P. Audabram
 Villages de Tramesaygues d'Audressein et d'Alas : H. Teisseire + Ph. Rouch
 Village de Serres sur Arget : Y. Krettly doit vérifier la possibilité d'un village ecclésial
 Village de Dreuilhe : S. Favre + Y. Kretly
 Un village du pays de Sault (à choisir) + le bourg monastique de Joucou : P. Tillet
 Village de Saint-Felix de Rieutord : F. Guillot
 Village de Pech Saint-Pierre : F. Guillot

Fiche d'étude de ces villages :

SITE : COMMUNE : ; CANTON : N° I.N.S.E.E. :

*Fournir situation sur fond de carte (carte présentée ci-dessus).
 Fournir un plan cadastral (napoléonien) du village
 Si besoin fournir d'autres plans.*

Documentation écrite :

Datatio n	Mention	Origine de l'acte	Edition

Cartes et plans :

Carte 1/25000 ^{ème}	I.G.N.	N°	
Carte de Cassini		N°	
Cadastre napoléonien		18	

SITUATION RELIGIEUSE DU VILLAGE OU DE L'HABITAT :

Eglise : Vocabulaire (éventuellement changement) :

1^{ère} mention :

(Dernière mention) :

Paroissiale ou non :

Bâtiment :

Cimetière :

Description du territoire paroissial :

Autre établissement religieux de l'habitat :

Si existant : Fortification-castrum :

Si besoin, fournir cadastre napoléonien.

Ou le village :

1^{ère} mention :

Terminologie :

Dernière mention :

Seigneur :

Type topographique :

Situation par rapport aux voies de communication :

Situation dans le paysage :

Description des vestiges :

Sous chapitres :

- Formes générales :
- Enceinte(s) :
- Autres bâtiments :
- Faubourgs :

SEIGNEURIE:

Seigneur(s) éminent(s) :

Seigneur(s) immédiat(s) :

Y a-t-il un château ? (résidence seigneuriale) :

BIBLIOGRAPHIE DU SITE :

DEUXIEME ETUDE : LE RAPPORT CHATEAUX-EGLISES (OU CHAPELLES)

Il s'agit d'étudier les rapports entre les châteaux, qu'ils soient isolés ou dominant un village, comtaux ou seigneuriaux, et les églises et chapelles qu'elles soient castrales ou paroissiales.

Travail prévu :

Tous les châteaux du canton des Cabannes (châtellenie Lordadais et seigneurie de Château-Verdun) : F. Guillot

Tarascon + Ax + Mérens : H. Teisseire

Tous les châteaux du Castillonnais et jusqu'à Moulis : P. Rouch

Tous les châteaux du canton de Saint-Girons : D. Mirouse + T. Lasnier + P. Audabram

Tous les châteaux du haut Salat : T. Lasnier + S. Bourdoncle

Tous les châteaux du Massatois : T. Lasnier + H. Teisseire

Tous les châteaux du Bas Salat : N. Dupuy + P. Audabram

Monesple, Montégut : F. Guillot

Mauléon, Dalou, etc. : S. Favre et Y. Kretlly

Quérigut, Usson, Joucou : P. Tillet

Quelques sites du Volvestre (à choisir) : H. Teisseire + N. Dupuy

Fiche de la deuxième étude (rapports châteaux-églises) :

Situation de l'étude et des châteaux étudiés (carte de situation sur fond Ariège)

Si besoin (dans le cas des chapelles castrales) : plan du château avec la chapelle

Si absence de chapelle castrale, carte IGN avec situation du château et situation des églises médiévales les plus proches.

Pour chaque site :

Quelle est la paroisse du château ? :

Y a-t-il une (ou plusieurs) église proche du château ? :

Est-elle l'église paroissiale (donner des éléments médiévaux ou les pondérer) ? :

Quel est l'archiprêtrée où est situé le château ?

S'il y a une église en relation avec le château :

- Situation de l'église :
- Vocabulaire de l'église :
- Première mention de l'église et du château et du village (éventuellement) :
- S'agit-il d'une chapelle castrale ?
- L'église est-elle préexistante au château ?
- Qui a éventuellement aggloméré l'habitat, l'église ou le château ou autre ? Jauger de la réussite de l'un et/ou de l'autre.

Puis en 2010, il sera procédé à une étude sur les rapports entre le château et l'habitat paysan.

Ces études menées en 2009 et 2010 permettront d'établir une cartographie des relations du château avec les autres éléments de l'occupation du sol et de l'étude des villages fortifiés.

Les secteurs de travail de la carte de synthèse :

Vallée de l'Ariège, haute vallée de l'Aude et de la Lèze (comté de Foix) : Christine Dieulafait, Yves Krettly, Florence Guillot, Hélène Teisseire, Patrice Tillet.

Vallée de l'Arize : Jean-François Ayrault, Jean-Philippe Claverie, Denis Mirouse.

Vallée du Salat, Couserans : Pascal Audabram, Thibaut Lasnier, Philippe Rouch.

Les cartes prévues :

Format A3, paysage ou portrait (si possible préférer paysage), N et B.

Fonds de carte commun classique :

Si possible : indiquer les voies de communications principales avec trait double

Indiquer les rivières

Indiquer le relief par aplat de dégradés en niveau de gris.

Pont/gués : oméga

Col : crochet

Indiquer les abbayes/site de l'évêché sur les cartes

Cartes 1 :

XIe siècle - fin du premier tiers du XIIe siècle

- ~ Fonction inconnue
- Fonction seigneuriale : avec habitat inconnu
- Fonction seigneuriale : château se rapprochant de l'habitat civil préexistant
- ⊕ Château regroupant ou essayant de regrouper un habitat
- Fonction publique : château comtal ou vicomtal isolé de l'habitat
- Fonction publique : château comtal/vicomtal regroupant ou essayant de regrouper un habitat se rapprochant de l'habitat civil
- ⚡ Village ecclésial avec fortification villageoise avérée

Cartes 2 :

Début second tiers du XIIIe siècle –vers 1210 (Croisade)

- ~ Fonction inconnue
- Fonction seigneuriale : avec habitat inconnu
- Fonction seigneuriale : château se rapprochant de l'habitat civil préexistant
- ⊕ Château regroupant ou essayant de regrouper un habitat
- Fonction publique : château comtal ou vicomtal isolé de l'habitat
- Fonction publique : château comtal/vicomtal regroupant ou essayant de regrouper un habitat se rapprochant de l'habitat civil
- ⚡ Village ecclésial avec fortification villageoise avérée
- ⚡ Commanderie

Cartes 3 :

Vers 1210 – fin du premier tiers du XIVe siècle

- ~ Fonction inconnue
- Fonction seigneuriale : avec habitat inconnu
- Fonction seigneuriale : château se rapprochant de l'habitat civil préexistant
- ⊕ Château regroupant ou essayant de regrouper un habitat
- Fonction publique : château comtal ou vicomtal isolé de l'habitat
- Fonction publique : château comtal/vicomtal regroupant ou essayant de regrouper un habitat se rapprochant de l'habitat civil
- ⚡ Commanderie
- △ (?) Bastide : village fortifié, planifié, groupement nouveau ou renouvelé au XIIIe siècle dans un contexte de mise en place d'une frontière politique. date de fondation entre parenthèse.

Cartes 4 :

Début second tiers XIVe siècle - début XVe siècle

- ~ Fonction inconnue
- Fonction seigneuriale : avec habitat inconnu
- Fonction seigneuriale : château se rapprochant de l'habitat civil préexistant
- ⊕ Château regroupant ou essayant de regrouper un habitat
- Fonction publique : château comtal ou vicomtal isolé de l'habitat
- Fonction publique : château comtal/vicomtal regroupant ou essayant de regrouper un habitat se rapprochant de l'habitat civil
- ⋄ Commanderie
- △ Bastide : village fortifié, planifié de la période précédente
- ◇ Fort villageois
- ⚠ Habitat fortifié attenant à l'église

CONCLUSION

Fruit d'une cinquième année de travail sur une question particulièrement riche, ce programme a permis aux acteurs de poursuivre sur des questions de bâti, notamment sur celle des plans des sites ce qui rapproche les méthodes architecturales des questions géopolitiques que nous avons précédemment traitées.

La définition précise que nous avons effectuée du cadre géopolitique en tant que travail d'Histoire permet d'appuyer toutes nos études ultérieures sur les bâtiments et leur contexte à un cadre qui peut lui-même être révisé ou au moins précisé grâce à ces études. Les deux enquêtes que nous avons d'ores et déjà menées, concernant les tours maîtresses et les plans des ouvrages s'appuient largement sur ces conclusions et les enrichissent. C'est un aller-retour constant entre étude des textes et archéologie que nous réalisons et celui-ci est riche de résultats d'autant mieux démontrés qu'ils le sont pas plusieurs méthodes d'analyses.

L'année 2007 fut une année de transition méthodologique, puisque, grâce aux remarques de la CIRA, nous avons revu nos méthodes de travail pour les réorganiser globalement en unifiant les techniques. Ces nouvelles méthodes ont été appliquées dès 2008, en commençant par l'étude des techniques des murs, étude qui est aboutie.

Gageons que, grâce à cette réorganisation méthodologique, nous avons gagné en lisibilité pour les autres et pour nous-mêmes.

En même temps, le PCR avait choisi d'organiser en 2007, un premier colloque sur la question qu'il étudie pour permettre un premier point nécessaire. Vingt allocutions y ont été rassemblées sur deux jours : leur diversité et leur nombre a constitué une étape dans notre recherche, un premier bilan sur lequel nous pourrions nous appuyer pour poursuivre, mais surtout nous orienter et préciser les problématiques. La publication des actes de ce colloque a été formalisée en 2008 et à l'heure où j'écris, l'éditeur (La Louve) met en page pour une souscription au début du printemps 2009 et une sortie au printemps.

Un second colloque est prévu début 2010, ciblant davantage les relations des fortifications avec leur milieu, occupation du sol et politique.

La dynamique créée par le programme est incontestablement fructueuse du point de vue de la recherche. Cette dynamique est lisible et visible dans le nombre d'études qui composent ce rapport et par la participation toujours nombreuse des membres du programme aux réunions de synthèse. Cette diversité des contributeurs est importante tant du point de vue quantitatif que qualitatif, puisqu'il s'agit aussi de personnes de formations diverses menant des études différentes. Je tiens à remercier chaleureusement tous ces contributeurs pour la richesse de leur travail et de leurs apports à la question castrale sur notre région.

Nous prévoyons donc de poursuivre notre travail dans les années à venir, sur un programme 2009-2010, reliant les deux colloques et permettant de finaliser les recherches prévues, mises en place et engagées.